

Les Alchimistes des langues

La Société des traducteurs du Québec
(1940-1990)

par
Jean Delisle



Les Presses de l'Université d'Ottawa
1990

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	
Préface	
Remerciements	
Sigles et abréviations	
Avant-propos	

Première partie

UNE PROFESSION À BÂTIR (1940-1965)

Prologue	
Portrait du fondateur	
L'acte de naissance d'une profession	
La ferveur de l'an I	
Un idéal, un emblème, une charte	
Les services d'entraide	
Les cours de traduction	
Les cours de perfectionnement	
Un schisme, un institut	
La saga d'un manuscrit et les yeux d'Argus	
Un secrétariat qui a la bougeotte	
Les activités culturelles et sociales	
Les grands anniversaires	
La composition de l'effectif	
L'examen d'agrément	
Place aux polyglottes	
D'une société culturelle à une société professionnelle	
Conclusion	

Deuxième partie

LA CONVERGENCE DES INTÉRÊTS
(1965-1968)

Introduction
Rassembler les traducteurs de carrière
Deux sociétés d'étude
Sur la lancée de la STM
L'année de l'unité
Conclusion.

La troisième partie est dans un autre fichier.

Troisième partie

L'AFFIRMATION PROFESSIONNELLE
(1968-1990)

Introduction
Une révolution de palais
L'aggiornamento
Une épopée juridique
La poursuite de l'excellence
Déontologie et discipline
Recherche et publications
Portrait des Estécois
Les terminologues
Les cabines parlantes
From French Into English
Les multilingues
Les rédacteurs
Du côté de Québec
Un secrétariat nomade
Présence québécoise
Sur la scène canadienne
Les forums internationaux
Conclusion

TABLEAUX

1. Présidents et présidentes de la STM (1940-1965)	
2. Effectif de la STM (1940-1965)	
3. Examens d'agrément en traduction (1945-1965)	
4. Membres agréés par rapport à l'effectif global (1959-1965)	
5. Évolution de la profession (1955-1968)	
6. Catégories de membres avant la fusion	
7. L'appartenance à un ordre professionnel : le pour et le contre	
8. Examens d'admission en traduction (1972-1990)	
9. Examens d'agrément en traduction (1965-1990)	
10. Effectif de la STQ (1965-1990)	
11. Présidence et direction administrative	
12. Membres d'honneur	
13. Examens d'admission et d'agrément en terminologie (1978-1990)	
14. Effectif de la Sector (1978-1990)	
15. Présidents et présidentes de la Sector (1978-1990)	
16. Effectif de l'Intersection (1979-1990)	
17. Présidents et présidentes de l'Intersection (1979-1990)	
18. Effectif de la Section de Québec (1965-1990)	
19. Présidents et présidentes — Section de Québec (1965-1990)	
20. Fonds d'administration générale (1965-1990)	
21. Cotisations (1965-1990)	
22. Cotisations : tableau comparatif	
23. Présidents et présidente du CTIC (1972-1990)	

PRÉSENTATION

Le présent ouvrage est publié à l'occasion du cinquantenaire de la Société des traducteurs du Québec. Il est le fruit d'un patient travail de recherche effectué par le professeur Jean Delisle. L'auteur y présente une rétrospective détaillée de l'évolution des activités traductionnelles au Québec depuis la constitution du premier regroupement de traducteurs, le 14 février 1940, sous le nom de Société des traducteurs de Montréal.

On peut dire que les treize membres fondateurs ont eu une nombreuse descendance : la Société des traducteurs du Québec regroupe aujourd'hui 1 726 sociétaires — traducteurs, terminologues et interprètes de conférence — et une section de rédacteurs est en voie de formation.

Les alchimistes des langues montre clairement le souci de professionnalisme qui a motivé l'action des membres tout au long des cinquante premières années d'existence de la Société. Et le dynamisme des premières heures continue à inspirer leur action.

La lecture de l'ouvrage nous fait découvrir un organisme professionnel qui est venu combler un vide et répondre à un réel besoin. Par ses activités variées, par son enthousiasme et par l'image de marque qu'elle projette bien au-delà des frontières du Québec, la Société peut prétendre à juste titre servir efficacement la cause de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation.

Nous espérons qu'au fil des pages, le lecteur éprouvera un plaisir comparable à celui que nous avons eu en revivant l'histoire passionnante de la Société des traducteurs du Québec.

Le président,

Richard Kromp

P RÉFACE

Ballottés au gré des vents et des époques sur un océan menaçant, tumultueux, rempli d'incertitudes et d'inattendus, les galériens avaient longtemps ramé, durement trimé, et leur folle aventure pesait maintenant sur eux comme un périple d'un demi-siècle. Ici et là on distinguait certes quelques phares rassurants mais, dans la cale, on ne voit pas grand-chose, préoccupé qu'on est par le battement de tambour de l'espalier marquant la cadence et le claquement de fouet du garde-chiourme. « Combien de coups de rames aujourd'hui ?, questionne l'un d'eux du haut de sa petitesse. Et ton quota, qu'en fais-tu ? Il faudra accélérer, sinon... »

Cette caricature aura servi plus d'une fois à illustrer le travail inlassable et souvent ingrat du traducteur, mais les résultats des sondages sur les conditions de travail sont catégoriques : le métier, jadis décrié et traité d'« acculturant », apporte ses compensations, le nombre de praticiens ne cessant d'augmenter. Et le rôle qu'ils jouent dans le milieu de la communication prend de plus en plus d'importance.

Si les cinquante premières années de la STQ ont été avant tout celles de la participation, c'est la recherche de la reconnaissance professionnelle par l'obtention d'un titre réservé qui aura drainé les énergies de vingt-cinq Conseils d'administration et de centaines de membres. L'objectif est devenu un idéal, s'est transformé en rêve, a dégénéré en obsession. (Hé oui ! Il y a eu les « obsédés professionnels ».) Certains commandants, guidés par leur « étoile polaire », se sont lancés à corps perdu, toutes voiles dehors, persuadés que la terre promise était déjà en vue. D'autres, manquant d'enthousiasme, de courage ou de vent, se sont montrés plus pessimistes — ou peut-être plus réalistes — préférant se laisser porter, sans conviction, espérant que tout « finirait bien par finir » un jour. Pour eux, la cause paraissait futile, hors d'atteinte ou tout simplement inutile (dans son milieu, le lion n'impose-t-il pas sa loi sans avoir à « demander » quoi que ce soit ?). Qu'on appuie les uns ou les autres, cette épreuve de force avec l'Office des professions n'aura-t-elle pas débouché sur une reconnaissance *de facto* auprès du public ? C'était le but ultime, d'ailleurs, et on ne peut que s'en réjouir.

Le premier cinquantenaire mérite d'être souligné, même si le second promet encore davantage, prédit-on. Mais mieux vaut ne pas rater les célébrations de celui-ci, certains d'entre nous risquant de manquer le prochain rendez-vous. Et malheureusement, bon nombre emporteront avec eux souvenirs, anecdotes, épisodes même.

Comment fêter ce demi-siècle de la STQ ? Par des feux d'artifice ? Par la construction d'une pyramide — c'est maintenant la mode ? Par un défilé comme celui de la coupe Stanley ? Les feux s'éteignent. Les pyramides s'effritent. Les défilés passent. Mais pas les écrits. Et il seyait parfaitement que l'histoire de la Société fût l'œuvre de l'un des siens.

Polygraphe, notre « historien de service » est aussi un homme de plusieurs métiers. Jean Delisle s'est transformé — et c'est lui-même qui me l'a

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

soufflé — « en détective, en remueur d'archives, en journaliste-interviewer, en correspondancier, en photographe et même en agent littéraire ». Ayant eu à trouver un juste équilibre entre le « Il était une fois... » un peu enfantin et le « En ce temps-là... » trop religieux, notre commissaire Maigret II a passé d'innombrables heures à se documenter, à déterrer les souvenirs, à « fureter » dans tous les sens. Ces démarches, il les a faites discrètement et consciencieusement ; les événements, il les a rapportés avec objectivité et surtout humilité, n'étant pas sans savoir qu'un « comité de lecture » se chargerait de le critiquer et de le censurer, s'il avait le malheur de s'écarter un peu trop du chenal.

Ce n'est pas notre universitaire mémorialiste qui aurait osé désillusionner la grande majorité des traducteurs en lançant des affirmations du genre de celle-ci : la traduction n'est aujourd'hui ni un art ni un métier ni une profession ; c'est avant tout un commerce. Les négociants, d'ici ou d'ailleurs, ont envahi ce marché lucratif depuis déjà un bon moment et l'activité est de plus en plus pilotée par des gestionnaires plutôt que par des professionnels. Qui d'autre qu'un commerçant peut tenir commerce ?

Respectueux de la personne, l'historien ne pouvait tracer le profil d'un traducteur moins glorieux, mais qui n'en a pas moins marqué la profession. Il aurait été inconvenant, en effet, de mentionner nos souffre-douleur des époques révolues : la dame d'Outremont promenant son toutou, le grand monsieur à la canne brillante arpentant la Grande Allée ou la jeune-fille-plus-très-jeune de l'Estrie, élève assidue des cours de macramé. Sans parler de l'ex-instituteur, du faux-frère, de l'avocat raté, du puriste et du pseudo-intellectuel, auxquels il est arrivé de faire plus de tort que de bien à la profession. Il y a des faits de la petite histoire qui ne se racontent pas dans les milieux bien.

Dans cette longue traversée que nous présente Jean Delisle, il y a eu des vaisseaux majestueux et les paquebots modernes, à la barre desquels il s'est trouvé, à un moment ou à un autre, de valeureux timoniers, qui font l'ouvrage presque à eux seuls. Ces têtes d'affiche n'ont ménagé ni temps ni efforts à leur Société et à leur profession, léguant ainsi aux générations futures un solide héritage de persévérance et de générosité. Il est à souhaiter que la fournée du XXI^e siècle, à l'instar de ces maîtres d'œuvre, soit animée du même esprit de dévouement.

Dans l'appel des héros de cette époque déterminante, les grands navigateurs occupent les premières places, soit. Mais d'autres aussi se sont illustrés : les modestes matelots, eux dont les noms ne riment pas avec directeur, président ou capitaine au long cours, mais qui ont ramé dans l'ombre pour faire avancer la profession. Ceux-là ont leur place, comme les « plombiers » au hockey. Les mousses, les tout-petits, les traducteurs « ordinaires », faudrait-il les cacher, comme le font plusieurs services linguistiques et cabinets de traduction ? Ils sont pourtant là, entre les lignes.

Témoignage indispensable à tout traducteur de chez nous, c'est à la fois la genèse et la saga de la profession, la relation fidèle des faits et gestes des

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Estécois et de ceux qu'ils ont côtoyés, mais aussi — et surtout — le grand roman de la traduction. Chacun pourra s'y reconnaître ou bien trouvera un chapitre, une page, un paragraphe, une mention à la rigueur, qui le touchera particulièrement. Merci à Jean Delisle d'avoir su nous faire vivre ou revivre les multiples péripéties qui ont marqué ces cinquante ans, et d'avoir ravivé en nous le sentiment d'appartenance à notre société. Quant aux recrues que le passé ne saurait émouvoir, l'élan est donné. Il ne leur reste qu'à préparer le prochain cinquantenaire ; celui-là leur appartiendra, à eux seuls.

J'invite le lecteur à s'installer confortablement pour savourer mot par mot, l'histoire de la Société des traducteurs du Québec. Elle se lit comme un vrai conte de fées, et, ma foi, se dévore encore plus facilement que la meilleure des traductions. C'est l'amour et la fierté pour la profession qui s'en dégagent.

René Deschamps

Octobre 1989

REMERCIEMENTS

La rédaction de cette histoire de la Société des traducteurs du Québec s'est trouvée grandement facilitée par la collaboration empressée que m'ont apportée des dizaines de personnes. J'aimerais leur exprimer ici toute ma reconnaissance pour l'aide et les encouragements qu'ils m'ont prodigués.

Mes remerciements vont tout d'abord à Mary Plaice, René Deschamps, Paul Horguelin, Pierre Marchand et Marcel Paré. Tous anciens présidents de la STQ, à l'exception de Marcel Paré, qui a occupé bien d'autres postes clés au cours de sa longue carrière, ces éminents Estécois ont lu la première mouture de mon texte et m'ont fait part de leurs commentaires. J'ai pu profiter de leur connaissance intime de la Société et du marché de la traduction au Québec. Ensemble, ils totalisaient près de 175 ans d'expérience... Il était rassurant d'être entouré d'autant de « sagesse » ! Merci également aux personnes qui ont aimablement accepté de lire certaines portions du manuscrit. Le concours de Gillian Baird, Robert Dubuc, Lucien Forgues, Édith Girard, Nada Kerpan, Ilda Moreyra Basso, Éliane Orléans-Gerstein, Josée Ouellet Simard et Christiane Ryan m'a été très précieux.

Pour reconstituer l'histoire de la STQ, il m'a fallu interroger une masse d'archives, de dossiers, de procès-verbaux, de rapports annuels, de bulletins, de revues et d'ouvrages divers. Mais les écrits n'hébergent pas tous les souvenirs : ils restent muets sur certains points. Il m'est donc apparu essentiel de recueillir le témoignage de sociétaires représentatifs d'une catégorie de membres ou ayant joué un rôle déterminant dans l'évolution de la Société. Comment dire tout ce que je dois aux personnes que j'ai interrogées moi-même, qui l'ont été par ma collègue Monique C. Cormier, ou qui ont rassemblé elles-mêmes leurs souvenirs sur cassette ? Ces documents sonores, aujourd'hui pièces d'archives, se sont révélés d'une grande utilité. Je remercie très sincèrement Yvette Bonneville, Simone Bonneville, Adrienne Contat, William Côté, Jean Darbelnet, Thérèse Denoncourt, Robert Dubuc, Paul-André Fournier, Jean-Claude Gaumond, Laurence Harel, Paul Horguelin, Victor Jaar, Elaine Kennedy, Tamara-Hélène Kuzmicki, Claire LaRoche-Kahanov, Roger Moisan, Ilda Moreyra Basso, Marcel Paré, Andrée Parent, Michel Pasquin, Jean-François Pelletier, John Perrie, Yvonne Rialland, Roberta Ridley, Andrée Rigaux, Roda P. Roberts, Françoise Rodier, Gabrielle Valois-Hébert, Jean-Paul Vinay et Elizabeth Vincent.

Ma dette n'est pas moins grande envers les nombreuses autres personnes qui, diligemment, se sont mises en quête de documents oubliés, m'ont communiqué des renseignements divers ou ont ouvert leurs albums de photos pour en extraire des souvenirs. Je m'en voudrais de ne pas mentionner les noms de Louis-Paul Béguin, Nycole Bélanger, Rita Bélanger, Berthe Charette, Patricia Claxton, Nancy Côté, Julie Desgagné, Daniel Deveau, Johanne Dufour, François Dumas, Lucien Forgues, Andrée Francœur, Raymond Frenette, Vivianne Gélinas, Jean-François Joly, Lise Julien, Blake T. Hanna, Ludwik Kos-Rabcewicz-Zubkowski, Gilbert Lafond, Luc Laforce,

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Michel Limbos, Harold W. Mandefield, Clive Meredith, Paul Morisset, Josée Ouellet Simard, Anne-Marie Rainville, Thérèse Romer, Louis-Jean Rousseau, Jacqueline Savary, Charles Soucy, Marcia Thériault, Michèle Valiquette et Claire Vanier. À cette liste, j'ajoute les noms de la directrice administrative, Mary Coppin, de l'adjointe administrative, Lise Gauthier et des secrétaires Ghislaine Lacasse et Isabelle Stabili. À maintes reprises, j'ai pu constater que la réputation d'amabilité et de serviabilité du personnel du secrétariat est tout à fait méritée.

Mes recherches m'ont aussi amené à consulter plusieurs dépôts d'archives et services documentaires privés ou publics. Partout le personnel m'a réservé le meilleur accueil. J'aimerais adresser mes remerciements au photographe Pierre Rochon, du Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal, à Phebe Chartrand, des archives de l'Université McGill, au personnel des archives de la Ville de Montréal, à Nina Bédirian, des Services de la documentation historique de la Société Bell Canada, et à Jacques Martin, du Tribunal de la Jeunesse. Enfin, je tiens à remercier de façon spéciale Michel Lalonde, archiviste au Centre de recherches en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, pour le soin qu'il a mis à reproduire et à archiver les nombreuses photographies que je lui ai apportées sur une période de trois ans.

Que toutes ces personnes trouvent ici l'expression de ma plus profonde gratitude.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AATI	Association des traducteurs et interprètes de l'Alberta
ACET	Association canadienne des écoles de traduction
ACET	Association canadienne des entrepreneurs en traduction
ACFQ	Association des conseils en francisation du Québec
ACGL	Association des conseils en gestion linguistique
ACJT	Association canadienne des juristes-traducteurs
ACT	Association canadienne de traductologie
ACT	Association des cabinets de traduction
ACTD	Association canadienne des traducteurs diplômés
ACTIP	Association canadienne des traducteurs de l'industrie pharmaceutique
ADIT	Association des diplômés de l'Institut de traduction
AFTERM	Association française de terminologie
AIIC	Association internationale des interprètes de conférence
APAVQ	Association provinciale des assureurs-vie du Québec
APC	Archives publiques du Canada
APIQ	Association professionnelle des interprètes du Québec
AQIFLV	Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel
ATA	American Translators Association
ATAQ	Association des traducteurs anglophones du Québec
ATIM	Association des traducteurs et interprètes du Manitoba
ATIO	Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario
ATIS	Association des traducteurs et interprètes de la Saskatchewan
ATL	Association des traducteurs littéraires
ATLFO	Association technologique de langue française d'Ottawa
ATP	Asociación de Traductores Profesionales (Mexique)
AVLIC	Association des interprètes en langage visuel du Canada
BDT	Bureau des traductions (Secrétariat d'État)
BIT	Bureau international du travail
BTC	Banque de terminologie (Gouvernement canadien)
BTQ	Banque de terminologie (Gouvernement du Québec)
CA	Ordre des comptables agréés du Québec
CAFI	Comité d'action pour le français dans l'informatique au Canada
CBPQ	Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
CCEU	Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967
CDA	Conseil des Arts du Canada
CDT	Cercle des traducteurs
CETADOL	Centre d'études pour le traitement automatique de données linguistiques
CFP	Commission de la formation professionnelle (Gouvernement du Québec)
CIL	Canadian Industries Limited

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

CILF	Conseil international de la langue française
CLE	Centre de linguistique de l'entreprise
CLF	Conseil de la langue française
CMP	Comité de mise au point (STM)
CRCCF	Centre de recherche en civilisation canadienne-française (Université d'Ottawa)
CRNA	Centre régional nord-américain (FIT)
CRU	Comité des relations avec les universités (STQ)
CSC	Commission du Service civil
CTIC	Conseil des traducteurs et interprètes du Canada
CTINB	Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick
CTLB	Cercle des traducteurs des Livres Bleus
CTPQ	Corporation des traducteurs professionnels du Québec
DGTD	Direction générale de la terminologie et de la documentation (Secrétariat d'État)
ESIT	École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (Paris)
ETS	Entraide Traduction Santé
FIT	Fédération internationale des traducteurs
FLQ	Front de libération du Québec
FPJQ	Fédération professionnelle des journalistes du Québec
FTCC	Fédération des traducteurs-conseils du Canada
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GISTERM	Groupe interdisciplinaire de recherche scientifique et appliquée en terminologie (Université Laval)
GITE	Groupe interentreprises pour la gestion informatique de la terminologie
ICCA	Institut canadien des comptables agréés
IDT	Institut de traduction
IITAC	Inuit Interpreters and Translators Association of Canada
IPSP	Institut professionnel du Service public
ISO	Organisation internationale de normalisation
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OLF	Office de la langue française (Gouvernement du Québec)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisme non gouvernemental
ONU	Organisation des Nations Unies
OPQ	Office des professions du Québec
RIN	Rassemblement pour l'indépendance nationale
RLF	Régie de la langue française (Gouvernement du Québec)
RTE	Réseau des traducteurs en éducation
SDIT	Société des diplômés de l'Institut de traduction

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

SDN	Société des Nations
SEC	Société d'étude et de conférences
SOS	Comité de dépannage terminologique (STM)
SPFC	Société du Parler français au Canada
SPLEF	Société pour la propagation des langues étrangères en France
SRC	Société royale du Canada
STIBC	Société des traducteurs et interprètes de la Colombie-Britannique
STIC	Société des traducteurs et interprètes du Canada
STIO	Société des traducteurs et interprètes d'Ottawa
STM	Société des traducteurs de Montréal
STQ	Société des traducteurs du Québec
UNESCO	Organisation internationale pour l'éducation, la science et la culture

AVANT-PROPOS

Les souvenirs se perdent dans les méandres du temps. Ils s'effacent comme les traces des caravanes dans le désert. Sans sources écrites, il n'y a ni mémoire ni histoire ; seuls subsistent l'oubli ou la légende. Les grands anniversaires sont propices à un retour sur le passé. Il est même de tradition de profiter de ces temps d'arrêt et de réflexion pour figer sur papier les souvenirs évanescents avant qu'ils se perdent à tout jamais dans les sables de l'oubli. Tout en permettant de prendre la mesure du chemin parcouru, ces rappels historiques recèlent des enseignements dont le présent peut faire son profit. Ne dit-on pas du présent qu'il est fait des énergies du passé tendues vers l'action ? Il arrive aussi que de nouvelles inspirations pour l'avenir surgissent de ces bilans. Tout comme l'être humain, une société professionnelle a besoin de connaître ses origines. Si elle est amnésique, comment peut-elle acquérir la connaissance des principes qui ont orienté son action, des valeurs qu'elle a défendues et qu'elle doit sauvegarder ? La référence au passé éclaire notre compréhension du présent et guide notre marche vers l'avenir.

La Société des traducteurs du Québec célèbre en 1990 son cinquantenaire. C'est l'occasion de fêter, de pavoiser. Que de progrès, en effet, ont été réalisés en cinquante ans sur le plan de l'organisation de la profession et de l'affirmation de la compétence professionnelle ! Les traducteurs québécois ayant choisi d'adhérer à une société professionnelle ont accepté de mettre en commun leurs ressources humaines et matérielles, de se doter de moyens de formation et de perfectionnement, de subordonner le titre de « traducteur agréé » à un examen exigeant et de respecter un code de déontologie fondé sur l'honnêteté des sociétaires et la protection du public. En resserrant les rangs et en restant fidèles à leur idéal d'excellence, ils en sont venus à projeter l'image d'un groupe de communicateurs polyvalents et très qualifiés. Mais connaissent-ils l'histoire de leur Société ? Savent-ils quelles luttes il a fallu mener pour organiser la profession ? Quels efforts ont été consentis pour bâtir la Société et établir sa réputation ? Peuvent-ils nommer les principaux architectes de ses transformations ? Ont-ils une idée du nombre de bénévoles qui ont fait tourner la roue des comités ?

Il n'aurait pas été dans la tradition estécoise de célébrer ce cinquantenaire uniquement par des mondanités. En 1986, le Conseil d'administration, alors présidé par Mary Plaice, a voulu que cet anniversaire important soit marqué par la publication du présent ouvrage, qui tente de répondre aux questions ci-dessus. En donnant son aval à ce projet, il était convaincu que les Estécois sauraient puiser dans l'histoire de leur Société les motifs de leur fierté et l'ambition de leur avenir. L'occasion était belle de rendre hommage à tous les animateurs de la « vie estécoise » et aux membres qui ont piloté avec désintéressement les grands dossiers de la Société. Le Conseil souhaitait, enfin, que cette rétrospective historique contribue à faire connaître les professions de traducteur, d'interprète et de terminologue au Québec. Il ne faut pas se le cacher, pour un grand nombre de Québécois, même

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

bien renseignés, ces professions demeurent une *terra incognita*, bien qu'elles soient pratiquées par plus de trois mille professionnels.

En retraçant la genèse et l'évolution de la STQ, j'ai évité de sombrer dans l'évocation mélancolique d'un passé idéalisé. Je me suis appliqué à relater les faits le plus fidèlement possible, compte tenu de la documentation à ma disposition et des témoignages recueillis. Choisir ce parti, quand on remue des souvenirs, comporte le risque de réveiller de vieux démons, mais il vaut mieux s'exposer à ce danger que de gauchir la réalité. À travers l'avalanche des événements qui forment la trame de l'évolution de la profession, il a fallu choisir les plus significatifs, déceler les tendances, reconstituer les atmosphères, situer les faits dans leur contexte sociopolitique. Les échecs n'ont pas été gommés non plus au profit des seuls succès.

Pour réaliser cette synthèse historique, j'ai donc braqué sur les événements et les personnes un appareil-photo muni tantôt d'un objectif grand angle pour obtenir des plans d'ensemble, tantôt d'une lentille d'approche pour grossir des détails pertinents, cadrer des initiatives originales, obtenir un gros plan d'une personnalité à mettre en vedette. J'ai tâché de ne jamais utiliser de lentille déformante. Cela dit, tout historien, si rigoureux soit-il et malgré l'étendue de ses « fouilles » archivistiques, la fiabilité de sa documentation et le nombre de ses informateurs, ne peut écrire l'histoire qu'à travers les filtres de sa perception de la réalité et de son jugement. Tout comme la traduction, l'histoire demeure un art qui repose sur une technique. Ne pratiquant pas une science exacte, l'historien procède inévitablement à une réappropriation critique du passé. Si certains lecteurs estiment qu'il y a erreur de perspective, j'en assume l'entière responsabilité.

Par ailleurs, l'histoire permet d'établir avec le passé des liens qui ne sont pas uniquement d'ordre intellectuel. Les pages qui suivent sont consacrées à l'évolution d'un organisme professionnel, certes, mais elles font surtout une large place à ceux et celles qui lui ont insufflé vie. Ce qu'une société comme la STQ possède de plus précieux, ce sont ses membres, car ce sont eux qui lui donnent une âme. Aucune société professionnelle ne saurait être plus grande que ses sociétaires qui la font grandir. Dis-moi ce que valent tes membres, je te dirai ce que vaut ton organisme. Cet historique se veut donc aussi un hommage à tous ceux et celles qui ont contribué à bâtir pierre par pierre la STQ depuis 1940 et dont les noms méritent d'être gravés au fronton symbolique de la profession. Je me suis bien gardé toutefois de verser dans le style hagiographique. Quel intérêt y aurait-il eu à faire de tous les bâtisseurs de la Société des héros à la Plutarque ? Néanmoins, le dévouement et la contribution de certains d'entre eux, comme nous le verrons, forcent l'admiration. Il fallait souligner de façon particulière leur apport, car il avait valeur d'exemple.

Les travailleurs de la première heure, dont on a oublié les noms — bien que beaucoup soient encore parmi nous —, trouveront dans ces pages l'expression d'une sincère reconnaissance pour avoir donné des assises solides à la Société. C'est par ses racines qu'un arbre résiste au vent, et celles de la STQ

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

sont profondes. « Le premier mot de notre histoire est un long cri de dévouement », a écrit Benjamin Sulte à propos du peuple québécois. On peut en dire autant de la STQ. Quant aux membres actuels, les plus jeunes qui ont adhéré à la Société il y a cinq, dix ou quinze ans, ils ne manqueront pas de découvrir qu'ils prolongent une tradition déjà longue de recherche incessante de l'excellence, ce par quoi se définit le professionnalisme. Tout comme les civilisations et leurs institutions, les associations professionnelles dont le dynamisme s'atrophie sont condamnées à vivoter et à disparaître à plus ou moins long terme. Si au contraire, comme la STQ, elles savent emboîter le pas au progrès et intégrer les changements qu'il appelle dans le respect du passé « notre maître », elles ne peuvent que grandir et prospérer.

Chaque fois que cela a été possible, j'ai donné la parole à ceux et celles qui, à divers titres, ont mis la main à la pâte, soit en occupant des postes de responsabilité, soit en se dévouant dans des comités. Ce faisant, j'ai voulu faire mentir Georges-Émile Lapalme, qui a prétendu dans ses mémoires que « l'histoire est l'accumulation de choses fausses dites par des gens qui n'étaient pas là ». Le texte qui suit est strié de citations de personnes qui étaient bel et bien là au cœur de l'action. Il est aussi parsemé de nombreuses réminiscences anecdotiques, le sel de l'histoire, et illustré d'une abondante iconographie. Celle-ci, en plus de donner un visage aux traducteurs, ces ouvriers de la pénombre, fera sûrement affluer les souvenirs chez plus d'un ancien. L'ambition de ce livre est de faire revivre la STQ à la fois par les mots et par l'image.

Enfin, le choix du titre, *Les alchimistes des langues*, appelle quelques explications. On y aura vu une allusion transparente à « l'alchimie du verbe » d'Arthur Rimbaud. À la manière du poète, mais à des fins différentes, le traducteur exploite lui aussi au maximum les ressources de la langue. Il en force les limites pour l'obliger à exprimer ce qui lui est étranger ; il la pousse souvent hors de ses ornières. En outre, comme l'alchimiste du Moyen Âge au milieu de ses cornues, le traducteur, entouré de ses dictionnaires, s'occupe de « transmutation ». Le premier cherchait à transmuter le vil métal en or, le second transforme — avec plus de succès, il faut le reconnaître — une information inaccessible dans sa formulation originale en un message compréhensible. Dans le creuset de sa réflexion, le traducteur transmue les éléments de sens d'une langue en une autre. À sa façon, il change le vil métal en or, sa pierre philosophale étant, on l'aura deviné, sa connaissance intime des langues et sa vaste culture. Au figuré, le mot « alchimie » évoque d'ailleurs une opération abstraite correspondant bien à l'activité intellectuelle du traducteur. « Le langage, a écrit Danica Seleskovitch, est chimie pour le sens et physique pour les formes. » « Chimie du sens », « alchimie du verbe », telle est l'essence même de l'opération traduisante. L'alchimie a aussi en commun avec la traduction d'être à la fois un art et une science et, par rapport à la chimie moderne, elle évoque l'histoire. Plusieurs grands alchimistes, enfin, ont été traducteurs, dont Gérard de Crémone, Adélarde de Bath, Jean de Meung et

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

Roger Bacon.

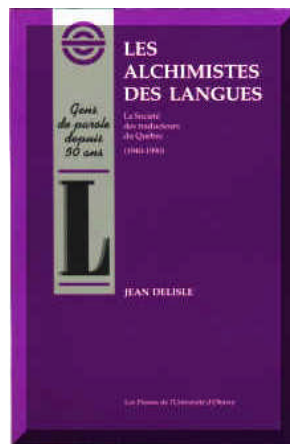
Cet ouvrage trace le portrait d'une confrérie d'alchimistes modernes : les traducteurs, interprètes et terminologues regroupés au sein de la Société des traducteurs du Québec. Éclaté en une quarantaine de chapitres, il se subdivise en trois parties, chacune d'elles correspondant à une étape de l'évolution de la traduction depuis 1940 : « Une profession à bâtir », « La convergence des intérêts » et « L'affirmation professionnelle ». Reculons donc les aiguilles de la pendule d'une cinquantaine d'années et transportons-nous à la fin des années 30, époque où commence l'histoire des « alchimistes des langues » du Québec.

Première partie

UNE PROFESSION À BÂTIR (1940-1965)

«Dans une ville comme Montréal, où la connaissance des deux langues est essentielle à la bonne marche des affaires, il fallait qu'une Société comme la STM voie le jour. Ce qui est étonnant, c'est que cette Société n'ait pas été fondée il y a cent ans. »

Joseph LaRivière
(1941)



PROLOGUE

Prendre la dictée et transcrire ses notes au propre sur un « clavigraph », Yvette Bonneville savait faire cela. Et elle le faisait bien. On le lui avait enseigné à l'Institut sténographique Perrault-Duployé, de Montréal, où se donnait un cours de sténodactylo bilingue. L'anglais, elle l'avait appris au pensionnat bilingue de Frelighsburg, petite localité située à quelques kilomètres de la frontière américaine. Pendant huit ans, les sœurs de la Présentation de Marie lui avaient inculqué une bonne connaissance de la langue seconde. Au réfectoire, les conversations se déroulaient en anglais. C'était le règlement. Les religieuses lui avaient même enseigné à prier dans cette langue. Si bien qu'à la fin de ses études, Yvette Bonneville, tout comme sa sœur jumelle Simone et les autres couventines, pouvait se considérer comme une « parfaite bilingue », selon l'expression hyperbolique consacrée.

Mais connaître une langue seconde pour converser, prier ou encore communiquer au travail est une chose, exécuter des travaux de traduction, parfois spécialisés, en est une autre. Depuis qu'elle est secrétaire bilingue à la Borden Milk Company, rue McGill, Yvette Bonneville en fait la douloureuse expérience. Quotidiennement, elle se pique aux mille et une épines qui hérissent la pratique de la traduction. Personne ne lui a jamais enseigné les rudiments de ce métier ni au pensionnat ni même, ce qui est encore plus étonnant, à l'Institut sténographique, où les enseignantes savaient pourtant fort bien que leurs diplômées seraient inévitablement appelées à faire de la traduction. À son travail, c'est bel et bien à traduire que, tous les jours, elle passe le plus clair de son temps. Cette tâche se révèle beaucoup plus ardue que prendre la dictée ou taper à la machine.

Pourquoi le mot juste ne surgit-il pas spontanément à l'esprit, même une fois qu'on a compris le sens du texte original ? Pourquoi la syntaxe française semble-t-elle si rigide en regard de la syntaxe anglaise ? Pourquoi certaines associations de mots anglais sont-elles si difficiles à rendre en français ? Pourquoi l'expression française ne peut-elle pas toujours se calquer sur la formulation originale ? Autant de questions qui restent sans réponses. La quête incessante des équivalences oblige la jeune employée à mobiliser des connaissances étendues et à jouer de ruse pour contourner les pièges des interférences. Cela exige de sa part un effort intellectuel auquel on ne l'a pas préparée. Elle aimerait bien pouvoir se documenter à d'autres sources que son petit dictionnaire bilingue dont les pages écornées et jaunies trahissent l'âge. Consulter un spécialiste du domaine lui serait aussi bien utile à l'occasion, mais elle n'en connaît aucun.

Yvette Bonneville est donc livrée à elle-même devant les textes qu'on lui demande de traduire. « Do your best, lui répète-t-on. And as quick as you can. » Et puisqu'elle a été engagée comme sténodactylo « bilingue », ses patrons s'attendent tout naturellement à ce qu'elle puisse traduire aussi bien vers le français que vers l'anglais. Comment cette jeune secrétaire, promue traductrice

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

sans le vouloir, peut-elle être sûre de la qualité de ses traductions ? Il n'y a jamais eu l'ombre d'un réviseur à la Borden Milk Company. Ses travaux de traduction, elle les exécute par intuition, à l'aveuglette, pour ainsi dire. Pas étonnant qu'elle en éprouve un désagréable sentiment d'insatisfaction. Elle a l'impression d'être dans la position d'une personne à qui l'on mettrait un instrument de musique dans les mains en disant : « Vous êtes capable de tenir l'instrument, eh bien, jouez-en maintenant ! » Yvette Bonneville aurait bien aimé avoir fait des gammes avant d'interpréter ses sonates...

Depuis plusieurs mois, ce sujet la tracasse. En analysant sa situation au travail, elle ressent un malaise, difficile à exprimer. Elle ne se sent pas toujours à la hauteur et craint le pire. Se retrouver au chômage serait catastrophique. Les temps sont durs à la fin des années 30. Ce poste de sténodactylo est son premier emploi ; elle ne peut pas se permettre de le perdre : quand on appartient à une famille de treize enfants, il est normal d'apporter son écot au budget familial.

Toutes ces pensées se bousculent dans la tête d'Yvette Bonneville pendant que le tramway la conduit de Pointe-aux-Trembles aux bureaux de la Borden Milk Company, au centre-ville. D'une durée d'une heure trente, ce trajet « en petit char », comme on disait familièrement à l'époque, lui donne le loisir de réfléchir à son problème. La situation devient chaque jour de plus en plus intenable.

Debout au petit matin, elle quitte la maison vers sept heures pour être au travail à huit heures trente, y compris le samedi. À son arrivée, elle se hâte de dépouiller le courrier et de traduire la correspondance et les commandes rédigées en français. Tout doit être traduit et dactylographié avant l'arrivée de ses patrons unilingues anglais. C'est encore à toute vitesse qu'il lui faut traduire les lettres de la deuxième livraison du courrier, celle de dix heures. Il en est de même des réponses aux clients, traduites d'anglais en français cette fois, des rapports et de tout autre document émanant de la direction. Elle est la seule francophone du service.

Les autres employés de bureau, tous de langue anglaise, viennent pour la plupart de Toronto et ne voient pas la nécessité d'apprendre la langue de leurs clients du Québec. En 1940, le français dans les entreprises de la province est tout, sauf la langue de travail. Pour les communications avec la clientèle ou les fournisseurs de langue française, les dirigeants de la Borden comptent sur les vendeurs qui, eux, sont tous de langue française.

Et sur leur unique et indispensable secrétaire bilingue. Ils trouvent tout à fait normal d'exiger d'elle qu'elle traduise tout genre de textes avec une égale compétence. Ils n'ont pas la moindre idée de la difficulté de la tâche. Combien de fois, en lui remettant un texte urgent à traduire — existe-t-il quelque part au monde un texte à traduire qui ne soit pas urgent ? — ne lui a-t-on pas dit candidement : « Just run it in your machine. »

Pour cet emploi de sténodactylo-traductrice, Yvette Bonneville touche quinze dollars par semaine. Elle ne se considère pas mal payée. Certaines de ses amies et anciennes compagnes de classe ne gagnent que dix, six ou même

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

quatre dollars par semaine pour accomplir un travail comparable au sien. Le samedi, les bureaux ferment à 13 h 30, sauf, bien entendu, s'il reste un travail urgent à « passer dans la machine »...

Parmi ses relations, Yvette Bonneville compte un ami qu'elle a rencontré en 1934 à l'Université de Montréal où, sous la férule de l'abbé Henri Jasmin, elle apprenait l'espagnol. Elle avait alors vingt ans, il en avait vingt-trois. Cet ami, c'est Joseph LaRivière. Tous deux se découvrent des affinités et ont en commun une grande curiosité intellectuelle. Ils ne tardent pas à se lier d'amitié. Quelques mois après leur rencontre, cependant, les événements les séparent jusqu'en 1939. Joseph LaRivière revient alors d'un long périple autour du monde et obtient un emploi de sténographe bilingue au Canadien National.

Depuis leurs retrouvailles, les deux amis se donnent souvent rendez-vous, le midi, dans un restaurant du boulevard Dorchester, aujourd'hui le boulevard René-Lévesque. Chaque fois qu'ils mangent ensemble Chez Bowen, Yvette ne rate pas l'occasion de soumettre ses difficultés de traduction à son commensal. Elle a enfin trouvé son service de dépannage. Sans perdre une minute, elle étale ses textes sur le comptoir, à côté de son café et de son sandwich au poulet chaud, et lui soumet un à un ses cas épineux. « Comment dirais-tu... ? Quel mot français correspond le mieux à... ? Connais-tu le terme technique qui désigne... ? Sais-tu où je pourrais me documenter sur... ? Est-ce qu'il existe un lexique de... ? »

« Mais c'est incroyable, s'écrit un jour l'impulsif Joseph LaRivière — qui devait en avoir assez de manger de la traduction en même temps que sa cuisse de poulet ! Tu es sténodactylo, pas traductrice ! Tu fais un travail pour lequel tu n'as aucune préparation. C'est pas normal, ça ! Et t'es pas la seule dans ce cas-là, crois-moi. Il faut faire quelque chose. »

MONTREAL BY...LINGUAL

Il avait bien raison Joseph LaRivière. Yvette Bonneville était loin d'être la seule secrétaire à qui les patrons confiaient systématiquement tous leurs travaux de traduction. C'était aussi le cas de Laurence Harel, chez General Electric, d'Amy Williamson, secrétaire du président des Chemins de fer nationaux, et de sa collègue, Mabel Poupore ; le cas aussi de Roberta Ridley, à la General Dye Stock Company, de Simone Bonneville, chez les courtiers Johnston & Ward, d'Yvonne Rialland, du Groupe belgo-canadien, de Gabrielle Valois-Hébert, chez Claude Ligot et les Laboratoires Dosol, de Varette Renaud, traductrice du catalogue d'Eaton, de Mariette O'Shea et de centaines d'autres diplômées de l'Institut sténographique Perrault-Duployé, ou encore de la très réputée « Mother House Commercial School » des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, rue Sherbrooke. C'est à ce dernier endroit que tous les grands patrons de la métropole allaient recruter en priorité leurs secrétaires bilingues.

Dans une large mesure, ces secrétaires-traductrices assument alors le

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

bilinguisme dans les entreprises québécoises. En 1940, dans les maisons d'affaires et les firmes du Québec, la fonction traduction existe, cela est indéniable, mais elle ne fait pas l'objet d'une profession distincte bien organisée. L'usage est de confier les travaux de traduction à des employés bilingues.

Les plus compétents d'entre eux réussissent, avec l'expérience, à dissocier les deux langues qu'ils parlent, écrivent et traduisent. Ils deviennent des traducteurs « éclairés », conscients des difficultés à vaincre afin de produire des traductions de qualité. Ils ont, en outre, le mérite de s'être formés eux-mêmes. Cette catégorie de vrais bilingues a existé de tout temps au Québec, comme à l'étranger, et a toujours donné d'excellents traducteurs. Malheureusement, ces personnes forment une minorité.

Quant aux faux bilingues qui constituent l'autre groupe, leur aptitude à tenir la plume du traducteur n'a jamais été à la hauteur de leur bonne volonté. Ignorant les règles élémentaires qui régissent le passage d'une langue à une autre, et incapables de les déduire par eux-mêmes, ils sont à l'origine des bourdes tristement désopilantes qui jettent le discrédit sur la profession tout entière. Ils ternissent l'image du traducteur professionnel.

En dehors des entreprises, existait-il à Montréal des cabinets ou agences de traduction en 1940 ? Si l'on consulte les *Pages jaunes* de l'annuaire téléphonique de cette ville, on découvre, sous la rubrique « Translators », l'existence de trois traductrices indépendantes et de ce qui semble être deux cabinets de traduction. S'y ajoutent deux autres services dont la dénomination sociale nous porte à croire que la traduction n'y était qu'une activité subsidiaire.

Il faut remonter à 1916 pour voir figurer la première mention d'un service de traduction dans les *Pages jaunes* de la métropole. L'année suivante, Mrs. Macmillan s'annonce ainsi : « TRANSLATIONS: English into French, and vice-versa, by experts at moderate rates. References from large firms. Magazines, catalogues, advertising literature, technical works, etc. Prompt and accurate type-written work guaranteed. » En 1924, le premier service de traduction multilingue fait son apparition : « MISS GAGNON'S TRANSLATION BUREAU. French, Spanish, Portuguese, Italian, German. Shorthand in French and English. Agency for Multigraphing and Mimeograph-ing. » Signalons au passage que, jusqu'en 1934, les *Pages jaunes* de l'annuaire de la troisième ville française au monde ne sont publiées qu'en anglais. Les pages blanches, elles, sont bilingues depuis 1909.

Jusqu'en 1929, on ne relève jamais plus de deux services par année sous la rubrique « Translators ». (Il n'y a pas encore d'agences ni de gros cabinets.) En 1930, on compte cinq services de traduction et douze en 1933, au plus fort de la crise économique. Mais ce chiffre retombe à cinq l'année suivante pour grimper à neuf l'année du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. Ce sont en majorité des femmes qui sont à la tête de ces petites entreprises. Cela s'explique par le fait que, dans bien des cas, leurs services s'apparentent à ceux

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

des « public stenographers », comme il y en a beaucoup aux États-Unis. Les bureaux de « sténographe public » offrent les services suivants : rédaction de lettres d'affaires, traduction, sténographie, dactylographie, polycopie ainsi que la préparation et le postage de lettres circulaires. Dans les années 40, tous les grands hôtels de Montréal de même que les grands immeubles du quartier des affaires mettaient des sténographes publiques au service de leurs clients.

Adrienne Contat avait ouvert un bureau de ce genre dans les années 30, et les travaux de traduction, pour lesquels elle demandait cinquante cents la page, représentaient moins de vingt pour cent de son chiffre d'affaires. Elle tirait le gros de ses revenus de la sténo-graphie. Ses clients étaient surtout des hommes d'affaires et des touristes descendus dans les hôtels situés à proximité de son bureau, rue Stanley. Les entreprises privées retenaient rarement ses services.

Si l'on fait exception des traducteurs de l'Assemblée législative, de ceux qui traduisent les dépêches dans les journaux et les stations de radio francophones — dépêches qui n'arrivent encore qu'en anglais sur les télétypes — et des traducteurs de quelques grandes entreprises, on peut dire que, jusqu'en 1940, la traduction professionnelle au Québec n'a pas vraiment d'existence autonome.

Il n'y a, en effet, aucune association de traducteurs, aucun programme de formation préparant directement à cette carrière, aucune possibilité de perfectionnement pour les traducteurs en exercice, ni aucune revue spécialisée dans le domaine. Peu nombreux sont ceux qui vivent exclusivement de cette profession. Il n'y a personne non plus pour défendre les intérêts des employés de bureau chargés de travaux de traduction, souvent exécutés après les heures régulières de travail et sans rémunération supplémentaire. N'étant regroupés au sein d'aucune association, ces travailleuses et ces travailleurs, corvéables à souhait, n'ont pas la chance de se connaître ni d'établir des réseaux d'entraide par spécialité. Chacun travaille isolément et se débrouille du mieux qu'il peut avec les maigres moyens du bord. En janvier 1940, la traduction est une profession à organiser de A à Z. Personne n'a encore songé à signer officiellement son acte de naissance.

Elle va trouver en Joseph LaRivière un architecte au dynamisme exceptionnel. « Il faut faire quelque chose », avait-il dit à son amie Yvette Bonneville, au restaurant Bowen. Il a tenu parole. C'est lui qui prend l'initiative d'unir sous une même bannière ceux et celles qui, comme son amie et lui-même d'ailleurs, font de la traduction par la force des choses sans y être préparés. Ce faisant, il va donner à la profession les assises nécessaires en vue de sa reconnaissance comme activité à part entière.

Dans les mois qui suivent, la situation évolue à une vitesse étonnante. Le rythme des transformations confirme l'immense besoin auquel répond le regroupement des traducteurs montréalais. Le monde de la traduction prend corps dans la métropole. Bon nombre de traducteurs et de traductrices sortent de leur isolement, unissent leurs forces et se donnent, enfin, les services qui

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

leur ont manqué pendant si longtemps. Ce faisant, ils posent les premiers jalons de la reconnaissance de facto de leur statut professionnel.

En janvier 1940, une nouvelle profession est sur le point de naître au Québec.

PORTRAIT DU FONDATEUR

Joseph LaRivière a connu une vie aussi trépidante que peu banale. Né à Montréal en 1911, il est le vingt-deuxième d'une famille de vingt-quatre enfants. Cette famille, elle-même peu commune, a laissé son nom à la rue où elle a vécu. La « rue des LaRivière », devenue la « rue Larivière », est située à quelques pas du métro Frontenac, au nord de la rue Ontario.

Orphelin à onze ans, Joseph quitte les bancs d'école pour aller gagner sa vie. Il se dirige tout naturellement vers le quartier des affaires, rue Saint-Jacques, où il dénêche un emploi de messenger ; il livre des télégrammes, d'abord à pied, puis à bicyclette et en tram-way. Il s'adonne aussi à mille et un petits métiers.

À seize ans, un événement malheureux marque un tournant dans sa vie. Il entend dire que le parti communiste organise un rassemblement au marché Atwater. Poussé par la curiosité, il s'y rend. Ce genre de manifestations dans la très catholique province de Québec des années 20 n'avait pas la bénédiction du clergé, pas plus que des autorités politiques. Aussi, à l'arrivée des policiers armés de matraques, tout le monde prend ses jambes à son cou. Sauf le jeune LaRivière, qui a le malheur de se trouver à proximité d'une vitrine fracassée. Est-il l'auteur de ce méfait ? Nul ne saurait le dire. Quoi qu'il en soit, on lui passe les menottes et on le traduit en justice. À l'issue du procès, il est condamné à un an et demi de travaux forcés. Sa sentence, il va la purger à Guelph, en Ontario. À l'époque, il était mal vu d'être orphelin et sympathisant communiste, deux crimes punissables d'ostracisme.

À quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est pendant son séjour derrière les barreaux que l'adolescent s'ouvre sur le monde. En raison de son jeune âge, en effet, il ne passe que la moitié de la journée à casser de la pierre. Il consacre ses après-midi à la lecture. Il dévore livres après livres sans jamais réussir à apaiser son insatiable soif de s'instruire. Il faut dire qu'ayant quitté l'école en cinquième année, il avait pas mal de rattrapage à faire. La bibliothèque de l'établissement carcéral met le monde à sa portée. Pendant son internement, il lit, entre autres, une *Histoire des États-Unis* en seize volumes. Il en est profondément marqué. Sa conduite exemplaire lui vaut d'être muté dans une ferme de travail. Bien qu'aimant la nature et la vie au grand air, l'autodidacte qu'il est regrette la compagnie des livres.

Les nombreuses heures passées à la bibliothèque l'enrichissent intellectuellement en lui inoculant le virus de la lecture, mais, plus important encore, elles font aussi naître en lui le désir impétueux de partir à la conquête de l'inédit, à la découverte de l'inconnu et de l'exotique. Ses lectures lui donnent le goût des voyages. À sa libération, il prend son balluchon et part « naviguer sur les grands chemins du monde » comme dit le voyageur d'une mélodie des Compagnons de la chanson. Ce jour-là, il se met résolument à la dure école de la vie, même si, depuis la mort de ses parents, il a eu maintes occasions d'en goûter les fruits amers. Mais Joseph LaRivière ne manque pas

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

de détermination ni de courage. C'est un fonceur qui connaît d'expérience la signification des mots « lutter pour vivre ».

Il ne met pas longtemps à comprendre que les langues sont des passeports très utiles à qui veut parcourir le monde. Elles ouvrent des frontières nombreuses : celles des connaissances, des peuples, des cultures, des civilisations. Par bonheur, la nature l'a doué d'une grande facilité pour les étudier. Outre le français et l'anglais, il apprend l'espagnol, l'italien et l'allemand. Pour assimiler une langue étrangère, notre globe-trotter a recours à une méthode bien originale : le bateau. En effet, décide-t-il de se mettre à l'espagnol, qu'il se fait engager comme manœuvre sur un navire battant pavillon espagnol. Même scénario pour l'italien et l'allemand. Une langue, un bateau.

Cette façon originale de se familiariser avec une langue étrangère, aux antipodes de la méthode *Assimil*, lui convient parfaitement puisqu'elle lui permet de satisfaire à la fois sa passion pour les voyages et son désir d'élargir ses horizons intellectuels. Sur ces navires marchands, cet Ulysse moderne est homme à tout faire ; le plus souvent, il sera soutier. Ses pérégrinations autour du globe l'ont conduit en Chine, au Japon, en Espagne et en Italie, où il fit un second séjour en prison. Mais, devait-il confier plus tard avec une philosophie et un sens de l'humour bien caractéristiques : « J'avais de si bons geôliers que cela m'a permis de perfectionner mon italien ! »

Plus d'une fois dans sa vie, Joseph LaRivière a eu l'occasion d'expérimenter qu'à quelque chose malheur est bon. En voici un autre exemple, déterminant celui-là. Un jour, il se blesse à une main en pelletant du charbon et sa blessure s'infecte rapidement. Le cargo sur lequel il travaille comme soutier mouille en face de San Francisco. Pendant l'escale, il va se faire soigner dans un hôpital de la côte. Cet autre coup du sort va changer le cours de son existence.

Pour la première fois de sa vie, en effet, il voit à l'œuvre un sténotypiste. C'est la fascination. Il est littéralement séduit par ce prestidigitateur de la transcription qui arrive à prendre des dictées de 175 à 220 mots à la minute. Son destin est scellé : il sera sténotypiste. Finis les voyages au long cours, finie la saleté, la poussière et la touffeur des soutes à charbon. Aussitôt dit, aussitôt fait. Il s'inscrit à des cours de sténotypie et, son diplôme en poche, il obtient un emploi à Washington.

Mais il n'avait pas pensé à tout : la petite boîte magique, qui lui permet de réaliser des prodiges de vitesse, il faut la trimbaler partout. Elle se révèle, à la longue, bien encombrante, cette sténotype ; elle le gêne dans ses déplacements. Aussi, au bout de quelque temps, abandonne-t-il la sténographie mécanique au profit du cahier de sténo, qui se glisse si facilement dans la poche. Le sténotypiste se mue en sténographe.

De retour au pays, après avoir travaillé pendant plusieurs années aux États-Unis, Joseph LaRivière, qui a épousé une Américaine entre-temps, pose sa candidature à un poste de sténographe au Canadien National et l'obtient. En

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

février 1942, il s'engage dans les Forces armées canadiennes comme sténographe-interprète. Il aurait bien aimé partir pour l'Europe, mais c'était impossible en raison de ses antécédents judiciaires. Ironie du sort, il est affecté, avec le grade de sergent-major, auprès des cours martiales, fonction qui le conduit de Halifax à Vancouver.

En novembre 1945, il est admis comme sténographe officiel bilingue à la Cour supérieure de Montréal après avoir brillamment réussi, le même jour, les examens de langue française et ceux de langue anglaise du Barreau. Il est le seul sténographe bilingue à cette cour, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort survenue en octobre 1970. Il avait alors 59 ans. Dix ans plus tôt, il s'était rendu à San Francisco pour convoler en justes noces avec Yvette Bonneville. Ce mariage scellait plus de vingt-cinq ans d'amitié. Pour l'un et l'autre, il s'agissait d'un second mariage.

On reconnaissait en Joseph LaRivière un homme d'action bouillant d'énergie. Il possédait des dons innés d'organisateur, sans doute parce que la vie lui avait appris dès son jeune âge à se débrouiller par ses propres moyens. Cheville ouvrière du regroupement des traducteurs montréalais, il fut aussi l'un des principaux artisans de la fondation de l'Association des sténographes officiels de la Cour supérieure de Montréal, à la fin des années 40. Ce socialiste convaincu et militant abhorrait l'injustice sous toutes ses formes. Épris d'un profond respect pour l'être humain, il se faisait un devoir d'écrire régulièrement au « Courrier des lecteurs » des journaux afin de faire connaître son point de vue sur des sujets d'actualité, et tout particulièrement sur les questions sociales. « J'aurai fait ma petite part », disait-il. Il n'hésitait pas non plus à distribuer des tracts de propagande socialiste au coin des rues ou dans les tramways, ce qui en scandalisait plus d'un. (Cent ans auparavant, celui qui allait devenir le premier président de l'Ordre des comptables agréés du Québec, l'Écossais James Court, distribuait, quant à lui, des bibles et des tracts en faveur de la tempérance.)

Joseph LaRivière, homme généreux et exubérant, ne connaissait pas le repos. C'était un bourreau de travail. Il avait l'habitude de ne pas dormir la nuit du vendredi au samedi afin d'accomplir, disait-il, ce qu'il n'avait pas eu le temps de faire durant la semaine. C'était sa façon à lui de se mettre à jour... Une autre anecdote nous confirme cet aspect de sa personnalité. Yvonne Riolland a siégé au Conseil d'administration de la STM (la Société des traducteurs de Montréal) sous la présidence de Joseph LaRivière. Un été, raconte-t-elle, elle avait pris un mois de vacances bien méritées à Saint-Jean-Port-Joli. Or, tous les jours, elle recevait une lettre de deux ou trois pages du président, qui tenait à avoir son avis sur une foule de projets qu'il souhaitait mettre au programme des activités de la Société. Les lettres arrivaient avec une telle régularité que l'aubergiste en vint à croire que la jeune femme subissait les assauts épistolaires d'un fougueux soupirent...

Tous ceux qui ont connu Joseph LaRivière gardent de lui le souvenir d'un homme simple, chaleureux, jovial et mal à l'aise devant les honneurs.

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

Sous des dehors de socialiste et de réformiste, il était au fond conformiste et nullement révolutionnaire. Souple et conciliant, il savait, dans un esprit démocratique, se rallier à l'opinion de la majorité dans les assemblées délibérantes. On a écrit à son sujet : « Avoir des idées est le propre d'un homme intelligent ; savoir comprendre et accepter les opinions des autres est une marque de supériorité. C'était le cas de Joseph LaRivière. » Il retirait beaucoup de satisfaction à se rendre utile et à faire évoluer les choses. Il apportait plus aux autres qu'il n'en recevait.

C'est cet homme, tourné vers le progrès, le changement et la justice sociale, qui va fonder la première société de traducteurs au Québec. Son initiative est à l'origine de la lente émergence de cette profession comme spécialité.

L'ACTE DE NAISSANCE D'UNE PROFESSION

Le 2 février 1940, *La Presse*, *Le Canada*, *The Montreal Daily Star*, *The Morning Gazette* et trois autres quotidiens montréalais publient le communiqué suivant, que Joseph LaRivière a pris soin de distribuer également dans une trentaine de grandes entreprises :

Pour les traducteurs

Tous les employés de bureau et sténographes bilingues sont invités à une réunion qui aura lieu à 5 h 15 ce soir, chambre 425, édifice du Board of Trade, où l'on organisera une société de traducteurs et sténographes bilingues.

Un programme d'étude pratique et d'entraide sera proposé aux membres de la société projetée dans le but d'améliorer leurs connaissances et de perfectionner leur travail de traduction.

Ceux qui seront dans l'impossibilité d'assister à la première réunion sont priés de faire parvenir leurs nom, adresse et numéro de téléphone à M^{lle} Yvette Bonneville, a/s The Borden Milk Company, 407, rue McGill, Montréal.

Peu de traducteurs et de sténodactylos répondent à l'appel. Il est vrai que l'avis paraît en petits caractères dans les journaux, le matin même de la journée prévue pour la tenue de la réunion. Le résultat est quelque peu décevant : une douzaine d'employés de bureau seulement donnent suite à cette première convocation.

Quelques semaines auparavant, les jumelles Yvette et Simone Bonneville ainsi que Joseph LaRivière et son frère Jean, contrôleur des chemins de fer, avaient déjà discuté de la possibilité de fonder une société regroupant les traducteurs. Joseph LaRivière avait alors prédit : « De quatre, nous allons passer à quarante, et de quarante, à quatre cents. » La suite des événements, comme nous le verrons, lui donna raison.

À cette première réunion exploratoire, qui a lieu dans la salle du conseil du Montreal Board of Trade, on discute d'un plan d'action en vue de mettre sur pied un organisme d'entraide dont les trois principaux objectifs seraient les suivants : offrir des cours de traduction, collaborer avec les employeurs qui sont à la recherche de secrétaires bilingues ou de traducteurs compétents, améliorer les conditions économiques des traducteurs et des sténos bilingues. S'étant mis d'accord sur ces trois points fondamentaux, on fixe au 14 février la tenue de la deuxième réunion.

Celle-ci a lieu au Café Saint-Jacques, situé au 415, rue Sainte-Catherine est, à l'angle de la rue Saint-Denis, là où se dresse aujourd'hui un pavillon de l'Université du Québec. Après avoir pris connaissance du texte provisoire des statuts, les participants, au nombre de treize, décident, à la majorité des voix, que le nouvel organisme portera le nom de SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DE MONTRÉAL / MONTREAL TRANSLATORS SOCIETY.

Ces treize membres fondateurs sont Geneviève Terreault, Lucienne

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

LaRivière (sœur de Joseph), Emilia Totaro, Yvette et Simone Bonneville, Alexandre Béland, Jerry Smith, Walter Delaney, Louis Benjamin, Rosario Lavallée, Jean Cartier ainsi que les frères Jean et Joseph LaRivière.

La Société des traducteurs de Montréal voit donc le jour un 14 février, fête de la Saint-Valentin, au fond d'un café qui connaîtra des heures de gloire à l'époque de l'émission radiophonique « Chez Miville ». Faut-il regretter qu'on n'ait pas profité de l'occasion pour choisir saint Valentin comme patron des traducteurs québécois ?... Traduire n'est-il pas « un acte d'amoureuse collaboration », comme l'a si bien dit le « pape des traducteurs », Maurice-Edgar Coindreau ?

Le premier bureau élu à cette réunion de fondation se compose des personnes suivantes : président : Joseph LaRivière ; vice-présidents : Louis Benjamin et Simone Bonneville ; trésorier : Alexandre Béland ; secrétaire : Yvette Bonneville ; conseillers : Geneviève Terreault et Walter Delaney. Après avoir remanié le texte des statuts provisoires, les participants auraient mérité de sabler le champagne et de se régaler de petits fours, mais ils n'en firent rien : ils s'attaquent sur-le-champ à l'étude collective de problèmes de traduction. Ce faisant, ils inaugurent une tradition qui se perpétuera, sous diverses formes, pendant plus de trente ans.

Invité à cette réunion historique de fondation, le journaliste Alfred Ayotte publie le lendemain dans *Le Devoir* que la nouvelle Société s'est donné une double mission : le relèvement des conditions de travail des traducteurs et l'amélioration de leur compétence professionnelle. « Dès hier soir, note-t-il, on a organisé une “boîte aux questions”. On fera ainsi de ces réunions une sorte de chambre de compensation des “colles” de traduction. »

Avant même d'avoir à résoudre leurs premières « colles », les membres ont eu à s'interroger sur la justesse du nom de leur organisme. Le choix du mot « Société » ne faisait pas l'unanimité. Trois jours seulement après la réunion historique du 14 février, Walter Delaney fait parvenir une lettre à Joseph LaRivière dans laquelle il propose des solutions de rechange. L'appellation « Société des traducteurs de Montréal » lui apparaît la désignation « la moins juste, la moins exacte et la moins précise, si je comprends bien le mouvement, écrit-il dans sa lettre, puisqu'une société est l'union de plusieurs personnes soumises à un règlement commun ; la réunion de gens qui s'assemblent pour la conversation, le jeu ou d'autres plaisirs (ici, vous admettez avec moi que la traduction n'est pas toujours un plaisir ni un jeu) ; c'est aussi l'association entre plusieurs personnes en vue de réaliser des bénéfices résultant d'actes de commerce ». Le traducteur souhaitait voir remplacer « Société » par l'un ou l'autre des mots suivants qu'il accompagne de leur définition : « association » (« groupement de personnes s'unissant en vue d'un but déterminé »), « corporation » (« association de gens exerçant une même profession ») ou « syndicat » (« groupement formé en vue de la défense d'intérêts économiques communs »). Malgré ces précisions terminologiques tout à fait défendables, Walter Delaney ne réussit pas à convaincre le président ni la majorité des

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

membres d'accepter le changement proposé. Le maintien de la désignation originale s'explique sans doute par le fait que la STM, à l'origine, se donne une vocation très large qui déborde les préoccupations d'une « corporation professionnelle » ou d'un « syndicat », sans pour autant les exclure.

Dans les mois consécutifs à la fondation, la mise en place des structures de la nouvelle Société se fait à un rythme accéléré. Cet organisme répond à un besoin si pressant qu'il n'a pas à consacrer beaucoup d'efforts au chapitre du recrutement. Au cours de sa première année d'existence, la STM voit le nombre de ses membres passer de 13 à 81. « Est admis comme membre de la Société, peut-on lire à l'article IV des statuts, celui ou celle dont la profession ou l'emploi est de s'occuper exclusivement, temporairement ou incidemment de travaux de traduction anglo-français ou franco-anglais en tout genre. »

Par sa formulation restrictive, ce paragraphe peut nous laisser croire qu'à l'origine la Société des traducteurs de Montréal n'envisage pas de regrouper les interprètes ni les traducteurs ayant des combinaisons de langues autres que le français et l'anglais. Dans les documents officiels, il n'est jamais fait mention des traducteurs multilingues. Ceux-ci, peu nombreux il faut bien le dire, mettront plusieurs années avant de manifester le besoin de se regrouper.

En ce qui concerne les interprètes, rappelons qu'en 1940 l'interprétation simultanée de conférence n'existe pas en pratique. Cette technique, encore au stade expérimental, n'a été introduite à l'Organisation des Nations Unies qu'en 1946. Quant au mode d'interprétation consécutive, il avait acquis ses lettres de noblesse, pour ainsi dire, au lendemain de la Première Guerre mondiale, à la Société des Nations où l'anglais, le français et l'espagnol étaient les trois langues officielles. En 1940, les interprètes au Québec — leur nombre est infime — ne forment pas encore un groupe professionnel constitué. La première annonce de services d'interprètes publiée dans les *Pages jaunes* de l'annuaire téléphonique de Montréal remonte à 1927. Deux noms figurent alors sous la rubrique « Interpreters » : « Miss A. Gagnon » et « Miss M. A. Plouffe ». Il faut ensuite attendre jusqu'en 1946 avant d'y voir réapparaître les mots « Interprètes » et « Interpreters ». Cette année-là, tous les services de traduction sont répertoriés sous les rubriques « Interprètes & Traducteurs » et « Interpreters & Translators », alors que l'usage avait été jusque-là de les recenser sous « Traducteurs » et « Translators ».

Si ses textes officiels ne font pas mention des traducteurs multilingues ni des interprètes, la Société, en revanche, accepte dans ses rangs des grammairiens, des publicitaires, des journalistes, des membres de professions libérales, des secrétaires et toute personne qui manifeste un intérêt pour la traduction ou, de façon plus générale, le bilinguisme dans le monde des affaires. « La fin première de notre société, écrit Joseph LaRivière dans son premier rapport annuel, est d'améliorer chez nos membres leurs connaissances des langues anglaise et française, au point de vue commercial. » À l'origine, la STM se définit principalement comme un organisme de formation

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

professionnelle et, par conséquent, elle se veut très ouverte, très accueillante.

Néanmoins, seuls les traducteurs ayant réussi à l'examen d'agrément (très rapidement institué) peuvent recevoir une carte de membre et occuper des postes au Conseil d'administration et dans les comités. Les statuts provisoires prévoient en fait quatre catégories de membres, à savoir :

a) Membres honoraires. « Ce titre peut être dévolu à des personnes qui témoignent un intérêt effectif à la Société. Il est conféré par un vote majoritaire des membres réunis en assemblée générale. Les membres honoraires ont droit à tous les privilèges des membres agréés, y compris le droit de vote sur les questions soumises à la Société, et sont d'office exempts de la cotisation annuelle. »

Au cours de sa première année d'existence, la Société a élu trois membres honoraires : l'avocat Jean Penverne, le journaliste et écrivain engagé Jean-Charles Harvey, dont *Les Demi-civilisés* avait fait scandale au moment de sa parution en 1934, et, enfin, le professeur John Hughes, chef du Département de l'éducation de l'Université McGill. Les sociétaires ont aussi élu deux présidents d'honneur : l'abbé Étienne Blanchard, bien connu par ses nombreux ouvrages correctifs dont le premier, *En garde !*, remonte à 1912, et le colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations publiques à l'Université McGill, auteur d'un ouvrage sur les Canadiens français et membre des Services secrets canadiens. Le communiste militant Joseph LaRivière savait-il que le colonel Bovey travaillait pour les services de renseignements ?

b) Membres bienfaiteurs. « La Société accorde, par un vote majoritaire du Conseil d'administration, le titre de membre bienfaiteur à toute personne lui faisant don d'une somme minima de dix dollars, ou de l'équivalent, aux fins d'expansion et de travaux de la Société. »

En 1940, il n'y eut qu'un seul bienfaiteur. Cette catégorie de membres disparut à la faveur d'une révision des statuts, soit parce que les bienfaiteurs se sont peu manifestés, soit parce qu'ils ont choisi d'inonder la Société de leurs largesses sous le couvert de l'anonymat. Un rapide coup d'œil aux états financiers de la Société suffit à nous convaincre que la première hypothèse est la seule plausible.

c) Membres ordinaires. « Sont admis comme membres ordinaires sur demande écrite transmise au moyen des formules établies à cet effet et accompagnée de la somme de \$2.00, coût de la cotisation annuelle, toutes personnes intéressées de quelque manière aux travaux de la Société. Les membres ordinaires n'ont pas droit à la carte de membre, ne sont pas éligibles à la présidence d'un comité, ni aux hautes fonctions de la Société. »

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

d) Membres agréés. « Sont reçues membres agréés les personnes qui ont subi avec succès les examens réservés à cette catégorie de membre, et qui ont versé leur cotisation annuelle de \$3.00. »

À la fin de son premier exercice, la STM compte 40 membres ordinaires et 41 membres agréés. La moitié des sociétaires sont donc des traducteurs et des traductrices dont la compétence a été reconnue par leurs pairs.

La mise en place des structures de la Société et l'organisation de ses activités se font, dès le début, dans la concertation et le respect de la collégialité. Et, comme les comités sont indispensables à la répartition des tâches et à la bonne marche des affaires de tout organisme, la Société des traducteurs de Montréal ne fait pas exception. Si l'on peut mesurer l'engagement des membres d'une société par le nombre de comités dans lesquels ils se dévouent et consacrent bénévolement de leur temps, la palme revient sans aucun doute aux traducteurs et traductrices de la STM. Car des comités, on en crée treize à la douzaine.

Dans une première fournée, on en forme onze : ceux des admissions, de la correction des examens, de placement (créé à l'intention de ceux qui désirent améliorer leur sort en changeant d'emploi), du programme (qui s'occupe de la planification, de l'organisation des réunions et de la réservation des salles), du recrutement, des réceptions, des élections, des finances, des questions légales, des études (chargé d'envisager la possibilité d'instituer des cours de traduction) et, enfin, le comité de la revue. Et comme si cela n'était pas suffisant, en novembre, trois autres comités voient le jour : ceux du forum, de la recherche et de la publicité.

À ces quatorze comités s'ajoute évidemment le Conseil d'administration, qui siège deux fois par mois. La Société disposant de moyens financiers modestes, étant donné que ses revenus proviennent des seules cotisations, elles-mêmes très modiques, elle ne peut pas s'offrir le luxe d'un secrétariat permanent avec salle de réunion. Aussi, pour faire l'économie de la location d'un local, le Conseil est-il « itinérant ». Ses réunions bimensuelles ont lieu tantôt dans des restaurants (Chez Bowen, Chez Pierre, Chez Stien, au Café Saint-Jacques, par exemple), tantôt à l'Académie Ignace-Bourget, à la Palestre nationale ou au Cercle universitaire, tantôt au domicile de certains membres, notamment chez Berthe et Jean Penverne ou chez Gabrielle Valois-Hébert.

Certains des comités énumérés ci-dessus méritent qu'on s'y attarde quelque peu, car ils reflètent bien l'esprit général, l'enthousiasme et le dévouement qui régnaient parmi les membres de la Société à cette époque que d'aucuns n'hésiteraient pas à qualifier d'« héroïque ». Nous pourrions ainsi mesurer toute la ferveur qui a animé ces pionniers de l'organisation de la traduction professionnelle au Québec.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

LA FERVEUR DE L'AN I

En 1940, le besoin d'enseigner les rudiments de la traduction se fait cruellement sentir à Montréal. La langue de la publicité et du commerce, notamment, y est littéralement en délire. Les traductions fautives aux effets souvent loufoques émaillent circulaires et catalogues, fleurissent sur les panneaux-réclame et dans la presse. Partout, l'anglais marque le français de son empreinte. Les « magasins de marchandises sèches » exposent des « coupons d'enfants » et des « ensembles de fillettes en trois articles ». Le « marchand de fer » offre sans sourciller à ses clients ses « brackets, sockets et toasters », tandis que les « magasins à départements » annoncent leurs « Chesterfields en trois morceaux », leurs « sets de cuisine », leurs « vanités », leurs « sacoches » et leurs « fondations pour dames et jeunes filles ». Une réclame se lisait en anglais : « Every Tom, Dick and Harry know that there is no better tire than xxx. » Passée à la moulinette des « machines à mal traduire », elle revêtait les oripeaux suivants : « Tous les Thomas, Richards et Henris savent qu'il n'y a pas meilleur pneu que xxx. » Pierre, Jean, Jacques ? Connais pas. Mais il n'y a pas que la langue de la publicité qui soit atteinte de cette gangrène. Les organismes publics laissent aussi échapper leur part de traductions « inachevées », pour employer un euphémisme. C'est ainsi que l'on peut lire dans des documents émanant des administrations publiques : « Nova Scotia invites you to Canada's Ocean Playground / Nouvelle Écosse vous invite à la cour de récréation d'océan Canada ». « Road map / La carte du grand chemin ». « Tour Book / Le livre de tour ». « Deep sea fishing / Pêchant de l'eau de mer ». Serions-nous un peuple d'humoristes ?

Ces traductions anglicisées jusqu'à la moelle ne sont manifestement pas l'œuvre de traducteurs professionnels ni de bons bilingues, mais plutôt, pour reprendre la boutade de Jules Renard, « le crime de gens malhonnêtes qui, ne connaissant ni l'une ni l'autre langue, entreprennent avec audace de remplacer l'une par l'autre ».

Néanmoins, certains poètes, et notamment Abraham Moses Klein (1909-1972), parviennent à trouver un charme, une musicalité à cette langue bigarrée, « bilingualisée » à l'excès. Grand amoureux de Montréal, Klein évoque dans ses nouvelles et ses poèmes les rues de la métropole, ses visages multiples, ses mélanges ethniques et surtout les vocabulaires anglais et français qui s'y entremêlent. Les deux strophes ci-dessous, extraites de son poème célèbre « Montreal » (1944), nous communiquent le ravissement dans lequel cette symbiose des lexiques anglais et français plonge le poète qui y voit une particularité attachante de sa ville. Dans la traduction française, œuvre de Charlotte et Robert Melançon (*Ellipse*, n° 37), non seulement les mots anglais et français cohabitent-ils, mais certains se chevauchent et forment de nouveaux mots hybrides. Ainsi, dans la deuxième strophe, « habre » est un métissage lexical obtenu par la superposition des vocables « havre » et « harbour » ; il en va de même de « déchargent », contraction de « décharger » et de « cargo ».

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

*O city metropole, isle riverain!
Your ancient pavages and sainted routs
Traverse my spirit's conjured avenues!
Splendour erablic of your promenades
Foliates there, and there your maisonry
Of pendant balcon and escalier'd march,
Unique midst English habitat,
Is vivid Normandy!
(O cité métropolis, isle riveraine !
Tes anciens pavements et roadés sanctifiées
Croisent les avenues conjurées de mon esprit !
La splendeur érablique de tes promenades
Foliolle là, et là ta maïçonnerie
De balcons pendants et d'escaliers dégringolants,
Unique dans l'habitat anglais,
C'est, toute vive, la Normandie !)*

[...]

*Grand port of navigations, multiple
The lexicons uncargo'd at your quays,
Sonnant though strange to me; but chiefest, I,
Auditor of your music, cherish the
Joined double-melodied vocabulaire
Where English vocable and roll Ecossic,
Mollified by the parle of French
Bilinguefact your air!
(Grand habre de navigations, multiples
Les lexiques déchargent à tes quais,
Sonoreux même s'ils me sont étranges ; mais surtout, moi,
Auditeur de ta musique, je chéris le
Vocabulaire conjoint bimélotié
Où vocable anglais et roulement écossique,
Mollifiés par le parlé français,
Bilingualisent ton air !)*

Sur un autre mode, le poète, traducteur et avocat Frank Scott (1899-1985) dépeint avec humour dans un poème bien connu cette compénétration des langues anglaise et française à Montréal, langues contaminées par les mauvais calques et les pseudo-traductions :

BONNE ENTENTE

*(“One man's meat is another man's poisson.” A. Lismer)
The advantages of living with two cultures*

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

*Strike one at every turn,
Especially when one finds a notice in an office building:
“This elevator will not run on Ascension day”;
Or reads in the Montreal Star:
“Tomorrow being the Feast of the Immaculate Conception,
There will be no collection of garbage in the city”;
Or sees on the restaurant menu the bilingual dish:*

DEEP APPLE PIE TARTE AUX POMMES PROFONDES

Si toutes ces perles parviennent à séduire, amuser ou inspirer les poètes qui y puisent matière à création, il n'en demeure pas moins qu'elles sont loin de l'idéal de la traduction professionnelle, qui vise avant tout à réaliser une intelligente dissociation des langues en vue d'atteindre l'efficacité de la communication. La traduction tend vers la parfaite coïncidence du texte de départ et du texte d'arrivée et exclut tout effet de palimpseste. L'effet bouffon n'est pas non plus l'effet recherché.

Ce sont des exemples de traductions grand-guignolesques de ce genre qui font dire à Joseph LaRivière : « Il y a des patrons qui ne se rendent pas compte de tout le tort que peut faire au bon renom de leur entreprise une traduction faite à la hâte par une personne qui n'a pas une préparation suffisante. L'homme d'affaires qui reculerait d'horreur si on l'enjoignait de signer un chèque en blanc, est prêt à confier la traduction de ses lettres à des traducteurs dont il ne peut garantir la compétence, puisqu'il n'a aucun moyen de réviser leur travail. »

Au début des années 40 commence la longue et difficile éducation des hommes d'affaires de la métropole afin de les mettre en garde contre les dangers des mauvaises traductions : « tout écrit rédigé dans un style pauvre, précise Joseph LaRivière, que ce soit une lettre, une circulaire ou un catalogue, et qu'il soit en anglais ou en français, crée une impression désagréable, et à la longue coûte plus cher que la différence qui existe entre la rémunération payée à un certain Pierre, Jean ou Jacques et celle qui serait payée à un traducteur compétent. Nous pourrions citer un cas récent dans notre ville même, poursuit le président, où une circulaire “ bilingue ” — une vraie monstruosité — a eu pour résultat de forcer un petit commerce à fermer ses portes. »

En arrivant sur la scène linguistique montréalaise, la Société des traducteurs se donne pour « mission » — le mot figure à maintes reprises dans ses documents — de faire naître dans le milieu des affaires une prise de conscience de l'état lamentable de la langue de l'affichage et du commerce. La STM se donne une vocation d'échenilleuse de la langue commerciale. Cette « mission » nous apparaît aujourd'hui d'autant plus remarquable que les hommes politiques ne songent alors aucunement à redresser la situation par voie législative.

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

En effet, depuis l'adoption, en 1910, par le gouvernement provincial de Lomer Gouin, d'une loi obligeant les compagnies de transport, de gaz, d'électricité et de téléphone à respecter le bilinguisme dans leurs relations avec leurs clients, les élus n'ont pris aucune initiative en faveur de la promotion de la langue française. En 1908, un député à l'Assemblée législative, Armand Lavergne, et l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) avaient fait campagne en vue de l'adoption d'une telle loi, mais les dirigeants traditionnels la jugeaient « extrémiste ». Ce n'est pas par les hommes politiques que va venir la prise de conscience à l'égard de la langue.

L'abbé Lionel Groulx le pensait et il le leur a fait savoir, sans mâcher ses mots, dans l'allocution percutante qu'il prononça au Deuxième congrès de la langue française, tenu à Québec en 1937 : « L'histoire m'a appris, dit-il, que d'ordinaire le peuple vaut autant que ses chefs. Au surplus, quand tout un peuple est endormi, c'est qu'il y a eu quelque part des endormeurs. [...] Passons, Messieurs les dirigeants, autant de temps à faire quelque chose que nous en avons passé à ne rien faire ; [...] dépensez autant d'effort, pour nous éclairer et pour nous unir, que vous en avez dépensé pour nous aveugler et nous diviser ; et alors vous pourrez parler de l'apathie populaire. [...] Nous sommes la génération des vivants. Vous êtes la dernière génération des morts ! »

Dans ce contexte d'indifférence totale de la part des pouvoirs publics, la Société des traducteurs de Montréal va s'appliquer, par tous les moyens à sa disposition, à montrer que les traductions de qualité ont leur prix (dans les deux sens du mot) et qu'elles sont même plus rentables à long terme que le charabia inqualifiable que l'on croit abusivement être du français.

Ses efforts d'épuration se situent évidemment dans la foulée de ceux des Sylva Clapin, Étienne Blanchard, Léon Lorrain, Olivar Asselin, Victor Barbeau et Adjudant Fradet, auteur de *Expressions justes en affaires* (1936). Le poète Paul Morin, animateur de l'émission « Les fureurs d'un puriste » (quart d'heure hebdomadaire de Radio-Canada de 1937 à 1942) fut aussi un pourfendeur du mauvais français, à la manière de René Étiemble. Il avait une verve intarissable et frappait ferme, et d'estoc et de taille, tous les scribouilleurs à portée de voix ! Il était aussi un excellent et actif traducteur. Au service d'une maison de change, il traduisait les prospectus financiers. On raconte qu'il faisait ses traductions à la bibliothèque Fraser, aujourd'hui disparue, et qu'à la fermeture, le vendredi, on l'autorisait à apporter chez lui des dictionnaires bilingues, qu'il rendait le lundi matin. Avant la crise économique de 1929, la traduction lui rapportait un cent et demi du mot et la rédaction d'un texte original, 5 \$ la feuille tapée à double interligne. On lui doit également la traduction d'au moins trois ouvrages, dont *La vie privée de Louis XIV* (1922) et *Les outils manuels d'atelier* (1941). De tous les métiers qu'il a exercés, la traduction est le seul qui lui ait inspiré un poème, ou plutôt une gazette rimée. Bien servi par son bilinguisme, l'auteur du *Paon d'email* a aussi été interprète auprès des tribunaux.

Sur la scène linguistique, les membres de la STM se distinguent des

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

autres défenseurs de la langue française en ce sens que leur action est soutenue, quotidienne. Disséminés dans les entreprises de la métropole, ils sont autant d'agents de diffusion du bon usage. Et leur influence grandit au fur et à mesure que leur nombre augmente. Les bonnes traductions qu'ils diffusent rejoignent un grand nombre de lecteurs et leur inculquent à leur insu, pour ainsi dire, le mot juste. C'est ce qu'on peut appeler l'effet capillaire.

On fait rarement état de l'influence des traducteurs sur le redressement de la langue. Pourtant, il faut reconnaître que la STM a bel et bien été la première société professionnelle dans la province à entreprendre une campagne systématique en faveur de l'amélioration de la qualité de la langue écrite. C'est en partie grâce à elle qu'à compter des années 50, on a commencé à voir reculer le français de carnaval qui avait cours dans le monde de l'affichage et des affaires en général. Ce que la STM apporte de nouveau, en 1940, c'est un réel souci de qualité et de compétence en matière de traduction, comme l'indique d'ailleurs très explicitement son président : « Quelle meilleure garantie un patron peut-il avoir que ses lettres seront traduites correctement, s'il considère le fait que son secrétaire est membre d'une organisation de cent personnes qui unissent leurs efforts pour faire de la bonne traduction. »

LES PREMIERS COURS

Pour que les membres de la Société puissent être en mesure de produire des travaux de haute qualité, de qualité professionnelle, il faut commencer par leur offrir la possibilité de parfaire leurs connaissances linguistiques et de développer leur aptitude à traduire. La création de cours axés sur l'étude du français et de l'anglais par la traduction et en vue de la traduction est un des moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif. Les activités de formation et de perfectionnement seront toujours au cœur des préoccupations des sociétés de traducteurs au Québec. C'est une constante.

Le projet de cours de formation à l'intention des membres met quelques mois à se concrétiser. On craint de ne pas réunir un nombre suffisant d'élèves et d'avoir du mal à recruter des professeurs qualifiés sachant communiquer leur science et organiser cet enseignement nouveau. Ces craintes procédaient d'une prudence de bon aloi, car la STM innovait au Québec dans ce domaine : jamais jusque-là la traduction professionnelle n'y avait fait l'objet d'un enseignement spécialisé. Le seul cours de traduction professionnelle à se donner alors au pays est celui de Pierre Daviault, créé en 1936, à l'Université d'Ottawa, à l'intention des candidats aux postes de traducteurs à la Fonction publique fédérale.

Le Conseil d'administration hésite en outre à instituer ces cours en raison de la situation financière précaire de la jeune Société. Mais le besoin est criant et, en août 1940, on tente l'expérience. Devant la réaction enthousiaste des premiers étudiants, les craintes du début ne tardent pas à s'envoler : les cours obtiennent un succès aussi immédiat que retentissant. Ils deviennent même, avec l'organisation des causeries, la principale voie de recrutement des

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

nouveaux membres. C'est ainsi que la STM en vient à décerner des certificats de compétence, « sans pour autant chercher à se substituer à une université », précise-t-on.

Le Conseil confie à Jeanne Grégoire le soin d'organiser ces cours, baptisés assez bizarrement « cours de mise au point » (C.M.P.). Celle-ci accepte à la condition que Georges Panneton soit engagé comme professeur de traduction de l'anglais vers le français, exigence qui ne soulève aucune difficulté. Né à Montréal en 1883, Georges Panneton manifeste très jeune un talent marqué pour l'art musical et le chant. À 16 ans, il quitte ses parents pour aller parfaire à Paris ses études de musique. Il tient plusieurs rôles importants de baryton, notamment en 1911 dans des opéras présentés par la Montreal Opera Company. En 1938, il donne bénévolement des leçons de diction et fait sa marque comme traducteur auprès de maisons d'édition. L'œil sévère d'un général prussien, il attire l'attention par son excentricité vestimentaire ; les haut-de-chausses et les guêtres qu'il affectionne n'étaient plus à la mode en 1940.

Le recrutement d'un professeur capable d'assurer les cours de traduction du français vers l'anglais se révèle plus ardu. Ce n'est que la veille de la première séance de cours que le président obtient l'assentiment de Dudley Wilson, recommandé par l'Université McGill. Le professeur Wilson vient alors de se voir décerner la médaille d'or de l'Alliance française et a à son actif plusieurs années d'expérience de l'enseignement du français dans des écoles secondaires anglaises de Montréal.

Les cours se donnent à l'Académie Ignace-Bourget, située au 1214, rue de la Montagne. Il en coûte dix dollars pour suivre une série de quarante leçons d'une heure, dont vingt sont consacrées à l'appren-tissage de la traduction de l'anglais vers le français et vingt à la pratique de la traduction dans le sens inverse. Sur ces droits d'inscription, la Société retient un dollar afin de garnir ses coffres, qui ont bien besoin de l'être. Trente-huit candidats s'inscrivent à ces premiers cours et en sont apparemment satisfaits, car à la fin de la session tous expriment le souhait de pouvoir suivre une deuxième série de cours en mai et juin. La Société se rend à leur désir. Cette première expérience de l'enseignement de la traduction profession-nelle se révèle donc des plus concluantes et permet d'entrevoir l'avenir avec optimisme.

LE COMITÉ DE LA REVUE

Lorsqu'il est question de mettre sur pied des cours de formation, Joseph LaRivière exprime le souhait de voir la Société se doter d'une revue mensuelle qui remplirait la double fonction d'organe de liaison entre les membres et de revue de langue et de traduction à large diffusion. Il ne faut pas oublier que la STM se donne à l'époque une vocation d'éducation populaire en matière de bilinguisme et de traduction. On invite d'ailleurs les membres à écrire aux quotidiens afin de relever et de corriger les erreurs que renferment les annonces

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

de presse. La publication d'une revue apparaît donc comme le moyen tout désigné pour étendre le rayonnement de la Société et diffuser les travaux de ses membres.

Cet autre projet ne peut pas se concrétiser sans la formation d'une équipe de plusieurs bénévoles. Or, si la Société est pauvre financièrement, elle est riche en bénévoles. C'est donc sans difficulté que l'on réussit à constituer un comité de rédaction qui s'attelle à la tâche sans tarder. Dès le mois d'août 1940 paraît le premier numéro de la revue que son directeur et rédacteur en chef, Georges Panneton, présente en ces termes : « La revue *Le Traducteur — The Translator*, tribune ouverte à tous ses membres, n'est pas que le reflet de la Société, elle en est l'âme. Sa rédaction, en tout point, révèle la qualité de ses efforts et, par son texte jumelé, incite le lecteur, dans toutes les sphères, à tenir notre groupement pour un foyer d'épurement du langage publicitaire, un " creuset " éducationnel qui s'impose, enfin, parce que, aussi naturellement qu'un fruit parvenu à maturité, elle est éclos, à point et à souhait, de la nécessité de l'heure. » Ce texte est assez révélateur des ambitions de la STM et de l'image qu'elle cherche à projeter dans le grand public. Elle se perçoit à la fois comme un « foyer d'épurement du langage » et comme un organisme de perfectionnement professionnel dont l'utilité s'impose en raison de l'état de la situation linguistique dans la métropole.

Cette revue de traduction étant la première du genre publiée au pays, il n'existe aucun modèle dont on peut s'inspirer. Une fois de plus la Société des traducteurs de Montréal innove. Les non-membres peuvent souscrire un abonnement annuel moyennant un dollar ; chaque numéro se vend dix cents. La revue a comme particularité de publier tous les articles en version bilingue juxtaposée. Son contenu est des plus éclectiques. On peut y lire des articles de fond sur le bilinguisme ou la traduction (« Ésope et nos deux langues »), sur des sujets généraux de nature encyclopédique (« L'histoire du fromage cheddar », « L'essaimage des abeilles ») ou sur des sujets techniques (« Un combustible moderne : le coke »), des études terminologiques (« Le terme *bond* dans le domaine du papier »), des vocabulaires bilingues (« L'automobilisme »), le compte rendu des dîners-causeries avec parfois le texte intégral de la causerie (« Translating advertis-ing », Laurence Harel), des listes d'ouvrages utiles aux traducteurs, de l'information concernant les affaires de la Société, des textes de réflexion sur son rôle et l'esprit qui doit y régner (« Neutralité-Unité »). Le lecteur peut également se détendre par la lecture d'articles plus légers à saveur humoristique, parmi lesquels on trouve évidemment d'hilarants colliers de perles du genre « stepping stone to success » rendu par « la pierre d'achoppement du succès ». Les traducteurs ont compris depuis longtemps qu'en face des traductions carnavalesques, il est plus sain de rire que de pleurer.

Les six premières livraisons sont miméographiées, les quatre dernières, imprimées. Chaque numéro compte une vingtaine de pages. La revue suscite l'intérêt de plusieurs centaines de lecteurs non seulement de la région

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

montréalaise, mais aussi de Toronto, d'Ottawa et de Québec. (Le tirage des quatre premiers numéros totalise mille exemplaires.) *Le Traducteur* — *The Translator* contribue grandement à faire connaître la STM, dont le rayonnement s'étend jusqu'en Abitibi : le rédacteur de *La Frontière*, Julien Morissette, vante la qualité de la revue dans les pages de son journal et profite de l'occasion pour faire l'éloge du travail accompli par la Société. Pourtant, malgré des débuts prometteurs, la revue connaît une existence éphémère. Elle cesse brusquement de paraître en juillet 1941 avec la publication du dixième numéro. Comment expliquer cette soudaine interruption ?

À l'assemblée annuelle, qui a lieu au restaurant de la gare Windsor le 28 janvier, le président ne tarit pas d'éloges à l'endroit de son rédacteur et de ses collaborateurs : « Nous croyons sincèrement que le rédacteur en chef, M. Georges Panneton, et ses collaborateurs dévoués ont fait un travail admirable en ajoutant cette nouvelle pièce aux rouages de notre société. » Pourtant, à peine cinq mois plus tard, au cours du dîner de fin d'année, le même président surprend les convives en leur annonçant que la revue ne sera plus publiée.

Que s'est-il donc passé entre janvier et juin pour que cette revue, qui semblait destinée à devenir à la fois le fleuron et l'étendard de la Société, cesse de paraître au bout de onze mois ? Il existe au moins deux versions des faits.

Selon la première, une divergence de vue entre le rédacteur en chef et le président serait à l'origine de ce soudain revirement de situation. Joseph LaRivière se serait vu refuser la publication d'un texte que Georges Panneton jugeait de la « propagande communiste » et, par conséquent, contraire au principe de neutralité prévu à l'article I des statuts de la Société : « Hors le but défini par son titre, la Société des traducteurs de Montréal est un terrain neutre fermé à toute doctrine ou opinion tendancieuse quelle qu'elle soit. » Il était de notoriété publique que Joseph LaRivière était un sympathisant communiste, et certaines personnes lui ont même prêté l'intention inavouée de vouloir se servir de la Société comme d'une couverture afin de diffuser de la propagande socialiste, allégations pourtant farouchement démenties par certains de ses proches collaborateurs. Est-il besoin de rappeler qu'à cette époque où règne en maître quasi absolu une Église triomphaliste (le premier ministre Adélard Godbout n'a-t-il pas demandé l'assentiment du cardinal Villeneuve avant d'accorder le droit de vote aux femmes ?), il suffisait d'être un tantinet gauchisant et réformateur pour être étiqueté comme « communiste ». Sous le régime paternaliste et autoritaire de Duplessis, cela sera encore plus vrai : il y avait au Québec autant de « communistes » que d'opposants au régime !

Quoi qu'il en soit, Georges Panneton sent le besoin de rappeler la teneur du premier article des statuts dans l'éditorial qui ouvre le premier numéro de la revue : « La Société des traducteurs de Montréal est plus qu'une entreprise, c'est presque une mission. Elle constitue un centre de ralliement linguistique laborieux et fécond. Inspirée de cette seule pensée, visant ce seul objectif, étrangère à toute politique, à tout sectarisme, elle est un organisme

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

intercanadien, un instrument de compénétration des deux génies anglais et français. » À plusieurs reprises, il évoquera dans ses articles ce principe de neutralité adopté par les traducteurs. Ces mises en garde répétées procédaient-elles de menaces réelles au principe de neutralité ? Il n'est pas défendu de le penser.

Selon l'autre version des faits, un profond mécontentement régnait chez les collaborateurs de la revue, qui voyaient leurs textes systématiquement remaniés pour ne pas dire triturés par le rédacteur en chef. Celui-ci aurait même affiché à leur égard une attitude autoritaire, hautaine, voire méprisante. Bref, il aurait eu le verbe tranchant. Toujours est-il qu'au cours d'une réunion qui eut lieu en mai à la Palestre nationale, Georges Panneton lança l'ultimatum suivant au président : « Les choses vont se faire comme je l'entends, sinon je démissionne. » Et le président lui répondit alors du tac au tac : « Eh bien, Monsieur, j'accepte votre démission ! » Ces paroles durent résonner de très désagréable façon aux oreilles de l'interpellé car, sans demander son reste, Georges Panneton quitta la salle sur-le-champ, avec la dignité des diplomates protestataires. Sa fidèle amie, Jeanne Grégoire, le suivit. Nous pourrions épiloguer sur les causes de l'incident, mais un fait demeure : il n'y eut jamais de onzième numéro. Cinq ans s'écouleront avant que la STM se dote d'un nouveau bulletin.

LE COMITÉ DE LA RECHERCHE

Présidé par Laurence Harel, le comité de la recherche, dont font partie Anna Zambrelli et Marguerite Chauvin, est chargé de rédiger un ouvrage de référence à l'intention des secrétaires bilingues. « L'objectif de ce comité, précise Joseph LaRivière, est de colliger la matière qui doit entrer dans la publication d'un manuel aussi parfait et pratique que possible à l'usage des secrétaires bilingues. Les lettres et autres documents qui paraîtront dans ce volume seront des pièces authentiques. Ainsi, les lettres seront celles d'usage courant que les entreprises locales ou étrangères reçoivent et adressent et non des compositions purement fantaisistes ou académiques qui ne conviennent pas à des bureaux d'affaires. Avec l'aide de ce manuel, les commerçants pourront se servir d'un anglais et d'un français pratique et courant, et ils ne seront pas handicapés, des semaines durant par l'incompatibilité des modèles de lettres appris par cœur à l'école, avec les exigences du travail de bureau moderne. Pour compléter ce livre il y aura un glossaire de phrases et de termes commerciaux qui présentent des difficultés de traduction. Ce manuel, cela s'entend, devra être révisé avant que la société y appose son "Nihil Obstat". Ce manuel sera un auxiliaire précieux pour les sténographes bilingues et les patrons lui donneront sans doute leur approbation enthousiaste. » Nous verrons que cette initiative se révélera plus ardue qu'il n'y paraissait au départ et, compte tenu de l'ampleur de la tâche, la publication projetée n'aura pas lieu comme prévu en 1941.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

LE COMITÉ DU FORUM

Le forum, enfin, est une autre activité révélatrice du souci de perfectionnement des pionniers de la Société des traducteurs de Montréal et de l'esprit d'entraide et de camaraderie qui y régnait. Laissons à Yvonne Rialland, une des premières à participer activement à ce forum, le soin de nous en décrire avec humour le déroulement :

Le but de Joseph LaRivière, celui par lequel devait naître la STM était de créer une mutuelle où tous ceux qui s'intéressaient à la traduction viendraient discuter de leurs problèmes, échanger leurs points de vue, en un mot s'entraider. Aussi pendant plusieurs mois les réunions furent-elles essentiellement des forums. Une poignée de sténos, d'employés de bureau, de professeurs, de traducteurs qui s'intéressaient aux problèmes de langue, se réunissaient à l'heure du souper dans un petit restaurant où ils pouvaient disposer d'une salle fermée ; ce fut au premier étage de Chez Bowen, à l'angle des rues Université et Dorchester, Chez Pierre, Chez Stien, au Café Provincial, au Coq d'Or, etc. Là on parlait, on discutait, on « rêvait » de traduction et on pourrait même dire qu'on en mangeait littéralement, car le menu était le premier à être épluché. Que de discussions suscita par exemple le fameux « clam chowder » !...

La dernière assiette à peine enlevée, on s'attablait à nouveau, cette fois avec une feuille de papier et un crayon, et chacun y allait de « son expression » qu'il soumettait aux participants, car chaque membre amassait durant la quinzaine — on se réunissait toutes les deux semaines — les expressions qu'il voulait faire étudier. Je revois encore l'abbé Blanchard qui arrivait avec sa petite valise renfermant les précieux Harrap ! Je revois M. et M^{me} Penverne la première fois qu'ils assistèrent à notre séance d'étude. Ils furent tout de suite de la famille, et avec quel enthousiasme !

Ces petits dîners-forums, les seules réunions de la STM d'alors, portaient fruit et, à la fin de l'année, on récapitulait sur des feuilles volantes toutes les expressions étudiées.

La formule du forum a évolué avec les années, notamment en raison de l'accroissement du nombre de participants. Ces rencontres, mariant l'aspect social et professionnel, ont toujours été fort appréciées par les membres, qui en tiraient beaucoup de profit.

L'année 1940 marque donc un tournant dans l'histoire de la traduction au Québec. Animée par un président énergique et imaginatif, soutenu dans sa

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

tâche par une équipe de collaborateurs dévoués, la Société des traducteurs de Montréal a, c'est le moins que l'on puisse dire, démarré en trombe. Le bilan des réalisations de sa première année d'existence est des plus impressionnants. On ne peut qu'être rempli d'admiration pour ceux et celles qui ont donné à la Société des bases aussi solides. Ce faisant, ils ont fait mentir les sceptiques et les prophètes de malheur qui en prédisaient la disparition au bout de quelques mois.

On peut facilement imaginer le nombre d'heures de bénévolat qu'ont exigé la création et la mise en train de quatorze comités, la tenue de vingt-quatre réunions du conseil, la rédaction et la révision des statuts, la préparation et la correction des examens d'agrément, la confection et la distribution de cartes de membre, la publication de dix numéros d'une revue mensuelle intégralement bilingue, la mise sur pied de cours de traduction avec tout ce que cela comporte d'organisation, le lancement d'un projet collectif de rédaction d'un ouvrage de référence destiné à une large diffusion dans les entreprises, la tenue de cinq causeries et d'une dizaine de forums. À tout cela viennent s'ajouter les activités des comités de placement, de recrutement, des finances et de publicité. C'est dire l'immense tâche accomplie en douze mois seulement. Tout était à faire, et on aura tout fait.

UN IDÉAL, UN EMBLÈME, UNE CHARTE

Le dynamisme d'une société professionnelle se mesure à l'aune de la participation de ses membres. Dès les premiers mois qui ont suivi sa fondation, la STM a pu compter sur l'engagement désintéressé d'une majorité de ses sociétaires. « Nous étions animés de la foi des premiers chrétiens », se souvient Gabrielle Valois-Hébert. « Nous avons vraiment le feu sacré », ajoute Laurence Harel.

Ce n'est pas par hasard qu'à l'occasion de la première assemblée annuelle, qui eut lieu à l'hôtel Windsor, le 28 janvier 1941, Joseph LaRivière a tenu à souligner la participation exceptionnelle des membres à l'organisation de la Société : « À l'instar de la plupart d'entre vous, votre président a fait partie jadis de plusieurs organisations ; il peut affirmer sincèrement que jamais il n'a travaillé avec un groupe de collaborateurs aussi généreux et enthousiastes et aussi fidèles à la cause qu'ils ont épousée que le sont les membres de la Société des traducteurs de Montréal. Cet admirable esprit de corps, est-ce une des caractéristiques particulières de chacun de nos membres ? Ou bien, ne sommes-nous pas redevables de ce splendide esprit de coopération à l'idéal souverain de notre société ? Votre président croit que ces deux faits entrent en ligne de compte. »

Ces paroles n'étaient pas dictées par la rhétorique d'usage : elles correspondaient à la réalité. Et cette disponibilité des membres à se dévouer bénévolement aux intérêts de leur Société et à l'avancement de leur profession restera un des traits caractéristiques de ce groupement professionnel tout au long de ses cinquante ans d'histoire.

Pendant les dix premières années de son existence, la Société des traducteurs de Montréal applique dans toutes ses activités une forme de bilinguisme que nous pourrions qualifier de « symétrique ». Elle y est d'ailleurs tenue en vertu d'un article de ses statuts. Les réunions du Conseil d'administration ou de tout comité se déroulent alternativement en français et en anglais et les procès-verbaux sont rédigés dans la langue utilisée ; les rapports annuels comme tous les articles de la revue *Le Traducteur — The Translator* paraissent simultanément dans les deux langues ; pour les causeries, on invite en alternance un conférencier de langue française et un de langue anglaise ; les examens d'agrément sanctionnent l'aptitude à traduire aussi bien vers sa langue maternelle que vers sa langue seconde. Pour respecter la règle du bilinguisme « intégral et symétrique », on va même jusqu'à élire deux coprésidents, l'un francophone, l'autre anglophone, pour toute la durée d'un mandat. C'est ainsi qu'Yvonne Rialland et John Perrie sont coprésidents pendant l'exercice 1943-1944 et que Roberta Ridley et Laurence Harel occupent toutes deux la même fonction en 1945-1946.

Cette forme de bilinguisme était profondément enracinée dans les mentalités de l'époque. Il ne faut donc pas s'étonner que cette façon de concevoir la cohabitation de l'anglais et du français ait imprégné la vie même de la Société des traducteurs, société que Georges Panneton avait définie

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

comme un « organisme vivant et combatif, caractérisé par une dualité constante de langage et de pensée où l'anglais et le français agissent spontanément en parallélisme absolu ».

Cet idéal qu'épousent les membres de la STM en 1940 trouve son explication et sa justification dans le contexte socio-politique du temps. Dans son ouvrage bien connu, *La Conquête économique* (1938), Édouard Montpetit indique à ses compatriotes canadiens-français l'attitude à adopter à l'égard de la langue anglaise :

Si nous mettons de l'orgueil à parler deux langues, écrit-il, il nous faut, pour que l'argument porte juste, les savoir bien toutes deux, les apprendre. C'est doubler notre effort, épouser deux civilisations. [...] Avons-nous, par exemple, à définir notre enseignement pour en marquer le mérite, à faire valoir nos apports à la vie canadienne, c'est en anglais que nous serons entendus par nos compatriotes de descendance anglo-saxonne. Dans les Chambres fédérales, nous n'avons guère d'autre instrument de persuasion et la conduite des affaires est à ce prix. [...] Dès lors, prenons-en notre parti et, puisque nous y sommes contraints, sachons tirer de l'anglais une discipline. Demandons-lui de nous enrichir d'une culture. Consentons à l'apprendre intelligemment, à le raisonner, à le juger, à percer le mot jusqu'à l'idée, pour le comparer avec exactitude à celui qui lui correspond en français, afin qu'il serve à aviver chez nous le souci de l'expression et, en définitive, à défendre notre parler. [...] Il faut faire de l'anglais un instrument de culture française, par le rapprochement des mots, des tournures, de la syntaxe surtout, et même des idées. Pratiqué ainsi avec intérêt sinon avec amour il sera mis au service de notre langue maternelle. [...] L'anglais, poursuivi jusque dans ses nuances nous aidera à défendre notre langue. Nous y trouverons une occasion de plus de bannir l'à peu près qui nous ronge ; connaissant l'anglicisme, nous le fuirons. Aujourd'hui, l'anglais gagne sur le français par suite des traductions incorrectes qui s'incrument.

Cet idéal tracé par l'éminent économiste anime la vie de la Société des traducteurs, inspire ses activités internes et guide ses initiatives sur la scène linguistique montréalaise. Comme nous le verrons, cette vision de la réalité évoluera et se transformera au fur et à mesure que la question linguistique au Québec se précisera et que le débat gagnera la place publique. Mais dans les années 40, « l'idéologie » dominante en la matière est celle que résume Édouard Montpetit dans le texte précité. La STM la fait sienne et cherche alors véritablement à « faire de l'anglais un instrument de culture française ».

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

On est encore loin des revendications linguistiques caractéristiques des années 60 et 70. Loin aussi de l'affirmation de la société québécoise, du réveil nationaliste et de la lutte pour la reconnaissance du fait français. Dans les années 30 et 40, on a du mal à concevoir que le français au Québec puisse se définir par lui-même. Néanmoins, dans l'esprit des Léon Gérin, Victor Barbeau et Édouard Montpetit, il était très clair que la « conquête économique » allait de pair avec la conquête de la langue des affaires comme en fait foi cet autre extrait fort révélateur de l'ouvrage d'Édouard Montpetit : « Les Canadiens français établiront leur solidarité économique en constituant d'abord un groupe homogène et vigoureux, qui pratique l'intégrité de sa langue. Rien ne vaut cette discipline. La langue, même dans les affaires, même dans la tourmente des intérêts matériels, est un atout puissant au service du bien commun. Tant que nous n'aurons pas la fierté de notre langue nous n'aurons pas les autres fiertés. »

Ce n'est peut-être pas un hasard non plus si ces éveilleurs de la conscience collective des Canadiens français du Québec (le mot Québécois n'avait pas cours alors) ont aussi été d'ardents défenseurs de la langue française. On connaît à cet égard les exigences pour ne pas dire les intransigeances de Victor Barbeau, fondateur de l'Académie canadienne-française (1944), tandis que le sociologue Léon Gérin a exercé le métier de traducteur pendant plus de vingt-cinq ans et publié un important *Vocabulaire pratique de l'anglais au français* (1937). Tout en étant conscients de l'impérieuse nécessité de s'intéresser à l'aspect économique de la question nationale, ces intellectuels estimaient que cette conquête ne pourrait pas survenir sans une appropriation par les Canadiens français, majoritaires au Québec, de leur langue. L'histoire leur a donné raison.

Il serait abusif, toutefois, de prétendre que les membres de la STM envisageaient tous la réalité avec cette même lucidité et qu'ils partageaient tous cette vision de l'avenir de la collectivité québécoise. Leur « militantisme linguistique », si l'on peut dire, n'était pas de nature revendicatrice. Il prenait la double forme suivante : travailler au redressement de la qualité de la langue française dans le milieu des affaires et favoriser l'harmonie et la bonne entente — expression très à la mode à l'époque — entre les anglophones et les francophones cohabitant sur l'île de Montréal. Nullement politique, leur action était essentiellement culturelle et professionnelle.

UNE DEVISE, UN EMBLÈME

La devise que choisit la Société, DEUX LANGUES À L'UNISSON — TWO LANGUAGES IN UNISON, est aussi un reflet fidèle de cet idéal, tout comme son emblème en forme d'écusson, œuvre du sculpteur Henri Hébert et conçu d'après une idée originale de Georges Panneton.

Son symbolisme en est le suivant : « Sur son sinople transparissent, en sautoir : deux plumes, mi d'oie : la tradition ; mi stylo : l'évolution. Se

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

découpant en pal, un diapason : le la de l'accord ; le la de l'unité. L'ensemble reflète l'unisson, le son uni sans discordance, l'harmonie des voix. »

Le fait que le baryton Georges Panneton ait été artiste lyrique et professeur de chant n'est sans doute pas étranger au choix du diapason comme emblème de la Société. Par ailleurs, il est assez ironique que cet apôtre de « l'harmonie des voix », ce chantre de la bonne entente ait été au cœur du seul cas important de dissension intestine qu'ait connu la STM.

LA CHARTE

Entreprises dès 1940, les démarches en vue de constituer la Société en « corporation sans capital-actions » aboutiront le 28 mai 1943, date de la délivrance des lettres patentes. La Société eut la chance de pouvoir compter sur les conseils juridiques de deux de ses membres éminents, les avocats Horace Guay, son premier conseiller juridique, et Jean Penverne.

À la lumière de l'expérience acquise au cours de ses trois premières années d'existence et à la faveur de deux refontes des statuts, les buts de la Société se sont nettement clarifiés de même que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, comme en fait foi l'article pertinent de la charte. La Société se donne les buts suivants :

Regrouper les personnes qui s'intéressent aux travaux de traduction, soit comme carrière, soit comme culture ; relever le niveau de compétence de la profession de traducteur, en rapport au commerce, à la finance et à l'industrie ; développer l'art de la traduction en facilitant l'acquisition d'une connaissance plus grande des deux langues officielles au Canada, au moyen de conférences et de cours d'initiation et de perfectionnement ; instituer un forum pour débattre et résoudre les difficultés de traduction soumises par les membres ; grouper les solutions et les transmettre à toute personne intéressée au moyen de la publication de fiches, de circulaires, d'articles de rédaction, de manuels, de périodiques, de programmes radiophoniques, et de toute autre façon propre à atteindre ce but ; procurer aux membres les moyens de s'entraider pour la recherche rapide de l'expression juste en traduction ; étendre ses conférences, cours et forums pour comprendre l'étude d'autres langues vivantes en vue de faciliter la tâche du traducteur ; délivrer après examen, des certificats de compétence en traduction commerciale, financière et industrielle.

Encourager les travaux propres à contribuer à l'avancement de l'art du traducteur au moyen de concours, d'octroi de prix et de bourses d'étude, de présentation de thèses ; publier ces travaux.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Promouvoir la création de groupes similaires et y collaborer ; s'affilier et s'associer à de tels groupes et à des corps, écoles, collèges et universités, ayant le même objet ; promouvoir les intérêts de ses membres et des traducteurs professionnels.

Cet ambitieux programme d'action, la STM va le réaliser à la lettre. Remarquons au passage que la Société accueille dans ses rangs aussi bien des personnes qui font « carrière » de traducteur ou de traductrice que des amis de la traduction qui s'y intéressent par « culture » personnelle.

En 1941, M^e Horace Guay quitte Montréal pour aller s'établir à Ottawa, où il fonde une filiale de la STM. On peut lire à ce sujet dans le procès-verbal du 23 septembre : « M^e Horace Guay fait rapport qu'une filiale de la STM vient d'être fondée à Ottawa et il invite tous les membres de Montréal qui seraient de passage dans cette ville, à assister aux réunions qui auront le même but que celles de la société mère. M^{me} Penverne est unanimement déléguée pour représenter la société de Montréal à la première réunion de cette filiale au début d'octobre. » Elle se fait accompagner de Simone Boyer.

Qu'en est-il au juste de cette filiale dont la réunion de fondation eut lieu à l'hôtel Lord Elgin, à Ottawa ? Il est difficile de savoir combien de temps elle fut active, combien de membres elle a regroupés et qui, outre Horace Guay, siégeait à son Conseil d'administration. Elle se trouvait à faire concurrence à l'Association technologique de langue française d'Ottawa (ATLFO, 1920) et regroupait principalement des traducteurs de la Fonction publique fédérale. A-t-elle servi de structure d'accueil aux sténodactylos ou aux traducteurs de la STM qui quittaient Montréal pour aller travailler dans la capitale ? Rien ne permet de l'affirmer. Les procès-verbaux de la Société sont muets à son sujet.

En avril 1944, le Conseil de la STM choisit M^e Paul-Galt Michaud comme conseiller juridique, en remplacement d'Horace Guay. On lui confie la double tâche de traduire la charte en français et de produire le rapport annuel que la Société est désormais tenue de déposer au Secrétariat de la Province. Pendant plus de vingt ans, M^e Michaud assumera les fonctions de conseiller juridique auprès de la STM. Il sera aussi son président de 1948 à 1951.

UNE RUE POUR UN TRADUCTEUR

Par leur programme d'action, les pionniers de la STM ne souhaitaient pas uniquement regrouper les traducteurs et relever leur niveau de compétence. Ils cherchaient aussi par divers moyens à accentuer leur visibilité. Réunis en assemblée générale le 23 septembre 1941, ils adoptent à l'unanimité une résolution en vue de rebaptiser la « rue de la Montagne » du nom d'un journaliste-traducteur réputé, Louis Franceœur. Le texte de la résolution adressée au Conseil municipal nous renseigne sur les motifs profonds qui les animent. Il nous confirme aussi que les membres de la STM se perçoivent comme des ferments de bonne entente entre les deux principaux groupes linguistiques de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la métropole.

[...]

WHEREAS the largest bilingual city in the World has never in the past honored the translating profession by giving the name of a prominent translator to one of its streets, despite the well-established fact that translation is probably the greatest agent of harmony and bonne entente between the two largest ethnic groups who reside in this city,

[...]

BE IT RESOLVED that the street now known under the dual name of “Mountain St” and “rue de la Montagne” be known from now on as “rue Louis Francœur” — “Louis Francœur Street”.

Pourquoi avoir choisi de rebaptiser la rue de la Montagne plutôt qu'une autre ? Principalement pour deux raisons : éliminer la confusion découlant de la double désignation (française et anglaise) et parce que c'est dans cette rue qu'était située l'Académie Ignace-Bourget, où avaient lieu presque toutes les activités de la Société depuis sa fondation : forums, cours de traduction et conférences publiques.

Les conseillers municipaux jugèrent la proposition « intéressante », mais n'accédèrent pas à la demande des traducteurs. (Les propriétaires du magasin Ogilvy, établi dans cette rue depuis 75 ans, ne voyaient pas ce changement d'un très bon œil.) Le journaliste-traducteur n'a donc pas laissé son nom à une rue de Montréal. Il n'en aurait pas été déçu, car il répétait lui-même être « journaliste pour l'actualité, non pour l'immortalité ». Réparons tout de même cette ingratitude en rappelant brièvement qui fut Louis Francœur.

Ses études classiques terminées, cet ami d'enfance de Claude-Henri Grignon décide de revêtir la bure bénédictine et s'embarque pour l'Europe en 1913. L'année suivante éclate la Première Guerre mondiale et Louis Francœur est fait prisonnier en Belgique dans un monastère occupé par les Allemands. Sa captivité dure quatre années pendant lesquelles, à l'instar de Joseph LaRivière, il parfait ses connaissances et sa culture par un programme intensif de lecture. Toute sa vie, il a été un passionné de lecture. Obligé de servir les officiers aux repas, il profite de l'occasion pour apprendre la langue allemande.

Après avoir quitté les ordres et travaillé à Paris dans un service de publicité d'une grande maison d'édition, il revient au Canada et entre à *La Patrie*, avant de passer au *Star*. Il écrivait le français et l'anglais avec la même verve et la même élégance. En 1924, il publie, en collaboration avec le D^r Philippe Panneton, un recueil de pastiches qui connaît un franc succès : *Littératures à la manière de...* Cinq ans plus tard, il fonde à Québec *Le Journal*. Journaliste de la trempe d'Olivar Asselin et de Jules Fournier, Louis Francœur a, tout comme son ami Valdombre, trempé sa plume dans l'encre de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la polémique politique et littéraire ; il ne s'est pas privé de tourner la « meule de l'invective ». Son goût pour l'action l'amène à se présenter comme candidat aux élections sous la bannière des « Bleus ». Il croise le fer avec nul autre que le premier ministre Alexandre Taschereau. Après avoir essuyé une défaite, il revient au journalisme, son domaine d'excellence, en travaillant successivement à l'*Illustration*, puis à *La Patrie*.

L'année 1939 marque un tournant décisif dans sa carrière : il entre à la radio d'État où, à l'émission R.S.V.P., il ne tarde pas à acquérir la réputation d'un homme érudit familier avec les langues étrangères et surtout avec l'histoire, les arts et les lettres. « Il nous fut donné encore de l'admirer dans ces causeries sur le *Dictionnaire Quillet*, écrit Valdombre dans un de ses Pamphlets, nullement vitriolique, celui-là. Comme traducteur des bulletins de nouvelles-éclair de la B.B.C., il se surpassa. On l'a vu surtout le jour où il traduisit sur-le-champ le fameux discours du chancelier Hitler à la veille de la déclaration de guerre. C'est dire qu'il connaissait assez bien la langue allemande. » Sa maîtrise de l'anglais, de l'allemand, de l'italien et de plusieurs autres langues lui permet de saisir un discours de Churchill, Roosevelt, Mussolini ou Hitler et de l'interpréter instantanément pour les auditeurs du réseau français de Radio-Canada.

Mais ce fut sans contredit par la chronique de guerre « La situation ce soir » qu'il étonna encore davantage les radiophiles. Cette émission quotidienne lui valut une énorme popularité... jusqu'à ce qu'un tragique accident de la route, survenu le 29 mai 1941, vienne faire taire cette voix. Louis Francoeur avait alors quarante-six ans. La nouvelle de sa mort plongea dans la consternation la plus totale des milliers de fidèles auditeurs qui, chaque soir, se rivaient à leur T.S.F. pour l'entendre. On évalua à plus de 70 000 le nombre de personnes qui défilèrent devant son cercueil. Il eut droit à des funérailles presque nationales. « Les journaux, écrit Valdombre, l'ensevelirent sous un Himalaya de louanges. »

Depuis 1962, il y a une rue Louis Francoeur, mais à Montréal Nord. Celle-ci est située près des rues Jules Fournier, Olivar Asselin, Omer Héroux, Jean-Paul Tardivel, tous de brillants astres au firmament du journalisme et de la traduction au Québec.

LES SERVICES D'ENTRAIDE

Deux des comités mis en place par la STM font appel à l'entraide et à la mise en commun des compétences individuelles. Il s'agit du comité du forum et du comité S.O.S. La création du premier remonte à l'année de la fondation, le second date de 1941.

LES FORUMS

Nous avons vu que les forums ont été les toutes premières réunions organisées à l'intention des membres qui souhaitaient s'initier aux rudiments de l'art de traduire, se perfectionner ou trouver l'équivalent français (mais aussi anglais) à une foule de termes qu'ils avaient à traduire dans leur travail quotidien. Les membres, alors peu nombreux, se réunissaient dans des cafés ou des restaurants et chacun soumettait au groupe ses cas épineux.

Au bout de quelques mois, la formule obtient un tel succès qu'il faut confier à un comité spécial la structuration de ces rencontres. Placé sous la coprésidence de Dudley Wilson et de Berthe Penverne, ce comité organise deux forums par mois. Ceux-ci réunissent une trentaine de sociétaires et ont lieu chez la coprésidente, qui possède une grande maison sise au 1910 de la rue Van Horne, à Outremont. Les membres du comité, dont font aussi partie Andrée Rigaux, Armande Marcoux et Yvonne Rialland, conignent par écrit l'essentiel des discussions. Ces « Fiches du forum », comme on appelait ces comptes rendus, sont par la suite distribuées à tous les participants. Elles constituaient une source de référence précieuse à une époque où les ouvrages sur la traduction et les bons dictionnaires étaient encore relativement rares.

Varietas delectat. Avec les années, on sent le besoin de varier la formule du forum afin de maintenir l'intérêt des membres et de ne pas sombrer dans la routine et la monotonie. On ne tarde pas, par exemple, à axer les discussions autour d'un thème précis. Nous dirions de nos jours, en empruntant le vocabulaire des terminologues, que les travaux ponctuels deviennent thématiques. En octobre 1943, la Société organise un forum juridique à l'issue d'un dîner au Cercle universitaire de Montréal. Ce forum réunit, entre autres, le ministre de la Justice, Louis Saint-Laurent, qui prononce une allocution, le juge en chef de la Cour d'appel, Séverin Létourneau, le doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, ainsi que de nombreux juges et avocats. « Le débat porta sur la langue du Palais, rapporte un journaliste de *La Patrie*, le lendemain de l'événement. Plusieurs expressions furent passées au crible tant par les juges que par les avocats au cours d'une discussion des plus intéressantes. »

En octobre de l'année suivante, le comité organise un autre dîner-forum sur la langue de la publicité cette fois. À la table d'honneur se côtoient le secrétaire de la Province de Québec, le maire de Montréal ainsi que les rédacteurs en chef des journaux suivants : *The Star*, *The Gazette*, *La Presse* et *Le Canada*. Au cours d'un débat d'une heure animé par Jean Darbelnet, les

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

convives discutent chaudement des équivalents à retenir pour traduire « feature », « mailing list », « salesmanship », « merchandising », « By every yard stick the best buy » et autres expressions du même genre. D'autres rencontres seront consacrées à la traduction des menus de restaurant, dont le français bancal avait parfois de quoi couper l'appétit...

Devant le succès grandissant des forums, il faut, à partir de 1945, en limiter l'accès aux seuls membres agréés ou inscrits au cours de perfectionnement (dont nous reparlerons). Par contre, on met les fiches à la disposition de tous les sociétaires en les déposant à la bibliothèque de la Société. De l'avis général, les forums sont, de toutes les activités, celles que les membres jugent les plus utiles, car ils sont directement liés à leur travail. Cette forme d'entraide constituait l'âme même de la Société. Le président pour l'exercice 1947-1948, M^e Jean Penverne, rappelle dans son rapport annuel que le comité du forum « doit être considéré comme le noyau de la STM ».

Il arrivait très fréquemment que les forums fussent greffés à une autre activité. En 1947, par exemple, l'Institut de traduction célèbre la Saint-Jérôme conjointement avec la STM. La messe, chantée le 30 septembre en l'église Notre-Dame par le recteur de l'Université de Montréal, M^{gr} Olivier Maurault, fut suivie par un dîner-forum au Cercle universitaire auquel participèrent une soixantaine de membres agréés et d'invités de marque.

Les fiches ne sont pas seulement distribuées aux membres ; leur diffusion déborde les cadres de la Société. Celle-ci, en effet, par l'entremise de son président, Jean Penverne, avait signé, le 1^{er} février 1947, une convention avec la Société du Parler français au Canada (SPFC), présidée par l'abbé Arthur Maheux, de l'Université Laval, et avec l'Association technologique de langue française d'Ottawa (ATLFO), présidée par Marcel Lacourcière. Ces trois organismes désiraient conjuguer leurs efforts en vue de travailler à l'épuration de la langue française et de poursuivre, en collaboration, des études sur la traduction.

Dans le contexte québécois d'alors, promotion de la langue française et amélioration de la qualité des traductions vont de pair. Cela est si vrai que l'Académie canadienne-française (1944) ne tarde pas à être inondée de demandes de renseignements concernant la traduction, et son *Bulletin de linguistique*, publié de 1957 à 1962, traite abondamment de traduction. Un des observateurs les plus avertis de la scène linguistique canadienne et québécoise, Pierre Daviault, avait raison d'écrire dans un rapport présenté à la Commission Massey chargée d'enquêter sur les arts, les lettres et les sciences au Canada, au début des années 50, que « la langue, surtout la langue écrite, sera, dans une large mesure, ce que sera la traduction ».

La convention signée par la STM, la SPFC et l'ATLFO comporte dix articles, dont les cinq premiers définissent les engagements réciproques des organismes signataires. Conformément aux termes de l'entente, la STM a fidèlement transmis aux deux autres cosignataires les fiches de ses forums. À maintes reprises également, elle a invité le président de ces associations sœurs

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

à venir prendre part à ses activités. Des invitations semblables lui étaient adressées et, entre 1951 et 1957, elle reçoit tous les *Bulletin de l'ATLFO*. La SPFC, pour sa part, lui transmet un jeu de fiches sur lesquelles figuraient toutes les traductions et tous les renseignements de nature linguistique publiés dans la revue de l'Université Laval, *Le Canada français*, depuis sa première livraison. Un comité intersociétés a aussi vu le jour afin de faciliter l'application des dispositions de la convention.

Au début des années 50, les responsables du comité du forum éprouvent le besoin de renouveler la formule de ces rencontres devenues très irrégulières, l'enthousiasme des membres s'étant quelque peu refroidi. On essaie alors de joindre l'utile à l'agréable en organisant une sorte de jeu-questionnaire. Deux équipes, placées l'une en face de l'autre, disposent de quinze secondes pour trouver la réponse à une difficulté de traduction. Un prix est remis à l'équipe gagnante. En outre, on commence à réserver quinze minutes au début de chaque séance afin de présenter un ouvrage de la bibliothèque de la Société.

Il arrive aussi que l'animateur du forum communique par écrit aux membres, une semaine avant la tenue d'un forum, les difficultés de traduction qui y seront étudiées. Chaque participant peut alors effectuer les recherches nécessaires ; une fois réunis, tous comparent leurs solutions et les cheminements y ayant conduit. Après discussion, un spécialiste est invité à donner son avis sur la justesse ou la pertinence des équivalences proposées et à recommander des sources de documentation. On faisait ainsi d'une pierre deux coups : en plus de résoudre des problèmes de terminologie, les sociétaires s'initiaient à la recherche documentaire.

Malgré tous les efforts déployés par les responsables du comité pour innover et varier la formule du forum, l'intérêt pour ces séances d'étude — comme pour les autres activités de la Société, d'ailleurs — n'en continue pas moins à fléchir. Ce désintérêt ne permet plus de considérer les forums comme le « pilier de la Société ». Dans une lettre datée du 16 mars 1954, le président Jean-François Pelletier écrit : « Du côté des forums, je dois avouer être passablement déçu. Pour des raisons que je m'explique difficilement, l'ensemble des membres de la STM ne s'intéresse vraiment pas aux forums pour n'y venir que quinze ou vingt ! Cette affaire est à réétudier au complet et peut-être même à abandonner s'il s'avère impossible de stimuler davantage l'enthousiasme de la masse des membres pour cette activité. »

Le Conseil procède effectivement à la suppression temporaire des forums. L'année suivante, Gabrielle Valois-Hébert tente, mais sans grand succès, de ranimer la flamme en reprenant la formule du forum par correspondance, mise à l'essai en 1951 à l'intention des sociétaires habitant à l'extérieur de Montréal. La même année, Robert Bisailon propose d'inviter des conférenciers à faire le récit de leurs voyages ou à traiter d'un sujet général ou technique. Sa suggestion est retenue et la nouvelle formule plaît. Deux ans plus tard, soit en 1956, on enregistre des assistances records de soixante et même de cent participants à certaines séances. Le creux de la vague est passé.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Au nombre des dizaines de conférenciers qui ont animé les forums, il convient de citer les noms de Jean Darbelnet et de Jean Launay, qui se sont succédé comme professeurs de langues à l'Université McGill, Léon Lorrain, secrétaire général de la Banque canadienne nationale, Jean-François Pelletier, traducteur publicitaire, Jean Filiatrault, écrivain et traducteur en chef à la Vickers & Bensons, Jean-Jacques Lefebvre, archiviste en chef à la Cour supérieure, H. W. Mandefield, sous-directeur des Services linguistiques de l'OACI, Hubert Sarton, traducteur publicitaire, Jean-Paul Vinay, professeur à l'Université de Montréal, Frédéric Phaneuf, directeur des Relations extérieures au Canadien National, Henri Lagacé, traducteur à la Corporation de gaz naturel du Québec, ainsi que Marcel Paré, Gabriel Lalande, Michel Pasquin, Albert Jordan et Roy Field. Cette liste pourrait s'allonger encore de nombreux autres conférenciers, mais aucun nom de femme n'y figurerait.

En 1959, Robert Assa, qui sera président de la Société en 1961-1962 avant d'accepter un poste de traducteur-interprète à la Banque mondiale, à Washington, propose, et voit sa proposition acceptée, de rebaptiser les forums « séances d'étude ». Leur succès va grandissant. « De formule variée, nos séances d'étude ont connu, cette année, un surcroît de popularité, lit-on dans le rapport de la présidente du comité, Juliette Dugal. À chacune des réunions, nous avions salle comble et revoyions avec plaisir nombre de visages familiers. Nos animateurs, excellents traducteurs, ont su les rendre intéressantes et instructives. » Un de ces animateurs, René Therrien, directeur de la publicité à Hydro-Québec, y est décrit comme un « homme sympathique et d'une grande simplicité, malgré sa longue expérience en matière de traduction » !... Ce « malgré » a de quoi laisser songeur...

On note également à partir de cette période une autre tendance dans l'évolution des forums, tendance qui explique peut-être leur regain de faveur auprès des membres : les séances d'étude se font de plus en plus spécialisées. Elles portent sur des sujets techniques et sont animées par des spécialistes provenant de divers horizons. Le creux de la vague est bel et bien passé, car la participation s'élève à plus de 375 présences à partir de 1962 et atteint un sommet de 467 présences deux ans plus tard.

En somme, pendant vingt-cinq ans, et même davantage, ces séances d'étude ont été un creuset de réflexion sur l'art de traduire, une école de perfectionnement pour beaucoup. Si les participants venaient y chercher un complément de formation, ils sont loin d'avoir été les seuls à en avoir profité. Combien de mots et d'expressions sont entrés dans l'usage grâce aux traducteurs et aux traductrices de la STM ? Nous nous contenterons de citer trois exemples.

Les participants à une séance d'étude s'interrogent un jour sur l'équivalent français qu'il conviendrait de substituer à « bobby pin ». Une traductrice propose « pince à cheveux », expression qui recueille aussitôt l'assentiment général. Mais comment la faire admettre ? Comment faire en sorte que le syntagme français chasse l'anglicisme et passe dans l'usage ? La

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

création d'un mot est une chose, sa diffusion et son acceptation par l'utilisateur en est une autre. Un néologisme bien frappé peut rester « lettre morte » s'il ne s'intègre pas dans les habitudes linguistiques de la « masse parlante ». Les membres de la STM sont bien conscients de cette réalité. Comme par hasard, la secrétaire générale de Dupuis Frères, Jeannette Perras, qui était aussi traductrice, se trouve au nombre des participants. On lui confie donc la tâche de faire passer « pince à cheveux » dans l'usage. Comment va-t-elle s'y prendre ? Tout simplement en exigeant que le mot figure dans le catalogue de la maison Dupuis Frères. La première année, elle fait ajouter l'expression « bobby pin » entre parenthèses sous la nouvelle désignation française, et en cela, elle suit une tradition multi-séculaire chez les traducteurs. L'année suivante, l'expression « pince à cheveux » se retrouve seule sous l'illustration et, depuis ce jour, vole de ses propres ailes, pour ainsi dire.

L'auteur des deux autres exemples est Marcelle Brossard, qui fut présidente de la STM pendant un mandat et demi (1953-1955). Elle avait le génie de la formule. En 1951, elle se signale à un concours provincial de traduction. Soucieux de préserver le cachet français de l'hôtellerie québécoise, les hôteliers, réunis en congrès à Montréal, organisent un concours linguistique consistant à trouver une traduction française à un certain nombre de termes, dont « curb service », « grill » et « cocktail lounge ». Marcelle Brossard propose « foyer-bar » comme équivalent de « cocktail lounge ». Sa solution lui vaut un prix de 50 \$.

C'est elle aussi qui, au cours d'un forum, propose le néologisme « casse-croûte » pour remplacer « snack-bar ». À en juger par les innombrables « casse-croûte » qui bordent les routes de la « Belle province », le mot y est solidement implanté. Il a même poursuivi son petit bonhomme de chemin jusque dans *Le Petit Robert*, où l'on peut lire : « 1° Repas léger pris rapidement « sur le pouce ». 2° (Mil. XX^e). Au Québec, pour éviter l'anglicisme : Snack-bar. » Il serait relativement facile de préciser l'année, la date, le jour et même l'heure de la création (par extension sémantique) de ce néologisme...

LE COMITÉ S.O.S.

Le comité S.O.S. est un autre service d'entraide mis sur pied par la STM. Il s'agit d'un service de dépannage terminologique « qui aide les traducteurs à trouver le bon mot sans délai ». On peut y voir le lointain précurseur des services de consultation de l'Office de la langue française et du service SVP du Bureau fédéral des traductions. La création de ce comité remonte à 1941. À l'origine, toutes les demandes de renseignements sont acheminées au président ou à la présidente de la Société, qui se charge de leur donner suite.

À partir de 1957, Marcelle Brossard se révèle la personne toute désignée pour prendre en main ce comité. Les demandes de renseignements ne sont plus acheminées au président, qui est alors John B. Bilodeau, mais à des spécialistes ayant accepté de faire partie d'un réseau de dépannage. Avec les années, ce

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

comité a vu élargir son mandat afin d'inclure la rédaction de fiches de traduction à l'intention des membres et la tenue à jour d'un répertoire de traducteurs acceptant des travaux à la pige. Les membres du comité S.O.S. s'occupent aussi de réunir de la documentation variée et spécialisée. Après l'avoir fait évaluer par une équipe de spécialistes, ils procèdent à son indexation avant de la déposer à la bibliothèque de la Société.

Les sociétaires désireux de changer d'emploi et d'améliorer leur sort peuvent aussi s'adresser à ce comité. Un sondage effectué en 1953 auprès de 263 membres révèle que 24 d'entre eux souhaitent améliorer leur situation. L'année suivante, 20 sociétaires seulement sur 200 se disent insatisfaits de leur sort. Il ressort donc de ces chiffres que les traducteurs et les traductrices de cette période sont satisfaits de leurs conditions de travail dans une proportion de 90 pour cent.

Marcelle Brossard, qui peut compter sur l'aide de bénévoles, dont la très dévouée Rita Bélanger, décrit assez bien les activités de son comité dans son rapport de fin d'année pour 1962 :

D'un bout à l'autre de l'année, ce comité, croyez-nous, ne chôme pas ! Membres de la Société des traducteurs, amis, connaissances, compagnies commerciales et associations-sœurs se prévalent de ce service. Quelle grammaire ou encyclopédie vivante ne souhaiterions-nous pas être quelques fois ! Tous les domaines sont explorés : de l'accord des participes au désarmement nucléaire ; des recettes de cuisine aux terminologies les plus variées ; des expressions de traduction déjà acceptées aux colles les plus savoureuses ; des problèmes les plus humbles aux plus importants ; tout suit les lignes téléphoniques qui aboutissent au petit appareil qui résonne, pressé, et qu'il faut vite décrocher. Alors nous tâchons de dépanner, de chercher des raisons, de donner des explications, d'ajouter des éclaircissements. Il faut croire que les renseignements donnés sont assez satisfaisants puisque le téléphone continue de sonner. [...] Ce comité a une très grande utilité et est d'un grand secours pour ceux qui vraiment sont en peine. Nous croyons que nous sommes la seule association à donner un service semblable, c'est-à-dire un renseignement, le plus souvent par téléphone, sans avis préalable, et gratuitement, cela va sans dire ! Le Comité S.O.S. est pour la STM la meilleure publicité qui soit.

En effet, prévu à l'origine comme service exclusif aux membres, le comité n'a pas tardé à déborder le cadre de la STM et à étendre son aide aux non-membres. De partout ont afflué les demandes de renseignements, « à tel point, écrit encore la présidente du comité, que nous avons été forcés, à maintes

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

reprises, afin d'éviter les abus, de vérifier le nom donné pour nous assurer qu'il s'agissait bien d'un membre en règle de la Société. Et quelques fois, nous fléchissions et faisons exception à la règle. Si nous additionnons les heures passées au téléphone à dépanner les gens, nous pouvons dire que le comité S.O.S. de la STM ne connaît ni vacances, ni temps mort ! Quelle que soit l'heure du jour, c'est toujours l'heure de la traduction. Tout est urgent et exige une réponse immédiate. Ne vivons-nous pas à l'ère atomique ? Il ne faudrait pas oublier que nous sommes humains, par conséquent imparfaits, et que le cerveau lui n'est pas automatisé, même s'il en existe qui sont électroniques. » Cette dernière réflexion était-elle prémonitoire des banques informatisées de terminologie qui verront le jour dans les années 70 ?...

LES COURS DE TRADUCTION

Dans son *Rapport annuel* pour l'exercice 1940-1941, Joseph LaRivière ne ménage pas ses éloges envers la présidente du comité des études : « Pour la première fois en notre ville, dit-il, les employés de bureau peuvent suivre un cours de traduction comparée, cours qui a su s'adapter, de semaine en semaine, aux besoins des étudiants. [...] Nous devons la réussite de cette entreprise à l'intelligente compétence et au zèle dynamique de M^{lle} Jeanne Grégoire ; un hommage tout spécial doit lui être exprimé ici, pour avoir dirigé d'une main si sûre et si heureuse l'activité de ce comité. »

Mais, entre la lecture de ce rapport en janvier et le dîner de fin d'année qui eut lieu au restaurant le Coq d'Or le 19 juin, survient l'« affaire » de la Palestre nationale. On se souvient que Georges Panneton et Jeanne Grégoire, principaux artisans du succès des premiers cours de traduction et de la publication de la revue, avaient manifesté leur profond désaccord à l'endroit du président en quittant cette réunion houleuse. Dans les semaines qui suivent, les deux protestataires remettent leur démission et quittent les rangs de la STM. Le départ de ces deux personnes de grande valeur portait un dur coup à l'organisation des cours. Aucun autre sociétaire ne se sentait apte ou disposé, semble-t-il, à prendre la relève.

Aussi, quand, en juin, Joseph LaRivière fait part aux membres de la disparition de la revue *Le Traducteur — The Translator*, il annonce du même soufflé la suppression des cours de traduction. Cette nouvelle en déçoit plus d'un. Il est vite apparu, toutefois, que la Société avait le devoir moral de tout mettre en œuvre pour réorganiser ces cours coûte que coûte. Les besoins de formation en ce domaine étaient énormes et la STM s'était donné une vocation d'éducatrice. On voyait mal comment elle pouvait se soustraire à ses engagements en se désintéressant de la formation. Aussi le Conseil d'administration mit-il peu de temps à revenir sur sa décision. Craignait-il, en outre, qu'une partie importante des membres quittent la Société s'il maintenait sa décision ? L'abandon total des cours aurait fort probablement eu cet effet désastreux.

En remplacement de Jeanne Grégoire, le Conseil approuve la nomination de Simone Boyer à la tête du comité d'organisation des cours. Elle sera assistée dans son travail par l'infatigable Gabrielle Valois-Hébert. Quant à Georges Panneton, il est remplacé par René Fandrich. Pour sa part, Dudley Wilson accepte d'assurer les séances de traduction vers l'anglais pour une deuxième année consécutive. Pour chaque leçon hebdomadaire d'une durée d'une heure, les professeurs touchent un cachet de cinq dollars, dix à partir de 1944. Faute d'espace, il faut limiter le nombre de candidats à une quarantaine pour l'année scolaire 1941-1942.

Par l'effet d'un heureux hasard, les cours de la STM vont quitter le cadre étroit de l'Académie Ignace-Bourget, rue de la Montagne, et connaître un essor aussi inattendu que fulgurant. En effet, il se trouve que le colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations publiques de l'Université McGill, est aussi

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

membre du Conseil d'administration du Groupe belgo-canadien, là même où travaille, comme secrétaire de direction, Yvonne Rialland, un des pionniers les plus énergiques de la STM. Le colonel s'adresse à elle, un jour, et lui dit :

J'ai appris, Mademoiselle, que vous appartenez à la Société des traducteurs de Montréal.

— C'est exact, répond la jeune secrétaire.

— On me dit que cette Société donne un cours de traduction depuis deux ans déjà.

— En effet.

— L'Université McGill serait très heureuse d'accueillir votre Société et de donner ce cours en collaboration avec elle.

Puis-je compter sur vous pour transmettre cette offre au conseil de la STM ?

— Je n'y manquerai pas, promet Yvonne Rialland.

Et c'est ainsi qu'en novembre 1943 s'amorça une collaboration étroite, durable et fructueuse entre la STM et l'Université McGill. Il faut préciser que l'Université avait lamentablement échoué, l'année précédente, dans sa tentative pour organiser seule un cours de traduction. Alors que la STM devait contingenter ses classes, l'Université, elle, n'avait pu recruter que onze étudiants.

Yvonne Rialland aura donc tout à fait raison d'écrire dans le bulletin de la Société, une quinzaine d'années plus tard : « La STM mérite bien tout au moins un chevron pour avoir donné ainsi une poussée au McGill ! Car il faut bien le dire, ce n'est pas la STM qui frappa aux portes de l'Université, c'est le McGill qui vint demander à la STM d'y transférer ses cours. » C'est ce qui explique aussi pourquoi l'Université de Montréal, offusquée que la STM soit allée du côté de McGill, ouvrit ses portes l'année suivante à l'Institut de traduction fondé entre-temps, comme nous le verrons, par Georges Panneton. Cette émulation fut une bonne chose, et la profession, ou tout au moins l'enseignement de la traduction, y gagna énormément. Au début de 1940, il n'y avait aucun cours de traduction à Montréal. Quatre ans plus tard, sous l'impulsion de la STM, voilà que cette matière s'enseigne dans deux universités.

Cet accord conclu avec l'Université McGill représentait beaucoup pour la STM. Dans un document de sept pages sur ce sujet, on prévoit qu'il aura pour effet immédiat de donner un « prestige inestimable » à la Société. Celle-ci, pense-t-on, sera désormais « reconnue par le monde des affaires à sa juste valeur » et les membres agréés pourront « présenter avec fierté et confiance leur carte partout où ils iront ».

C'est nul autre que l'angliciste Jean Darbelnet, décrit dans le document précité comme « la gentillesse même », qui fut mandaté par le Service de l'extension de l'Université McGill pour organiser les cours du soir de traduction, répartis sur trois ans. Après avoir enseigné l'anglais dans des lycées

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

français et avoir commencé sa carrière universitaire en Grande-Bretagne comme lecteur aux universités du Pays de Galles, d'Edimbourg et de Manchester, le professeur Darbelnet arrive en Amérique en 1937. Il a alors trente-trois ans. Il enseigne d'abord au Bowdoin College, dans le Maine, puis à Harvard. Établi à Montréal en 1940, il est professeur de langue et de littérature françaises à l'Université McGill ; il y est chef du Département des langues romanes et directeur de l'École d'été. Il est donc la personne toute désignée pour structurer ces nouveaux cours. Chacune des trois années du programme est couronnée par un certificat portant l'une des trois mentions suivantes : *General Class*, *Second Class* ou *First Class*. À la suggestion du professeur Darbelnet, on décerne un diplôme aux étudiants ayant obtenu une moyenne de A ou de B pour les trois certificats.

Cette collaboration, pour ne pas dire ce mariage d'intérêt entre la STM et McGill, se révèle très profitable pour les deux parties. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 210, 230 et 280 personnes s'inscrivirent aux cours en 1943, 1944 et 1945 respectivement. Année après année, pendant plus de vingt-cinq ans, le nombre des inscriptions sera de cet ordre de grandeur. Les classes, nombreuses, comptent de 35 à 45 étudiants, ce qui représente, on le devine facilement, une tâche passablement lourde pour les professeurs.

À l'origine, il faut être membre de la STM pour suivre les cours. Le premier paragraphe de l'entente signée avec l'Université le stipule clairement : « Courses constitute a three year course leading to the Diploma in Translation. These courses are open only to members in good standing of the Montreal Translators Society. New members may join by applying to the Society. » L'entente prévoit en outre que la Société choisit elle-même les professeurs. Les frais d'inscription versés à l'Université s'élèvent à quinze dollars et la cotisation à la STM, à quatre. En outre, l'Université assume sa part des frais de publicité. Jusqu'au début des années 50, la STM a la main haute sur les cours. Elle institue même un examen de sélection afin de s'assurer que seuls les candidats valables s'inscrivent aux cours. Son comité des cours établit aussi un calendrier des travaux à faire par les étudiants et procède, de concert avec les professeurs, à l'évaluation de la pertinence des textes à traduire donnés en exercice aux étudiants. Les membres du comité se montrent des plus vigilants. Quand certains professeurs, ployant sous le fardeau des corrections, résistent mal à la tentation d'espacer les travaux pratiques, ils se font vite rappeler à l'ordre... Le comité veille au grain.

En 1949, le professeur F. S. Howes, successeur du colonel Bovey, prend l'initiative de modifier les termes de l'entente originale conclue avec la STM. Il se met à engager les professeurs sans consulter la Société, qu'il sait pourtant très jalouse de cette prérogative. Dès l'année suivante, il prend aussi en main l'organisation complète des cours, hausse les frais d'inscription et supprime l'exigence d'être membre de la STM pour avoir droit de s'y inscrire. C'est en vain que la STM cherche à faire valoir son point de vue. Les cours étant bien lancés, l'Université juge qu'elle peut désormais se passer de la collaboration de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la STM.

En vertu des nouvelles dispositions de l'accord, une remise de cinq dollars sur les frais d'inscription est accordée aux membres de la Société. Celle-ci conserve en outre son privilège de remettre elle-même les diplômes et les certificats aux candidats reçus aux examens. Les diplômes sont décernés à l'occasion du dîner de fin d'année, en juin. C'est aussi à cette occasion que la Société remet, à partir de 1948, la médaille du gouvernement français à l'étudiant ayant obtenu la plus haute moyenne aux examens finals des cours de deuxième et de troisième année. Pour mériter le diplôme de l'Université McGill, un candidat doit accumuler une moyenne générale de 80 pour cent dans les deux langues. Cette exigence élevée donne de la valeur et du prestige à ce diplôme, mais explique aussi que seulement quatre ou cinq étudiants par an réussissent à l'obtenir. Ceux qui conservent une moyenne de 70 pour cent reçoivent un certificat de compétence.

Ces nouvelles « règles du jeu » permettent à l'Université d'éponger le déficit de 900 \$ que les cours lui ont occasionné, mais elles ont aussi comme conséquence d'entraîner une baisse importante des inscriptions ; celles-ci tombent à 137 en 1954. Malgré tout, bien que mécontente des modalités de ce nouvel arrangement, la STM ne garde pas rancune à l'Université car, cette année-là, elle remet une carte de membre honoraire à tous les professeurs de traduction. Quatre ans plus tard, les inscriptions se remettent à grimper au point même où il faut resserrer les critères de sélection des candidats et limiter leur nombre à 75. Pour recruter ses membres, la Société doit désormais communiquer individuellement par lettre avec les étudiants qui ne se sont pas inscrits par son entremise. Par la suite, un représentant de la STM, généralement le président, se rend à l'Université, le soir de l'examen final, afin d'inviter les candidats à adhérer à la Société, ce qu'ils font dans une proportion de 80 pour cent. Enfin, contrairement à l'Institut de traduction vis-à-vis de l'Université de Montréal, la Société des traducteurs de Montréal n'a jamais été « affiliée » à l'Université McGill, malgré le désir maintes fois exprimé par son Conseil d'administration. Cette affiliation aurait pu théoriquement être possible, mais l'Université ne la souhaitait pas.

En somme, par ses cours offerts avec la collaboration et sous le patronage de l'Université McGill, la STM rend un immense service à des centaines de sténodactylos qui, dans les années 40 et 50, assument encore le gros de la traduction dans les entreprises montréalaises. « En fait, rapporte Simone Bonneville, sténo chez les courtiers Johnston & Ward, la traduction était notre gagne-pain. Plus on en savait, moins on travaillait fort. On expédiait nos travaux plus vite et avec plus d'assurance. » « Le fait d'appartenir à une société de traducteurs, ajoute sa sœur Yvette, revalorisait les secrétaires aux yeux de leurs patrons qui leur faisaient davantage confiance. » Une autre sociétaire, Rollande Normandeau, confirme, dans une interview réalisée en 1946, l'utilité de suivre des cours de traduction et d'adhérer à la STM. Les renseignements qu'elle fournit au sujet de la place de la traduction dans son

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

entreprise sont assez typiques de la situation qui existe alors dans l'ensemble des entreprises privées.

Faites-vous beaucoup de traduction au Bureau des Relations extérieures de la CIL ?

— *Évidemment. Je traduis, chaque mois, le journal de la compagnie, ce qui représente de 40 000 à 50 000 mots, sans compter certaines nouvelles communiquées aux journaux et autres textes divers.*

— *Quelle est la part du français dans les périodiques de la CIL ?*

— *Tous les périodiques et bulletins de la compagnie ont une édition française distincte, traduite de l'anglais. Les communiqués sont traduits et expédiés le même jour aux journaux français et anglais. Je signale, en passant, que le tirage de L'Ovale (édition française) augmente sans cesse.*

— *Vous avez suivi les cours de la STM. Ces cours vous ont-ils réellement aidée ?*

— *Énormément ! Ce sont ces cours qui m'ont appris la part d'adaptation que doit comporter toute bonne traduction.*

— *Pourquoi restez-vous membre de la STM ?*

— *J'ai été membre de la STM pendant quatre ans avant de devenir traductrice professionnelle. Pourquoi, maintenant, ne continuerai-je pas à faire partie d'une société à laquelle je dois tant, et au sein de laquelle je ne peux que me perfectionner ?*

— *Votre supérieur immédiat apprécie-t-il le fait que vous vous soyez spécialisée en suivant les cours de la STM ?*

— *M. Philippe Hurteau, directeur du Bureau (français) des Relations extérieures de la CIL, qui est mon supérieur immédiat, fait lui-même partie de la STM. Vous pouvez tirer vos propres conclusions...*

Les aspirants-traducteurs adhéraient donc à la STM pour s'initier aux règles de l'art de leur futur métier, tandis que les traducteurs déjà en exercice et s'étant formés eux-mêmes, venaient y réfléchir sur les techniques de la traduction en vue de pratiquer leur métier de façon plus raisonnée. La Société leur offrait aussi de multiples possibilités de perfectionnement, comme nous allons le voir à l'instant.

LES COURS DE PERFECTIONNEMENT

Outre les cours réguliers de traduction générale donnés à McGill, la Société organise des cours de perfectionnement. Le premier est inauguré en 1945 et porte sur la grammaire française et la grammaire anglaise. Il s'agit en fait d'un cours préparatoire aux études de traduction mis sur pied à la demande des candidats ne se sentant pas prêts à entreprendre la première année du programme. L'année suivante, le Conseil récidive en instituant deux cours de rédaction, l'un destiné aux francophones, l'autre, aux anglophones.

En janvier 1948, la Société crée une série de dix conférences sur la syntaxe française et la syntaxe anglaise, afin de répondre, une fois de plus, au souhait d'un grand nombre d'étudiants du programme de traduction. Devant le succès de ces cours-conférences, l'expérience est répétée pendant quatre ans ; en outre, on élargit le contenu afin d'englober les aspects stylistiques. Au milieu des années 50, le programme d'étude de la Société inclura des cours sur l'enrichissement du vocabulaire et sur le protocole de la correspondance, ainsi qu'une douzaine de rencontres destinées aux personnes désireuses d'améliorer par la conversation leur connaissance de la langue anglaise.

On peut dire que, pendant les quinze premières années qui ont suivi sa fondation, la STM a placé en tête de sa liste de priorités la formation des traducteurs. Après 1955, elle n'offre plus de cours de perfectionnement proprement dits. Le développement de la compétence à traduire est assuré dans le cadre des séances d'étude (anciennement les forums) renouvelées et redynamisées. Nous avons vu que ces séances connaissent durant cette période un regain de faveur auprès des traducteurs.

LA PRATIQUE ORATOIRE

Au nombre des nouveaux services offerts par la Société durant l'exercice 1946-1947, il faut mentionner la création de cours de pratique oratoire visant à habituer les membres à s'exprimer avec naturel et facilité devant un auditoire. Certains s'y inscrivent afin de briser la glace et de recevoir leur baptême de la tribune, d'autres souhaitent améliorer leur diction, leur débit oratoire, leur maintien ou acquérir de l'assurance en public.

Ces cours, gratuits, ont aussi un caractère social. Dans l'esprit de leurs promoteurs, ils doivent servir à resserrer les liens entre les membres. « Rien ne favorise mieux le succès personnel que l'éloquence, peut-on lire dans le programme des activités de 1945-1946. En constituant un comité de pratique oratoire, la STM fournit à ses membres le moyen de maîtriser leur timidité en public, d'apprendre à s'exprimer correctement et posément, d'augmenter le cercle de leurs relations et d'améliorer leur situation. » Bon nombre d'orateurs en herbe ont ainsi pu meubler leurs loisirs en s'efforçant d'imiter les qualités du grand Démosthène. Pour ce faire, ils ont profité des conseils de Berthe Penverne, Archie Macdonald, E. C. Piédalue et Marguerite Morgan.

Ces cours se donnaient, une fois de plus, à l'Académie Ignace-Bourget.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Une séance typique comprenait les activités suivantes : une improvisation sur un sujet donné, une discussion générale sur un thème choisi à la réunion précédente et une lecture à haute voix en vue d'améliorer la prononciation, l'articulation et les pauses de voix. En outre, chaque orateur devait choisir un proverbe et l'illustrer au moyen d'un exposé oral.

Les émules de Démosthène avaient aussi l'occasion de montrer leur savoir-faire à l'occasion de joutes oratoires et de dîners-débats. Le premier de ces dîners eut lieu en janvier 1947, au restaurant Chez Stien. Le sujet à débattre par quatre participants (deux hommes, deux femmes) était le suivant : « La femme doit-elle se mêler de politique ? Si oui, modérément ou activement ? » En 1949, la joute oratoire avait pour thème : « L'art est-il nécessaire dans la vie. » Toutes ces joutes et tous ces débats publics, largement couverts par la radio et la presse, contribuaient à faire connaître la STM dans le grand public. De vingt à trente sociétaires s'inscrivaient à ces cours annuellement.

En 1952-1953, l'intérêt des membres pour la pratique oratoire commence à s'émousser. « L'auditoire, d'abord assez nombreux, écrit la présidente du comité, Berthe Penverne, avait marqué beaucoup d'intérêt au travail que nous proposons. Nous avons le regret de dire que les rangs se sont peu à peu éclaircis : nous avons terminé ces entretiens au milieu de quelques rares participants qui ont déploré autant que nous le vide de la salle. Pour un atelier de la parole en public, cela manquait d'auditeurs. Nous persistons à croire que bien parler aide à bien écrire et, partant, à bien traduire. »

Cette dernière affirmation, pour le moins discutable, aurait pu faire l'objet d'un débat et donner lieu à des envolées cicéroniennes enflammées. Les bons orateurs font-ils nécessairement de bons traducteurs ? Quel lien y a-t-il entre l'éloquence et la traduction d'une description de tâches ? Quoi qu'il en soit, faute d'orateurs et d'un public, le comité de pratique oratoire disparut au profit de cours de perfectionnement plus propres à développer la compétence à traduire. Il aura tout de même été actif pendant sept ans.

Plus directement liée à la formation et au perfectionnement des traducteurs, l'initiation à la documentation a été une des priorités de la STM. Dès 1942, un comité commence à faire l'acquisition d'ouvrages de référence en vue de constituer une bibliothèque à l'usage des membres. Le fonds s'enrichit de plusieurs dons de dictionnaires. Au début, les ouvrages sont conservés chez la secrétaire, mais par la suite, on juge plus pratique d'aménager la bibliothèque dans un local loué à l'Académie Ignace-Bourget où se donnent les cours.

LA SECTION ESPAGNOLE

Nous avons vu que la première version des statuts de la STM restreignait l'admission aux seuls traducteurs dont les langues de travail étaient le français et l'anglais. La deuxième version, revue et modifiée le 1^{er} septembre 1942, supprime cette restriction et élargit l'accès à la Société à toute personne « dont

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la profession ou l'emploi est de s'occuper exclusivement, temporairement ou incidemment de travaux de traduction ».

Cet élargissement des conditions d'admission rendait donc possible l'organisation d'activités dans des langues autres que le français et l'anglais, ce qui ne s'est pas fait attendre. En avril 1942, un comité *ad hoc* recommande la formation d'une section d'études espagnoles au sein de la Société. Comment expliquer l'engouement soudain des Montréalais et des Québécois pour l'espagnol ? La raison est toute simple. Faute de pouvoir aller en France à cause de la guerre qui sévit, beaucoup de riches Latino-Américains prennent le chemin de Montréal et de Québec. Ces villes sont subitement saisies de la mode hispanique : toute la bonne société se doit de vivre, penser, manger et danser à la manière espagnole. Désireuse de prendre le train en marche, l'Université Laval crée un programme d'études hispaniques. Un programme du genre existait déjà à l'Université de Montréal.

Plusieurs membres de la STM s'intéressent aussi à l'espagnol pour des raisons purement professionnelles. Ils prévoient, en effet, que les relations commerciales et culturelles du Canada avec l'Amérique du Sud reprendront et même s'intensifieront à la fin de la guerre. Les industries canadiennes et québécoises, pensent-ils, voudront pénétrer les marchés des pays d'outre-équateur. Ils sont convaincus que le retour de la paix aura pour effet de créer de nouveaux débouchés en traduction. En prévision de cette évolution de la demande, la STM n'hésite pas à créer une section d'espagnol.

À l'automne de 1942, elle offre à ses membres la possibilité de suivre un cours de langue espagnole. Son organisation est placée sous l'habile direction d'Andrée Rigaux, assistée de Françoise Rodier et de Jean Hamelin. L'enseignement est donné par un professeur dont tout le monde loue la compétence et les qualités de pédagogue, la Señora Clotilde Jiménez Thibault. Celle-ci, recrutée par Joseph LaRivière, est licenciée ès lettres de la Sorbonne et *doctora en letras y filosofía* de l'Université de Madrid. Deux professeurs d'espagnol enseignant à l'OACI, les frères Nicolas et Carlos Jané, lui succèdent en 1948.

Cette initiative semble répondre à un réel besoin, car elle obtient un succès immédiat : au bout d'un an, les inscriptions triplent. On accueille pas moins d'une centaine de candidats, dont soixante se présentent aux examens de fin d'année. « L'enseignement, peut-on lire dans le programme de la saison 1943-1944, vise un but pratique : grammaire, syntaxe, conversation, correspondance commerciale et traduction. La durée du cours est de cinq ans. Chaque année comprend quarante leçons d'une heure. Les leçons ont lieu le soir, de huit heures à dix heures, à l'Académie Ignace-Bourget, 1214, rue de la Montagne. » Les frais d'inscription s'élèvent à vingt dollars et incluent le manuel.

En complément à ce programme d'études, la Société offre des séances de conversation en espagnol et des conférences données également dans cette langue. À cette fin, elle met sur pied deux nouveaux comités en 1943. Les

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

rencontres du comité de conversation ont lieu deux fois par mois, au collège du Mont Saint-Louis. « Los miembros de la Sociedad, peut-on lire dans le programme des activités, que tienen ya algunas conocimientos de la lengua española tienen la ventaja de encontrarse periódicamente para tratar asuntos de interés general. En las discusiones todos participan, aprendiendo nuevas palabras que aumentan el vocabulario y hacen la conversación más fácil. Asociense a nosotros y tomen parte a esos reuniones donde se trata de sujetos varios. » Toujours à l'intérieur de cette même brochure, on propose comme modèle de traduction un extrait d'un poème de Rudyard Kipling accompagné de sa traduction française par André Maurois et d'une version espagnole réalisée par Clotilde Jiménez Thibault. Certains documents de la Sociedad de traductores de Montreal, notamment la formule de demande d'admission, deviennent trilingues : « Pour devenir membre agréé, il faut subir des examens. / Certified members have to pass examinations. / Para hacerse miembro aprobado hay que tomar exámenes. » Le visage de la STM s'internationalise quelque peu.

En 1946, soixante-trois hispanophiles sont répartis en trois classes. Faute de place, il faut refuser vingt-cinq candidats. En juillet 1948, *La Presse* publie la photo des deux premiers diplômés du programme. Il s'agit de Lucile Blain, qui s'est aussi classée première aux examens de traduction commerciale, et de Jean Hamelin, trésorier de la section espagnole et co-organisateur des cours. Lucile Blain fit une brillante carrière de traductrice. Quant à Jean Hamelin (1920-1970), il fut traducteur de dépêches à *La Presse*, puis rédacteur de la page littéraire du même quotidien, directeur des pages littéraires et artistiques du *Petit Journal* et du *Devoir*, conseiller culturel adjoint à la Délégation générale du Québec à Paris et, enfin, directeur de la Coopération avec l'extérieur au ministère des Affaires culturelles du Québec. Auteur d'études sur le théâtre québécois, Jean Hamelin est aussi romancier et nouvelliste. Le personnage principal d'un de ses romans est traducteur. Depuis 1971, on honore la mémoire de Jean Hamelin en associant son nom au prix France-Québec fondé en 1965. Ce prix est depuis lors dénommé Prix France-Québec Jean-Hamelin.

Berthe et Jean Penverne ouvrent généreusement la porte de leur maison aux membres de la section espagnole qui s'y réunissent pour entendre des conférenciers ou pour participer à des forums en espagnol. Les conférences prenaient souvent la forme d'un récit de voyage dans un pays hispanophone.

L'année 1949 marque une étape dans l'évolution des cours d'espagnol. Grâce aux démarches entreprises par l'animatrice de la section, Andrée Rigaux, l'Université McGill accepte d'instituer des cours avancés de traduction français-espagnol et anglais-espagnol. Inaugurés à l'automne, ces cours sont donnés par M^{me} P. Scheinberger et M. J. A. Latorre. À la suite d'une campagne-éclair de publicité menée auprès de l'Union des Latins d'Amérique, dans les journaux et dans plusieurs consulats sud-américains de Montréal, une vingtaine d'étudiants s'y inscrivent. Dès 1950, le conseil de la Société envisage

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la possibilité d'instituer un examen d'agrément à l'intention des traducteurs ayant l'espagnol comme langue de travail. Ce projet, cependant, reste au stade des intentions.

Fait étonnant, après 1950, les procès-verbaux de la STM sont totalement muets en ce qui concerne les cours d'espagnol. On n'en relève aucune trace non plus dans le bulletin de la Société ou dans les rapports annuels des présidents. Ces cours ont subi le même sort que ceux de traduction générale : ils ont été absorbés par l'Université McGill.

UN SCHISME, UN INSTITUT

Le profond désaccord qui se creuse entre Georges Panneton et Joseph LaRivière et le geste d'éclat auquel il donne lieu à la Palestre nationale, en mai 1941, conduisent Georges Panneton et Jeanne Grégoire à couper les ponts avec la Société des traducteurs de Montréal. C'est ce qu'on a appelé le « schisme ». Mais le tandem schismatique est loin de rester inactif. Il va mettre sur pied un institut de traduction, dont la profession tout entière pourra s'enorgueillir.

En effet, désireux de poursuivre une œuvre utile dont les premiers résultats ont été plus qu'encourageants, Georges Panneton et Jeanne Grégoire se rendent à la demande pressante de plusieurs étudiants de la première promotion et décident de faire renaître les cours du soir en traduction. Pendant l'été, ils se mettent à l'œuvre et les réorganisent selon la même formule. Si bien qu'en septembre, les candidats-traducteurs peuvent choisir entre deux « écoles ». L'une et l'autre ont la même fondatrice, poursuivent le même but et, ironie du sort, utilisent le même local de l'Académie Ignace-Bourget, bien qu'à un soir différent, ce qui n'est pas sans créer de la confusion. L'école Grégoire-Panneton peut compter sur une trentaine d'inscriptions pour l'année scolaire 1941-1942. Ce succès justifie son enregistrement, dès janvier, sous la dénomination sociale de « L'Institut de traduction ». Le Secrétariat de la province lui délivrera ses lettres patentes en septembre 1947.

Tout comme il l'a fait pour la Société des traducteurs de Montréal, Georges Panneton conçoit un blason destiné à servir d'emblème à l'Institut. Cette nouvelle création héraldique présente plusieurs points communs avec l'emblème de la STM. Son symbolisme a aussi un petit air de déjà vu : « Une ligne verticale formant un I surmonté de la tête d'un T (pour Institut de traduction) soutenu par une plume d'oie : la tradition, et un stylo : l'évolution. » La devise CUJUSQUE LINGUÆ INGENIUM ARTE REDDITUM (Traduire avec art le génie de chacune des langues) encadre ce dessin auquel viennent s'ajouter des palmes, le tout étant placé dans deux cercles concentriques entre lesquels figure le nom de l'Institut en français et en anglais.

La qualité de l'enseignement dispensé par l'Institut est sanctionnée le 30 mars 1944, par l'affiliation de cet organisme à l'Université de Montréal. Dès l'année suivante, les inscriptions grimpent à 149 et atteignent 215 en 1956. Par la suite, elles oscillent autour de 175. Les secrétaires et employés de bureau forment une bonne moitié de cette clientèle étudiante. L'autre se compose d'instituteurs et d'institutrices, de bibliothécaires, d'infirmières, de bacheliers de collèges classiques, de diplômés universitaires ; l'Institut accueille aussi un petit nombre d'anglophones.

Le besoin de cours spécialisés de traduction se fait si urgent dans la première moitié des années 40 qu'en janvier 1945, l'Institut inaugure une section de cours par correspondance et de cours de conversation dans les deux langues. Les premiers sont confiés à Donald Buchanan, les seconds à Margaret Taylor. Mais au bout de deux ans, il faut abolir ces deux sections et muter leurs

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

professeurs aux cours du soir en raison du nombre sans cesse croissant d'étudiants désireux de recevoir une formation en traduction.

Dès avril 1942, l'Institut se dote d'un bureau consultatif afin de faire progresser les techniques de la traduction, d'appuyer son enseignement pratique sur des principes solides et de favoriser une réflexion sur les problèmes multiples engendrés par la coexistence du français et de l'anglais dans tous les aspects de la vie quotidienne. Ce bureau est placé sous l'égide de Taggart Smyth, financier, polyglotte et autodidacte, et du colonel Thomas Guérin, auteur d'ouvrages à caractère historique. On y ajoute un comité d'études et de recherches qui prend le nom d'Agora. Cet Agora joue un rôle similaire au forum de la Société des traducteurs de Montréal. Son fonctionnement en est d'ailleurs en tous points identique : des séances d'étude mensuelles sont consacrées à la solution de problèmes concrets de traduction et de terminologie.

Le besoin ressenti par les traducteurs d'associer aux activités de formation pratique (les cours) des séances de réflexion et de recherche (Forum, Agora) s'explique certainement par le fait que les méthodes pédagogiques aussi bien que la « doctrine » de la traduction n'en sont encore qu'à leurs premiers balbutiements. En analysant les fiches des forums et les comptes rendus des séances de l'Agora, il est possible de suivre la marche des débats et d'apprécier les arguments avancés en faveur de telle ou telle traduction. Il serait intéressant de montrer comment cette réflexion a conduit, petit à petit, à la formation d'un corps de doctrine et à l'établissement de règles et de principes de traduction ayant aujourd'hui valeur d'axiomes. C'est dans ce terreau qu'au Québec la réflexion contemporaine sur la pédagogie, la terminologie ou les techniques de traduction plonge ses racines.

Il est tout à l'honneur de ceux et celles qui ont pris part aux séances des forums et de l'Agora d'être à l'origine de ce que Jean-Paul Vinay a appelé « l'école canadienne de traduction », qui est beaucoup plus une « tradition » qu'une « école » au sens propre du terme. Il est profondément inscrit, en effet, dans la tradition québécoise et canadienne d'induire des faits concrets de langage les règles ou lois générales régissant la pratique de la traduction et, deuxième trait typique de cette tradition, d'axer cette réflexion sur les besoins de formation en aval ou en amont de la carrière de traducteur, c'est-à-dire de mettre cette réflexion au service de la formation des aspirants-traducteurs ou du perfectionnement des traducteurs en exercice. C'est ce qui explique que la très grande majorité des travaux publiés au pays depuis cinquante ans en stylistique comparée, en lexicographie, en terminologie, en pédagogie ou même en théorie de la traduction ne s'écartent que rarement de la réalité langagière. Les théoriciens se sont toujours mis à l'écoute des praticiens et ont même collaboré étroitement avec ces derniers à de nombreux projets, dont le succès tient en grande partie à la mise en commun de compétences complémentaires.

Surtout active de 1943 à 1946, l'Agora regroupe des traducteurs, spécialistes, techniciens ou hommes de lettres, dont Georges Panneton, François Vézina, professeur aux Hautes Études commerciales et aussi

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

traducteur, Jean Charbonneau, fondateur de l'École littéraire de Montréal et traducteur juridique à l'Assemblée législative du Québec pendant plusieurs années, Jacques Lefebvre, archiviste et traducteur de la monographie *Les Canadiens français d'aujourd'hui*, publiée par le colonel Wilfrid Bovey, Henri Comte, journaliste, Armand Papineau-Couture, chimiste, Paul LaRocque, fonctionnaire, Eugène Achard, bibliothécaire et auteur d'une quarantaine de livres de contes pour enfants, Gérard Lafontaine, professeur aux Arts graphiques et auteur d'un *Glossaire du papetier et de l'imprimeur*, ainsi que Jean-Marie Laurence, grammairien et alors professeur à l'École Normale Supérieure. La diversité des horizons professionnels des membres de ce comité est assez remarquable. Comme on peut le constater, les traducteurs québécois ont pratiqué très tôt la pluridisciplinarité. Imposée plus ou moins par le caractère spécialisé de leur travail, celle-ci a été garante de la qualité de leurs activités de perfectionnement et a nourri leur réflexion sur leur pratique.

On peut penser que ce sont ces travaux collectifs qui ont incité le président de l'Institut et pionnier de l'enseignement de la traduction à Montréal, Georges Panneton, à entreprendre la rédaction d'une thèse sur les principes généraux régissant la traduction. Présentée en octobre 1945 à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, cette thèse, la première du genre, s'intitule *La transposition : principe de la traduction. Son rôle essentiel dans l'interprétation de la pensée, sa valeur de base technique*. Abordant un domaine encore non défriché, ce travail novateur de réflexion théorique sur la traduction préfigure ceux qui vont déboucher, treize ans plus tard, sur la publication de la célèbre *Stylistique comparée du français et de l'anglais* de Jean Darbelnet et Jean-Paul Vinay. Ce dernier n'a d'ailleurs jamais hésité à reconnaître sa dette envers le travail de ce pédagogue-théoricien : « C'était encore un peu nébuleux, confiera-t-il, mais ça m'a donné beaucoup d'idées. » C'est en effet à Georges Panneton que lui et son collègue empruntent, entre autres, les notions de transposition, de modulation, d'équivalence et d'adaptation, notions qui connaîtront une si grande fortune en devenant des mots clés de la terminologie comparatiste et quatre des sept procédés de traduction.

De sa thèse, Georges Panneton va tirer un opuscule de sept pages intitulé *Précis de traduction : règles de l'art de traduire*, pour lequel il retient les droits d'auteur en 1946. Présenté sous une forme schématique, ce Précis reflète les règles de l'art de traduire sur lesquelles se fonde l'enseignement de la traduction dispensé à l'Institut et témoigne aussi du souci de son auteur d'y donner un enseignement raisonné.

Dans le Mémoire que l'Institut de traduction présente, en 1949, à la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, il est clairement dit que « le précis de l'art de traduction, contenant les éléments essentiels de la technique de la transposition, est le texte officiel en usage à l'Institut de traduction ». Soulignons au passage que l'Institut a tenu à être entendu auprès de cette Commission afin de se faire

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

connaître et de décrire l'organisation de ses cours. Son président n'a toutefois présenté aucune requête particulière en matière d'enseignement de la traduction. L'initiative semble avoir été essentiellement une opération de relations publiques.

Georges Panneton meurt le 22 mai 1947, à l'âge de 64 ans, à la suite d'une brève maladie. Nous laisserons à François Vézina, qui lui succède à la présidence de l'Institut, le soin de nous tracer le portrait de ce pionnier québécois de la pédagogie de la traduction.

M. Panneton, écrit-il, était un esprit délicat, d'une rare culture générale et profondément attiré par les lettres et les arts. Il séjourna en France pendant une trentaine d'années et y enseigna la musique et l'art de dire ; de retour au Canada, il voulut mettre son érudition au service de ses compatriotes. L'œuvre particulièrement intéressante et féconde de M. Panneton, pendant sa période montréalaise, se situe dans le domaine de la traduction, art difficile auquel il donna le meilleur de son énergie et de son talent. Ses travaux de traduction, parmi lesquels il faut citer La Route de Champlain, de Franklin Davey McDowell, lui valurent une notoriété immédiate en le plaçant au rang des grands traducteurs. Cependant, sa technique personnelle, ses théories de l'art de traduire ne devaient pas rester son unique apanage : il fut le précurseur de l'enseignement de la traduction à Montréal. [...] De nombreux diplômés se formèrent sous la direction à la fois paternelle et avisée du maître, qui leur expliquait patiemment les lois de la « transposition » et de la « modulation » [...] Travail-leur obstiné jusqu'à la fin, M. Panneton a toujours eu l'ambition de faire rayonner la langue française à laquelle il avait voué un amour inaltérable. Il laisse plus qu'une œuvre : il a créé une tradition qui le prolonge dans les écrits de ses disciples.

En 1952, l'Institut rend un hommage posthume à Georges Panneton en publiant sous le titre *Traductions* un volume de mélanges édité par les soins de Jean-Paul Vinay. L'ouvrage, dont le contenu, selon la tradition canadienne, marie la pratique et la théorie, vise à inspirer et à conseiller le traducteur professionnel. À côté de textes de réflexion ayant fait l'objet de conférences présentées devant les diplômés de l'Institut, l'ouvrage renferme bon nombre de renseignements pratiques (bibliographies, sources documentaires, traductions de mots et expressions difficiles à rendre d'une langue à l'autre, etc.), de même qu'un glossaire de nombreux termes ne figurant pas dans le texte des conférences. Beaucoup d'entre eux avaient été étudiés au cours des réunions de l'Agora.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Sans être l'œuvre d'une seule plume, ce recueil, le premier du genre, n'en présente pas moins une unité de doctrine ou tout au moins de substance. Outre de larges extraits de la thèse de Georges Panneton, il reproduit des textes de T. Smyth, J.-P. Vinay, H. W. Mandefield, J. Darbelnet et J. Gaudefroy-Demombynes. L'ouvrage reçut une excellente réception du public et servit pendant plusieurs années de manuel de traduction à l'Université de Montréal.

Au printemps de 1946, les diplômés de l'Institut se regroupent au sein d'une association qui prend le nom d'Association des diplômés de l'Institut de traduction (ADIT). Les activités de l'ADIT, connue aussi sous le sigle ADITUM (Association des diplômés de l'Institut de traduction de l'Université de Montréal), se résument à organiser des réunions mensuelles auxquelles on invite des conférenciers de marque à venir traiter divers sujets liés à la traduction. Le texte intégral de cinq de ces conférences présentées entre 1943 et 1947 a été publié dans les mélanges dont il vient d'être question. Trois présidents se succéderont à la tête de l'ADIT : André Lespérance (1946-1948), Marcel Provost (1948-1949) et Fernand Beauregard (1954-1955). L'Association fut inactive de 1950 à 1954.

L'Institut a connu un rayonnement tant au pays qu'à l'étranger. Son enseignement, grâce aux cours par correspondance, s'étend à plusieurs villes de la province ainsi qu'à des provinces voisines et même aux États-Unis. Dès 1947, une entente prévoit l'échange de certificats et de diplômes avec la Société pour la Propagation des Langues Étrangères en France (SPLEF) ayant son siège social à Paris. Cette entente a suscité une forte émulation chez les étudiants. En 1950, l'Institut est élu membre associé de l'Association technologique de langue française d'Ottawa (ATLFO). En outre, il inaugure, en octobre de la même année, un cours spécial en vue de préparer les candidats-traducteurs aux concours de recrutement du Service civil. En 1955, ce cours spécial devient un cours de stylistique en langues anglaise et française.

La fin de chaque année scolaire est marquée par une remise solennelle de diplômes présidée tantôt par le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, tantôt par le doyen de la Faculté des Lettres, le chanoine Arthur Sideleau. Quatorze diplômés de l'Institut ont également reçu la médaille de bronze de l'ambassade de France, et six, la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec.

À la mort de Georges Panneton, Jean-Paul Vinay le remplace comme professeur. Une trentaine de personnes, la plupart titulaires de grades universitaires, ont assuré les cours donnés à cet Institut durant ses vingt-quatre années d'existence. Parmi ceux-ci, mentionnons les noms de Margaret Taylor et de Donald Buchanan, qui y ont enseigné 20 ans, de Magdelhayne Buteau, 14 ans, et de Jean-Paul Vinay, 12 ans.

Il n'est pas facile de résumer la carrière de Jean-Paul Vinay, dont le nom est si intimement associé à l'évolution de la linguistique et de l'enseignement de la traduction au Canada. Natif de Paris, Jean-Paul Vinay commença sa carrière d'enseignant en 1932 au Pays de Galles, avant de se

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

joindre au Department of Phonetics (University College, Londres). Reçu premier au concours d'agrégation de l'Université de France en 1941, il fut nommé, l'année suivante, Inspecteur des langues vivantes dans les écoles de la ville de Paris et du département de la Seine. Quatre ans plus tard, se rendant à l'invitation de l'Institut scientifique franco-canadien, il vint à Montréal donner une série de conférences sur la phonétique du français moderne. C'est à l'occasion de l'une de ces conférences qu'il fit la connaissance de Jean Darbelnet et que s'amorça une amicale et fructueuse collaboration entre les deux hommes, animés par la même passion des langues.

Intégré au personnel enseignant de l'Université de Montréal, Jean-Paul Vinay fonda en 1949 la Section de linguistique de cette institution et y créa une maîtrise en traduction. De 1955 à 1965, il dirigea les destinées du *Journal des traducteurs*, qui s'imposa rapidement comme l'un des meilleurs périodiques du genre. La fameuse *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, à laquelle son nom est indissociablement lié, vit le jour en 1958 et obtint aussitôt un immense succès. Elle fut suivie, quatre ans plus tard, par la parution du *Dictionnaire canadien (français-anglais / anglais-français)*, à la rédaction duquel ont collaboré notamment Pierre Daviault, Jean Darbelnet et Henry Alexander. Outre la publication d'innombrables articles dans des revues savantes ou professionnelles, on doit à Jean-Paul Vinay une méthode de l'enseignement de l'anglais (*Fluent English*) et, avec Guy Rondeau, la méthode bien connue *Le français international*.

Le chercheur et grand pédagogue que fut Jean-Paul Vinay a aussi donné des cours télévisés de stylistique et de linguistique et participé, en compagnie de Jean Darbelnet, Pierre Daviault et Marcelle Barthe, à l'émission radiophonique « La langue bien pendue ». À la suite du décès de Daviault et de Barthe, l'émission reprit sous le nom de « La parole est d'or » (1964-1967) avec, outre les deux premiers, René de Chantal et Marcel Paré. Jean-Paul Vinay a aussi animé des séances télévisées, « Speaking French » (1954-1964), qui furent suivies avec grand intérêt sur les ondes de la CBC « from coast to coast ». Cette émission battit des records de longévité.

Actif dans plusieurs associations de linguistique et de traduction, il fut président de la Société des traducteurs et interprètes du Canada (STIC) de 1962 à 1964. En 1966 prit fin la période montréalaise de sa carrière canadienne et commença celle de Victoria, en Colombie-Britannique ; celle-ci ne fut pas moins productive que la première, malgré les lourdes tâches administratives qu'elle a imposées au nouveau directeur du Département de linguistique, rapidement promu doyen de la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Victoria.

Il était dans l'ordre des choses qu'une carrière aussi féconde à tout point de vue mérite à Jean-Paul Vinay honneurs, distinctions et décorations. Deux universités (Ottawa et Concordia) lui décernèrent un doctorat *honoris causa*, la Société royale du Canada l'accueillit dans ses rangs et la Société des traducteurs du Québec ainsi que la Linguistic Society of America l'ont élu

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

membre honoraire. Jean-Paul Vinay fut en outre décoré de la médaille Alexander Gode de l'American Translators Association (1973), de la Queen's Jubilee Medal (1977), de la Légion d'honneur (1978) et de l'Ordre du Canada (1987). Depuis 1976, il est professeur émérite de l'Université de Victoria. Vingt-deux de ses anciens élèves lui rendirent un témoignage d'estime et de reconnaissance tout particulier en 1979 en collaborant à la réalisation d'un volume de mélanges intitulé *Vingt-cinq ans de linguistique au Canada : hommage à Jean-Paul Vinay*.

En juin 1965, l'Institut de traduction est intégré à l'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal. L'année de cette intégration, les inscriptions s'élevèrent à 268 candidats. C'est donc d'une école solidement établie et en pleine expansion qu'hérite l'Université. Les dix professeurs d'expérience alors en fonction acceptent de bon gré de suivre leurs étudiants, de sorte que la transition s'effectue sans heurt. On sait qu'à partir de 1968 et durant les années 70 la formation de traducteurs va connaître un nouvel essor, non seulement au Québec, mais d'un bout à l'autre du pays. La semence jetée en terre montréalaise en 1940 et 1941, à une époque où se fait sentir l'urgente nécessité d'offrir une telle formation, aura produit une belle et riche moisson. Une bonne part de ce succès rejaillit sur les pionniers de la STM.

Sur une période de près de vingt-cinq ans, 2 620 étudiants se sont inscrits aux cours de traduction de l'Institut. De ce nombre, 522 ont obtenu le « diplôme de compétence » préparé par les soins du Secrétariat général de l'Université de Montréal et sanctionnant les trois années d'études du cours complet. Les autres ont reçu soit le « certificat de première année » soit le « certificat de deuxième année ». Ces certificats, décernés par l'Institut lui-même, attestaient que leurs titulaires avaient « suivi avec assiduité les cours de traduction bilingue français-anglais et anglais-français et subi avec succès les examens annuels ». Cet impressionnant palmarès, il faut incontestablement l'attribuer au dévouement et à la compétence du corps professoral, mais aussi et surtout au zèle et au labeur de Jeanne Grégoire.

Nous ne saurions terminer cette rétrospective de l'œuvre remarquable accomplie par l'Institut de traduction sans rendre hommage à celle qui en fut la cheville ouvrière et dont le nom s'attache, indélébile, à la genèse des cours de traduction au Québec. Ce témoignage d'appréciation nous l'empruntons encore une fois à François Vézina, qui a travaillé aux côtés de cette femme énergique pendant près de vingt-cinq ans.

Éducatrice née, membre d'une famille d'éducateurs, M^{lle} Grégoire a fait à son tour, par goût et par vocation, sa carrière dans l'enseignement. Elle y apportait des qualités d'esprit et de cœur qui la mirent très vite en vedette et lui valurent les plus hauts témoignages professionnels d'appréciation. Douée d'un dynamisme infatigable, elle a ajouté à la tâche quotidienne de son enseignement d'autres

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

domaines où s'affirment sa curiosité intellectuelle et son rayonnement : membre de la Société généalogique canadienne-française, dont elle fut l'un des fondateurs en 1943 ; membre de la Société historique de Montréal, de la Société de géographie, de l'Association technologique d'Ottawa ; conférencière ; initiatrice enfin des premiers cours de traduction à Montréal en 1940, M^{lle} Grégoire contribua activement à la création de l'Institut de traduction ; mieux que personne, elle a su donner à ces cours l'impulsion voulue et assurer leur complète réussite.

Ajoutons à cet éloge que de nombreuses distinctions sont venues couronner sa carrière active et féconde. On peut mentionner, entre autres, qu'en 1979, l'Université de Montréal lui a décerné un doctorat *honoris causa*, et qu'en 1983, elle a été reçue Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques par le ministère de l'Éducation nationale de la République française. Son nom figure également au palmarès des membres d'honneur de la Société des traducteurs du Québec. Elle est décédée en 1987 à l'âge respectable de 88 ans.

LA SAGA D'UN MANUSCRIT ET LES YEUX D'ARGUS

La liste des publications de la Société des traducteurs de Montréal n'est pas très longue. Au tableau de ses réalisations à ce chapitre, on ne relève guère d'ouvrages qui auraient pu rehausser son prestige et étendre son rayonnement. La majorité de ses publications sont des documents photocopiés à coups de Gestetner et de duplicateurs à alcool et leur diffusion déborde rarement les cadres de l'organisme. Une double raison explique cette situation : les énergies sont canalisées ailleurs et la caisse est pauvrement garnie.

Les ressources financières de la Société étaient en effet plutôt maigres. Un rapide coup d'œil sur ses états financiers nous révèle qu'en vingt-cinq ans, son budget global n'a jamais dépassé cinq mille dollars. La STM n'avait pas dans ses goussets les deniers nécessaires pour se lancer dans l'aventure de l'édition, l'eût-elle souhaité.

Cela dit, on ne saurait passer sous silence quelques réalisations dans ce domaine. *Le Traducteur — The Translator* est la première publication que la Société réussit à faire paraître avec le succès éphémère que l'on connaît. Nous n'y reviendrons pas. À partir de la deuxième année, le Conseil d'administration publie, au début de chaque nouvel exercice, une brochure imprimée d'une dizaine de pages renfermant le programme des activités pour toute l'année. Cette pratique se maintiendra pendant cinq ou six ans. Dans un but promotionnel, la Société se dote également, en 1946, d'un dépliant imprimé dans lequel elle rappelle sa raison d'être, ses grands objectifs et décrit ses cours, ses services, ses activités.

Au nombre des publications, on peut aussi faire figurer les fiches des forums et les rapports annuels, photocopiés sur feuilles de huit et demi sur onze. Il faut inclure également le texte intégral du mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur les arts, les lettres et les sciences, le 21 novembre 1949. Rédigé par Yvonne Rialland et M^e Jean Perverne, ce mémoire a essentiellement pour but de faire connaître la Société. « Si elle [la Commission] nous trouve des mérites, y lit-on dans la conclusion, elle jugera peut-être à propos de les signaler. Si elle voit un moyen de l'aider ou de la faire aider, elle pourra peut-être nous guider et nous donner son appui. » La timidité de cette « requête » n'est pas sans rappeler le mémoire présenté à cette même Commission par l'Institut de traduction. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les traducteurs de cette époque n'étaient pas particulièrement revendicateurs. (Le sont-ils davantage aujourd'hui ?) Enfin, la STM associera son nom à la publication de l'*Album-Souvenir du Premier congrès général des traducteurs canadiens*, qui aura lieu en novembre 1955 avec sa participation.

Deux autres projets de publication retiendront tout particulièrement notre attention, celui d'un manuel de traduction et celui du bulletin de la Société. Tous deux ont drainé, pendant plusieurs années, une somme colossale d'énergie de la part de dizaines de bénévoles auxquels il y a lieu de rendre hommage ici.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

LA SAGA D'UN MANUSCRIT

L'année même de sa fondation, avons-nous vu, la STM se lance dans un ambitieux projet de publication. Elle entreprend, en effet, de colliger la matière d'un manuel de traduction à l'intention des secrétaires bilingues et des traducteurs. On donne au futur ouvrage, qui devait paraître en 1941, les titres provisoires de *Secrétaire bilingue* et de *Livres de recherches*. La foi et la ferveur des néophytes ne semblent pas connaître de borne. Au lendemain de la formation du comité, ses membres sont à pied d'œuvre. Portés par un enthousiasme à toute épreuve, ils relèvent les manches et s'attellent à la tâche de rassembler des lettres d'affaires en anglais et en français. Ils sollicitent la collaboration de tous afin de constituer un recueil de lettres typiques de la pratique de la correspondance commerciale dans les entreprises québécoises.

Un an s'écoule. Le comité a réussi à constituer un corpus de 150 lettres. Mais trente seulement sont traduites. Pour accélérer la traduction des autres, le comité fait appel aux professeurs et leur demande d'en donner à traduire à leurs étudiants. Les candidats à l'agrément sont aussi mis à contribution : l'examen comporte la traduction de lettres commerciales. L'envergure du projet, pense-t-on, mérite que tout le monde mette la main à la pâte.

Devant l'impossibilité de respecter l'échéance de 1941, on reporte tout simplement la publication d'un an ou deux : la qualité du produit fini n'en sera que plus parfaite, se dit-on. Et les recherches se poursuivent lentement, patiemment. Année après année, les responsables travaillent vaillamment à ce projet et collaborent même avec le comité du forum afin de vérifier le contenu de l'ouvrage et de l'enrichir le plus possible.

Le manuscrit est finalement prêt à prendre le chemin d'un imprimeur. On est déjà rendu en 1948... Le recueil renferme cent lettres commerciales authentiques accompagnées de leur traduction, une page de proverbes bilingues, deux pages d'expressions dites « de dépannage », du genre « Until further notice : Jusqu'à nouvel ordre », une page d'exemples de slogans bien frappés, un lexique de la langue commerciale, les formules d'usage en correspondance, bien sûr, et un index thématique. Le tout bien ficelé en une centaine de pages. De quoi être fier. Une belle réussite de travail collectif.

Les quatre membres méritoires du comité, Laurence Harel, Adrienne David, Marguerite Chauvin et Anna Zambrelli, avaient bien fait les choses : ils avaient pris soin de faire réviser le manuscrit par Jean Darbelnet. Le professeur de McGill s'était en outre rendu à leur désir en acceptant de préfacer l'ouvrage que l'on rebaptise alors : *Guide du traducteur*.

Point n'est besoin d'insister sur l'utilité d'un tel travail, écrit le préfacer, pour un pays bilingue et dont la prospérité est en partie liée aux échanges internationaux. Jusqu'à présent la

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

plupart des manuels de traduction commerciale en anglais ou en français étaient édités à Paris et à Londres. Il appartenait au Canada, carrefour de ces deux grandes langues de civilisation, d'apporter sa contribution à l'étude de la terminologie commerciale franco-anglaise, d'autant plus que les Canadiens se devaient de posséder un manuel mieux approprié à leurs besoins que ceux déjà parus en France et en Angleterre. Forte de son expérience de plusieurs années dans la pratique et l'enseignement de la correspondance commerciale en anglais et en français, la Société des traducteurs de Montréal a estimé non sans raison que l'une de ses missions était de préparer un tel ouvrage, si modeste fût-il.

Le comité ne pouvait pas crier victoire, cependant, tant qu'une maison d'édition n'avait pas accepté de publier l'ouvrage. Tout en se mettant en quête d'un éditeur avec optimisme, le comité poursuit fébrilement son travail de révision et applique à la lettre (aux lettres !) la consigne de Boileau : « Hâtez-vous lentement ; et sans perdre courage,| Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,| Polissez-le sans cesse et le repolissez. »

Et c'est précisément ce que font les membres du comité : ils se réunissent « tous les mardis soir en vue de terminer la révision des lettres », lit-on dans le procès-verbal du Conseil en date du 24 mars 1949. Après avoir recueilli l'avis de l'abbé Blanchard au sujet des conditions d'impression, le Conseil d'administration apprend qu'il lui serait possible de tirer l'ouvrage à trois mille exemplaires pour la modique somme de cinq cents dollars. Nous sommes en 1950. C'est l'euphorie générale ! Son président, Paul-Galt Michaud, déborde d'optimisme au point de prendre ses rêves pour la réalité. « Notre livre de recherches, écrit-il dans son rapport annuel, est sous presse et il devrait être prêt pour livraison à l'automne. Si nos espoirs sont fondés, cette nouvelle manifestation de notre Société aura une grande répercussion. »

Cette chance inespérée, il ne fallait pas la rater. Jamais le projet n'est venu aussi près d'aboutir. Il aurait suffi d'un simple trait de plume... Malheureusement, pour une raison difficilement explicable, le Conseil reporte sa décision. Funeste décision. L'année suivante, le coût de l'impression triple, et la dépense devient prohibitive.

Le comité ne s'avoue pas vaincu pour autant et se tourne vers deux éditeurs commerciaux : Beauchemin et Fides. Pendant que ceux-ci procèdent à l'examen du manuscrit, le *Guide du traducteur* est rebaptisé *Traduction épistolaire*, titre jugé plus fidèle au contenu. Les éditeurs rendent l'un et l'autre une réponse négative. Pour la première fois, la flamme se met à vaciller. Même l'ardeur des plus vaillants qui ont vu naître ce si beau projet, il y a une douzaine d'années, commence à s'émousser. D'aucuns proposent même de tout laisser tomber, mais cette solution hérétique est aussitôt rejetée du revers de la main « par considération pour les personnes qui ont tant travaillé à ce projet ».

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Les traducteurs de la STM n'étaient pas des velléitaires.

C'est alors que le conseiller juridique de la Société, Paul-Galt Michaud, prend les choses en main et tente le tout pour le tout : il lance l'opération « dernière chance ». Nous sommes en 1954. Une copie du manuscrit sous le bras, l'avocat enfourche sa Rossinante et prend le chemin de la capitale. Il se rend frapper à la porte du Secrétaire de la Province, le ministre Omer Côté, dans l'espoir d'obtenir une subvention à titre d'aide à la publication. Hélas, sa démarche fait chou blanc.

Devant ce nouvel échec, le Conseil charge le comité des finances d'obtenir un autre devis d'impression. Entre-temps, on constate que le manuscrit, en chantier depuis quinze ans, a besoin d'une cure de rajeunissement, car il présente quelques signes de vieillissement. Qu'à cela ne tienne. Un nouveau comité de trois membres est aussitôt formé. Gaby Lalande, Jeannette Perras et David M. Stewart s'attellent courageusement à la énième révision du *Guide du traducteur*, qui a retrouvé son titre original. Mais cet ultime effort sera dépensé en pure perte : les cent lettres commerciales n'iront jamais sous presse, en dépit de la somme héroïque de travail investi. Ce projet était né, semble-t-il, sous une mauvaise étoile. Au bout de quelque temps, le manuscrit du Guide finit par sombrer dans l'oubli le plus total, jusqu'à ce qu'un jour, un disciple de Clio, passant par là...

« Ce volume devrait atteindre sans effort un succès de librairie intéressant, avait écrit Paul-Galt Michaud, et la gloire qui en rejaillira sur notre Société sera grande. » Pourtant, ornée de sa préface et coiffée de ses quatre titres, cette œuvre collective n'a pas ajouté une seule once de gloire au prestige de la STM. Elle aura absorbé, cependant, des centaines d'heures de travail minutieux et fait naître les plus grands espoirs. Mais il y a des échecs qui ont l'exemplarité des réussites. Cette saga d'une publication ratée nous aura tout de même fait découvrir les inépuisables ressources de patience et de ténacité qui habitaient les traducteurs de la STM. Chapeau !

LES YEUX D'ARGUS

Comme on le sait, l'aventure, si bien commencée, de la revue *Le Traducteur* — *The Translator* a été brusquement interrompue au bout de dix numéros. Cinq ans plus tard la Société se dote d'un nouveau bulletin : *Argus*. La première livraison paraît en mars 1946. Symbole de vigilance, Argus est une créature de la mythologie grecque qui avait cent yeux, dont cinquante restaient ouverts durant son sommeil. En choisissant ce nom, on a voulu que cette publication soit les yeux de la STM et que rien ne lui échappe. Le personnage fabuleux d'Argus devait aussi rappeler au traducteur qu'il ne doit jamais fermer l'œil : seule une vigilance de tous les instants peut lui faire éviter les pièges nombreux que lui tendent insidieusement le vocabulaire et la grammaire de ses langues de travail. Le choix de ce titre était donc doublement judicieux.

Ce nouveau périodique, que l'on désigne indifféremment sous le nom

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

de bulletin, journal, revue, magazine ou organe officiel de la STM, avait pour double rôle de renseigner les membres sur les activités de la Société et d'offrir une tribune à tous ceux qui manifesteraient le désir d'exprimer un point de vue ou de publier, dans un esprit d'entraide, le fruit de leurs recherches. On souhaite ainsi garder en éveil l'intérêt des membres pour leur Société.

De format huit et demi sur onze, cette publication artisanale est dactylographiée et, faute de moyens financiers, sa mise en pages n'a pas la qualité d'une revue composée et imprimée. Par son contenu, elle est ni plus ni moins que l'échotier de la Société. Les pages de l'*Argus* renferment, en effet, un peu de tout, présenté pêle-mêle. Il n'y a ni rubriques ni chroniques régulières. On y reproduit les rapports des présidents et des comités, les bilans financiers, les fiches des forums, le texte intégral de causeries, le palmarès des diplômés des cours de traduction, des comptes rendus des activités sociales, des offres d'emploi, des lexiques, le répertoire des membres, des jeux-questionnaires, des potins, beaucoup de potins. L'*Argus* remplit donc plusieurs fonctions. Fait à signaler, également, on y fait une place à l'espagnol, en publiant occasionnellement des nouvelles dans cette langue. C'est la « Página español ».

Le rythme de publication du bulletin est irrégulier. On réussit tout de même à produire en moyenne une dizaine de numéros par année, de dix à vingt pages chacun. Contrairement à son prédécesseur *Le Traducteur — The Translator*, l'*Argus* n'est pas symétriquement bilingue. On y relève même assez peu de textes anglais. Ses rédacteurs en chef ont été successivement Gabrielle Valois-Hébert (1946-1950), Guy Saint-Pierre (1951), Gaby Lalande et Émile Lamy (1952), John B. Bilodeau (1953-1954) et Gratia Dubé-Golubowska (1954-1958). Les rédacteurs ont pu compter sur la collaboration d'ouvriers fidèles et diligents pour taper les textes, les polycopier, les rassembler, les agraffer, les distribuer. Tout ce travail bénévole se faisait le plus souvent après les heures de travail dans les bureaux de leurs employeurs. Gabrielle Valois-Hébert rapporte d'ailleurs à ce sujet que son patron lui fit un jour la remarque suivante : « J'ai parfois l'impression que ce ne sont pas les Laboratoires Claude Ligot ici, mais le secrétariat de la Société des traducteurs de Montréal ! »

Pendant douze ans, l'*Argus* sera publié avec des moyens de fortune et un budget dérisoire (une centaine de dollars). Néanmoins, malgré sa présentation « journal de collège », ce bulletin a bien servi les membres de la STM. Mais il drainait beaucoup d'énergie, et le produit final était, somme toute, bien modeste. L'équipe de production choisit comme devise un proverbe tiré des Georgiques de Virgile : « LABOR OMNIA VINCIT / LE TRAVAIL VIENT À BOUT DE TOUT / WORK CONQUERS ALL THINGS ». La rédactrice Gratia Dubé-Golubowska reconnaît elle-même, en 1957, que « l'*Argus* n'a pas la prétention d'être un journal, ni même un magazine. C'est tout juste une brochure dont le but est de maintenir le contact entre les membres de la Société. » Pourtant, depuis deux ans déjà, il se publiait à Montréal une revue

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

professionnelle de traduction qui faisait l'envie des membres de la STM.

C'est en 1955, en effet, que l'Association canadienne des traducteurs diplômés (ACTD), nouvelle identité de l'Association des diplômés de l'Institut de traduction (ADIT), avait fondé le *Journal des traducteurs*. « Ce journal, indique son président Fernand Beauregard dans la première livraison, est le fruit d'un labeur incessant, de démarches multiples, de collaboration sincère et spontanée. Nous avons voulu qu'il soit un organe d'information, capable de promouvoir, avec efficacité et dignité, les intérêts culturels, économiques et sociaux des membres de l'ACTD et de la foule de fidèles et d'amis que compte l'Art de la Traduction. »

Le frère Stanislas-Joseph avait dirigé la publication des cinq premiers numéros. Appelé à des fonctions d'enseignement en Angleterre, il fut remplacé par Jean-Paul Vinay. Celui-ci peut compter sur l'indéfectible collaboration de Rita Bélanger, la secrétaire de rédaction. « Organe d'information et de recherche dans les domaines de la traduction et de l'interprétation », le *Journal des traducteurs*, « vif sujet d'orgueil » de l'ACTD qui l'a créé, va, au fil des années, se placer sous le patronage de plusieurs organismes de traduction afin d'étendre son rayonnement tout en grossissant le nombre de ses abonnés. En 1957, la revue est publiée « avec le concours de l'Institut de traduction ». L'année suivante s'ajoute la jeune Société des traducteurs et interprètes du Canada (STIC). La qualité de la présentation, le sérieux et la pertinence de son contenu n'ont pas tardé à lui valoir un large public lecteur un peu partout au Canada et même à l'étranger. Au bout de quatre ans d'existence, son tirage est de huit cents exemplaires. Mais les membres de la STM n'y sont pas encore abonnés.

À l'assemblée générale annuelle du 5 juin 1958, le premier vice-président de la Société, Michel Pasquin, présente une résolution en vue d'abonner en bloc à ce périodique tous les membres de la STM. L'*Argus* disparaîtrait, mais la STM disposerait d'une rubrique pour faire connaître ses activités. En outre, les membres seraient invités à soumettre des articles pour alimenter les diverses chroniques. La proposition de Michel Pasquin s'accompagne d'une hausse de cotisation d'un dollar et demi. À l'unanimité, les membres se prononcent en faveur de la proposition afin de « consolider et étendre le prestige de la Société et diffuser son action à l'extérieur de ses cadres tout en élargissant ses propres moyens d'information », selon les termes du préambule de la résolution. L'abonnement au *Journal des traducteurs* est aussi vu comme un moyen de ramener dans le giron de la STM les membres qui l'ont quittée. L'assemblée rejette, cependant, toute hausse de cotisation. On choisit plutôt d'augmenter le prix des activités sociales.

Michel Pasquin se voit confier la tâche d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de Jean-Paul Vinay. Pour sa part, Marcelle Brossard obtient de David M. Stewart un don de 400 \$ pour abonner tous les sociétaires. Le millionnaire David M. Stewart était président-directeur général de la Macdonald Canadian Tobacco et président de la Macdonald-Stewart

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Foundation. Il avait suivi les cours de traduction de la STM et assumé la présidence de la Société pendant deux mandats successifs de 1955 à 1957. M. Stewart et sa Macdonald Tobacco publient une page d'annonce (EXPORT) en quatrième de couverture dans tous les numéros du *Journal des traducteurs*, de 1959 à 1965. À de nombreuses reprises, la STM a pu compter sur la générosité de ce philanthrope discret pour se sortir d'impasses financières. « À l'époque, se souvient la secrétaire Andrée Parent, il était bien utile d'avoir un président riche, car la Société avait souvent du mal à joindre les deux bouts. » Pour sa part, le président John B. Bilodeau constate dans son *Rapport annuel* pour l'exercice 1958-1959 : « Les services que ce mécène rend à la Société depuis une dizaine d'années ne se comptent plus. » Amateur d'histoire militaire et grand collectionneur d'objets d'art et d'antiquité, il a laissé son nom au musée des découvertes situé au Vieux Fort de l'île Sainte-Hélène, forteresse construite en 1822. Sur une plaque de bronze à l'entrée du musée, on peut lire : Musée David M. Stewart.

En 1958, c'est donc un bloc de 248 nouveaux abonnés que la STM apporte au *Journal des traducteurs*. À partir du numéro de janvier-mars 1959, le nom de la Société figure aux côtés de quatre autres organismes de traduction qui conjuguent leurs efforts en vue de faire de ce périodique le reflet fidèle de l'évolution de la traduction au Québec et au Canada. À l'époque, le *Journal des traducteurs* porte bien son nom : il est vraiment, pour citer de nouveau Fernand Beaugrand, « le porte-parole authentique, le conseiller compétent et le camarade affectueux du traducteur ». La revue se met véritablement au service des traducteurs professionnels, au diapason de leurs préoccupations. Son orientation, en outre, se situe dans le droit fil de l'œuvre éducatrice amorcée par la STM en 1940 en vue de relever le niveau de compétence des traducteurs professionnels. Il était donc tout à fait normal que la Société apporte sa caution à cette revue de qualité.

Chaque numéro du *Journal* renferme des articles de fond qui alimentent, dans une langue simple, la réflexion sur l'art de la traduction, ainsi que trois chroniques régulières correspondant aux grands centres d'intérêt de son principal public lecteur : « L'actualité », où figurent les comptes rendus des travaux des diverses sociétés de traducteurs ; « Problèmes et solutions », où des spécialistes de la lexicologie, de la stylistique comparée, de la grammaire viennent exposer les difficultés soulevées par une technologie sans cesse changeante et une société en plein développement ; et, enfin, « Les outils du traducteur », où on annonce les nouveaux dictionnaires généralement avec quelques mots de commentaire. Ces trois rubriques complémentaires se révèlent d'une utilité pratique et immédiate pour les traducteurs en exercice.

Le *Journal* est aussi une publication « à visage humain », pour ainsi dire, car fréquemment on y publie des portraits de personnalités ayant marqué, à divers titres, l'évolution de la traduction au pays. Cette page, illustrée de la photo de la personne ainsi honorée, porte comme titre : « Notre collaborateur », « Vedette » ou encore « Hommage respectueux ». Mentionnons également que

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

le comité de rédaction, composé de représentants des diverses sociétés professionnelles, fait paraître plusieurs numéros thématiques : pharmacie, publicité, traduction scientifique, enseignement de la traduction.

Jusqu'en 1965, les membres de la STM ont fidèlement alimenté les colonnes de ce « fragile esquif qui a si souvent failli périr », comme l'a écrit Jean-Paul Vinay dans l'éditorial du dernier numéro, paru en décembre 1965. Ce faisant, ils ont ainsi contribué à en rehausser le prestige. La publication du *Journal des traducteurs* est prise en charge par les Presses de l'Université de Montréal à partir de 1966. La revue change alors de nom. À la suggestion du vice-recteur de cette université, Marcel Piché, elle adopte un nom plus sibyllin que l'ancien : *Meta*. Lorsque Jean-Paul Vinay quitte Montréal pour Victoria, il est remplacé à la direction de la revue par le professeur Blake T. Hanna. Des responsabilités administratives l'obligeant à quitter cette fonction, celui-ci passe la main à son collègue André Clas, en 1968.

UN SECRÉTARIAT QUI A LA BOUGEOTTE

Pendant une quinzaine d'années, les membres de la Société des traducteurs de Montréal ont rêvé d'avoir un local où loger leur secrétariat. Malgré son organisation bien rodée et son nombre impressionnant de comités, la Société n'avait pas pignon sur rue. Tout comme son Conseil d'administration, son secrétariat a été pendant longtemps itinérant. Dans cet organisme nomade, la coutume voulait que ce soient les secrétaires élues qui gardent chez elles les procès-verbaux des réunions, la correspondance officielle et tout autre document ayant une valeur archivistique. Comme la Société n'a pas d'adresse fixe, elle n'a pas le téléphone et, par conséquent, elle ne figure pas dans les *Pages jaunes* de l'annuaire de Montréal. Il faut attendre 1945 avant qu'elle s'y annonce, en anglais seulement, sous la rubrique « Translators », et 1947 avant qu'elle y occupe aussi un espace dans les colonnes françaises.

En paraphrasant Pirandello, nous pouvons dire que c'est à partir de 1944 que les 400 personnages que compte alors la STM se mettent en quête d'une adresse fixe. On souhaite loger le secrétariat dans un immeuble du centre-ville qui soit ouvert le soir. On aimerait bien aussi rémunérer une secrétaire à temps partiel ; mais pas trop pour ne pas éliminer totalement le caractère bénévole de son travail : la Société n'a pas les moyens de verser une rémunération à tous les présidents de comité. Sur ce point, on s'entend.

Comme il fallait s'y attendre, on trouve la secrétaire avant le local. Eileen McLaughlin entre en fonction en septembre 1944. Elle touche une indemnité symbolique. On lui adjoint Rollande Normandeau. Quant au local, le Conseil publie un avis dans le *Star* et *La Presse* pour en dénicher un, mais en vain. Les bureaux libres semblent se faire rares à Montréal à cette époque. En juillet 1945, le Conseil finit par accepter, comme pis-aller, l'offre de la nouvelle secrétaire, Marguerite Morgan, d'installer le secrétariat chez elle, au 2159, rue Tupper, petite rue située au sud de Sainte-Catherine, entre les rues Atwater et Guy. On lui verse 25 \$ en dédommagement. Puisqu'elle a pignon sur rue, la Société peut désormais figurer dans l'annuaire. Elle procède aussi à ses premiers achats de classeurs et autres fournitures de bureau, dont un duplicateur.

Ce premier secrétariat, mis sur pied sous la présidence conjointe de Laurence Harel et de Roberta Ridley, fut financé par la vente d'un Bon de la Victoire acheté l'année précédente dans un esprit patriotique. La Société avait aussi à cette occasion contribué à la Campagne pour l'Emprunt de la Victoire en organisant un dîner-causerie. L'achat d'un Bon de la Victoire n'a pas été le seul geste patriotique de la STM pendant la guerre. En 1940, Séraphin Marion, alors fonctionnaire aux Archives publiques à Ottawa, cherchait à faire traduire un bulletin de propagande patriotique à l'intention des Canadiens de langue française. Le colonel Bovey lui conseilla alors de s'adresser à la toute jeune Société des traducteurs de Montréal. La brochure s'intitulait *How Healthy is Canada*. Les membres jugèrent que, compte tenu du contexte politique, cette traduction — la toute première que la Société acceptait et cautionnait —

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

pouvait être faite à titre gracieux, étant donné que la STM en retirerait une excellente publicité. On confia ce travail à Georges Panneton. Celui-ci produisit une traduction dont Séraphin Marion fut si satisfait qu'il lui proposa aussitôt de traduire une deuxième brochure du même genre : *Shake Hands Latin America*. Dans un esprit plus professionnel cette fois, le traducteur estima que toute bonne traduction a son « prix » et exigea une rétribution de 20 \$ pour son travail.

Pendant les années de guerre, plusieurs membres de la Société furent appelés sous les drapeaux. Ce fut notamment le cas de son président-fondateur, en 1942. Raoul Daignault fut désigné président adjoint en remplacement de Joseph LaRivière, que le service militaire obligeait à s'absenter fréquemment. Les membres en service actif étaient dispensés du paiement de la cotisation pour la durée de la guerre. Bon de la Victoire, dîner-causerie, traduction gratuite, exemption de la cotisation : on ne peut pas accuser la STM de ne pas avoir fait son effort de guerre ! Mais revenons à notre secrétariat gitan qui, pour l'heure, loge chez Marguerite Morgan.

Tout se passe très bien, sauf qu'on n'avait pas prévu que M^{me} Morgan pourrait avoir envie de déménager. Et ce fut effectivement le cas au bout d'un an. Pendant que l'on tente de régler cette question, Anna Zambrelli demande l'autorisation d'emprunter l'unique machine à écrire de la Société pour effectuer du travail de secrétariat et transcrire les textes du comité de recherche. Le Conseil acquiesce à sa demande et lui offre même en prime de déménager tout le secrétariat chez elle, rue Chambord. M^{me} Zambrelli accepte et hérite des papiers de la Société. On profite aussi de cette occasion pour procéder à la spécialisation des tâches en désignant une secrétaire-archiviste et une secrétaire-correspondancière.

L'absence d'une adresse fixe continuant de présenter des inconvénients, les recherches se poursuivaient en vue de trouver un endroit convenable pour loger en permanence le secrétariat. En juin 1948, le Conseil autorise le responsable du dossier, Paul Vaillant, à négocier une entente avec l'optométriste Charlemagne Bourcier qui met une section de ses propres bureaux, situés au 1735, rue Saint-Denis, à la disposition de la Société, à raison de 10 \$ par mois. Il est également prévu que la STM aura l'usage d'une salle tous les lundis soir et que la secrétaire de l'optométriste acheminera les appels téléphoniques destinés à la STM. Le Conseil ratifie cette entente et le bail est signé en septembre. Il ne sera renouvelé qu'une seule fois, pour une période de six mois : ce local se révèle trop exigü à l'usage.

En janvier 1950, la STM transporte ses pénates au 1231, rue Sainte-Catherine, dans l'édifice King's Hall, où la Société canadienne de radiodiffusion est le principal locataire. Ce local a été obtenu grâce à un membre du Conseil, Corey Thompson. Au bout de deux ans à peine, notre secrétariat itinérant sent de nouveau l'appel du large. À la demande d'Armand Cadotte, qui s'occupe à la Société de l'impression et de la distribution des circulaires et autres imprimés destinés aux membres, le Conseil décide de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

déménager le secrétariat chez lui afin de lui faciliter le travail. Comme ses prédécesseurs, le nouveau secrétaire reçoit les appels de la Société ; il touche une indemnité mensuelle de 19 \$. La nouvelle adresse de la STM est désormais le 4072, rue Laval. Pour la énième fois, également, la Société change de numéro de téléphone, car l'un n'allait pas sans l'autre.

En août 1953, le président Jean-François Pelletier, se faisant sans doute l'interprète de tous les sociétaires, estime qu'il est devenu pressant de régler une fois pour toutes la question du secrétariat. « Il en résulte, constate-t-il, une perte d'argent et de prestige pour la Société. » La présidente intérimaire qui lui succède, Marcelle Brossard, reconnaît elle aussi que « la formation d'un secrétariat permanent s'impose afin de soulager les membres qui consacrent tant de leurs heures de loisir à une multitude de détails et à des tâches confiées à leur bonne volonté. Cela permettra à la Société de viser plus haut et de s'engager plus loin ». Ce sujet devient la priorité de l'heure. Mais entre-temps, le secrétariat a toujours la bougeotte et poursuit sa tournée de la ville.

En novembre, il déménage au 1650, rue Berri, dans l'édifice du Palais du commerce, où il partage un bureau avec un colocataire. Mais ce local n'est pas fonctionnel : l'érection d'une cloison s'impose de même que des travaux de restauration. Il est urgent également de faire l'acquisition d'une machine à écrire neuve, d'une Gestetner et d'un adressographe. Mais où trouver l'argent pour absorber toutes ces dépenses extraordinaires ? Il y a belle lurette que la Société a vendu son Bon de la Victoire...

Une sociétaire inspirée a alors l'idée d'organiser une partie de cartes. Proposition inattendue qui en étonne plusieurs : ce mode de financement leur apparaît peu en accord avec l'image que la STM souhaite projeter dans le public. Le président démissionnaire, Jean-François Pelletier, laisse transparaître certaines réserves à ce propos dans sa lettre de démission (pour des raisons professionnelles et familiales) en date du 16 mars. Malgré quelques réticences et en l'absence d'une autre solution, le Conseil d'administration retient la suggestion. Une fois n'est pas coutume.

Cette partie de cartes historique a lieu le 26 avril 1954 au gymnase du Mont Saint-Louis. Elle connaît un succès éclatant et permet de recueillir plus de 300 \$. L'année suivante, on organise une deuxième partie de cartes, tout aussi mémorable, dans le but, cette fois, de financer partiellement les fêtes du quinzième anniversaire. Les cartes ont été mises au service de la traduction à ces deux seules occasions.

Grâce aux recettes que rapporte la première partie de cartes, la Société peut enfin loger son secrétariat dans un local « permanent », du moins que l'on croit tel. Elle réalise ainsi un rêve vieux de quinze ans. Il ne fallait pas désespérer : c'était écrit dans les cartes... Malheureusement, on ne rompt pas si facilement avec une vieille habitude et la Société n'est pas devenue sédentaire pour autant. Après avoir déménagé successivement dans trois locaux différents du même édifice, notre secrétariat à l'humeur baladeuse quitte la rue Berri au bout de cinq ans et migre, en juin 1959, au 900, boulevard

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Saint-Joseph. Quatre ans plus tard, il se retrouve dans un local de deux pièces offert par un autre membre du Conseil, Horace Leclerc. Ce local, le dernier que vont connaître les membres de la STM, est situé au 418, rue Sherbrooke est. Mais les pérégrinations dudit secrétariat ne sont pas terminées : cette histoire est à suivre. Durant ses vingt-cinq ans d'existence, la Société n'a jamais eu les moyens de payer une secrétaire permanente ou même à temps partiel. Les secrétaires en titre, avec l'aide d'assistants, s'occupaient des affaires courantes, le soir après leur journée de travail. Il convient de rendre témoignage au dévouement exemplaire dont ont fait preuve à cet égard, outre les personnes déjà citées, Andrée Parent, Mariette Dumont, Jeanne d'Arc Lévesque, Françoise Rodier et Armand Cadotte. Le bénévolat a été indéniablement la plus grande richesse de la STM. Le secrétariat de la STM aura changé d'adresse en moyenne une fois tous les deux ans. C'est à se demander si, comme Balzac, les traducteurs ne fuyaient pas leurs créanciers...

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SOCIALES

Pour ne pas être refermée sur elle-même, toute profession spécialisée comme l'est la traduction doit se greffer sur une culture générale. Convaincus qu'une « tête bien pleine » peut aussi être « bien faite », les membres de la Société des traducteurs de Montréal adhéraient entièrement à ce principe. Aussi ont-ils multiplié les activités culturelles de nature à enrichir leurs connaissances générales. La STM se définissait même principalement comme une société culturelle. D'aucuns souhaitaient qu'elle ait des préoccupations d'ordre strictement syndical et qu'elle s'emploie activement à l'amélioration des conditions de travail, au relèvement des traitements et à la reconnaissance du statut professionnel du traducteur. Mais cette opinion n'était partagée que par une minorité ou par des personnes ne faisant pas partie de l'organisme. La grande majorité des sociétaires voyaient les choses d'un tout autre œil : ils considéraient la Société avant tout comme un groupement culturel offrant la possibilité à ses membres de se former au métier de traducteur et de parfaire leur connaissance des langues. N'oublions pas que dans les années 40 et 50 on commence à peine à opérer une distinction entre un employé de bureau bilingue faisant occasionnellement de la traduction et un traducteur professionnel rompu aux exigences de son métier. Avant de se mettre à revendiquer un statut professionnel, les traducteurs québécois ont dû, dans un premier temps, bâtir leur profession et lui donner une crédibilité et une visibilité qu'elle n'avait pas. Ce serait commettre un anachronisme que de croire que les traducteurs se sont vu reconnaître un statut professionnel dès le lendemain de leur regroupement en 1940. L'évolution de la traduction et du statut du traducteur au Québec s'est faite progressivement et a suivi de près l'évolution générale de la situation linguistique et socio-politique. Comme nous le verrons, le passage d'une société culturelle à une société professionnelle ne s'est fait que plus tard.

Les conférences ont été un des moyens privilégiés mis en œuvre pour entretenir l'animation culturelle au sein de la STM. Elles sont nombreuses et variées. L'année de la fondation, il y en eut cinq dont une sur la traduction de la publicité prononcée par Laurence Harel, future présidente de la Société. Le texte de sa conférence, tout comme celui du conférencier Walter Delaney sur l'art de traduire, fut reproduit dans les journaux français et anglais de Montréal. Il arrivait souvent qu'un conférencier soit désigné membre honoraire pour avoir donné une causerie à la Société. Les conférences occupent une place plus importante encore dans le programme des activités de l'exercice 1941-1942. Leur nombre passe de cinq à seize, soit deux conférences par mois en moyenne. (La télévision n'existait pas encore.) Réservées aux membres, elles ont toutes lieu à l'Académie Ignace-Bourget et portent sur la traduction de l'anglais vers le français dans des domaines spécialisés. Il en coûte un dollar pour y assister. Au nombre des sujets traités, relevons la loi, l'électricité, les ressources naturelles, l'agriculture, l'automobile, les Forces armées et les anglicismes en affaires. Une cinquantaine de sociétaires en moyenne forment l'auditoire. Ce nombre représente environ le tiers des 142 membres en règle

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

que compte alors l'organisme. Les conférenciers invités profitent souvent de l'occasion pour faire don à la Société de lexiques et de vocabulaires dans leur domaine de spécialisation. Ils signent aussi le « Livre d'or » de la STM. Œuvre artisanale, ce « livre » se compose de deux morceaux de contre-plaqué teints en brun et articulés au moyen de charnières de cuir. Une languette de bois verni, clouée sur le volet de couverture, porte l'inscription GUESTS au crayon feutre noir. Cette reliure, qui met en valeur l'une de nos richesses naturelles, renferme une vingtaine de feuilles de papier kraft ornées de signatures.

Mentionnons au passage que la Société a distribué avec une grande prodigalité le titre de membre honoraire. Habituellement, la douzaine de personnalités formant son comité d'honneur étaient élues pour un an, mais elles pouvaient être réélues et même nommées à vie. Parmi les nombreuses personnes à mériter cet honneur, citons les quelques noms suivants extraits d'un palmarès fort long : Thérèse Casgrain, Édouard Montpetit, Jean Darbelnet, Jean Penverne, le colonel J. H. Chaballe, chef du Bureau des traducteurs militaires et rédacteur en chef du fameux *Dictionnaire militaire*, publié en 1945, René Dupuis, Léon Lorrain, Edmond Dulac, Jean-Marie Laurence, Claude Melançon, l'abbé Gérard Aumont, Jean-François Pelletier, Jean-Paul Vinay, le chanoine Emmet Carter et Yvonne Rialland. En 1958, Thérèse Denoncourt suggère de nommer « membre honoraire » certaines personnes bien en vue « afin de donner du prestige à la Société et de faciliter le recrutement », proposition qui est acceptée à l'unanimité. Au fil des années, les conférences prennent la forme de dîners-causeries et de thés-causeries (à partir de la fin des années 50) ou elles sont jumelées à diverses « manifestations sociales », selon l'expression alors en usage. Par cette bénigne entorse à la sémantique, les traducteurs voulaient sans doute inconsciemment signifier que ces « activités » socioculturelles étaient pour eux une façon de se « manifester » publiquement, et d'acquérir une visibilité en tant que groupe professionnel, car les journaux rendent compte fidèlement de la plupart de leurs activités. Chaque année a lieu une réception en l'honneur des nouveaux membres agréés et on a l'habitude de mettre une causerie au programme. En 1953, le conférencier est le chanoine Emmett Carter, aujourd'hui cardinal à Toronto. La tradition voulait également qu'une conférence accompagne le dîner de fin d'année.

Inaugurés en octobre 1958, les thés-causeries ont lieu en fin d'après-midi. Le premier est organisé à l'hôtel Reine-Elizabeth. Le Directeur des services officiels du Tourisme français au Canada, Robert Hollier d'Orfeuill, sait intéresser son auditoire en l'entre-tenant « Du tourisme et de la traduction ». Cette nouvelle formule plaît beaucoup et dès le mois suivant on organise un deuxième thé-causerie, animé cette fois par Jean Darbelnet. En 1962, l'imaginative présidente du comité des réceptions, Thérèse Denoncourt, invite l'imprimeur de la Reine, Roger Duhamel, à venir entretenir l'auditoire de trois grands écrivains : Claudel, Valéry et Gide. Cette causerie a lieu un dimanche d'avril dans le somptueux décor du Salon Bleu du Ritz-Carlton.

En vingt-cinq ans, un nombre impressionnant de spécialistes, de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

personnalités du monde littéraire, politique ou professionnel, de même que plusieurs membres des corps consulaires ont défilé sur la tribune des conférenciers invités par la STM. Outre les noms déjà cités, Édouard Montpetit, Léon Lorrain, Victor Doré, Rodolphe Girard, Jean-Marie Laurence sont au nombre de ceux qui ont contribué à y entretenir une vie culturelle riche et intense, complément jugé indispensable à la formation proprement professionnelle assurée par les cours de traduction et de perfectionnement.

Parmi les autres activités combinant l'aspect culturel et social, il faut ranger celles du comité de la bonne entente. Ce comité a pour but, à l'origine, de favoriser les relations entre les deux groupes ethniques. Il s'adresse surtout à ceux qui recherchent l'occasion d'améliorer leur connaissance de la langue seconde. Ses membres se réunissent périodiquement et forment des cercles de conversation. Ils organisent aussi des visites d'entreprises en groupe ou des soirées récréatives. Dans les années 50, ce comité anime un ciné-club ; les projections ont lieu à l'Office national du film. Les récits de voyage illustrés de diapositives sont aussi très goûtés des membres, tout comme la visite de musées et la fête champêtre annuelle.

Au cours de cette décennie et jusqu'à 1965, les activités récréatives de cette nature sont nombreuses. La Sainte-Catherine et le Carnaval d'hiver, par exemple, servent de prétexte à l'organisation de soirées mondaines et récréatives. En 1957, Thérèse Denoncourt propose de renouveler la fête de la patronne des philosophes et de lui donner plus d'importance et d'attrait. Sans supprimer la traditionnelle tire à la mélasse, on organise un concours de chapeaux de papier. Le jury de ces « coiffures de fabrication domestique » est formé de trois connaisseurs : une chapelière et deux avocats, M^c Zubkowski et M^c Jean Penverne qui, deux ans plus tard, sera nommé juge à la Cour du Bien-être social... Une soixantaine de personnes participent à cette réception à laquelle on accueille aussi les nouveaux membres. Pour un soir, les traducteurs et les traductrices arborent des têtes de soucoupes volantes, de spoutniks, des bonnets de dentelle ancienne et des chapeaux à la Marie-Antoinette. Les têtes gagnantes méritent qui un *Harrap*, qui un flacon de parfum, qui un ensemble de poudre et rouge à lèvres, qui une cartouche de cigarettes.

En 1965, pendant la période du Carnaval d'hiver, Thérèse Denoncourt organise un deuxième concours de coiffures. Abandonnant une fois de plus leur sérieux habituel, leurs dictionnaires et leur machine à écrire, un bon nombre de sociétaires décident de se payer une pinte de bon rire, et se prêtent de bonne grâce à une activité se situant aux antipodes de leurs préoccupations professionnelles.

Antipode est le mot juste, car le concours consistait à représenter une ville et à la faire deviner aux participants. On rivalisa d'imagination dans la confection des « installations chapelières », dont certaines étaient très élaborées. La gagnante, Maria Diez, avait illustré la ville de Lisbonne : sur sa tête reposait un panier d'osier dans lequel se balançait au vent un *lis* blanc

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

flanqué d'une poupée habillée en *bonne* et parée des attributs distinctifs de son métier. La ville de Carcassonne fut représentée au moyen d'une *carcasse* de poulet blanchie à la peinture et décorée de clochettes de Noël multicolores (*sonne*). Parmi les autres villes participant à ce rendez-vous international, citons Rivière-du-loup, Gand, Los Angeles (*losange* de velours blanc flanqué de deux *ails* de plumes blanches), Damas, Belœil, La Tuque (la solution de facilité) et Medicine Hat (immenses chapeaux pointus garnis de pilules, cachets et comprimés, destinés sans doute à soigner les maux de tête des juges de ce tour du monde en quatre-vingts chapeaux...).

Petit à petit, le comité de la bonne entente se mua en comité des réceptions et des soirées récréatives. Cette tournure que prirent les activités culturelles faisait en sorte que, dans certains milieux, au début des années 60, on associait la STM à un club social. Comme nous le verrons, ce jugement, porté par des personnes extérieures à la Société, ne rendait pas entièrement compte de la réalité.

La Société des traducteurs de Montréal a été tout particulièrement fidèle à deux traditions : la fête des Rois (à partir de 1943) et la Saint-Jérôme (à partir de 1947). Les Rois se célébraient dans l'esprit des fêtes, au début de la nouvelle année. Quand le grand chambellan avait annoncé d'une voix de stentor que l'heure du couronnement avait sonné, on brisait la traditionnelle galette et on couronnait une reine et un roi éphémères, élus par le hasard du pois et de la fève. Le couple royal recevait un souvenir au nom des loyaux sujets du petit État que constituait pour la circonstance la STM. Une soirée dansante suivait, présidée par une Gertrude première ou une Annette première. La fête des Rois, qui recueillait année après année un vif succès, avait essentiellement un caractère mondain.

Il en était autrement de la Saint-Jérôme. La célébration de la fête patronale, le 30 septembre ou à une date proche, coïncidait avec le lancement des activités du nouvel exercice. Après avoir assisté à une messe, les membres se rendaient au Cercle universitaire, au Club de Réforme, au Mount Stephen Club ou dans un grand hôtel du centre-ville pour prendre un repas. Ces agapes-retrouvailles étaient suivies tantôt d'une conférence, tantôt d'un forum, parfois des deux. La première année, l'abbé Blanchard fit le récit de la vie du saint patron, comme il se devait, après quoi on tint, sous l'habile direction de Philippe Dupéré, un forum au cours duquel les participants se penchèrent sur la traduction d'une vingtaine d'expressions, dont « ni vu ni connu, je t'embrouille », « délit de courtage clandestin », « owned and operated by » et « escalator ». Empreintes de sérieux et de gravité, ces réflexions terminologiques n'étaient nullement propices aux débordements de gaieté et de folles réjouissances dont s'entourait la fête des Rois. *La Presse*, *Le Canada*, *Le Devoir*, le *Montréal-Matin* et *La Patrie* couvraient tous l'événement, ce qui procurait une publicité gratuite à la Société au début de chaque nouvel exercice.

En 1949, la Saint-Jérôme est célébrée au Club de Réforme. L'invité d'honneur est alors le président de l'Association techno-logique de langue

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

française d'Ottawa, Markland Smith, et le conférencier, Corey Thompson. Directeur général du poste CKVL Verdun et membre de la STM, celui-ci coprésida, avec Ferdinand Biondi du poste CKAC, le comité de la radio créé en 1945. Ce comité avait pour mandat de faire la publicité de la STM à la radio. Corey Thompson faisait fréquemment mention de la Société en ondes et avait même inauguré une série de leçons de français diffusées sous les auspices de la STM, ainsi qu'une émission où des traducteurs chevronnés venaient discuter de traduction. En 1949 et 1950, année du dixième anniversaire, la voix de la Société s'est aussi fait entendre à l'occasion d'émissions spéciales diffusées par ces deux stations de radio de la métropole.

En 1959, c'est par une visite d'industrie que l'on célébra la fête patronale. Une centaine de membres se rendirent à la Compagnie de téléphone Bell du Canada, nom sous lequel était alors connue la Société Bell Canada, visiter l'exposition « Panorama des progrès de la téléphonie ». « En admirant cette merveilleuse technique, écrit Robert Assa dans le *Journal des traducteurs*, tout bon traducteur ne pouvait que chercher à se familiariser avec tant de termes nouveaux. » C'est ainsi que les membres présents ont pu découvrir les mystères (terminologiques, du moins) des « bobines de charge » (*loading coils*), des « circuits fantômes » (*phantom circuits*) et des « postes d'amplification » (*repeater stations*). En 1962, c'est à la Maison Goethe que se célébra la Saint-Jérôme. L'année suivante, enfin, David M. Stewart invita les sociétaires à son Musée militaire de l'île Sainte-Hélène.

Si bon nombre de ces activités sociales avaient un caractère purement mondain, beaucoup en revanche se doublaient d'un but culturel et visaient « à élargir les horizons intellectuels » des sociétaires, pour reprendre les mots de Thérèse Denoncourt qui fut une des principales et infatigables organisatrices de ces « manifestations » socioculturelles dans les années 50 et 60.

Par certains aspects, la STM n'était pas sans rappeler la Société d'étude et de conférences (SEC). Fondée en 1933 par Odette Lebrun, la SEC regroupait en cercles autonomes, selon les affinités intellectuelles et les liens d'amitié, des jeunes femmes, diplômées ou non de collèges classiques ou d'universités, de même que des mères de famille soucieuses de ne pas sombrer dans la plus totale inaction intellectuelle. À cette époque, peu de femmes travaillaient hors du foyer, les voyages n'étaient pas encore entrés dans les mœurs et la télévision n'avait pas encore transformé nos habitudes de vie.

La formation classique ne débouchait pas, pour les femmes, vers un éventail de professions aussi large que pour les hommes ; plusieurs disciplines universitaires leur étaient même carrément fermées. La femme de carrière était un phénomène rare et encore assez mal accepté socialement. La possibilité d'une participation des femmes à la vie politique était perçue comme une menace à la paix, à l'unité du foyer et à l'ordre public. Les femmes du Bas-Canada avaient acquis le droit de vote en 1791, mais elles le perdirent en 1849, car les femmes du Haut-Canada ne l'avaient pas... Elles ont reconquis ce droit en 1918 au palier fédéral et en 1940 au Québec.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

À l'université, le domaine des humanités, celui qui exerçait le plus d'attrait pour les femmes, n'était pas encore vraiment organisé : l'enseignement de la philosophie, de la littérature, de la psychologie, du journalisme y était encore à l'état embryonnaire. Les premiers cours d'histoire, par exemple, ne verront le jour, à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, qu'en 1947. Les femmes ont dû attendre 1922 pour être reçues médecin à l'Université McGill et 1941 pour pouvoir s'inscrire au Barreau du Québec. L'Ordre des comptables agréés admit sa première femme en 1930, après que le Conseil privé de Londres eut décrété que le mot « personne » de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique incluait les femmes !... Heureusement, celles-ci n'ont jamais eu à attendre d'être promues au rang de personne avant de pouvoir embrasser la carrière de traductrice.

La SEC a organisé de très nombreuses conférences publiques en plus de celles qui avaient lieu dans chacun des cercles autonomes, comptant chacun une dizaine de membres. C'est donc dire que cet organisme a joué le rôle d'une véritable université ouverte et permanente en offrant aux femmes un stimulant précieux et une vie culturelle taillée sur mesure en fonction de leurs intérêts et de leurs goûts.

Ce rapprochement entre la SEC et la STM n'est nullement gratuit. Il s'agit de deux sociétés culturelles — toutes deux se définissent comme telles — composées exclusivement de femmes dans le cas de la première et très majoritairement de femmes, dans le cas de la seconde. Plusieurs membres très actifs de la STM appartenaient aux deux sociétés. Les buts étant plus ou moins les mêmes, les moyens mis en œuvre pour les atteindre se ressemblaient aussi quelque peu. La création en 1951, au sein de la STM, d'un Cercle de traduction par correspondance n'est pas sans rappeler non plus ceux de la SEC. Neuf personnes en font partie, dont Jean Darbelnet, qui vit alors aux États-Unis, Yvonne Riolland-Morissette, qui a suivi son mari journaliste en Abitibi, ainsi que Simone Boyer, Amy Williamson et Gabrielle Valois-Hébert.

Par leurs activités culturelles et la composition de leur effectif, la STM et la SEC présentaient quelque similitude. C'est une autre raison qui explique qu'à certains égards la STM ait pu projeter l'image d'une société culturelle plutôt que celle d'un organisme résolument professionnel et voué exclusivement à la promotion du métier de traducteur.

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Parmi les nombreuses activités sociales auxquelles les membres sont conviés, il faut réserver une place à part aux anniversaires quinquennaux qui ont ponctué les vingt-cinq ans de la Société des traducteurs de Montréal. Toujours célébrés avec faste et solennité, ces événements ne sont pas que mondanités : ils sont aussi l'occasion d'une réflexion sur la traduction ou sur l'évolution de la profession.

Le premier en date, le Cinquième anniversaire, a coïncidé avec la fin de la guerre. Il fut marqué par un somptueux dîner à l'hôtel Windsor et rehaussé de la présence du juge en chef de la Cour suprême du Canada, Thibaudeau Rinfret. À l'issue du dîner, l'archiviste en chef du Canada, Gustave Lanctôt, prononça une conférence sur le rôle du bilinguisme dans l'histoire du Canada. Le juge Rinfret conclut ce dîner-causerie par quelques remarques. « Vous avouerais-je, dit-il, que je viens justement de m'essayer à la traduction. Je viens de traduire les *Règles de la Cour suprême*. À la suite de cette expérience, je puis vous assurer que je vous comprends parfaitement. Certes, ce n'est pas un art facile et vous avez eu mille fois raison de vous grouper en société, et d'appeler cela non seulement une " carrière ", mais également une " culture ". » La brochure du programme de la saison 1945-1946 porte, en page couverture, la mention « Cinquième anniversaire » et s'ouvre par un bref rappel des réalisations accomplies depuis la fondation. « Vingt comités et organismes, peut-on y lire, expliquent et garantissent le succès assez extraordinaire de la STM, de ses membres et de ses élèves. Fondateurs et autres, tous ceux qui ont collaboré bénévolement à l'épanouissement de cette œuvre d'intérêt public peuvent contempler avec satisfaction, en ce cinquième anniversaire, les fruits splendides de cette première étape. »

Le Dixième anniversaire fut célébré le 18 mars 1950 par une journée d'étude et un dîner-causerie au Cercle universitaire. Cette journée avait pour thème : « Doit-on s'efforcer de traduire une langue pour être compris de tout le monde ou doit-on s'efforcer de généraliser l'emploi d'une langue pure ? » Pour débattre de cette question, qui pose en fait le double problème de la précision de la langue de communication et celui de l'influence de la traduction sur la langue écrite, on a formé cinq ateliers : publicité, affaires, littérature et enseignement, droit, assurances. L'*Argus* publia les comptes rendus de tous ces ateliers. Au moment du déjeuner, le président Paul-Galt Michaud présenta officiellement aux 100 convives les six nouveaux membres agréés. Le dîner de gala réunit pas moins de 300 personnes. L'invité d'honneur était de nouveau le juge en chef de la Cour suprême, Thibaudeau Rinfret. Le président brossa un historique de la Société, évoqua ses débuts fort modestes, sa collaboration avec l'Université McGill, et rappela que la STM avait décerné à ce jour 718 certificats et vingt diplômes. Il fit aussi l'énumération des divers comités en précisant leurs mandats respectifs.

« Je ne sais pas si la STM fut fondée un soir de tempête, écrit Gabrielle Valois-Hébert dans l'*Argus*, mais, chose certaine, les anniversaires sont

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

poudrés à souhait. » En effet, le Cinquième avait eu lieu par une journée qui connut la pire bourrasque de l'hiver, le Dixième fut célébré sous les humides giboulées de mars, tandis que le Quinzième, en 1955, coïncida avec la tempête du siècle — il y en a une par année au Canada — tempête qui paralysa la circulation sur toute l'île de Montréal. On ne voyait pas à dix pieds devant soi. L'inclémence du temps n'empêcha pas pour autant les sociétaires et leurs invités de braver la tempête et de se retrouver au Cercle universitaire, dès dix heures du matin. La présidente Marcelle Brossard ouvrit la séance d'étude en présentant l'animateur de la journée, Jean Darbelnet. Le thème de cette journée, encore plus général que celui du Dixième anniversaire, était « Le rôle de la traduction dans la vie moderne ». Ce rôle fut envisagé de trois points de vue : 1) l'aspect culturel et psychologique ; 2) la traduction des textes publicitaires, imprimés, radiodiffusés ou télévisés ; et, enfin, 3) la traduction dans les rencontres internationales. Jean Darbelnet traita les deux premiers points, Jean-Paul Vinay, le troisième. La journée fut couronnée par un dîner-gala et une soirée dansante.

Contrairement à tous les précédents, le Vingtième anniversaire eut lieu « par une belle journée ensoleillée », à l'hôtel Reine-Elizabeth, le 8 mai 1960. Personne n'était fâché de rompre avec la tradition des anniversaires-tempêtes. « L'interprétation à la Chambre des communes » fut le thème de cette autre journée mémorable. Ce choix s'explique par le fait que le service d'interprétation simultanée avait été inauguré au Parlement en janvier de l'année précédente. L'hôte d'honneur, Raymond Robichaud, chef de l'interprétation parlementaire à Ottawa, assaisonna sa conférence d'anecdotes savoureuses. La journée comprenait aussi un colloque sur la qualité de la traduction dans le domaine des affaires, de la publicité, de la radio et de la télévision. Au dîner de gala, les quelque 200 convives eurent le plaisir de revoir le président-fondateur, qui revenait tout juste de San Francisco où il avait épousé Yvette Bonneville, son amie de longue date et première secrétaire de la Société. La voix nouée par l'émotion, Joseph LaRivière exprima sa joie de se retrouver au milieu de la grande famille des traducteurs. Cette journée inoubliable se termina par une conférence du rédacteur en chef du journal *The Montreal Star*, Walter O'Hearn.

Le Conseil d'administration confie à un comité spécial l'organisation des célébrations du Vingt-cinquième anniversaire. Font partie de ce comité : Thérèse Denoncourt, Andrée Parent, Françoise Rodier et Jeanne d'Arc Lévesque. Un cocktail offert par la Ville de Montréal ouvre les festivités, le 15 mai 1965. La réception a lieu au restaurant Hélène de Champlain, sur l'île Sainte-Hélène. Le maire s'y fait représenter par le conseiller Fernand Alie. La pièce de résistance de ce jubilé est un banquet au Salon Ovale de l'hôtel Ritz-Carlton. Rien n'est épargné pour faire de l'événement un succès mémorable. Une invitation est lancée à tous les membres de la Société, y compris aux anciens qui n'en font plus partie. Cette « chasse aux adresses » représente une tâche considérable, mais on ne travaille pas en vain, car

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

nombreux sont ceux qui répondent à l'appel et viennent revivre de bons souvenirs et revoir d'anciens collègues perdus de vue depuis longtemps. Le président-fondateur et sa femme sont aussi de la fête. Tout le monde se retrempe dans l'atmosphère de l'époque « héroïque » et se remémore quelques-uns des faits les plus marquants de ce quart de siècle consacré à bâtir la profession.

Sur une table, on avait disposé photos, albums-souvenirs, coupures de journaux, communiqués, de même que des numéros de l'*Argus* et du *Journal des traducteurs*, sans oublier la reproduction du tableau d'El Greco représentant le saint patron au long visage émacié. (Ce tableau avait été rapporté de New York par Marcelle Brossard, qui en avait fait don à la Société à l'occasion de la fête des Rois de 1949. Depuis lors, les réunions du Conseil se déroulaient sous l'œil austère du vénérable barbu.) Les organisatrices avaient regroupé à une même table les anciens présidents. Les hôtes d'honneur occupaient deux autres tables. Y prenaient place le conférencier, Raymond Robichaud, le sous-ministre des Affaires culturelles de la province de Québec, Guy Frégault, Fernand Alie, Joseph LaRivière, Jean Launay, directeur du Département de français de l'Université McGill, Jean Darbelnet, Michel Pasquin, président sortant de la STM, David Fortin et Louis Charbonneau, tous deux d'Ottawa.

Après les présentations d'usage, le président Horace Leclerc brossa une brève rétrospective des vingt-cinq années de la Société en rappelant les réalisations ayant marqué le mandat des seize présidents et présidentes qui avaient guidé les destinées de la Société depuis sa fondation. Leurs noms figurent au tableau 1. « À l'issue de cette soirée, écrit Thérèse Denoncourt, responsable du comité organisateur, chacun est reparti enchanté d'avoir vécu cette page très heureuse de notre Société dont l'histoire, tissée de dévouement, de générosité, de souvenirs inoubliables, laisse entrevoir de grands espoirs pour l'avenir. » Lors de ce Vingt-cinquième anniversaire célébré avec éclat et faste en 1965, les traducteurs avaient, en effet, toutes les raisons d'envisager l'avenir de la profession avec optimisme.

TABLEAU 1
Présidents et présidentes de la STM
(1940-1965)

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

1940-41	Joseph LaRivière	1952-53	Jean-François Pelletier
1941-42	Joseph LaRivière	1953-54	Jean-François Pelletier ³
1942-43	Joseph LaRivière Raoul Daigneault ¹	1954-55	Marcelle Brossard Marcelle Brossard
1943-44	Yvonne Rialland John Perrie ²	1955-56 1956-57	David M. Stewart David M. Stewart
1944-45	Albert C. Beaulieu	1957-58	John B. Bilodeau
1945-46	Roberta Ridley Laurence Harel ²	1958-59 1959-60	John B. Bilodeau Michel Pasquin
1946-47	Jean Penverne	1960-61	Michel Pasquin
1947-48	Jean Penverne	1961-62	Robert Assa ³
1948-49	Paul-Galt Michaud		Michel Pasquin
1949-50	Paul-Galt Michaud	1962-63	Michel Pasquin

¹ Président suppléant.

² Régime de la coprésidence.

³ Président démissionnaire.

LA COMPOSITION DE L'EFFECTIF

Pour entretenir la vie d'une société professionnelle, il faut à sa tête des présidents énergiques et animés du feu sacré, mais aussi des membres coopératifs, motivés et prêts à déployer la même énergie. Quand ces conditions sont réunies, il est possible d'espérer atteindre les objectifs définis d'un commun accord et de réaliser des progrès dans le sens de l'intérêt général. L'organisme devient alors un lieu vivant de concertation où les choses évoluent. Tous peuvent y partager leurs préoccupations professionnelles et s'entraider. Dans un esprit de collégialité, chaque membre pousse à la roue du progrès et en retire les avantages qui en découlent.

C'est cet idéal qui, en 1940, animait l'instigateur du regroupement des traducteurs montréalais, Joseph LaRivière. « De quatre, nous allons passer à quarante, et de quarante, à quatre cents », avait-il prédit. Ces paroles prophétiques se sont réalisées à la lettre : vingt-cinq ans plus tard, la STM compte très exactement 430 membres en règle. Dès 1944, cependant, elle regroupe pas moins de 500 personnes. Un sommet. Ce chiffre impressionnant s'explique par le fait que, pour être autorisés à s'inscrire aux cours de traduction donnés en collaboration avec l'Université McGill, les étudiants doivent d'abord adhérer à la Société. La nouvelle de la création de ces cours s'est répandue comme une traînée de poudre. Les candidats ont afflué par centaines et l'effectif a fait des bonds spectaculaires, au point que l'on a senti la nécessité de stopper ou tout au moins de ralentir cette croissance effrénée, de peur de perdre la maîtrise de la situation. À la fin de leurs études, tous les nouveaux diplômés ne restaient pas membres de la Société. Bon nombre, cependant, renouvelaient leur carte et venaient grossir les rangs de la catégorie des « membres ordinaires » jusqu'à ce qu'ils se présentent à l'examen d'agrément en vue de se faire reconnaître traducteurs professionnels par leurs pairs.

Le tableau 2 donne le nombre de membres en règle de la STM pour chacune de ses vingt-cinq années d'existence.

La représentation graphique du tableau fait ressortir clairement que l'effectif a beaucoup fluctué en vingt-cinq ans.

Une lecture attentive de cette courbe permet de découper ce quart de siècle en quatre périodes comparable aux quatre phases d'un cycle

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

TABLEAU 2
Effectif de la STM
(1940-1965)

1940-41	81	1944-45	480	1950-51	313	1957-58	230
1941-42	142	1945-46	450	1951-52	252	1958-59	248
1942-43	237	1946-47	400	1952-53	263	1959-60	255
1943-44	500	1947-48	315	1953-54	260	1960-61	260
		1948-49	330	1954-55	210	1961-62	283
		1949-50	347	1955-56	225	1962-63	315
				1956-57	250	1963-64	400
						1964-65	430

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

économique : expansion (1940-1944), contraction (1945-1950), récession (1951-1957) et reprise (1958-1965).

Après avoir connu une croissance fulgurante au cours des quatre premières années, la Société a vu, pendant les trois années suivantes, son effectif diminuer respectivement de 30, 50 et 85 membres. Il s'agissait surtout de diplômés ne renouvelant pas leur carte. De 1947 à 1950, l'effectif a oscillé autour de 320 membres environ. C'est la phase de contraction ou de retournement.

De 1951 à 1957, la Société a traversé les moments les plus difficiles de son histoire. Cette période noire est caractérisée par la démobilisation des membres, dont le nombre continue à régresser. La Société marque le pas. Elle cherche à retrouver l'élan et la ferveur caractéristiques de ses origines. Au cours de l'exercice 1951-1952, pas moins de 61 membres quittent ses rangs. Le creux de la vague est atteint en 1955, année où un bloc de 50 autres membres ne renouvellent pas leur carte. Cette hémorragie, symptomatique d'un malaise profond, est durement ressentie. Par ces départs massifs, les sociétaires manifestent clairement leur insatisfaction et leur désintérêt. La Société ne semble plus répondre tout à fait à leurs attentes, en dépit des efforts louables de ses dirigeants pour lui redonner un souffle nouveau.

Ce malaise transparait clairement dans les rapports successifs des présidents de la Société et dans ceux des responsables des divers comités. Dans son rapport moral qualifié de « testament présidentiel » et portant sur l'exercice 1952-1953, Jean-François Pelletier décrit sans détours la situation qui règne alors : « Notre treizième année STM fut bonne, sans doute, mais tellement inférieure à ce qu'elle aurait dû être ! À mon avis, la Société des traducteurs de Montréal a 400 membres d'inscrits, 252 en règle et 40 qui font quelque chose. Cela tient surtout à un énorme manque d'organisation, très compréhensible de la part d'une société qui n'a pas encore compris la vérité élémentaire que voici. À toute fin pratique, une association ne réussit que dans la mesure où elle est tangible et disponible, c'est-à-dire dans la mesure où elle a un local bien à elle, une secrétaire payée à plein temps, que n'importe qui peut consulter, de neuf heures à cinq heures tous les jours. »

En juin de l'année suivante, ce même président, dans la lettre de démission qu'il présente au Conseil d'administration, trace un programme de redressement en six points et laisse à ses successeurs le soin de le réaliser. (Rappelons que, depuis le 25 novembre 1953, Marcelle Brossard occupait le poste de présidente suppléante.) Voici quels sont les six points de ce train de mesures jugé indispensable pour redonner à la Société le dynamisme qui lui faisait défaut et accroître son prestige : consolider l'organisation du secrétariat permanent dans un local permanent ; engager une secrétaire payée ; réformer les forums et redéfinir leur orientation ; donner de l'envergure à la « feuille l'Argus » ; accroître les revenus de la Société par tous les moyens, y compris par une hausse de cotisation ; et, enfin, établir un programme d'études variées permettant à tout membre de la STM de se perfectionner et par là de s'intéresser

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

à la Société d'une façon constante et efficace. Quatre à cinq ans seront nécessaires pour mettre en œuvre ce plan d'action. Pour y arriver, on fit preuve d'imagination, car les moyens financiers de la Société étaient maigres, sa seule source de revenus stables étant la cotisation de ses membres dont les rangs se décimaient. Mais il fallut surtout fouetter l'ardeur des troupes dont l'enthousiasme s'était grandement émoussé. Les sociétaires semblaient atteints d'une forme de « langueur corporative »...

On ne se repose jamais très confortablement sur les lauriers que les autres ont coupés et arrangés pour soi. Cette vérité, on ne manque pas de rappeler aux membres sur divers tons tout au long des années 50 afin de secouer leur apathie. La rédactrice de l'*Argus*, Gratia Dubé-Golubowska leur adresse, en décembre 1954, une lettre ouverte dans laquelle elle les invite à réfléchir à leur engagement et à leur participation aux activités de la Société. Son diagnostic est le suivant : la Société est sclérosée et l'heure des remises en question a sonné. Le désintérêt manifesté par une forte majorité de membres oblige à s'interroger honnêtement et sérieusement sur les grands objectifs de la STM et sur la pertinence des services offerts aux sociétaires.

Un mouvement qui a survécu à quinze années de labeur ardu, écrit-elle, a quelque mérite et se doit d'analyser l'état de ses affaires et de réviser sa politique pour l'adapter aux besoins nouveaux. Si nos buts demeurent les mêmes, par contre, il faut admettre la possibilité que nos méthodes pourraient être désuètes, que notre politique pourrait s'être égarée ou, chose plus dangereuse encore, s'être figée petit à petit dans une routine dont il est difficile de se dégager. Nous nous sommes plaints, au cours des dernières années, que nos membres étaient indifférents et apathiques. La Société aurait-elle failli à sa tâche ? Aurait-elle inconsciemment négligé ses membres agréés en élaborant son programme d'activités ? Cette dernière question m'est suggérée par l'absence très marquée de nos anciens et anciennes aux séances d'étude et aux forums. C'est dommage ! Il me semble que ce sont justement ceux-là qui devraient constituer le noyau, le pivot, d'une Société comme la nôtre. Nous avons remarqué, en outre, que nos élèves, une fois munis de leur diplôme, délaissent peu à peu la Société et finissent par l'abandonner complètement. C'est donc qu'ils estiment que celle-ci ne peut plus rien leur offrir. D'une année à l'autre, ce sont de nouveaux visages, passagers, éphémères, puisqu'on a juste le temps de les entrevoir l'espace d'une saison. Pour qu'une Société fasse œuvre utile, il lui faut plus de continuité. Il y a donc quelque chose qui ne va pas et c'est pourquoi je propose cette revue générale de la politique de la Société. Il me semble que le temps est bien choisi pour procéder

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

à cet examen. Une société ne donne sa pleine mesure que si elle est appuyée et encouragée par ses membres.

D'autres, comme David M. Stewart, attribuaient cette désaffection générale à l'avènement de la télévision : « With the advent of television, écrit-il en 1955, we find city folks are more and more inclined to avoid meetings. » Était-ce la cause profonde du malaise ? Est-il imaginable que les émissions « Un homme et son péché », « La famille Plouffe », « The Ed Sullivan Show » et « The Jackie Gleason Show » aient pu faire concurrence aux activités culturelles de la Société des traducteurs de Montréal ?

Quoi qu'il en soit, il est peu de crises qui ne connaissent de dénouement. Les multiples initiatives prises pour renverser la situation et remettre la Société sur la voie d'une croissance soutenue ont fini par porter fruit. Au tournant des années 60, la courbe de l'effectif se redresse, enfin, et se met à enregistrer une progression constante et rapide. À telle enseigne qu'en l'espace de sept ans (1958-1965), on rattrape tout le terrain perdu : l'effectif de la Société passe de 230 à 430 membres, soit une augmentation de l'ordre de cent pour cent.

Plus important encore, cette hausse appréciable du nombre de traducteurs et d'amis de la traduction s'accompagne aussi d'une participation accrue des membres aux activités. On note un regain d'intérêt de leur part, notamment pour tout ce qui revêt un caractère purement professionnel. Le président du comité du recrutement, William Côté, rend compte de cette évolution dans son rapport pour l'exercice 1964-1965 : « Nous avons vu cette année revenir à la Société quelques anciens membres agréés qui nous avaient délaissés. Les différents services que nous mettons à la disposition de nos membres semblent avoir des effets salutaires. » Le plan de redressement se révélait un succès. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

UNE CARRIÈRE FÉMININE ?

Si l'on examine de plus près maintenant la composition de l'effectif du point de vue de la répartition des sexes, on ne manque pas de constater que les femmes y sont largement majoritaires. Sept ans après sa fondation, la STM compte 400 membres. De ce nombre, 330 sont de sexe féminin. Un membre sur cinq seulement est de sexe masculin, proportion qui ne variera pas tellement au cours des années. Ce déséquilibre s'explique évidemment par le fait que ce sont les secrétaires et les sténodactylos bilingues qui, dans les années 40 et 50, assumaient une large part de la traduction dans les entreprises. Ce sont donc elles qui adhéraient à la STM afin de pouvoir s'inscrire aux cours de traduction. Il est tout à leur honneur qu'elles aient voulu apprendre un métier pour lequel elles n'avaient reçu aucune préparation.

Plus encore, la traduction est considérée à cette époque comme une carrière typiquement féminine. Dans un ouvrage intitulé *Comment gagner sa vie : carrières féminines*, publié en 1942 par une traductrice, membre de la STM

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

et au nom prédestiné, Gabrielle Carrière, on peut lire la description suivante sous la rubrique « Traductrice » :

Les jeunes filles qui désirent devenir traductrices doivent d'abord savoir la sténographie et la dactylo-graphie, car le travail ordinaire de traduction est confié généralement aux sténodactylos ou aux secrétaires qui connaissent parfaitement les deux langues.

Les emplois qui consistent à faire exclusivement de la traduction sont rares. D'ailleurs, ils ne sont jamais donnés à des commençantes, mais à des personnes qui ont de longues années de service et qui sont parfaitement au courant du genre d'affaires des employeurs.

Ces deux courts paragraphes résument parfaitement l'état du marché de la traduction dans les années 40. Les jeunes filles bilingues aptes à traduire devaient être relativement peu nombreuses, car l'auteur écrit ailleurs dans son ouvrage : « Une maison d'affaires demandant une sténographe bilingue compétente, capable de faire de la traduction, ne recevra que quelques réponses et souvent, parmi celles-ci, rares seront celles provenant d'aspirantes qui lui donneront satisfaction. » Les cours de traduction de la STM ont donc été pour beaucoup de femmes l'occasion d'élever leur niveau de compétence et d'obtenir des postes intéressants. Ils ont été en quelque sorte un tremplin dans leur carrière. Signalons au passage que Gabrielle Carrière n'appartenait sûrement pas au groupe des aspirantes qui ne « donnaient pas satisfaction », car elle traduisit elle-même en anglais son ouvrage, salué par *Le Devoir* comme un « volume d'une haute portée sociale ». Quelques années plus tard, elle publiera un deuxième volume sur le même sujet et se traduira de nouveau elle-même.

La forte prédominance des femmes au sein de la STM avait-elle pour effet d'intimider la gent masculine ? On est en droit de se poser la question, car pendant vingt-cinq ans, les hommes y ont été très minoritaires. Pourtant, leur présence était souhaitée, comme en témoigne le texte suivant dû à la plume de Gratia Dubé-Golubowska et paru dans *l'Argus* au milieu des années 50 : « Une autre chose m'a toujours intriguée : la traduction est-elle un domaine purement féminin à Montréal ? N'y aurait-il pas moyen d'intéresser le sexe fort à suivre les cours et à participer aux activités de la Société, particulièrement à celles des groupes d'étude, forums, etc. ? Une contribution masculine apporte toujours plus de substance et de stimulant à une organisation du genre de la nôtre. Imaginez-vous un forum sans la verve de notre président ? » Ce président au verbe haut et si « plein de substance » est le célibataire John B. Bilodeau.

On peut dire que, mis à part les quatre ou cinq premières années ayant suivi sa fondation, la STM a eu à déployer passablement d'énergie et d'imagination afin de recruter de nouveaux membres et surtout de les retenir. Les moyens mis en œuvre, cependant, n'ont pas manqué. En 1948, le comité de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

recrutement envoie une lettre circulaire aux entreprises afin d'obtenir le nom des personnes bilingues appelées à faire de la traduction. Le président Jean Penverne suggère aussi d'adresser à tous les membres une lettre exposant les trois principaux buts de la Société : accroître la compétence des traducteurs, offrir des services d'entraide et, ce faisant, préparer le terrain à une reconnaissance éventuelle de la profession.

En 1954, le Conseil d'administration établit une nouvelle catégorie de membres, celle de « membre non résident ». Pour y appartenir et ne payer qu'une cotisation réduite, il faut habiter à l'extérieur d'un rayon de cinquante milles de Montréal. D'autres mesures incitatives s'adressaient aux étudiants, dont la cotisation était aussi inférieure à celle des membres ordinaires ou agréés. Nous avons déjà vu que le président se rendait à l'université le soir des examens afin d'inviter les futurs diplômés à adhérer à la Société. En 1963, la STM resserre ses liens avec le milieu universitaire en établissant un nouveau comité qui se voit confier la tâche d'agir comme intermédiaire entre les étudiants et l'Université McGill pour les questions d'ordre pédagogique. On écrit à tous les anciens dans l'espoir de les ramener dans le giron de la Société. On décerne en outre le titre de « membre honoraire » à des personnalités bien en vue afin de rehausser le prestige de la STM et de la rendre plus attrayante aux yeux des traducteurs professionnels ayant tendance à la bouder.

Enfin, si la Société consentait un effort spécial pour recruter et garder dans ses rangs des traducteurs de sexe masculin, des diplômés frais émoulus et des non-Montréalais, elle s'est aussi efforcée d'attirer des anglophones. « In order to try and interest more Anglo Saxons in the Montreal Translators Society, écrit David M. Stewart, —we believe the problem is basic—we are attempting to sponsor a French conversational course, to be given by Professor Cayouette. » Et il lance l'appel suivant : « Members are the life-blood of any society. The best way to get new members is through you. Is there someone you know who might be interested? » Des appels aux bonnes volontés comme celui-là, les élus de la STM en ont lancé plus d'un à leur troupe.

LES ESPÈCES SONNANTES...

Les traductrices et les traducteurs qui refusaient d'adhérer à la STM ou quittaient ses rangs pouvaient difficilement invoquer comme motif de leur décision que la cotisation était trop élevée. En effet, en vingt-cinq ans, celle-ci est passée de deux dollars à sept dollars et demi pour les membres ordinaires et de trois à dix dollars pour les membres agréés. Aucun sociétaire n'a jamais eu à payer une cotisation supérieure à dix dollars. « C'était la belle époque », soupireront ceux que ce « devoir corporatif » rend maussades et taciturnes. Même si l'on tient compte du coût de la vie et du niveau des salaires dans les années 40 et 50, ces cotisations se révélaient nettement insuffisantes pour donner à un organisme professionnel des assises financières solides, une autonomie réelle et une marge de manœuvre confortable. Cela explique en bonne partie pourquoi la Société

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

avait si souvent du mal à joindre les deux bouts et qu'elle se soit vue dans l'obligation de financer les événements extraordinaires (grands anniversaires, par exemple) au moyen d'activités destinées à regarnir ses coffres, d'aller frapper à la porte de mécènes ou d'organismes publics, ou encore tout simplement de retarder la réalisation de certains projets, comme celui de son secrétariat.

Réunis en assemblée générale en 1945, les sociétaires adoptent un régime de cotisation uniforme de quatre dollars pour tous les membres de la Société. Cette cotisation est haussée à cinq dollars en 1949. Cinq ans plus tard, à la faveur d'une nouvelle hausse, on revient à une grille de cotisations établie en fonction des catégories de membres : cinq dollars pour les étudiants et les membres habitant hors de Montréal ; sept dollars et demi pour les membres ordinaires et dix dollars pour les membres agréés. Cette échelle demeura inchangée jusqu'en 1965.

Enfin, nous avons déjà dit que le budget de la STM n'a jamais été supérieur à 5 000 \$. En 1942, il est de 336 \$; dix ans plus tard, il ne s'élève qu'à 1 757 \$. Dix autres années s'écouleront avant qu'il franchisse le cap des 3 000 \$. Il s'établira à 4 945 \$ en 1964-1965. On comprend dès lors que le nerf de la guerre ait si souvent fait défaut à la STM.

L' EXAMEN D'AGRÉMENT

Parmi les grands objectifs de la Société des traducteurs de Montréal, il faut placer en tête de liste la reconnaissance de la compétence en traduction. Avant 1940, personne ni aucun organisme ne sanctionne cette compétence au Québec. À sa création, le premier organisme québécois de traduction se donne comme vocation de constituer dans la métropole un corps de traducteurs chevronnés dans le but déclaré de faire reculer l'amateurisme qui sévissait dans ce domaine et dont on ne pouvait que constater quotidiennement les tristes méfaits dans les journaux, l'affichage et la publicité. Pour y arriver, la STM organise des cours et de nombreux autres services d'entraide, comme nous avons vu. Dans une large mesure, elle a été une véritable école de formation. Nombreux sont les traducteurs et les traductrices qui y ont fait leurs classes.

Le volet formation trouvait son complément logique et indispensable dans l'examen d'agrément. Celui-ci reconnaît un niveau d'excellence ; il sanctionne la compétence professionnelle, celle du traducteur ayant acquis la maîtrise des règles de l'art. Cet examen est institué l'année même de la fondation de la Société. Une carte de membre agréé est remise aux candidats reçus et leur accorde certains « privilèges », dont celui d'y occuper des postes au Conseil d'administration. Au début, cet examen est la seule voie d'accès au titre d'agrément. En 1948, on propose d'élargir les conditions d'obtention de ce titre en modifiant le règlement en conséquence. Reformulé, l'article 3 se lit ainsi : « Le titre est réservé à ceux qui ont réussi l'examen requis, c'est-à-dire ceux qui ont subi avec un pourcentage d'au moins 60 % l'examen spécifique de la Société des traducteurs de Montréal, à ceux qui ont obtenu avec le même pourcentage l'examen de troisième année (du cours de traduction de McGill), ou à ceux que le Conseil d'administration jugera bon de nommer tels, en raison de leur contribution à l'art de la traduction. »

Cette modification créait donc trois voies d'accès au titre d'agrément. Il convient de préciser que les cas où le Conseil a usé de sa prérogative de dispenser un traducteur de l'examen d'agrément ont été rarissimes. Andrée Rigaux, Paul-Galt Michaud et le major Paul Clavel, de Québec, sont au nombre des rares personnes à avoir profité de cette disposition statutaire. Quant aux diplômés du cours de traduction de l'Université McGill, ils n'étaient pas très nombreux non plus : cinq ou six par année tout au plus.

La voie normale demeurait donc l'examen officiel de la Société. Sans être une « porte étroite », cette épreuve n'en était pas moins exigeante et rigoureuse. Rares sont ceux qui la réussissaient du premier coup. On s'attendait à ce qu'un traducteur, pour mériter le titre d'agrément, puisse démontrer une égale compétence en traduction vers ses deux langues de travail. Cette double exigence, reflet fidèle des conditions du marché du travail, explique le nombre élevé des échecs. En 1949-1950, sur 51 candidats inscrits à l'examen, 33 s'y présentent et six seulement voient leurs efforts couronnés de succès. Ce faible taux de réussite amène un membre du Conseil, Corey Thompson, à proposer d'opérer une distinction entre la traduction vers sa langue maternelle et la

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

traduction vers sa langue seconde « afin de faciliter l'accès aux diplômés à un plus grand nombre de candidats qui excellent dans l'une ou l'autre langue, sans toutefois posséder les deux au même degré ». Le Conseil juge la proposition intéressante, mais n'y donne pas suite.

La question refait surface en 1952, puis en 1960. « Le jury a remarqué, écrit dans son rapport annuel le président du Comité des examens, Michel Pasquin, que certains candidats ont obtenu une forte moyenne dans une langue, dans laquelle ils atteignent un degré satisfaisant de compétence, et montrent par contre une certaine faiblesse dans l'autre. Nos règlements exigent cependant une compétence égale dans les deux langues. » La STM ne s'est jamais écartée de cette double exigence.

À la suggestion du président Jean-François Pelletier, la Société remet, à partir de 1953, une carte aux membres ordinaires ; jusque-là, ceux-ci ne recevaient qu'un reçu pour leur cotisation. Leur carte est de couleur blanche, celle des membres agréés, de couleur verte. On veut ainsi éviter que les membres ordinaires se présentent à un employeur comme traducteur expert avant d'avoir réussi l'examen d'agrément.

Les examens sont toujours corrigés par un jury d'au moins trois traducteurs hautement qualifiés. En 1963, un représentant de la Société des traducteurs et interprètes du Canada (STIC), Marcel Paré, fait partie d'une de ces équipes de correcteurs, à la suite d'une recommandation adoptée lors du Deuxième congrès des traducteurs ayant eu lieu plus tôt la même année à l'Université de Montréal. Ce correcteur externe n'a que des éloges à faire au sujet du sérieux apporté à la préparation et à la correction des examens de la STM.

À la suite de la séance d'examen de 1963, à l'issue de laquelle six candidats sont reçus sur 38, soit 15,7 % à peine, le président Michel Pasquin propose de tenir une séance d'étude consacrée à l'analyse des erreurs commises. Cette initiative visait un double but : permettre aux candidats ayant échoué de prendre connaissance de leurs faiblesses et les inciter à se perfectionner en vue de se représenter à l'examen.

À partir de 1963, la Société délivre aux membres agréés un certificat d'agrément, en plus de leur carte de membre. En agissant ainsi, on veut établir clairement que le titre de traducteur agréé n'est pas uniquement subordonné à l'appartenance à la STM, mais aussi à la réussite d'examens sévères.

Il peut être intéressant de se demander quelle forme prenait habituellement l'examen d'agrément. Laissons le président du comité pour l'exercice 1958-1959 nous en décrire le contenu : « Ces examens, écrit Michel Pasquin, comportent, d'une part, la traduction de dix phrases de l'anglais au français et d'un texte extrait d'un récent article d'une revue économique américaine portant sur l'activité bancaire à New York et, d'autre part, la traduction de dix phrases ou expressions du français à l'anglais et d'un texte plus littéraire extrait d'un article de Claude Mauriac sur la cinématographie au Canada. Les vingt phrases ou expressions soumises comportaient des difficultés

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

analysées, soit dans le cadre de nos forums et des cours de McGill au cours des dernières années, soit puisées dans les Bulletins terminologiques d'Ottawa ou dans d'autres publications. » On voit donc qu'il y avait un lien direct et étroit entre les activités de formation de la Société et le contenu de l'examen. Le traducteur désireux de réussir à l'examen devait, pour s'y bien préparer, participer aux forums et suivre les cours de perfectionnement offerts.

En 1964, la Société innove en tenant pour la première fois des examens d'agrément à Toronto et à Winnipeg dans des conditions identiques à celles de Montréal, et cela dans le but d'éviter un déplacement onéreux aux candidats. Cinq d'entre eux ont alors la possibilité de subir l'épreuve à distance. Ce précédent soulève de nombreuses difficultés pratiques, et l'expérience n'est pas répétée.

Le tableau 3 donne pour chaque année le nombre de candidats s'étant présentés aux examens, le nombre de ceux qui ont été reçus et le taux de réussite.

En 1954, la Société autorise l'usage de dictionnaires à l'examen, mais resserre ses exigences : les candidats doivent désormais obtenir, non plus 60 %, mais 70 % dans chacune des deux langues pour mériter le titre convoité de traducteur agréé. Ce changement a pour effet de ramener le taux global de réussite de 39 % à 20 %. En outre, deux ans plus tard, on exige des candidats qu'ils aient été membres au moins douze mois avant de se présenter à l'examen.

Malgré ces nouvelles exigences ou, peut-être, en raison même du sérieux accordé à l'agrément, les membres ont, au cours des dernières années de la STM, manifesté un intérêt grandissant à l'égard de l'examen. Un plus grand nombre d'entre eux s'y présentent chaque année, et ceux qui s'occupent de l'organisation de ces épreuves notent une « amélioration très sensible du niveau de préparation des candidats ». Mais ne devient pas pour autant traducteur agréé qui veut. Pour l'ensemble de la période étudiée, les chiffres révèlent que

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

TABLEAU 3
Examens d'agrément en traduction
(1945-1965)

	Candidats	Reçus	%	Note de passage
1945-46 ¹	23	3	13	
1946-47	22	13	59	
1947-48	19	19	100	
1948-49	—	—	—	
1949-50	33	6	18	60 %
1950-51	32	8	25	
1951-52	20	5	25	
1952-53	8	8	100	
1953-54	15	5	33	
1954-55	19	12	63	
1955-56	36	4	11	
1956-57	3	1	33	
1957-58	—	—	—	

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

1958-59	14	6	43	
1959-60	14	2	14	70 %
1960-61	12	2	17	
1961-62	27	8	30	
1962-63	38	6	16	
1963-64	55 (7) ²	17 (5)	31	
1964-65	42 (3)	9 (3)	21	

¹ Les statistiques avant 1945 sont fragmentaires ou inexistantes.
² Lire : 55 candidats, dont 7 en langues étrangères.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la Société a décerné ce titre à un candidat sur trois se présentant à l'examen. En outre, la Société n'a jamais imposé aux membres ordinaires de délai minimal pour passer cet examen. On souhaitait cependant que le plus grand nombre possible s'y présente et le réussisse.

Enfin, par rapport à l'ensemble de l'effectif de la STM, les membres agréés ont toujours été minoritaires, et leur nombre a considérablement fluctué, surtout au cours des quinze premières années. Cette catégorie a rarement représenté plus des deux cinquièmes des membres en règle. À partir de la fin des années 50, cette proportion avoisine même un sur cinq, comme l'indique le tableau 4.

TABLEAU 4
Membres agréés par rapport à l'effectif global
(1959-1965)

	Effectif	Agréés	%
1959-60	255	61	24
1960-61	260	58	22
1961-62	283	67	24
1962-63	315	67	21
1963-64	400	83	21
1964-65	430	90	22

PLACE AUX POLYGLOTTES

À partir de 1948, la STM compte dans ses rangs un polyglotte accompli connaissant aussi bien le français, l'anglais et l'espagnol que le polonais, l'allemand et le russe, sans parler de quelques autres langues. Son nom est M^e Ludwik Kos-Rabcewicz-Zubkowski. À lui seul, ce nom est un véritable dictionnaire polonais en même temps qu'un exercice de diction... Docteur en droit de l'Université de Paris, licencié en droit de l'Université de Varsovie et membre du Barreau de la Province de Québec, M^e Zubkowski (Zub, pour les intimes) était professeur au Département d'études slaves de l'Université de Montréal. À l'intérieur de la Société, il s'est toujours intéressé, on l'aura deviné, à la traduction dans les langues autres que le français et l'anglais.

Sa première initiative dans ce domaine remonte à 1950. Il adresse alors une lettre aux membres du Conseil d'administration afin que l'on annonce aux sociétaires la création d'un cours de traduction en langues slaves à l'Université de Montréal. Pris de scrupule, le Conseil estime que « ce geste serait assez compromettant, vue l'affiliation de la STM à l'Université McGill »... Comment, après une telle preuve de loyauté, douter de la fidélité et de l'attachement de la Société envers l'université anglophone ?

M^e Zubkowski est élu au Conseil en 1956 et, à la première réunion, on lui confie le mandat de former « un club de polyglottes ». Ce club portera le nom de « Comité des langues étrangères ». La STM a senti le besoin de former ce comité à la suite des demandes de plus en plus nombreuses qu'elle recevait de la part de personnes en quête de traducteurs ou d'interprètes multilingues. Au cours des années de prospérité consécutives à la Deuxième Guerre mondiale, on a assisté à la multiplication des relations politiques, culturelles et commerciales du Canada avec l'étranger, à l'intensification de la recherche scientifique et à la modification de la composition ethnique du pays par suite de l'afflux massif d'immigrants. Ce sont là autant de facteurs qui expliquent la hausse de la demande de traduction en langues étrangères et l'intérêt grandissant qu'on y porte à la STM.

Un sondage effectué auprès de 250 membres révèle que dix-huit d'entre eux connaissent une ou plusieurs langues étrangères. Onze langues sont représentées : l'allemand, l'arabe, l'espagnol, le grec, l'italien, le latin, le polonais, le portugais, le russe, le tchèque et l'ukrainien. Le comité joue un rôle d'agent de liaison en mettant en contact donneurs d'ouvrage et traducteurs spécialisés. Il s'emploie également à établir une bibliographie utile à ce groupe de traducteurs qui éprouve des difficultés particulières à se documenter. Dans le tout dernier numéro de l'*Argus* (automne 1958), M^e Zubkowski signe un article intitulé « Traduction multilingue » ; il y expose quelques-unes des difficultés associées à la traduction multilingue. C'est le premier article du genre à paraître dans les publications de la Société.

C'est donc au cours de l'exercice 1956-1957 que les traducteurs en langues étrangères commencent véritablement à se manifester et à s'organiser au sein de la Société. Le sujet est dans l'air. En mars 1958, des traducteurs de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la capitale fédérale vont tenter, mais en vain, de fonder une société professionnelle de traducteurs pour les langues étrangères. Au Bureau fédéral des traductions, la Division des langues étrangères compte une dizaine de traducteurs permanents et de nombreux collaborateurs occasionnels.

La liste de ces spécialistes membres de la STM s'allonge avec les années. En 1960, douze nouvelles langues, dont le croate, le syrien et le slavons d'église, portent à 32 le nombre de langues pour lesquelles la Société est en mesure de fournir des traducteurs. Les langues les plus demandées sont l'allemand, l'espagnol, le polonais et le russe. Le comité collabore aussi étroitement avec le ministère fédéral du Commerce, grand producteur de travaux multilingues.

En avril 1964, la Société met à exécution un projet qu'elle caressait depuis longtemps. Pour la première fois de son histoire, elle tient des examens d'agrément en langues étrangères. Elle invite les membres qui le désirent à se présenter à l'agrément en espagnol, en allemand et en italien. Dix manifestent leur intérêt, sept se présentent à l'examen et cinq le réussissent. Tous les candidats ont l'allemand dans leur combinaison linguistique. Deux candidats se présentent en espagnol, aucun en italien. Cet examen historique, préparé selon les directives du comité d'agrément présidé par Michel Pasquin, avait été corrigé par le directeur de la Maison Goethe à Montréal, le professeur Fritz Genzel. Les cinq membres reçus sont Viviane Djandji, Anne Millner, Georges Bertuch, Elizabeth Dezo et Maryrose Lette, la seule à avoir réussi les deux examens doubles (allemand / français / allemand et allemand / anglais / allemand), ce qui lui valut un prix spécial d'excellence. Le certificat d'agrément délivré à ces nouveaux membres porte la mention des langues pour lesquelles la Société a reconnu leur compétence. L'année suivante, trois candidats sur trois réussissent cet examen et tous les trois sont des germanistes encore une fois.

L'initiative de tenir de tels examens revient à M^c Zubkowski, qui en avait fait la proposition en 1962. Il faut saluer en lui le grand artisan du regroupement des traducteurs multilingues au sein de la Société. Par ailleurs, ses compétences en droit international avaient fait de lui la personne toute désignée pour présider le comité canadien inter-sociétés chargé de préparer un contre-projet de la Charte internationale du traducteur qui devait être adoptée en Yougoslavie en 1963, à l'occasion du IV^e Congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs (FIT). Ce comité avait été mis sur pied l'année précédente par la Société des traducteurs et interprètes du Canada (STIC), dont Jean-Paul Vinay était président. D'autres associations de traducteurs en faisaient aussi partie. M^c Zubkowski y représentait la STM.

Rappelons, enfin, que ce distingué membre de la Société fut nommé Consul honoraire du Chili à Montréal, en 1962. Il a exercé cette fonction pendant trois ans et demi en l'absence d'un consul en titre, ayant ainsi l'occasion de faire des traductions entre l'espagnol, le français et l'anglais. Il a été aussi le secrétaire général de l'Institut polonais des arts et des sciences du Canada, à Montréal, de 1960 à 1966, ce qui l'a amené à exécuter de nombreuses traductions à partir du polonais ou vers cette langue. Enfin, en plus

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

d'avoir été vice-président de la STM, M^e Zubkowski a aussi été président de l'Association des slavistes.

D'UNE SOCIÉTÉ CULTURELLE À UNE SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE

En 1948, s'adressant aux membres de la STM dont il est président d'honneur, le colonel Wilfrid Bovey conclut son allocution par ces paroles : « J'envisage pour notre Société un développement brillant où la traduction sera une profession. » Jean Penverne entretient le même espoir en affirmant, en mars de la même année, que « la Société ne perd pas de vue d'atteindre un jour le stade où elle pourra obtenir des autorités publiques que la traduction soit reconnue comme étant une profession ».

Dans les années 40, la reconnaissance juridique de la profession apparaît, aux yeux des traducteurs, comme un rêve lointain. C'est une des raisons pour lesquelles la STM préfère se définir principalement comme une société culturelle. Il serait facile de le démontrer en citant de nombreuses déclarations en ce sens. « Ne perdant jamais de vue que la STM est avant tout une société culturelle... » est une sorte de leitmotiv qui revient fréquemment sous la plume des présidents et des responsables de comités.

Par contre, la STM s'est toujours farouchement défendue d'être un simple club social, même si plusieurs de ses activités avaient un caractère essentiellement mondain et n'avaient rien de proprement culturel et encore moins de professionnel. En fait, on peut ranger dans trois catégories toutes les activités organisées à l'intention des membres.

Au nombre des activités de nature proprement professionnelle, on peut citer les cours de traduction, les cours de perfectionnement, les cours d'espagnol, les groupes de conversation en langue seconde ou en espagnol, les forums, les séances d'étude et l'examen d'agrément. À cela s'ajoutent plusieurs comités dont ceux du S.O.S., de la bibliothèque et des recherches.

Parmi les activités formant le groupe des événements socioculturels, il convient de mentionner les conférences, le ciné-club, l'art oratoire, les dîners-causeries, les thés-causeries, les visites d'entreprises, les visites de musées, la Saint-Jérôme, les dîners de fin d'année et les cinq grands anniversaires, occasions de journées d'étude ou de conférences.

Enfin, dans la dernière catégorie des activités purement récréatives entrent les fêtes champêtres, les soupers canadiens, la Sainte-Catherine, les soirées de carnaval, la fête des Rois, les concours de chapeaux, les veillées d'antan et les deux parties de cartes, qui avaient pour but de garnir les coffres de la Société.

Ce classement fait ressortir clairement que les activités socio-culturelles et récréatives l'emportent en nombre sur celles qui sont directement liées au perfectionnement des membres et à l'avancement de la profession. Cela ne faisait pas pour autant de la STM un club social, mais bien une société culturelle qui ne répugnait aucunement à mêler les mondanités et les réjouissances aux choses sérieuses, comme en fait foi le passage suivant, extrait d'un article de Michel Pasquin publié dans le *Journal des traducteurs* en 1962 : « Si agréables soient-elles, les réunions où les réjouissances trouvent leur place aux côtés des

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

choses de l'esprit sont toujours largement compensées par celles qui sont exclusivement consacrées aux questions se rapportant directement à la traduction. »

Cela dit, il convient de rappeler que la place importante qu'occupaient les volets socio-culturel et récréatif dans le programme des activités n'a pas toujours recueilli la faveur de la majorité des membres. Il faut même y voir une des principales causes de la désertion de beaucoup d'entre eux dans la première moitié des années 50. La distance que les traducteurs prenaient par rapport à la STM s'expliquerait par le fait que les traducteurs de carrière ne se reconnaissaient pas tous dans cet organisme. On savait très clairement ce qu'il fallait faire pour développer la compétence professionnelle et les chiffres témoignent assez éloquemment des succès obtenus dans ce domaine. Le malaise qui marqua la période qualifiée de « récession » (1951-1957) provenait en grande partie du fait que l'on savait moins clairement quels moyens mettre en œuvre afin de donner une tournure résolument professionnelle à la STM. La présidente Marcelle Brossard écrit à la fin de son mandat en 1955 : « Si j'ai un souhait à exprimer, c'est que notre Société prenne de l'envergure et intéresse tous ceux qui font de la traduction soit par culture soit par nécessité. C'est la tâche que je confie à mon successeur de donner à la STM cette tournure professionnelle que nous désirons tous depuis si longtemps. » Ce n'est pas un hasard si la Corporation des traducteurs professionnels du Québec (CTPQ) vit le jour en 1957.

C'était là le fond de la question et la raison pour laquelle bon nombre de traducteurs gagnant leur vie au moyen de la traduction se montraient réticents à adhérer à la STM. Beaucoup préféraient devenir membres d'autres groupements de traducteurs. La STM ne projetait pas dans les milieux de la traduction l'image d'une société exclusivement à caractère professionnel comme l'auraient souhaité certaines personnes qui n'en faisaient pas partie. À leurs yeux, cette société était encore trop culturelle, voire trop mondaine.

C'est à ces personnes que répond indirectement le président Michel Pasquin dans son rapport de juin 1963 : « Nous serons toujours, écrit-il, en faveur de l'établissement des normes de compétence sévères qui s'imposent. Nous veillerons à sauvegarder et à faire reconnaître les titres que se seront acquis nos membres par le truchement de la STM. Par contre, pleinement conscients du caractère traditionnel de la mission de notre Société qui n'est pas de grouper uniquement les traducteurs « professionnels », nous nous opposerons toujours à ce que l'exercice de cet art soit réservé à ceux qui font de la traduction un métier. » La tradition pesait ici de tout son poids, d'autant plus qu'il aurait été suicidaire de réserver l'admission à la STM aux seuls traducteurs de métier. Nous avons vu, en effet, qu'à peine deux membres sur cinq avaient acquis le titre de traducteur agréé, et il est permis de croire que ce groupe était formé principalement de traducteurs vivant de leur métier.

Il ne faut pas oublier, cependant, que le marché de la traduction avait évolué depuis 1940 et qu'au milieu des années 60, on pouvait déjà percevoir les

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

signes avant-coureurs de profondes transformations qui allaient bouleverser la scène linguistique canadienne et québécoise. Qu'il suffise de rappeler les quelques faits suivants : l'inauguration du service d'interprétation simultanée à la Chambre des communes (1959), la création de l'Office de la langue française du Québec (1961), le rapport Glassco sur l'organisation du gouvernement canadien (1962), la création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963), la création du bureau des langues de la Commission du Service civil (1964) ainsi que l'expansion et la décentralisation des opérations du Bureau fédéral des traductions.

Ce début d'effervescence, annonciateur de l'explosion que connaîtra le marché de la traduction une dizaine d'années plus tard, va culminer par l'adoption de lois à caractère linguistique dont les effets sur l'échiquier de la traduction seront considérables. Sentant le vent tourner en leur faveur, les traducteurs professionnels éprouaient un besoin de plus en plus pressant, au milieu des années 60, de resserrer leurs rangs afin d'être prêts à faire face aux événements.

UNE RÉORIENTATION DISCRÈTE

Même si la STM demeurerait fidèle à sa vocation originelle, il reste qu'au sortir du creux de la vague du milieu des années 50, elle va commencer à se renouveler petit à petit et à prendre un certain nombre d'initiatives qui accentueront son caractère professionnel. C'est un examen attentif des faits qui nous permet de déceler ce changement. Mais cette réorientation s'est effectuée bien lentement et était peu perceptible pour les observateurs de l'extérieur.

L'événement déclencheur de cette nouvelle prise de conscience a été le Premier congrès des traducteurs canadiens, qui a eu lieu le 5 novembre 1955. Trois membres de la STM faisaient partie du comité organisateur : Marcelle Brossard, John B. Bilodeau et David M. Stewart. Ce dernier écrit dans l'*Argus*, à l'issue de ces assises historiques : « C'était un événement d'importance et la Société des traducteurs de Montréal se devait d'y être largement représentée. Notre Société a fait bonne figure et nous en sommes fiers. » Faisant écho au colonel Wilfrid Bovey et à Jean Penverne, David M. Stewart, qui occupe alors la présidence de la Société, ajoute : « La STM, ce jour-là, s'est ressentie de la force qui naît de l'union. Il ne sera peut-être pas trop présomptueux de notre part d'entrevoir maintenant la réalisation d'un rêve que nous caressons tous depuis bien longtemps. Que tous les traducteurs tiennent bon, et notre Société pourra dans un avenir rapproché leur offrir les avantages d'un groupe professionnel. » Cette affirmation prouve bien qu'au sein même de la STM on n'estimait pas que cet organisme formait un tel groupe.

Pour sa part, le président de l'Association canadienne des traducteurs diplômés (ACTD), association instigatrice de ce premier congrès national, exprime un vœu en tout point semblable dans un texte reproduit dans l'*Album-Souvenir* tenant lieu des actes du congrès : « Enfin, écrit Fernand

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Beaugard, avant que diminue l'émotion profondément raisonnée qui, en ce moment, nous porte à nous solidariser, souhaitons que bientôt paraisse ce jour où tous les traducteurs canadiens obtiennent le statut professionnel qu'ils convoitent depuis toujours ! » On peut dater de 1955 la première grande manifestation de solidarité des traducteurs canadiens en vue d'obtenir un jour la reconnaissance juridique de leur profession. L'euphorie générale portait alors à l'optimisme et tous les espoirs étaient permis. On ne pouvait pas prévoir que le chemin serait long, ardu et jonché d'épines.

Ce congrès a pour effet immédiat de faire naître chez les membres de la STM, entre autres, le désir de se « professionnaliser » davantage. À partir de cette date, on voit se multiplier des gestes concrets allant dans le sens de ce nouvel idéal. Ainsi, on abandonne les fêtes champêtres, on resserre les exigences d'attribution du titre de traducteur agréé et on procède au recrutement systématique de traducteurs en exercice par la voie de lettres circulaires, de contacts personnels et d'une présence accrue dans les médias. En 1956, on commence à exiger d'avoir été membre de la Société pendant au moins un an avant d'être admissible à l'examen d'agrément. Deux ans plus tard, Michel Pasquin propose d'abonner en bloc les membres au *Journal des traducteurs*, dans le but avoué « de consolider et d'étendre le prestige de la Société », tout en accentuant son caractère professionnel. En 1959, on étudie, à la suggestion de M^e Zubkowski, la possibilité de suggérer une grille uniforme de tarifs de traduction à l'intention de tous les membres.

À elle seule, cette suggestion nous fait mesurer tout le chemin parcouru depuis 1940. Si l'on se reporte au procès-verbal du 17 novembre 1944, en effet, on peut lire cette étonnante affirmation : « [...] the STM would not object to any of its members doing translation work and Miss Boyer was informed by Mrs. Penverne who had been given the task of looking into the matter of translation fees from a purely personal point of view, that rates might vary from one to three cents per word, according to the type and length of the text and the amount of time allotted to work on the translation ».

L'année 1949 marque une autre étape et un progrès dans ce domaine. Cécile Décarie s'était alors vu confier la tâche de présider un comité chargé d'étudier les tarifs exigibles par les traducteurs agréés de la Société. Le comité soumit la grille suivante :

Tarif minimum	: 2 \$
Correspondance	: 1 à 2 cents le mot
Publicité	: 3 cents le mot
Textes juridiques	: 4 cents le mot
Textes spéciaux	: 5 cents le mot
Tarif horaire	: 4 \$ l'heure

Cette grille fut-elle appliquée par les membres agréés ? Il est difficile de le savoir, mais dix ans plus tard, elle était tombée dans l'oubli, car on soulève de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

nouveau cette question. Un groupe professionnel gagne en crédibilité si l'ensemble de ses membres pratiquent à peu près les mêmes tarifs pour des services comparables. Une grille tarifaire est une mesure anti-anarchique et un bon moyen de consolider le prestige d'un organisme comme une société de traducteurs. C'est un élément du professionnalisme, sans être le plus important, toutefois.

Au début des années 60, loin de marquer le pas, la STM faisait preuve d'une nouvelle vitalité. Le président Robert Assa était parfaitement légitimé d'écrire dans son rapport annuel : « [...] la Société des traducteurs de Montréal est entrée dans une nouvelle phase que l'on pourrait qualifier de maturité. On ne saurait trop se féliciter de cet état de chose qui pour nous revêt un aspect intellectuel plus marqué. Cette maturité intellectuelle est d'autant plus de mise qu'elle cadre exactement avec ce que doit être une société comme la nôtre. » Et il enchaîne par cette phrase très significative qui prouve bien que la réorientation amorcée vers 1955 procédait d'une démarche consciente et délibérée : « C'est pourquoi la tendance va vers l'élimination graduelle des manifestations d'ordre particulièrement mondain et vers la sélection d'activités propres à assurer l'enrichissement culturel de nos membres et amis. » Ces propos viennent confirmer la réalité.

Très significatif également le fait qu'on ait jugé d'une « impérieuse nécessité », vers la même époque, de procéder à la refonte des statuts et des règlements de l'organisme, tâche à laquelle s'est employé M^e Zubkowski. « Ces règlements, peut-on lire sous la plume de Robert Assa, concrétiseront le nouvel esprit qui nous anime tous et consacreront les accomplissements de notre Société dont les regards sont résolument tournés vers l'avenir. » À la lumière de ces faits et de ces déclarations, le « gala des chapeaux » de 1965 apparaît, avec le recul des années, comme un anachronisme par rapport au stade d'évolution où était alors rendue la STM.

Toutes les initiatives liées à la réorientation de la Société, auxquelles on peut encore ajouter quelques timides tentatives de rapprochement avec les autres organismes de traduction, ont pour effet la remontée spectaculaire de la courbe de l'effectif. C'est à cette charnière de l'évolution de la STM que l'on semble commencer à comprendre et à accepter cet axiome : UN TRADUCTEUR QUI ADHÈRE À UNE SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE N'Y RECHERCHE PAS DES ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT, VOIRE CULTURELLES, MAIS BIEN UN ENCADREMENT PROPREMENT PROFESSIONNEL. De ce point de vue, tout n'a pas été fait, il s'en faut de beaucoup, mais la STM a su passer graduellement et sans heurt d'une société culturelle à une société davantage centrée sur les préoccupations des traducteurs. Elle a tout au moins le mérite d'avoir entrevu la voie à suivre. La transition complète s'effectuera au tournant des années 70.

Le dernier président à diriger les destinées de la STM, Horace Leclerc, peut honnêtement faire le constat suivant : « La Société des traducteurs de Montréal vient de franchir le seuil du quart de siècle et, de distinguée qu'elle a toujours été, elle a commencé à devenir vénérable. Mais ne croyons pas pour

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

autant que notre Société commence à vieillir sur les bords. Au contraire. Fidèle à l'impulsion dynamique et bien orientée de ses prédécesseurs, grâce à l'intérêt que nos membres, toujours plus nombreux, manifestent envers leur Société, grâce aussi à l'accélération que les événements eux-mêmes lui impriment, elle ne fait que commencer à déployer de la voile. »

On ne saurait terminer la description de cette période décisive de l'évolution de la STM sans rappeler que l'impulsion nouvelle qui lui a été imprimée lui est venue de membres qui ont rajeuni ses cadres, ont infusé du sang neuf au Conseil d'administration et y ont fait germer des idées nouvelles. Il serait injuste de passer sous silence les noms d'Andrée Parent, Thérèse Denoncourt, Françoise Rodier, Marcelle Brossard, Juliette Dugal, Robert Assa, Ludwik Kos-Rabcewicz-Zubkowski, Horace Leclerc, sans oublier un des principaux promoteurs de ce renouveau, Michel Pasquin.

Durant ces années charnière, ce dernier a été président pendant presque quatre mandats complets (1959-1964). En octobre 1962, il s'est vu confier par le Conseil d'administration la tâche de compléter le mandat du président démissionnaire Robert Assa. Presque simultanément, il était désigné par Son Altesse Sérénissime le Prince Rainier III de Monaco pour occuper les fonctions de Consul de la Principauté de Monaco au Canada, en remplacement de son père décédé au printemps. Vice-consul depuis 1952, il avait déjà représenté la Principauté à l'occasion de nombreux événements importants de la vie canadienne et au sein de plusieurs conférences internationales tenues au Canada. Il séjourna près de deux ans dans l'Ouest canadien, où il fut à deux reprises conférencier de l'Alliance française. Au sein de la STM, son goût pour les questions de langue et son penchant naturel vers la traduction et l'interprétation trouvent une ambiance favorable à leur manifestation. Après avoir suivi les cours de traduction durant trois ans et s'être vu décerner le diplôme en traduction de l'Université McGill en 1956, il s'est particulièrement occupé de la formation des traducteurs et même, pendant ses mandats à la présidence, des examens d'agrément qui, à ses yeux, revêtaient la plus haute importance. Il a aussi été membre des comités de direction et de rédaction du *Journal des traducteurs* auquel il a collaboré régulièrement. À la fin de son dernier mandat à la présidence, ceux qui avaient travaillé à ses côtés étaient unanimes à reconnaître son dévouement et ses nombreuses réalisations, son aisance devant un auditoire et sa personnalité agréable qui, en toute occasion, a toujours contribué à faire valoir le prestige de la STM. Michel Pasquin, bien qu'attaché à la vocation traditionnelle de la Société, a su en inspirer les destinées durant une période décisive de son évolution.

CONCLUSION

Ce serait faire mentir l'histoire que de prétendre que la génération spontanée des traducteurs improvisés est disparue comme par enchantement en 1940. Jusque-là, on choisissait rarement de faire carrière en traduction ; c'est la carrière qui vous choisissait, la pratique de la traduction venant se greffer, en appendice, à un emploi de bureau. Bien peu de gens croyaient alors que la traduction méritait de faire l'objet d'une profession distincte. La fondation de la doyenne des associations de traducteurs au Québec marque le début de l'organisation de cette profession dans la province.

L'arrivée de la Société des traducteurs de Montréal sur la scène linguistique amorce un changement dans les mentalités et, l'évolution de la société québécoise aidant, la profession de traducteur émerge, se définit par rapport aux autres métiers connexes, précise ses exigences de formation, établit ses normes d'excellence et sanctionne la compétence à traduire. En un mot, la profession prend corps, s'organise, se donne une visibilité, une crédibilité. Ce faisant, le métier de traducteur se dissocie petit à petit des tâches de secrétariat.

À cet égard, il est significatif que le fondateur de la Société des traducteurs de Montréal ait été un sténographe. Le contexte historique dans lequel la Société a vu le jour explique ce fait. Mais Joseph LaRivière était plus qu'un sténographe. Sa personne s'entoure même d'un certain symbolisme. Cet homme d'action, en effet, de la trempe des bâtisseurs, incarne à lui seul les principaux aspects de la profession : polyglotte et autodidacte (n'a-t-on pas dit que le traducteur est un étudiant pour la vie ?), il a aussi été traducteur et interprète judiciaire. En outre, les traducteurs québécois partagent avec lui son goût pour les langues, sa curiosité intellectuelle, son ouverture sur les cultures étrangères et une certaine forme d'engagement social qui les conduit à vouloir préserver la langue d'une anglicisation abusive. Ils sont conscients que la langue est plus qu'un simple instrument de communication, elle est la fibre même de la culture d'un peuple. Dès ses débuts, la STM se voyait comme un organisme « d'utilité publique », selon les mots de Georges Panneton auxquels plusieurs présidents ont souvent fait écho.

S'il est facile de traduire, bien traduire l'est moins. Cette compétence a son prix et elle est rarement innée. C'est ce que les pionniers de la Société ont compris. Ils ont en quelque sorte révélé les traducteurs à eux-mêmes et leur ont fait prendre conscience que la traduction peut et doit être considérée comme une spécialité en soi ayant ses exigences propres. Celui qui exerce ce métier en professionnel, et non pas en simple amateur, se doit de réunir non seulement une grande compétence linguistique (et en particulier une aptitude particulière à manier la langue écrite), mais aussi une somme considérable de connaissances générales et spécialisées, sans parler des compétences auxiliaires dans les domaines de la documentation et de la recherche terminologique. Affirmer cela aujourd'hui, c'est énoncer une évidence, mais ce n'était pas le cas il y a cinquante ans. La STM aura beaucoup contribué à répandre l'idée que pour exercer le métier de traducteur, il faut s'y préparer sérieusement, à moins d'être

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

doué d'un talent exceptionnel, ce qui n'est pas le lot de la majorité.

D'où ses services d'aide, ses nombreux cours de formation, ses séances d'étude ou forums et ses ateliers de perfectionnement. « Le plus grand titre de gloire des pionniers de la STM, estime Yvonne Rialland, est d'avoir pris conscience qu'il fallait s'entraider. » C'est sans doute la raison pour laquelle les initiatives de formation ont été si nombreuses. C'était une étape normale dans l'évolution d'une profession qui se bâtissait pierre par pierre au fil des années. Il aurait été prématuré, impensable et irréaliste dans les années 40 et 50 de se lancer dans une vaste campagne en vue de faire reconnaître la profession par le législateur : les traducteurs ne s'étaient pas encore regroupés et on peut même affirmer que la profession en tant que telle ne jouissait d'aucun statut de fait. Il était donc tout à fait normal de commencer par le commencement, c'est-à-dire constituer un corps de traducteurs, donner à ce groupe une image de marque d'excellence et, enfin, faire valoir l'importance des traductions de qualité du double point de vue de l'efficacité de la communication et de la rentabilité économique. Ce programme ambitieux a été celui de la STM.

Il fallait aussi que les traducteurs aient pignon sur rue, un lieu physique où on puisse les atteindre, une adresse connue. La migration constante du secrétariat n'a pas facilité la réalisation de cet objectif ; on en était bien conscient. Néanmoins, la Société cherchera à faire parler d'elle le plus possible dans les journaux et à la radio afin de se faire connaître, de révéler son existence. Et elle y est parvenue, grâce à la publicité dont s'entouraient ses nombreuses activités socio-culturelles. La preuve en est que les entreprises privées et les divers organismes publics prirent l'habitude de s'adresser à elle pour recruter leurs traducteurs ou faire exécuter leurs travaux de traduction.

Et son influence sur la langue ne tarde pas à être visible. Déjà en 1955, Jean-Paul Vinay l'avait constatée. Le tout premier article qu'il signe dans le *Journal des traducteurs* se termine par l'observation suivante, fort révélatrice quand on sait que la STM est à l'origine de l'enseignement de la traduction dans la métropole et qu'elle a toujours attaché une grande importance à la formation et au perfectionnement de ses membres : « Il est tout à l'honneur d'une ville comme Montréal, écrit-il, d'avoir compris que sa qualité de bilingue exigeait des centres de formation pour les traducteurs et les interprètes ; déjà on peut constater l'amélioration très nette dans la qualité des traductions publicitaires ou journalistiques. Et s'il demeure encore quelques retardataires parmi les affiches officielles [...], je suis certain que l'influence de tous les jeunes diplômés en traduction des différentes écoles de la métropole continuera à se faire sentir, avec une intransigeance et une précision toujours plus grandes, pour le plus grand bien de la profession et le rayonnement de la langue française. »

C'est encore Jean-Paul Vinay, cet observateur attentif de l'évolution de la langue au Canada, qui écrit en 1964 dans *Le guide des carrières* : « [...] le niveau moyen des traductions se situe à un étage bien plus élevé qu'il y a seulement 25 ans. » Ces progrès, on les doit en grande partie à l'action de la STM. Ses membres actifs ont su donner à la profession des assises solides.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

La STM aura donc eu le grand mérite de donner une voix collective aux traducteurs québécois chez qui elle a fait naître un esprit de solidarité. Mais elle n'a pas été seule longtemps à travailler dans le sens des intérêts de ce groupe professionnel. Au cours de la même période, c'est-à-dire de 1940 à 1965, d'autres groupements similaires ont vu le jour et poursuivaient des objectifs plus ou moins semblables aux siens. Aussi, sous la pression des événements politiques et du « virage linguistique » qui se dessinait dans la seconde moitié des années 60, il apparut de plus en plus pressant aux traducteurs québécois de resserrer leurs rangs en prévision de l'avenir. La deuxième étape de l'évolution de la profession au Québec va consister non plus tant à regrouper des traducteurs individuels au sein d'une association, mais à unifier divers organismes de traduction en une seule et unique société forte.

Deuxième partie

LA CONVERGENCE DES INTÉRÊTS (1965-1968)

« Il est désirable que nos différentes associations se rapprochent dans le dessein ultime d'une fusion complète, propre à maintenir notre prestige professionnel. Toutefois, il faudra procéder avec prudence et sagesse pour ne froisser qui que ce soit, ni gêner les intérêts locaux des différents groupes. »

Pierre Daviault
(1955)



Sommaire

Deuxième partie

LA CONVERGENCE DES INTÉRÊTS (1965-1968)

Introduction	
Rassembler les traducteurs de carrière	
Deux sociétés d'étude	
Sur la lancée de la STM	
L'année de l'unité	
Conclusion	

INTRODUCTION

Au pays comme à l'étranger, la conjoncture semble favorable à l'organisation de la profession de traducteurs au milieu des années 50. Sur le plan international, la fondation, en 1953, de la Fédération internationale des traducteurs (FIT), à l'initiative d'un groupe de traducteurs français, témoigne du désir nouveau ressenti par les traducteurs de divers pays de resserrer leurs rangs en vue de la défense de leurs intérêts communs. Les interprètes de conférence leur emboîtent le pas et se regroupent eux aussi, la même année, au sein de l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC). Un peu partout dans le monde, la traduction s'affirme comme une activité permanente, universelle, indispensable. Au fur et à mesure que l'on prend conscience de la fonction sociale de la traduction, les droits et les devoirs du traducteur se précisent et la traduction tend à s'affirmer comme profession distincte et autonome. Elle acquiert aussi une visibilité accrue.

Au Québec, deux associations regroupent alors les traducteurs : la Société des traducteurs de Montréal (STM) et l'Association canadienne des traducteurs diplômés (ACTD), nouvelle désignation de l'Association des diplômés de l'Institut de traduction (ADIT). Cette dernière, fondée en 1946 par Jeanne Grégoire, avait été inactive de 1950 à 1954. Ailleurs au pays, il n'y a qu'en Ontario où l'on retrouve une autre société de traducteurs : l'Association technologique de langue française d'Ottawa (ATLFO), dont la création remonte à 1920, ce qui en fait la doyenne des associations de traducteurs au pays, si l'on fait exception de l'éphémère Cercle des traducteurs des Livres Bleus (CTLB) fondé l'année précédente par Moïse Lavoie. La Division des Livres Bleus, logée dans l'Édifice du Parlement, produisait en version française les rapports émanant des commissions parlementaires, les prévisions de dépenses et les exposés budgétaires du ministre des Finances. C'est donc dans l'enceinte même du Parlement canadien qu'a germé l'idée de la première association de traducteurs.

L'année 1955 est une date importante de l'histoire de la traduction au Canada. En effet, l'ACTD, présidée par Fernand Beauregard, fonde cette année-là le *Journal des traducteurs* et organise, conjointement avec la STM, le Premier congrès des traducteurs canadiens. « Ce congrès, écrit dans l'*Album-Souvenir* le directeur du comité d'organisation, le frère Stanislas-Joseph, n'[avait] qu'un seul but, celui de susciter en chacun de nous un vif désir de voir s'organiser, et très bientôt même, en un organisme puissant et efficace la profession de TRADUCTEUR au Canada. » Le nouveau mot d'ordre dans le milieu est désormais « l'organisation de la profession ». C'est d'ailleurs le titre même du tout premier article du *Journal des traducteurs*, signé par Jean-Paul Vinay. Cette coïncidence n'est pas un simple effet du hasard.

Pour donner corps à une profession, il faut que ses membres acceptent de former un ordre professionnel qui veille au recrutement de spécialistes, édicte des normes techniques, adopte un code de déontologie à respecter par tous, invite les futurs membres à se perfectionner en suivant des cours, tiene

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

des examens de compétence et offre des possibilités de perfectionnement. « Les sociétés professionnelles, écrivait Paul Horguelin en 1975, reflètent, dans une certaine mesure, l'importance, le prestige et le dynamisme des professions dont elles regroupent les membres. Aux grandes professions correspondent de grandes associations. » Les congressistes qui avaient participé à la journée historique du 5 novembre avaient vu grand et ils étaient repartis avec un idéal élevé. Chacun espérait que le nouvel esprit de solidarité qui avait animé les traducteurs à ces assises porterait fruit. Il était permis de faire preuve du plus grand optimisme au sujet de l'avenir de la profession.

Au lendemain de ce congrès mémorable, on se serait attendu normalement que s'enclenche un processus d'unification de toutes les forces vives des milieux de la traduction en vue de la création d'un ordre de traducteurs comparable à celui des grandes professions libérales. Or, il n'en fut rien. Aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est même tout le contraire qui se produisit : dans les dix années qui suivirent, on allait assister à une prolifération de groupements divers de traducteurs, à la balkanisation de la profession. La grande manifestation de solidarité du 5 novembre fut aussi éphémère que le rapprochement de la STM et de l'ACTD. Ces deux associations avaient, pour une fois, su conjuguer leurs efforts afin de faire du premier grand rassemblement des traducteurs canadiens un éclatant succès. Mais, pour reprendre le mot de Roger Moisan, cette trêve n'était qu'un « cessez-le-feu », et non l'amorce d'une alliance durable.

À partir de cette date, en effet, nous entrons dans une étourdissante ronde de sigles. Sept mois à peine après la tenue du congrès, neuf membres de l'Association technologique de langue française d'Ottawa fondent la Société des traducteurs et interprètes du Canada (STIC), première société d'envergure nationale. La STIC se fixe comme buts, apparemment contradictoires, d'une part, de grouper les traducteurs et interprètes de partout au pays en vue de défendre leurs intérêts à l'échelle nationale et internationale et, d'autre part, de susciter la création de sociétés provinciales. La fondation de

cette nouvelle société constituée en vertu d'une charte fédérale produisit un effet d'entraînement et modifia l'échiquier des associations provinciales.

Dès l'année suivante, du côté ontarien, l'ATLFO se transforme en Société des traducteurs et interprètes d'Ottawa (STIO), tandis que dans notre province, la Corporation des traducteurs professionnels du Québec (CTPQ) voit le jour. La STIO et la CTPQ s'affilient à la STIC et sont imitées peu de temps après par l'Institut de traduction (IDT) de Montréal. Pour sa part, la STM, jalouse de son autonomie et de sa tradition de société ouverte aux traducteurs occasionnels ou aux simples amis de la traduction, refuse catégoriquement toute offre d'affiliation. Pourtant, dès sa formation, la STIC se fait très accueillante envers les autres sociétés, leur ménageant, à son Conseil d'administration, une représentation proportionnelle et équitable : le président de toute société affiliée y occupe d'office un poste de vice-président. Malgré cela, la STM reste inflexible et continue à faire cavalier seul. Au cours des années subséquentes,

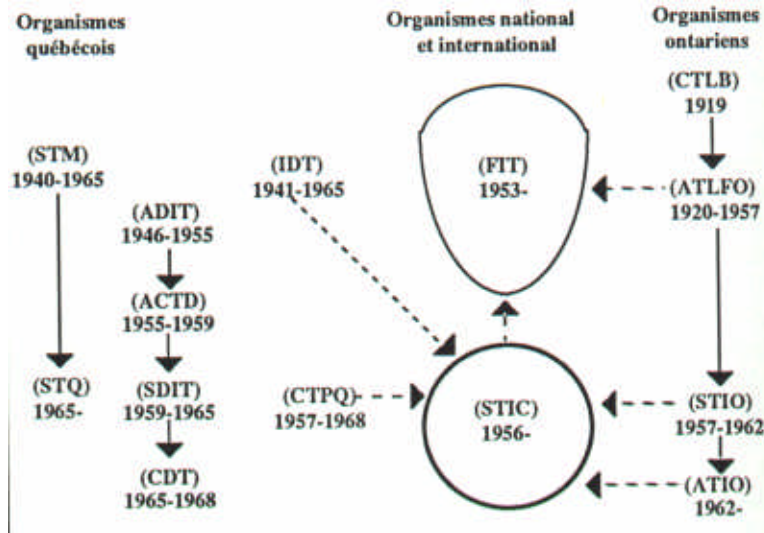
LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la STIC, qui adhère, elle, à la FIT, déploie beaucoup d'énergie pour tenter d'organiser la profession à l'échelle nationale ; mais le refus de la STM de participer à ce mouvement entrave son action et limite la portée de son rayonnement, l'association québécoise étant, du point de vue du nombre de membres, le principal groupement de traducteurs au pays.

Et la valse des sigles se poursuit. En 1959, la Société des diplômés de l'Institut de traduction (SDIT) prend la succession de l'ACTD, morte de sa belle mort, semble-t-il. Six ans plus tard, la SDIT est elle-même remplacée par le Cercle des traducteurs (CDT), qui élargit son recrutement. C'est également en 1965 que la STM change de nom et devient la Société des traducteurs du Québec (STQ). Cette « siglite » est contagieuse, car elle frappe aussi la province voisine où la Société des traducteurs et interprètes d'Ottawa (STIO) se mue en Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), en septembre 1962. Rappelons, enfin, que les traducteurs fonctionnaires de la capitale fédérale appartiennent alors à l'Institut professionnel du Service public (IPSP), qui les représente auprès de leur employeur. À la fin des années 60, la situation est donc passablement confuse. On est loin du regroupement envisagé en 1955 ! Le tableau 5 schématise l'effervescence qui a marqué l'organisation de la profession au cours des treize années ayant suivi le congrès historique de 1955.

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

TABLEAU 5
Évolution de la profession
(1955-1968)



- ACTD : Association canadienne des traducteurs diplômés
 ADIT : Association des diplômés de l'Institut de traduction
 ATIO : Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario
 ATLFO : Association technologique de langue française d'Ottawa
 CDT : Cercle des traducteurs
 CTLB : Cercle des traducteurs des Livres Bleus
 CTPQ : Corporation des traducteurs professionnels du Québec
 FIT : Fédération internationale des traducteurs
 IDT : Institut de traduction
 SDIT : Société des diplômés de l'Institut de traduction
 STIC : Société des traducteurs et interprètes du Canada
 STIO : Société des traducteurs et interprètes d'Ottawa
 STM : Société des traducteurs de Montréal
 STQ : Société des traducteurs du Québec
B> : Affiliation

Cette présentation schématique fait ressortir clairement qu'au Québec comme en Ontario, les traducteurs se sont regroupés dans des organismes

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

« locaux » (ATLFO / STM) avant de donner, au début des années 60, une envergure provinciale à leurs sociétés (ATIO / STQ). Dans les faits, cependant, les associations d'Ottawa et de Montréal ne restreignaient pas l'admission dans leurs rangs aux seuls résidents de ces villes. La STM, avons-nous vu, comptait un certain nombre de membres habitant en périphérie de Montréal et même dans des villes aussi éloignées que Toronto et Winnipeg. Il était cependant dans l'ordre des choses que les sociétés étendent officiellement leurs services aux traducteurs de toute une province et que cela se reflète dans leur dénomination sociale : en vertu de la constitution du pays, l'organisation des corporations professionnelles est un champ de compétence provinciale. Les traducteurs mirent plusieurs années, semble-t-il, avant de prendre réellement conscience des exigences de ce cadre institutionnel.

UN PREMIER ORGANISME NATIONAL

On pourrait s'étonner qu'un organisme national comme la STIC ait vu le jour dès 1956, avant même la formation des sociétés provinciales. Trois raisons expliquent ce fait. D'une part, les traducteurs canadiens, désireux d'adhérer à la FIT, se devaient de fonder une société nationale, car la Fédération internationale n'admet comme membres que des associations nationales. D'autre part, la STIC voulait servir de lien entre les diverses sociétés canadiennes, de plus en plus nombreuses, et aussi représenter les traducteurs isolés habitant dans des provinces où il n'y avait encore aucune société de traduction. À ces deux raisons s'en ajoute une troisième : le souci de doter la profession d'un organisme accordant la priorité aux besoins des traducteurs de carrière, comme l'indique clairement son premier président : « Le nouvel organisme, écrit Émile A. Boucher, n'est pas né d'un simple caprice, ni du désir d'ajouter une nouvelle société à toutes celles qui existent déjà. Il semblait qu'un organisme plus nettement professionnel s'imposait pour répondre aux besoins des traducteurs, non seulement de la capitale, mais aussi de toutes les autres régions du Canada. »

L'emblème de la STIC est formé de deux cercles concentriques à l'intérieur desquels figurent côte à côte deux rouleaux de parchemin symbolisant le manuscrit original et la version traduite. En superposition, se croisent deux plumes d'oie. Dans la bande formée par les deux cercles de diamètres inégaux sont inscrits le nom de la société, en français seulement, ainsi que la date de fondation, 1956. Une feuille d'érable sépare les chiffres 19 et 56 et rappelle qu'il s'agit d'une société canadienne d'envergure nationale.

Outre les objectifs déjà indiqués, la STIC se fixe aussi comme but l'amélioration de la qualité de la traduction et, sur un plan plus général, la promotion de l'étude des deux langues officielles du pays. Au début, elle accueille quatre catégories de membres : titulaires, associés, honoraires et affiliés. À partir de 1960 s'en ajoute une cinquième, celle de membres agréés ; l'obtention de ce titre est subordonnée à la réussite d'un examen spécial de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

traduction. La commission des admissions accorde le titre de titulaire aux traducteurs possédant un diplôme reconnu de traduction, ou l'équi-valent, ou pouvant justifier d'au moins trois années de pratique de la traduction à temps plein. En cas d'incertitude sur l'admissibilité des candidats, un examen peut leur être imposé. Les membres associés sont ceux « qui exercent dans un domaine étroitement apparenté à la traduction ou à l'interprétation ou qui poursuivent des études de traduction, d'interprétation ou de philologie ». Quant aux membres affiliés, il s'agit d'« associations, d'instituts ou de sociétés de traducteurs, d'interprètes ou de philologie désirant être représentés auprès des groupes internationaux de traducteurs ou d'interprètes ». La STIC regroupait donc aussi bien des sociétés professionnelles que des traducteurs individuels ou des organismes de formation, comme l'Institut de traduction.

À l'origine, la cotisation des membres titulaires s'élève à 3 \$, celle des associés, à 2 \$. En 1958, la STIC abonne en bloc ses membres titulaires au *Journal des traducteurs*. À la suite de cette décision, la cotisation des titulaires passe à 7 \$, tandis que celle des associés reste inchangée. Le prix courant de l'abonnement à ce trimestriel est alors de 3 \$, mais il n'est que de 2,25 \$ pour les abonnements groupés. Offrir quatre livraisons d'une quarantaine de pages chacune pour la modique somme de 2,25 \$, il fallait le faire ! Les recettes nettes de la Société sont donc de 4,75 \$ par membre titulaire. Son budget global ne dépasse guère 700 \$ par année.

Par ailleurs, une carte est remise à chaque membre en règle. Les titulaires reçoivent en plus un certificat. « La carte, explique le secrétaire Jacques Paris, sert à prouver l'acquittement de la cotisation et le certificat — que chacun peut afficher dans son bureau —, à révéler l'appartenance à un groupe de traducteurs compétents. » La STIC a donc été la première société à délivrer un certificat à des traducteurs. La STM l'imitera sept ans plus tard. Pour des raisons juridiques, toutefois, la STIC ne pouvait pas délivrer après concours une « carte de compétence », comme elle l'aurait souhaité, car elle était une société nationale constituée en vertu d'une charte fédérale. En tant que telle, elle devait agir dans chaque province par l'entremise de corps professionnels dûment reconnus, ceux-ci étant les seuls habilités à régir l'exercice de la profession dans notre régime fédéral.

En 1960, l'effectif de la STIC se décompose de la manière suivante : « 135 membres titulaires, 26 membres associés à titre individuel et douze membres associés à titre collectif, par l'entremise de sociétés ou d'institutions affiliées ». Le nombre de ses membres est demeuré à peu près stationnaire tout au long de ses quatorze ans d'existence. « Un début de secrétariat permanent » (entendre, un local où des bénévoles se dévouent pour expédier les affaires courantes de la Société) lui permet de publier, à partir de 1960, un bulletin bilingue photocopié baptisé prosaïquement *Bulletin de la STIC*. Outre Émile A. Boucher, les personnes suivantes ont dirigé cet organisme national : Marcel Paré, Markland Smith, Jean-Paul Vinay, Frédéric Phaneuf, Luc Laforce et Mario Lavoie.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

La STIC a organisé quelques congrès, des journées d'étude, des conférences et des dîners-causeries. Sa charte l'obligeait aussi à tenir chaque année quatre réunions générales. En 1967, le nouveau président, Luc Laforce, procède à une restructuration de la Société afin de faciliter la répartition des tâches. Sept commissions voient alors le jour : Admission, Documentation et terminologie, Programme, Relations extérieures, Orientation, Rédaction et Administration du *Journal des traducteurs*. La STIC collaborait assidûment à la chronique « L'Actualité » de cette revue.

Parmi les réalisations dignes de mention de la STIC, outre celles déjà citées, il convient de signaler la tenue des États généraux de la traduction en avril 1963, l'étude de l'avant-projet de Charte internationale des traducteurs présentée et adoptée au IV^e Congrès mondial de la FIT, à Dubrovnik, en Yougoslavie, le lancement d'un projet de *Répertoire* des traducteurs canadiens, l'élaboration d'un code de déontologie et l'étude des tarifs de la traduction à la pige. La Société a aussi envisagé d'établir un programme d'attribution d'un prix littéraire en traduction, six ans avant que le Conseil des Arts du Canada décerne ses premiers prix. Patricia Claxton se vit alors confier la présidence d'une nouvelle Commission d'étude créée à cette fin et dont le mandat incluait aussi l'organisation d'un colloque sur la traduction littéraire. Rappelons, enfin, qu'étant une émanation de l'ATLFO, la STIC recrutait le gros de ses membres parmi les traducteurs fonctionnaires de la région d'Ottawa ; c'est là aussi que se tenaient la plupart de ses activités courantes.

Pendant ce temps, au Québec, trois associations courtisent les traducteurs : la Société des traducteurs de Montréal (STM), la Société des diplômés de l'Institut de traduction (SDIT) et la Corporation des traducteurs professionnels du Québec (CTPQ). (Les deux premières, rappelons-le, muent en 1965 et deviennent respectivement la STQ et le CDT.) Ce morcellement de la profession, qui avait pour effet la dispersion des efforts et le dédoublement des tâches, reflétait de profondes divergences de vues concernant le rôle dévolu à une société de traducteurs. Celle-ci devait-elle être un organisme culturel, un syndicat, une société d'étude ou une amicale de diplômés ? Devait-elle ou non accueillir les « amis de la traduction » et les « traduisants » occasionnels ou n'ouvrir ses portes qu'aux seuls traducteurs de métier, aux étudiants en traduction et aux apprentis traducteurs se formant en cours d'emploi ? Quelles devaient être les activités d'une véritable société professionnelle de traducteurs ? Toutes ces questions divisaient les traducteurs. Elles s'étaient déjà posées en 1940 à l'occasion du choix de la dénomination sociale de la STM, qui ne recueillait pas l'unanimité. Vingt-cinq ans plus tard, ce même débat refaisait surface et se posait en termes presque identiques. C'est l'indice que, dans les années 60, l'organisation de la profession au Québec était encore en pleine gestation.

Les traducteurs québécois étaient parfaitement conscients, cependant, que leur groupe ne projetait pas l'image d'une profession unie. Ils n'ignoraient pas non plus que leurs divisions internes réduisaient leurs chances d'acquiescer

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

un jour la reconnaissance professionnelle à laquelle tous aspiraient. Ils savaient aussi que le législateur refuserait de statuer sur leur sort tant qu'ils n'auraient pas mis de l'ordre dans leur propre maison. Les traducteurs n'avaient pas le choix : pour stopper la prolifération des sociétés, ils devaient mettre fin à leurs divisions en regroupant leurs forces et en faisant converger leurs intérêts. Il leur fallait s'unir, même au prix d'un mariage de raison. Ils y parviendront, non sans difficulté, en 1968, année de la fusion de la STQ, de la CTPQ et du CDT. Mais avant de rappeler les grandes étapes de cette fusion et d'en présenter les principaux artisans, il convient de tracer tout d'abord un bref historique de la CTPQ et du CDT qui, avec la STM, forment les trois composantes de la STQ moderne.

RASSEMBLER LES TRADUCTEURS DE CARRIÈRE

Fernand Beaugard est un homme d'action et d'organisation. La fin de ses études classiques coïncidant avec le début de la guerre, il choisit de s'enrôler dans les Forces armées canadiennes. À peine est-il sous les drapeaux depuis un an qu'il s'embarque pour l'Europe où son bataillon prend part à plusieurs campagnes en Italie, en France, en Belgique et en Hollande. À la fin des hostilités, le jeune militaire, qui porte alors les galons de capitaine, jette aux orties l'uniforme kaki et retourne à la vie civile.

Pour faire diversion à ses occupations de mécanicien, Fernand Beaugard s'inscrit aux cours de l'Institut de traduction. De la mécanique automobile, il passe à l'étude des mécanismes de la traduction. Il termine ses études en 1954 avec la mention « grande distinction » et obtient à la fois la médaille de bronze du Consul général de France et le diplôme de la SPLEF (Paris). Ces succès accumulés lui valent de faire l'objet d'un article dans *La Presse* et d'y voir publier sa photo ; en mai, il accède à la présidence de l'Association des diplômés de l'Institut de traduction. L'ADIT est alors une association moribonde, mais il la fait renaître de ses cendres et la rebaptise Association canadienne des traducteurs diplômés (ACTD). La formation reçue à l'Institut et son intérêt pour les affaires internationales lui ouvrent tout naturellement la carrière de traducteur de dépêches et journaliste au quotidien *La Presse*. En 1956, il signe « La chronique du traducteur » dans le journal du parti libéral, *La Réforme*. Son goût pour les langues le porte à ajouter une autre corde à son arc : l'interprétation. Il devient donc l'élève de Jean-Paul Vinay à la Section de linguistique de l'Université de Montréal. Cet homme actif et quelque peu « bagarreur » est aussi un ardent syndicaliste ; le Syndicat des journalistes l'élit à son Conseil d'administration.

Dans un article intitulé « Bilan de la traduction », paru le 22 février 1956 dans *La Réforme*, Fernand Beaugard fait le point sur la situation de la traduction dans la province. Son diagnostic est sombre, sévère, implacable : « Les groupements de traducteurs proprement dits, écrit-il, n'existent malheureusement pas dans notre métropole. On compte certes l'Association canadienne des traducteurs diplômés, dont les membres se recrutent en forte majorité chez les diplômés en traduction. Mais les traducteurs de carrière y sont rarissimes et, par conséquent, l'étude authentique et complexe des problèmes traductionnels ne peut être fructueusement abordée aux réunions. On ne saurait oublier un autre groupement au nom plutôt trompeur : la Société des traducteurs de Montréal. Les activités de cette Société se limitent à des réunions sociales et à des dîners-causeries, agrémentés de conférences. [...] Il s'ensuit, conclut-il, que les traducteurs de la région métropolitaine (dont le nombre s'élève à 200 au strict minimum) n'ont pas encore cherché à se grouper en collège, à s'affirmer par l'union, à joindre leur compétence individuelle en vue d'être reconnus par les autorités. »

Cette perception de la réalité rejoignait celle d'un certain nombre de traducteurs de carrière, autodidactes pour la plupart. Parmi ceux-ci, citons les

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

noms de Marcel Paré, Philippe Hurteau, Gabriel et Simon L'Anglais, André d'Allemagne, Nolin Trudeau, Jean Filiatrault, Frédéric Phaneuf et quelques traductrices, dont Simone Daigneault, et l'interprète de conférence Andrée Francœur. Roger Moisan faisait aussi partie de ce groupe. Celui-ci considérait la STM comme « une société mondaine, un club de personnes bilingues qui s'intéressaient de façon particulière aux différences culturelles des deux principaux groupes linguistiques du pays ». À ses yeux, cette Société avait peu à offrir sur le plan purement professionnel, point de vue que partageaient plusieurs autres traducteurs de métier.

Fernand Beauregard sentit qu'il fallait agir et regrouper ces personnes au sein d'une association conçue en fonction des besoins particuliers de ceux qui gagnaient leur vie en traduisant. Cet homme entreprenant et fonceur n'était pas du genre à se reposer sur ses lauriers ni à attendre que les changements s'accomplissent d'eux-mêmes. Ne sommes-nous pas redevables à l'organisme qu'il préside, l'ACTD, de la création du *Journal des traducteurs* et de la tenue du premier congrès national des traducteurs ? Il compte donner une orientation syndicale à la nouvelle association qu'il envisage de fonder. C'est à l'occasion d'une rencontre avec Marcel Paré dans un restaurant de Montréal que le projet prend forme. (Ce n'est pas la première société de traducteurs au Québec à voir le jour dans un restaurant !) Marcel Paré représentait la STIC et sondait le terrain en vue d'une affiliation éventuelle des traducteurs québécois à la toute jeune société nationale.

Les choses ne traînent pas. Vingt membres-fondateurs sont rapidement convoqués et adoptent les statuts et règlements de la nouvelle entité qui prend le nom de Corporation des traducteurs professionnels du Québec (CTPQ). La « Corpo », comme on l'appelait familièrement, reçoit ses lettres patentes dès le mois de mai 1957, en vertu de la *Loi des syndicats professionnels*, ce qui est révélateur de l'orientation que souhaite prendre ce nouveau groupement.

Ses statuts prévoient trois catégories de membres : actifs, associés et honoraires. L'exercice effectif de la profession est une condition sine qua non d'admissibilité ; la charte est d'ailleurs très précise sur ce point crucial :

Pour être membre de la Corporation, il faut :

- a) exercer au Canada, moyennant rémunération, la profession de traducteur, depuis un an à titre d'occupation principale ou depuis deux ans à titre d'occupation secondaire, ou*
- b) être diplômé en traduction d'une institution d'enseignement reconnue par la Corporation et exercer au Canada la profession de traducteur depuis au moins six mois, moyennant rémunération, et*
- c) dans tous les cas, tirer de l'exercice de ladite profession au moins 25 % de son revenu annuel net à l'exclusion de tout revenu de placements, ou réserver à l'exercice de sa profession un nombre d'heures représentant au moins 25 % du temps*

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

consacré à l'ensemble de ses occupations rémunératrices.

Un « associé » est un membre non actif (comme le sont aussi les membres honoraires) qui « manifeste un intérêt soutenu pour la Corporation ». Il doit être agréé par les deux tiers des membres du Conseil et doit observer les règlements de la Corporation, collaborer à ses activités, se conformer à ses directives et décisions et, bien entendu, payer sa cotisation annuelle.

« La Corporation, peut écrire son fondateur dans le *Journal des traducteurs*, est le seul organisme canadien groupant exclusivement des traducteurs pratiquants. » La Corpo ne s'affichait pas pour autant comme une secte, ni une nouvelle religion... Le premier Conseil d'administration se compose de Fernand Beaugard, président ; Marcel Paré, vice-président ; Simone Daigneault, secrétaire ; Roger Moisan, trésorier ; André d'Allemagne, syndic. Quatre autres personnes complètent ce premier Conseil, et Roland Chauvin est élu conseiller juridique.

La fonction du syndic, nommé par les membres du Conseil et choisi ou non parmi eux, est de « veiller à l'observance de la discipline au sein de la Corporation et au maintien des normes de la profession de traducteur. Le syndic doit enquêter sur les plaintes portées devant le Conseil concernant l'exercice de la profession de traducteur et impliquant les membres ou d'autres personnes. Le cas échéant, et suivant les instructions du Conseil, le syndic prévient et règle les différends entre les membres de la Corporation ou entre les membres et leurs clients. Il est tenu de dénoncer au Conseil les infractions passibles de mesures disciplinaires dont il aura pris connaissance, de lui soumettre les dénonciations ou accusations écrites provenant de toute autre personne et de lui rapporter les cas dont il aura eu à s'occuper. »

Parmi les motifs justifiant l'application de mesures disciplinaires, outre « l'indignité notoire de conduite, l'exercice malhonnête de la profession et le défaut de verser la cotisation annuelle », la charte prévoit le « défaut d'assister à deux assemblées générales consécutives sans motif valable » et le « refus de collaborer aux activités de la Corporation ». Cet article de la charte donnait tout son sens à la désignation de « membre actif ». La cotisation, fixée à 25 \$ au début, est ramenée à 15 \$ après quelques années, ce qui est encore le double de celle exigée des membres ordinaires de la STM. En outre, tout nouveau candidat est tenu de payer un droit d'inscription de cinq dollars.

UN DÉPLIANT, UNE CHRONIQUE, DEUX ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES

Le règlement dut être appliqué à la lettre, car la CTPQ se montre particulièrement active et novatrice les deux premières années de sa fondation. En vue de faciliter le recrutement, un comité produit un dépliant publicitaire. Sur le volet de couverture, on peut lire : « IL ÉTAIT UN TRADUCTEUR QUI VIVAIT DANS SA TOUR D'IVOIRE. » L'illustration représente un érudit de la Renaissance

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

à longue barbe blanche, les lunettes perchées sur le bout du nez. Assis à une table, le vieil homme, qui a les allures d'un moine, écrit avec une plume d'oie. Ce personnage n'est pas sans rappeler le tableau d'El Greco montrant saint Jérôme paré de la pourpre cardinalice. Sur la table de travail, à côté d'un encrier, se dresse une imposante pile de livres en équilibre instable. À l'arrière-plan, une tour au sommet crénelé est percée d'une fenêtre en ogive, dont les barreaux évoquent une cellule de prison. Le message est on ne peut plus clair.

À l'intérieur du dépliant le symbolisme du graphisme est expliqué : « IL ÉTAIT UN TRADUCTEUR QUI VIVAIT DANS SA TOUR D'IVOIRE... cloîtré dans son petit monde de dictionnaires, de manuels, de grammaires, de bons de commande, d'échéances. Sans grands contacts avec les gens de sa profession, déçu par des tarifs souvent insuffisants, exaspéré par les caprices et les exigences de certains clients difficiles, il en venait parfois à détester, ou presque, son travail. Dans son métier, il avait l'impression d'être seul au monde. Et pourtant, combien d'autres se trouvaient dans la même situation que lui ! Ce qu'il ne sait pas, le pauvre, c'est qu'il vient de se former un groupement dont le but est de lui venir en aide... LA CORPORATION DES TRADUCTEURS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC, organisme officiel qui vise à grouper les traducteurs professionnels et compétents, pour la protection de leurs intérêts communs. »

Et en énumérant quelques-uns de ces intérêts communs, les auteurs du dépliant font d'une pierre deux coups, car ils énoncent aussi les grands objectifs qu'entend poursuivre la CTPQ : « Tous les gens de même métier, bien sûr, ont des intérêts communs qui constituent la base des organismes professionnels. Stabiliser les taux de rémunération, faire connaître et respecter la profession par le public, échanger les renseignements qui permettront de résoudre des problèmes techniques, se réunir à l'occasion pour connaître leurs confrères, écarter les incompetents qui déprécient le métier, maintenir des normes de qualité... voilà quelques exemples des mesures qui s'imposent dans l'intérêt de tous les traducteurs de profession. »

Cette première opération de recrutement obtient un certain succès, car la Corporation voit grossir de moitié son effectif initial, qui passe à une trentaine de membres. C'est en avril 1958 qu'elle tient son premier examen d'admission. Quatorze candidats ont été invités à passer l'examen, sept s'y présentent. Les épreuves comportent la traduction de trois courts textes d'une centaine de mots chacun. L'un est général, l'autre, publicitaire et le dernier, technique. Les examens avaient été préparés par Jean-Paul Vinay et par Donald Buchanan, professeurs respectivement à l'Université de Montréal et à l'Institut de traduction. L'étroite collaboration qui a toujours régné au Québec entre l'université et les milieux professionnels de la traduction ne se dément pas.

L'année de sa fondation, la Corporation veut aussi se faire connaître et rayonner dans le grand public tout en apportant sa contribution à l'amélioration de la qualité de la langue écrite et parlée. Cette dernière préoccupation est

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

constante chez les traducteurs québécois. À cette fin, la Corporation rédige une chronique intitulée « Mot de passe ». Simone Daigneault, Marcel Paré et Simon L'Anglais s'occupent de la rédaction de ces messages linguistiques, de leur impression et de leur diffusion. De courts articles de quinze à vingt lignes sont distribués deux fois par mois à cent quarante hebdomadaires et postes de radio de langue française au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et en Nouvelle-Angleterre. Les auteurs corrigent des anglicismes ou des impropriétés de toute sorte et se prononcent sur la pertinence de certains néologismes. Ce travail d'éducation populaire, qui n'est pas sans rappeler l'une des « missions » que s'était données la STM, durera deux ans. Si le *Journal des traducteurs* transmet fidèlement le « Mot de passe » à ses lecteurs, il n'en va pas de même de tous les journaux à grand tirage ; ce qui fait dire à Gabriel L'Anglais, élu syndic en 1959 : « Nous prêchons à des convertis. »

Outre la diffusion de cette chronique, la CTPQ innove aussi en lançant sur les ondes du poste de radio CKAC une émission d'un quart d'heure diffusée à 22 h 30 et intitulée « La langue française chez nous ». Son animateur, André d'Allemagne, y invite une personnalité du monde de la traduction ou un spécialiste des questions langagières à venir entretenir les auditeurs d'un sujet de son choix et à se soumettre ensuite à une brève interview. Cette émission restera à l'horaire pendant un an. Les sujets traités dans la chronique « Mot de passe » servaient de matière à un concours linguistique ; les gagnants remportaient des prix offerts par la maison Larousse.

En 1957, la Corporation reçut du président du Conseil de la Vie française en Amérique, Paul Gouin, une invitation à collaborer à l'œuvre de francisation menée par ce Conseil dans la province et ailleurs en Amérique française. La CTPQ lui présenta un mémoire dans lequel elle donnait son appui à la création d'un Office de la langue française. L'OLF vit le jour quatre ans plus tard, en mars 1961, en vertu de la *Loi créant le ministère des Affaires culturelles*. Déjà en 1937, à l'occasion du Deuxième Congrès de la langue française, Jean-Marie Laurence avait proposé la création d'un tel Office ; ce projet avait de nouveau refait surface lors du troisième Congrès de la langue française en 1952. Les traducteurs de la Corpo ne peuvent donc pas s'attribuer la paternité de cette idée, mais ils avaient une vision claire du rôle que devait jouer cet organisme, comme en témoigne l'extrait suivant de leur mémoire :

Il semble impérieux qu'un organisme officiel soit constitué le plus tôt possible, sous la forme d'un « Office de la langue française » et sous les auspices du gouvernement de la Province, pour collaborer avec les organismes privés et professionnels. Seule la Province dispose des moyens constitutionnels et financiers essentiels à la réalisation de l'œuvre de refrancisation entreprise avec détermination et avec succès depuis plusieurs années par le Conseil de la Vie française en Amérique. Le rôle de cet Office de la langue

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

française serait le suivant : a) accorder aux organismes privés un appui décisif ; b) favoriser les échanges avec les groupements qui s'intéressent à la langue française en dehors de la province ; c) servir de centre de documentation et d'information sur la langue française ; d) favoriser l'enseignement et le rayonnement du français dans le Québec, le Canada et l'Amérique.

En 1959, la Corporation lance une nouvelle émission radio-phonique ; celle-ci est diffusée le mardi soir de 20 h à 20 h 25, sur les ondes de CKAC encore une fois. « Mots de tête » a comme animateur Marcel Paré « qui assume son rôle avec une compétence, un aplomb et un tact remarquables », écrit Fernand Beaugard dans le *Journal des traducteurs*.

L'élection de Marcel Paré à la présidence de la STIC en 1959 est durement ressentie par les membres de la Corporation. Ceux-ci perdaient le service d'un homme de grande valeur, qui apportait à la profession une solide expérience du métier et un dévouement exceptionnel. « Quand on regarde les réalisations de Marcel Paré, dira Roger Moisan, on constate qu'il a été une locomotive tout au long de sa carrière. »

LES PIONNIERS DE L'ADAPTATION PUBLICITAIRE

La publicité dite « nationale » a longtemps été aux mains d'organismes canadiens-anglais ou américains. Jusqu'à la guerre de 39-45, on pouvait compter sur les doigts de la main les rédacteurs francophones au service des agences ; quant aux concepteurs de langue française, ils brillaient par leur absence. La publicité passait en totalité par la plume des traducteurs. La plupart des agences confiaient leurs travaux de traduction à des pigistes qui n'avaient pas toujours l'inspiration heureuse... C'est à l'occasion de la Deuxième Guerre mondiale que l'on commence à faire appel à des « créateurs » francophones. Ceux-ci conçoivent les thèmes des campagnes de recrutement pour les Forces armées et des réclames pour la vente des Bons de la Victoire. On s'était rendu compte que les arguments des campagnes « coast to coast », conçues en anglais puis traduites en français, ne frappaient pas l'imagination ni la sensibilité de la population francophone du pays. Il fallut une guerre mondiale pour découvrir cela !

Après la guerre, un nombre croissant de Canadiens français tentèrent de faire carrière dans le monde de la publicité. La majorité d'entre eux s'ingéniaient à structurer, à l'intérieur des agences où ils travaillaient, des « services français » parallèles aux services anglais. Mais leurs efforts se soldaient par des demi-succès. En fait, presque partout les « services français » se ramenaient à un seul service : la traduction (ou adaptation) des créations anglaises. C'est alors que de plus en plus de Canadiens français commencèrent à se lancer en publicité et à fonder des agences. Vers les années 60, de toute la

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

publicité diffusée en langue française au pays, 40 % étaient des traductions, 50 %, des adaptations (plus ou moins habiles) et 10 % des créations originales. Dans les années qui ont suivi, ces pourcentages se sont modifiés en faveur des créations et des adaptations, sans que les traductions disparaissent pour autant. Tout comme le théâtre, la publicité est le miroir d'une société, de ses valeurs, de ses tabous et de la perception qu'elle a d'elle-même. Il ne faut donc pas s'étonner que la montée du nationalisme dans les années 60, jumelée au relèvement du niveau d'éducation, ait amené les Québécois à se donner une publicité à leur image, plus conforme à leurs traditions culturelles, à leurs « cordes sensibles » et à leurs aspirations collectives. Les bons traducteurs avaient compris que, pour être efficace, toute publicité doit être pour ainsi dire taillée sur mesure, « personnalisée ». Marcel Paré était de ce nombre.

Ce pionnier de la publicité en langue française au Québec a fait ses premières armes en traduction en 1933 ; c'est dans la salle de rédaction du journal *Le Canada* que, pour la première fois, il se frotte aux difficultés de ce métier. Pendant la Crise, il travaille au poste de radio CHLN de Trois-Rivières, où il traduit les dépêches : les télé-scripteurs ne semblent capables de transmettre que des nouvelles rédigées en langue anglaise. Après avoir été animateur à CKAC, il passe au Service commercial de Radio-Canada (1944). Un texte provenant de Toronto, particulièrement mal traduit et mal adapté au contexte québécois, lui donne l'idée de former une équipe de traducteurs et de ne plus laisser cette tâche aux journalistes pressés qui, au Québec, ont toujours été, par la force des choses, des traducteurs de fortune. Deux employées talentueuses du Service sont alors promues traductrices commerciales.

En 1946, Marcel Paré quitte Radio-Canada et fonde les Services publicitaires français avec Nolin Trudeau et Yves Bourassa. L'agence, la première du genre au Québec, survit un an. L'année suivante lui succède Publicité-Services Ltée, « société qui se consacre aux relations extérieures et industrielles ; à la traduction dans les deux langues ; et à la rédaction de textes originaux pour les agences de publicité, ainsi que pour les journaux, la radio et autres moyens de diffusion ». Quatre associés en sont les copropriétaires : Marcel Paré, Nolin Trudeau, Placide Labelle et Jacques Girouard.

La société établit son quartier général dans deux pièces d'une maison de rapport de la rue Sherbrooke, à l'angle de la rue Guy. Le reste de l'étage est occupé par quatre « belles de nuit » qui font métier de soulager l'humanité souffrante... Ces compagnes de palier se révèlent des voisines idéales : le jour, pendant que crépitent les machines à écrire des traducteurs qui s'efforcent d'appliquer les vertus de la fidélité à leurs textes, elles dorment. Le mobilier de l'agence, qui deviendra l'une des plus prestigieuses au pays, est alors très rudimentaire : trois tables pliantes, quelques chaises recouvertes de papier d'emballage kraft, trois petites machines à écrire portatives et une plus robuste pour la secrétaire. La firme pratiquait des tarifs de six cents le mot dans un marché qui en demandait un ou deux. Dès 1948, elle ouvre une succursale à Toronto.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Les services indépendants de traducteurs sont encore très rares dans la province. Dans les grandes entreprises, les présidents ont dans leur entourage un Canadien français qui assume la triple fonction de secrétaire, de traducteur et d'interprète. Cet homme de confiance « interprète » le milieu canadien-français à l'intention des dirigeants unilingues anglophones. Frédéric Phaneuf, par exemple, a assumé cette fonction auprès du président du Canadien National. Il avait été auparavant traducteur à la division des Débats, à Ottawa.

Sur le plan de la documentation, les rayons de la bibliothèque de Publicité-Services — tout comme ceux des autres services existants — n'étaient pas très garnis : outre quelques « classiques » québécois (abbé Blanchard, Clapin, Lorrain, Gérin, Daviault), on y retrouvait le *Petit Larousse*, la grammaire des frères des Écoles chrétiennes, un dictionnaire des épithètes (fort utile en publicité) et le tout récent *Harrap*. « On a vu naître les principaux dictionnaires », dira Marcel Paré.

L'agence a vite acquis une réputation enviable d'excellence. Par son haut degré de professionnalisme, elle faisait plus ou moins autorité en la matière et nombreux sont ceux qui sollicitaient ses avis terminologiques. L'abondante correspondance conservée par Marcel Paré l'atteste. Comment traduit-on « feature story », « soup mix », « public relations », « match book » ? Est-il correct de dire « s'en glisser une derrière la cravate » ? De traduire « chocolate chips » par « brisures de chocolat » ? « Tablespoon » par « cuiller à table » ? L'exposé des motifs, souvent très élaboré, justifiant le choix des expressions recommandées pourrait former un petit traité sur l'art de la traduction raisonnée. Les traducteurs-adaptateurs de l'agence savaient peser leurs mots...

Un certain nombre d'expressions, aujourd'hui bien ancrées dans l'usage québécois, ont été recommandées par l'équipe de Publicité-Services. Citons notamment le cas fameux de « canette de bière ». Le mot est entré dans la langue d'autant plus facilement que, d'une part, il cachait le mot anglais « can » et que, d'autre part, il a été diffusé en même temps que l'objet par le fournisseur de tous les brasseurs, la société Continental Can. Le mot passa dans l'usage malgré l'opposition de certains « orthodoxes » qui lui auraient préféré « boîte de bière », comme on dit en France ; mais la « boîte » risquait d'être confondue de ce côté-ci de l'Atlantique avec la « caisse de bière ».

L'année de la fondation de la Corpo, Publicité-Services célébrait son dixième anniversaire, et la revue *Time* en fit état dans son édition du 30 septembre 1957, dans un article intitulé « French Twist ». Ce texte décrit la situation de la traduction publicitaire dans les années 40 et 50 et les contraintes que le contexte social et religieux du Québec imposait aux traducteurs et adaptateurs publicitaires ; ces derniers voyaient fréquemment s'abattre sur eux l'indignation et la réprobation d'un clergé pudibond.

Canada's admen face a unique problem — one out of every three of their customers speaks French. And agency attempts to

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

translate admen's English directly into French often ends in embarrassment. "Car wash" once appeared as "Lavement d'auto," which means "car enema." "Fresh Milk Used" became "Lait Frais Usagé," meaning "Used Fresh Milk." Ten years ago this failure of communication caught the attention of four bright, ambitious French Canadians. [...] Their aim: to tell advertisers how to adapt their ads to the French-speaking market. Last week, celebrating its tenth anniversary, Publicité had graduated into offices both in Montreal and Toronto, had more than 600 accounts on its books. [...]

The Quebec background is heavily Catholic, and in Publicité's early years a major hazard was the stern attitude of the church authorities. They frowned on ads showing men and women swimming together. A baby in the buff on a Toronto soap ad had to be fully clothed before it could appear in Quebec. When a "Seven-Up" ad appeared with a woman in a two-piece bathing suit, the midriff was promptly painted in. The church has grown more tolerant, but Publicité still warns advertisers away from subjects such as divorce.

Publicité-Services a eu dans son équipe jusqu'à quatre anciens rédacteurs en chef de quotidiens. (Un grand nombre de journalistes sont devenus traducteurs dans les années 40 et 50.) Plusieurs auteurs, écrivains et poètes y ont également travaillé : Alfred Desrochers, Robert Rumilly, Yvette Naubert, Monique Bosco, pour ne citer que ceux-là. Il y eut aussi le secrétaire du Parti communiste de Fred Rose, un de nos bons poètes. À la suite de la révélation de son identité dans un journal, l'agence dut s'en séparer devant les menaces de sa clientèle. Elle contourna, toutefois, cette censure en confiant des travaux à la pige à cette persona non grata. Enfin, au cours des années, Publicité-Services perdit au moins quatre collaborateurs de façon tragique : la corde, le revolver, une traductrice s'est jetée du haut du cap d'Antibes et une autre du pont Interprovincial reliant Hull et Ottawa. Est-ce la faute de la profession ou des patrons ?

Maurice Watier est un autre pionnier de la traduction publicitaire. Ses débuts en publicité remontent à 1937. Au cours de sa carrière, il eut l'occasion de participer au travail de tous les services d'une agence. Au tournant des années 60, il donnait le cours de conception publicitaire au Studio 5316 Inc. Dans un article publié dans le *Guide des carrières 1964*, il décrit les principales caractéristiques de sa profession et ne manque pas de préciser qu'« il est tout à fait indispensable, au Canada français, de s'attarder, en publicité, à l'étude des traductions et des adaptations. Les traductions, ajoute-t-il, cachent de nombreux pièges. Elles sont une source de corruption de la langue dans laquelle on traduit. Une mise en garde contre les fautes courantes qui résultent de la traduction ou de l'influence de l'anglais sur notre

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

parler est d'un grand secours pour le publicitaire d'expression française. » En 1963, Maurice Watier a publié dans le *Journal des traducteurs* un « Glossaire des termes de la publicité ».

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

TOUR D'IVOIRE ET DÉMOBILISATION

En 1960, la CTPQ n'affichait pas le dynamisme de Publicité-Services. Elle cherchait encore à se faire connaître. Au lendemain d'un dîner-causerie au Centre social des étudiants de l'Université de Montréal, *La Presse* titre : « 1^{er} objectif des traducteurs du Québec : donner au public l'occasion de les connaître ». Se faire connaître dans le double but de « faire l'éducation systématique de leur marché » et d'habituer le public à « distinguer l'authentique du frelaté, fût-ce l'homme ou son produit ». Mais les moyens mis en œuvre par la Corpo permettent-ils vraiment d'atteindre ce but ? Toute la question est là.

Le syndic Gabriel L'Anglais en doute. Dans un mémoire adressé au Conseil d'administration, il déplore que les membres soient si peu nombreux (moins d'une quarantaine à l'époque) et que l'animation de la Corporation retombe toujours sur les épaules des mêmes personnes. Il constate aussi que les membres ont rarement l'occasion de se rencontrer, de fraterniser et de discuter de leurs préoccupations communes. Afin de redonner un nouveau souffle à l'organisme et d'accroître sa visibilité, il propose de créer un bulletin semblable à celui de l'Académie canadienne-française et de resserrer les liens de coopération avec le Publicité-Club, organisme créé en 1958 et regroupant les publicitaires de langue française. « Nous n'avons pas la quantité et c'est peut-être de notre faute, écrit-il. Qu'offrons-nous en ce moment à nos membres ? Rien ou pratiquement rien. Le programme de radio a tout au plus prouvé que nous existions. [...] L'effort du prochain Conseil devrait donc porter sur une campagne de recrutement intense. » Et le traducteur termine son rapport par cette métaphore toute maternelle : « La Corporation est née. Je crois qu'elle est née viable, mais à condition que sa mère ne se dise pas trop occupée pour l'allaiter et l'aider à passer de la mamelle à une saine enfance ! » On aura compris que ce style imagé cache un appel à la participation des membres « actifs », un engagement plus concret de leur part.

« La Corporation des traducteurs lance l'offensive RECRUTEMENT », peut-on lire en manchette dans *La Presse* du 29 novembre 1961. Le nouveau Conseil présidé par Roger Moisan place effectivement cette question au premier rang de ses priorités. « Les traducteurs, constate Fernand Beauregard dans le corps de l'article, n'aiment pas tellement l'enrégimentation. Ils sont terriblement individualistes et se tapissent confortablement dans leur tour d'ivoire. » Les membres du Conseil souhaitent aussi accélérer le rythme des réunions et inviter aux déjeuners et aux dîners de la Corporation des conférenciers du monde de la traduction, de l'enseignement, des lettres et des domaines connexes. De ce point de vue, la Corpo ne se distinguait pas beaucoup de la STM, dont elle voulait pourtant se démarquer.

Parmi les personnes qui se sont succédé à la tribune des conférenciers, relevons les noms de Simon L'Anglais (« La traduction à la télévision »), Jean-François Pelletier (« La langue publicitaire dans l'imprimé »), Jean-Louis

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Gagnon (« Notre langue et ses droits »), Paul L'Anglais (« L'art difficile du doublage cinématographique »), Philippe Hurteau (« La traduction et les relations extérieures »), Marcel Paré (« L'avenir de la traduction au Canada »), causerie qui fut télévisée et radiodiffusée, Jean-Marie Laurence (« L'anglicisme, ami ou ennemi »), Blake T. Hanna (« La traduction anglaise au Québec »), ainsi que Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la langue française.

Malgré tous les efforts déployés, les conseils successifs ne parviennent pas à grossir les rangs de la Corporation de façon significative. Le plafonnement de l'effectif — qui ne franchit jamais le cap d'une centaine de membres — s'accompagne d'une certaine démobilisation, et la participation aux activités de la Corpo, déjà assez faible, s'en ressent. Les membres « actifs » se font de plus en plus « passifs » et ne respectent plus l'esprit de leur charte... Une année, par exemple, faute de quorum à l'assemblée annuelle, le nouveau Conseil est élu par correspondance. Même le président honoraire à vie, Fernand Bauregard, perd son enthousiasme à l'endroit de l'organisme qu'il a fondé et s'en détache graduellement. En 1964, il écrit dans *Le monde professionnel* : « À ces traducteurs anonymes et compétents que je connais parce que je fus déjà l'un d'eux, mais dont le public soupçonne à peine l'existence, je lance un appel urgent pour qu'ils quittent enfin leur repaire poussiéreux, qu'ils sortent de leur tanière humide et s'unissent dans une association professionnelle aux structures bien conçues, solidement établies. » Ce cri pathétique lancé à « l'homo traducens » trahit la déception du président-fondateur devant l'inertie des traducteurs-taupes...

De 1961 à 1966, la Corpo se manifeste peu ; elle ne publie pas une seule ligne dans le *Journal des traducteurs*, contrairement aux autres sociétés qui l'alimentent régulièrement en articles traitant de leurs activités. Les réunions sont irrégulières, espacées ; il semble difficile de trouver un moment où une majorité de membres peut se libérer de ses obligations professionnelles. En 1966, on songe à fonder une section à Hull, mais cette initiative de recrutement reste sans lendemain. Enfin, faute de membres, la caisse du trésorier est plutôt dégarnie : le solde indiqué dans les états financiers annuels ne dépasse guère 500 \$.

Comment expliquer ce manque d'intérêt à l'égard de la Corporation des traducteurs professionnels du Québec ? Il y a tout d'abord le fait que la Corpo n'était pas le seul organisme à tenter de regrouper les traducteurs. D'autres sociétés, mieux organisées et plus dynamiques, lui opposaient une sérieuse concurrence. Une autre explication réside dans le fait que cet organisme a essayé de prendre son envol dans une période que l'on peut qualifier de « transitoire » par rapport à l'évolution générale de la traduction au Québec : le règne des secrétaires bilingues-traductrices prenait fin, mais les traducteurs de carrière étaient encore trop peu nombreux pour former un corps professionnel conscient de sa force. La masse critique n'avait pas encore été atteinte, semble-t-il.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Pourtant, les *Pages jaunes* de l'annuaire téléphonique de Montréal nous révèlent que, de 1955 à 1968, le nombre de traducteurs indépendants et de cabinets de traduction est en progression constante : il passe de 19 à 49. Au cours de cette période, également, les services de traduction se multiplient dans les entreprises privées. La question qu'il faut se poser est donc celle-ci : la Corporation aurait-elle failli à sa mission en n'axant pas suffisamment ses activités sur les véritables problèmes professionnels : l'implantation d'un service de traduction en entreprise, la gestion d'un cabinet, les méthodes de tarification, les pratiques comptables, la teneur des contrats de service, etc. ? Force est de constater que la Corpo n'a pas eu plus de succès que la STIC ; jusqu'à sa disparition, elle est restée un groupement restreint de traducteurs. Durant ses onze années d'existence, elle aura tenté, mais en vain, de s'imposer comme le lieu de rassemblement des traducteurs de métier québécois.

La Corpo a pourtant eu à sa tête des personnes de tout premier plan. La seule mention du nom de ses sept présidents successifs suffit à donner un aperçu de la valeur de ceux qui en ont dirigé les destinées : Fernand Beauregard (deux mandats), André d'Allemagne, Gabriel L'Anglais, Roger Moisan (deux mandats), Marcel Paré (trois mandats), Markland Smith et Robert Dubuc. Ce palmarès serait incomplet si l'on ne signalait pas le travail assidu de Simone Daigneault, rédactrice-traductrice à la CIL, qui fut tour à tour secrétaire (1957-1961), vice-présidente (1961-1962) et trésorière (1966). En 1962, elle fut la première Canadienne française à être élue présidente du Women's Press Club, fondé en 1907. Avec Rita Bélanger, Andrée Francœur et Suzanne Desjardins, Simone Daigneault était une des rares femmes à faire partie de la Corporation. Autant les femmes étaient majoritaires à la STM, autant elles étaient peu nombreuses à la CTPQ.

Si l'on veut résumer en quelques mots l'histoire de la Corporation, on peut dire que ce qui a fait défaut au sein de cet organisme, ce ne sont pas les chefs dynamiques et dévoués, mais les Indiens...

DEUX SOCIÉTÉS D'ÉTUDE

On ne peut pas dire que Jeanne Grégoire a eu beaucoup de succès avec les associations de diplômés de son Institut. Sa première tentative pour regrouper ses anciens étudiants remonte à 1946, année où elle fonde l'Association des diplômés de l'Institut de traduction. L'ADIT est présidé par André Lespérance (deux mandats) et Marcel Provost (un mandat). Les réunions mensuelles, suivies avec une assez bonne assiduité par une trentaine de diplômés, se déroulent dans une ambiance de camaraderie et sont souvent très animées. La formule adoptée ne diffère guère de celle de l'Agora de l'Institut et des forums de la STM : à la suite d'une causerie donnée par un conférencier, les participants discutent de cas épineux de traduction ou de terminologie. Au bout de trois ans, cependant, les membres se font de plus en plus rares à ces rencontres et leur désintérêt oblige l'Association à mettre fin à ses activités.

En 1954, la directrice des cours revient à la charge, plus déterminée que jamais à remettre sur pied son association, qu'elle considère comme le prolongement normal de son Institut. Au cours d'une réunion rassemblant une quarantaine d'anciens, le souhait de Jeanne Grégoire se réalise : l'ADIT revivra. Les diplômés présents élisent un nouveau Conseil d'administration que préside Fernand Beaugard ; celui-ci n'avait pas encore fondé la CTPQ. Dans les mois qui suivent, l'Association publie quatre numéros d'une revue mimeographiée baptisée *ADITUM* ; les deux dernières lettres désignent l'Université de Montréal. Jeanne Grégoire n'était pas peu fière de l'affiliation de son Institut à cette institution.

Sous l'impulsion de Fernand Beaugard, l'ADIT trouve un dynamisme nouveau. Les buts de l'Association sont larges et vagues à souhait : « procurer à ses membres, écrit son président, la plus grande source possible de connaissances ayant trait au métier difficile de traducteur ». Réunis en assemblée générale en mai 1954, les diplômés autorisent le Conseil à réorganiser les structures de l'Association et à changer le nom de l'organisme si nécessaire, ce qui se produit effectivement l'année suivante. L'ADIT se transforme en Association canadienne des traducteurs diplômés (ACTD). Après avoir connu des débuts fulgurants et s'être illustrée par deux réalisations tout à fait exceptionnelles (le *Journal des traducteurs* et le Congrès de 1955), l'ACTD se met à périr à son tour et meurt « d'inanition participative »... Rappelons-nous qu'en 1957 Fernand Beaugard consacre le gros de ses énergies à l'organisation de la Corporation des traducteurs professionnels du Québec (CTPQ).

Après ce deuxième faux départ, qui aurait prédit que l'ADIT, véritable phénix, allait de nouveau renaître de ses cendres ? L'auteur de cette renaissance est cette fois une diplômée de la promotion de 1957-1958, Berthe Charette. Le 29 janvier 1959, celle-ci propose à ses condisciples réunis à l'école D'Arcy McGee (où se donnaient les cours de l'Institut), de faire revivre l'Association. Le groupe approuve son idée et procède sur-le-champ à l'élection d'un conseil provisoire. Celui-ci se compose de Thérèse Dumesnil (présidente), de Berthe

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Charette (trésorière) et de Gemma Baudelle (secrétaire). Font aussi partie de ce premier conseil Louise Audet, Aline Levasseur et Lucien Julien.

Sans perdre de temps, le Conseil s'attaque à la rédaction d'une charte et d'un règlement, ce qui n'avait pas été fait dans le cas des deux associations précédentes. Les réunions se succèdent à un rythme accéléré. Au cours de l'une d'elles, Berthe Charette propose de supprimer du texte provisoire la phrase « les élèves qui ont fait ou font des études » afin d'éviter que l'association soit assimilée à une simple « amicale d'anciens ». Dans le même esprit, elle suggère de remplacer le mot « Association » par « Société ». En juin, le conseil-ler juridique, M^e Roger Reinhardt, est en mesure de présenter à Québec une requête d'enregistrement en bonne et due forme. Grâce à l'intervention de Jeanne Grégoire, qui y met tout le poids de son influence, le nouvel organisme obtient ses lettres patentes en un temps record, le 11 août 1959.

Ce certificat de baptême officialise la réincarnation de l'ADIT sous les noms de Société des diplômés de l'Institut de traduction (SDIT) et de Institute of Translation Graduates' Society. L'avenir s'annonce de bon augure. Ne voulant pas revivre la double expérience de ses demi-échecs antérieurs, Jeanne Grégoire met tout en œuvre pour assurer la viabilité de la nouvelle Société. Elle en fait une question d'honneur personnel. La directrice gratifie la SDIT de deux dons totalisant 150 \$ et, plus important encore, elle réussit à obtenir du Secrétariat de la Province une « subvention spéciale » de 500 \$ à utiliser à « des fins culturelles ». Dès le départ, l'organisme peut donc compter sur un coussin financier confortable. Contrairement à d'autres sociétés de traduction, la SDIT n'a jamais connu de difficultés budgétaires.

Selon les termes de ses lettres patentes, la nouvelle société, la cinquième à voir le jour au Québec en moins de vingt ans, est constituée aux fins suivantes :

- a) Grouper en société les Diplômés de l'Institut de traduction affilié à l'Université de Montréal et d'autres personnes qui peuvent établir leur compétence en matière de traduction ou qui s'intéressent à améliorer la qualité de la traduction en général ;*
- b) Étudier, promouvoir, protéger et développer de toutes manières les intérêts économiques, sociaux, culturels et professionnels de ses membres ; organiser à cet effet des réunions, conférences, échanges de vues et établir un secrétariat pour servir de lien entre ses membres ;*
- c) Imprimer, éditer des revues, journaux, périodiques et plus généralement toutes publications pour fins d'informations, de culture professionnelle et de propagande.*

Les règlements généraux de la Société prévoient quatre catégories de membres : titulaires, associés, bienfaiteurs et hono-raires. Pour devenir membre

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

titulaire, il faut être « détenteur d'un diplôme de compétence en traduction décerné par l'Institut de traduction et l'Université de Montréal ou par la Société pour la propagation des langues étrangères en France ». Le titre de membre associé est réservé aux « personnes qui peuvent établir leur compétence en matière de traduction ou qui ont des connaissances suffisantes du français et de l'anglais pour s'intéresser à l'activité de la Société, le tout soumis à l'approbation du Conseil ». Enfin, pour appartenir à la catégorie des membres bienfaiteurs, il faut verser à la Société un don de 100 \$ ou plus. Seule Jeanne Grégoire répondait à cette exigence. Par ailleurs, la cotisation annuelle est fixée à huit dollars, dont trois servent à l'abonnement au *Journal des traducteurs*. Chaque membre en règle reçoit une carte. Les étudiants de l'Institut, déjà abonnés au *Journal*, peuvent participer aux activités de la SDIT en versant une cotisation de trois dollars seulement.

La SDIT devient le sixième organisme canadien de traduction à apporter son concours à la publication du *Journal des traducteurs*. Son nom figure au dos de la page couverture à partir de la livraison d'octobre-décembre 1959, aux côtés de l'IDT, de la STM, de la CTPQ, de la STIC et de la STIO. La Société alimente fidèlement en articles les pages de la revue et notamment celles de la rubrique « L'Actualité ». L'année de la création de la SDIT, les sociétés de traducteurs sont invitées à renoncer au privilège d'abonner leurs membres au tarif préférentiel de 2,25 \$. La situation financière du *Journal* a toujours été très précaire et, sans l'appui quasi inconditionnel des sociétés professionnelles, ce périodique aurait connu le sort réservé à bien d'autres publications du genre.

La SDIT souhaite offrir à ses membres un complément aux cours de formation dispensés par l'Institut. Elle ne se reconnaît pas, toutefois, la compétence de faire passer des examens. À cet égard, elle se situe à mi-chemin entre une « amicale » et une « société professionnelle » proprement dite, si l'on entend par là un organisme investi du pouvoir de sanctionner la compétence à exercer le métier de traducteur et à régir la profession, tout au moins par des mesures incitatives. Les traducteurs ne formant pas une corporation professionnelle au sens strict, il leur est impossible de réglementer l'exercice de leur propre profession par des moyens coercitifs. Par la nature et l'orientation de ses activités, la SDIT se définit plutôt comme une société d'étude et de perfectionnement ; de ce point de vue, elle s'apparente à la STM, d'autant plus que, comme cette dernière, elle est ouverte à « toute personne intéressée par la traduction en général ».

L'emblème que choisit la SDIT ne laisse aucun doute en tout cas quant à ses origines et à sa filiation : au centre d'une feuille d'érable stylisée se détachent, en pal, un diapason sous lequel figure l'année de fondation 1959 et, en sautoir, deux plumes d'oie. Ce sceau officiel ne rappelle-t-il pas étrangement la griffe de Georges Panneton ? L'absence du sigle dans le dessin n'est pas un oubli, mais une idée d'un conseiller qui estimait que ce serait une « façon intéressante d'innover ». Les arguments de ce dernier ont convaincu le Conseil, divisé sur cette question. Par ailleurs, on aura remarqué que les traducteurs de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

cette période affectionnent tout particulièrement les plumes d'oie pour représenter symboliquement leur profession. Outre la plupart des organismes de traduction, plusieurs cabinets ou traducteurs indépendants ornent de plumes d'oie les en-têtes de leur papier à lettres. Comment expliquer que le palmipède qui cacarde exerçât autant d'attrait sur la gent traductrice ? Les traducteurs aimaient aussi se représenter sous les traits d'un érudit de la Renaissance.

UNE EXPOSITION AUX SUITES IMPRÉVUES

Une des premières activités importantes organisées par la SDIT fut une « exposition d'outils du traducteur ». Celle-ci fut réalisée en avril 1960 avec la collaboration du directeur de la Section de linguistique de l'Université de Montréal, Jean-Paul Vinay. Cinq vitrines aménagées dans le grand salon du Centre social de l'Université avaient été garnies de publications réunies par les soins de ce dernier et de Lucien Julien. Tous les organismes de traduction avaient délégué des représentants à cette grande première. Lucien Julien caressa le projet de publier sous forme de brochure la liste de tous les titres exposés, mais ce projet ne semble pas avoir abouti. La visite commentée des vitrines fut suivie par une causerie du bibliothécaire national adjoint, Raymond Tanghe, qui entretint son auditoire des richesses de la Bibliothèque nationale du Québec et de son fonctionnement. Son allocution se termina sur une note qui donna une tournure tout à fait inattendue à l'événement.

En effet, le conférencier s'apprêtait à quitter la tribune après avoir déploré l'absence de traductions d'œuvres littéraires au Canada, lorsqu'une personne de l'assistance lui demanda d'exposer les causes de cette lacune. C'est alors que Gérard Dagenais, traducteur et chroniqueur au journal *Le Devoir*, demanda la parole. Il venait d'être chargé par le premier ministre du Québec, Antonio Barrette, d'étudier la possibilité de créer un Office du vocabulaire français. (Il est significatif que cette mission ait été confiée à un traducteur.) En réponse à la question de l'intervenant, Gérard Dagenais explique qu'il était possible de faire de la traduction littéraire pendant la guerre ; lui-même, sous le pseudonyme d'Albert Pascal, avait traduit plusieurs livres à fort tirage, dont *L'Amérique latine* de J. Gunther, *Mission à Moscou* de J. E. Davies et *Mon journal à Berlin* de W. L. Shirer, trois épais volumes de plus de 500 pages de texte bien tassé. Depuis la fin de la guerre, toutefois, la chose n'était plus possible pour des raisons économiques.

L'édition et la traduction littéraire au Québec ont été, en effet, particulièrement florissantes au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Avant 1939, ces secteurs d'activité étaient encore dans la phase des tentatives hasardeuses et le public lecteur, fort restreint. Mais la rareté du papier, conjuguée à la paralysie presque complète de l'industrie du livre en France, permit l'éclosion de nombreuses maisons d'édition qui ont suppléé à la carence des livres français, non seulement sur le marché canadien, mais aussi sur tous les marchés du monde libre. Les Éditions de l'Arbre (1941-1948), codirigées

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

par Claude Hurtibise et Robert Charbonneau, firent traduire en français les grands reportages et les essais géo-politiques de diplomates et reporters américains. La plupart de ces ouvrages ont été traduits par des collaborateurs québécois : Simone Aubry-Beaulieu, Berthelot Brunet, Gérard Dagenais, Roger Duhamel, Pierre Baillargeon, Jean Le Moyne. On a aussi fait appel à un traducteur européen en la personne de René Étiemble. Ces traductions manifestaient la grande diversité des sources de l'éditeur. Certains titres connurent des tirages atteignant 50 000 exemplaires et furent diffusés en Europe aussi bien qu'en Amérique latine.

Bernard Valiquette fut l'un des éditeurs les plus prestigieux à l'époque. Il fonda, en 1938, les éditions qui portent son nom ; *La Conquête économique d'Édouard Montpetit* fut le tout premier titre à figurer à son catalogue. Ce Gallimard canadien a publié sous séquestre un grand nombre d'auteurs français, et non les moindres : Blaise Pascal, Gérard de Nerval, Lamartine, Verlaine, Rimbaud, Victor Hugo, Alfred de Musset, Paul Claudel, Julien Green, André Malraux (*La condition humaine*), sans oublier Antoine de Saint-Exupéry, un des auteurs contemporains les plus prestigieux publiés au Québec. Celui-ci s'était d'ailleurs lié d'amitié avec Bernard Valiquette, qui vivait sur un grand pied et avait été à maintes reprises son amphytrion. L'éditeur québécois avait créé une collection intitulée « Regards sur le monde », qui cherchait à donner le pouls de l'activité politique internationale. Trois traductions sont parues dans cette collection, dont *L'Après-guerre* de P. E. Corbett et *L'Inde aujourd'hui* de W. F. Duffett. Elles sont l'œuvre de Pierre Daviault, qui les signe du pseudonyme « Jérôme Cugnet ». Ce nom de plume trahit son intérêt pour l'histoire de la traduction. En effet, saint Jérôme est, comme chacun sait, le patron des traducteurs, tandis que François-Joseph Cugnet (1720-1789) est le premier traducteur officiel du Canada. Il fut nommé à ce poste par le lieutenant-gouverneur Guy Carleton en 1768.

Le président de la STIC, Marcel Paré, corrobora les dires de Gérard Dagenais et précisa que la rémunération d'un traducteur d'œuvres littéraires, en France, rapportait un revenu suffisant pour faire vivre une famille, alors qu'au Canada ce revenu ne suffisait pas à subvenir aux besoins d'un célibataire. « Le traducteur de carrière, dit-il, ne peut donc pas se consacrer à la traduction de volumes. S'il réussit à le faire, ce sera en dilettante. »

Ces explications données, Gérard Dagenais propose que la SDIT adresse une lettre au Conseil des Arts du Canada afin d'obtenir que cet organisme verse aux éditeurs des subventions destinées à rétribuer les traducteurs d'œuvres littéraires, seule façon, selon lui, de développer la traduction littéraire au Canada. Précisons qu'au pays, la désignation de « traducteurs littéraires » englobe les traducteurs d'édition, c'est-à-dire ceux qui traduisent des ouvrages divers appartenant à d'autres genres que la littérature proprement dite (romans, essais, nouvelles, poésie). La présidente, Thérèse Dumesnil, sonde alors l'opinion de l'assemblée, qui manifeste aussitôt son approbation par de retentissants applaudissements. Au lendemain de cette rencontre, les

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

journalistes du *Devoir* et ceux de *La Presse* titrent leurs comptes rendus : « Les traducteurs d'ouvrages littéraires appellent au secours. »

Et c'est ainsi que, par l'effet du hasard, la toute jeune société qu'est alors la SDIT se fit le porte-parole des traducteurs littéraires auprès du tout aussi jeune Conseil des Arts. Il est bon de rappeler qu'au début des années 60, la traduction littéraire est pour ainsi dire inexistante. Il n'y a pas suffisamment de traducteurs travaillant dans ce domaine pour justifier la formation d'une association ; celle-ci ne verra le jour qu'une quinzaine d'années plus tard. Il faut savoir que de 1920 à 1960, il ne s'est publié au Canada que 48 traductions dites littéraires : 39 vers l'anglais et neuf seulement vers le français, soit en moyenne une traduction par année grosso modo.

Par ailleurs, les Prix littéraires du Gouverneur général, créés en 1936, étaient, à l'origine, réservés aux seuls ouvrages édités en langue anglaise. Pour y être admissibles, les auteurs d'expression française devaient avoir été traduits et publiés en anglais ! C'est ainsi que Ringuet a pu recevoir ce prix en 1940 pour *Thirty Acres (Trente Arpents)*, traduit par Felix et Dorothea Walter), Gabrielle Roy en 1947 pour *The Tin Flute (Bonheur d'occasion)*, traduit par Hannah Josephson) et en 1957 pour *Street of Riches (Rue Deschambault)*, traduit par Harry-L. Binsse) et Germaine Guèvremont en 1950 pour *The Outlander (Le Survenant)*, traduit par Eric Sutton). Jusqu'en 1959, ces trois romanciers francophones ont été les seuls à recevoir cette distinction, alors qu'au cours de la même période une centaine de prix furent attribués à des auteurs anglophones. Les maigres honneurs auxquels avaient droit les auteurs de langue française étaient tributaires de la traduction. Pourtant, la valeur intrinsèque des quatre œuvres primées justifiait à elle seule l'attribution du prix, ces romans, aujourd'hui des classiques, n'ayant nullement besoin d'être « bonifiés » par la traduction pour mériter le Prix du Gouverneur général.

Ce tableau assez peu reluisant de la situation de la traduction littéraire au pays est l'indice que les « deux solitudes » sont alors bien refermées sur elles-mêmes et ne manifestent guère de curiosité l'une envers l'autre. Le Conseil des Arts va contribuer à redresser la situation, surtout à partir du début des années 70. Cet organisme avait été créé en mars 1957 dans le sillage de la fameuse Commission Massey sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences. Northrop Frye avait qualifié le rapport de cette Commission, déposé en 1951, « de phare et de point de repère dans le développement de la culture canadienne ». Parfaitement cohérent et réaliste, ce rapport, qui posait un diagnostic sombre mais inattaquable sur l'état des industries culturelles au pays, arrivait à un moment opportun. Il contribua à faire admettre le principe de la responsabilité, non seulement des gouvernements, mais de la société tout entière à l'égard des arts et de la culture. Il marqua la fin d'une longue période d'incurie dans ce domaine.

Devant l'absence quasi totale d'organismes d'aide dans le domaine des arts et de la culture, le Conseil se vit confier la mission non pas tant de « répandre la culture, mais de la faire pousser », selon la formule heureuse de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

son premier président, Brooke Claxton. Qu'il suffise de rappeler, par exemple, qu'en 1950, le Canada est le seul pays civilisé à ne pas avoir de bibliothèque nationale (les auteurs enregistrent leurs ouvrages auprès du ministère de l'Agriculture), que trois universités canadiennes seulement (dont l'Université Laval) possèdent plus de cinq cent mille volumes, que la seule publication qui a alors une envergure « nationale » est le *Reader's Digest* américain et son adaptation française *Sélection du Reader's Digest*. Cela donne la mesure de la pauvreté culturelle qui affligeait le pays tout entier à l'époque. Au Québec, le régime Duplessis fait échec à toute ouverture sur la modernité, et utilise même la *Loi protégeant la Province contre la propagande communiste*, dite *Loi du cadenas*, pour censurer les publications et jusqu'aux bibliothèques personnelles. La publication de *Refus Global* en 1948 valut, par exemple, à Paul-Émile Borduas d'être renvoyé de l'École du Meuble, à la suite d'une intervention personnelle du « Chef ». Pour sa part, Jean-Paul Desbiens, jugé trop dérangeant après la publication de ses *Insolences du Frère Untel* (1960), fut réduit au silence par ses supérieurs et dut s'exiler en Europe, où il demeura trois ans. Ce climat étouffant, voire répressif, était peu propice à l'éclosion d'une culture vivante et dynamique, irriguée par des apports étrangers, notamment par le biais de la traduction.

Il va sans dire qu'il n'existe pas en 1950, pas plus qu'en 1960, de programme de soutien à la traduction. Aussi, pour donner suite au vœu exprimé par les traducteurs lors de l'exposition de livres à l'Université de Montréal, Thérèse Dumesnil fait parvenir au Conseil des Arts une lettre dont voici la teneur :

La Société des diplômés de l'Institut de traduction prie le Conseil des Arts du Canada d'étudier l'opportunité de favoriser la traduction des ouvrages canadiens en anglais ou en français, selon le cas, en accordant aux éditeurs une subvention suffisante pour leur permettre de donner aux traducteurs une rémunération convenable. La société estime que la traduction des ouvrages canadiens de l'anglais au français ou du français à l'anglais n'est guère possible, étant donné les dimensions du marché, sans l'aide de l'État ou d'un organisme d'assistance aux entreprises culturelles de la nature du Conseil des Arts du Canada.

Dans sa réponse, le fonctionnaire du Service d'information, Neil Carson, indique que le Conseil est conscient du problème et que sa politique d'aide à la publication renferme des dispositions à cet égard. La première année d'application de cette politique, dit-il, l'organisme a financé, à titre de projets spéciaux, la traduction française du livre de Mason Wade sur le Canada français, de même que la traduction en langue anglaise des poésies d'Émile Nelligan. C'est très peu, reconnaît-il, mais c'est un début. Il faudra attendre

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

encore une douzaine d'années avant que le Conseil donne vraiment suite au souhait exprimé par les traducteurs de la SDIT en mettant sur pied son programme structuré d'aide à la traduction.

LES SÉANCES D'ÉTUDE : RAISON D'ÊTRE DE LA SDIT

L'incursion de la SDIT dans le domaine littéraire a été aussi fortuite que de courte durée. Sans se désintéresser totalement de ce genre de traduction, la Société n'avait pas fait de la promotion du traducteur littéraire ou d'édition un de ses objectifs. Elle a placé plutôt au pre-mier rang de ses préoccupations la formation et le perfectionnement de ses membres au moyen de séances d'étude mensuelles. La première soirée du genre, qui a lieu en février 1960, est animée par Gérard Dagenais. La formule de ces rencontres est très souple et ne prend pas toujours la forme d'une discussion improvisée sur des cas difficiles de traduction. Les séances portent souvent sur un thème précis ; leur animateur est tantôt un universitaire, tantôt un traducteur spécialiste. Parmi les onze soirées d'étude organisées en 1962, un record, signalons celles d'Irène Spilka (« Traduction des charnières »), de M^e André Forget (« Thémis et le traducteur »), de Paul Horguelin (« Organigramme d'une société commerciale ») et de Frédéric Phaneuf (« Salmigondis de termes techniques et semi- techniques »). Les deux premiers conférenciers sont professeurs à l'Université de Montréal, le troisième est traducteur à l'Association canadienne des assureurs et professeur à l'Institut de traduction, tandis que le dernier est traducteur au Canadien National.

Les deux années suivantes ne furent pas moins riches en ateliers de perfectionnement utiles aux traducteurs, condamnés par les exigences même de leur profession à être des esprits universels au service des spécialistes du XX^e siècle. Le traducteur moderne est un communicateur aux connaissances encyclopédiques qui fait circuler l'information entre les multiples groupes linguistiques. C'est pourquoi la SDIT a invité des conférenciers de marque à venir initier ses membres aux notions et à la terminologie de domaines d'activité aussi divers que le droit, l'urbanisme, la publicité ou l'assurance-vie. Ces séances d'étude réunissaient en moyenne une cinquantaine de participants, ce qui est assez remarquable compte tenu que l'effectif de la Société pour les années 1961 à 1965 est respectivement de 59, 75, 131, 163 et 169 membres titulaires et associés.

La Société organise aussi en 1961-1962 une série de quatre causeries à caractère culturel et littéraire sous le thème général *L'art de la traduction*. Au programme : « La musique et la traduction » (Marcel Laurencelle), « Le théâtre et la traduction » (Éloi de Grandmont), « La poésie et la traduction » (Gilles Héneault) et « Le roman et la nouvelle vus par un critique littéraire » (Jean Paré). Par leur nombre, la diversité de leurs thèmes et le taux de participation, les séances d'étude et les causeries semblent correspondre aux attentes des membres à qui elles offrent l'occasion d'un enrichissement professionnel. À

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

ces activités de perfectionnement viennent s'ajouter, enfin, quelques visites d'entreprises, notamment à la brasserie Molson et à la Société Bell Canada, les deux « must » de tout groupement de traducteurs digne de ce nom dans les années 50 et 60.

L'« ÉDUCATION » DES CLIENTS

Les demandes de traduction n'ont pas tardé d'affluer à la SDIT. Tout comme chez Jeanne Grégoire, d'ailleurs. Celle-ci se plaignait de recevoir fréquemment des appels de personnes lui demandant de traduire à brûle-pourpoint un mot hors contexte. À l'une des premières réunions de la Société se pose le problème de l'attitude à adopter à l'égard des clients. Un des participants, Gérald Charette, fait part à l'assistance de son expérience. « Les traducteurs, dit-il, oublient de se vendre ou de vendre leur travail. Les gens qui ont des travaux de traduction à faire exécuter veulent payer le moins cher possible. Un traducteur n'est pas un aligneur de mots. Il faut expliquer aux clients l'importance de nos services, se comporter en hommes et en femmes d'affaires. Ne lancez pas des cinq cents le mot. Partez du fait que la traduction est méconnue. Changez l'attitude du client en lui rappelant que traduire exige des compétences particulières. Affichez votre diplôme ; faites-le encadrer. »

Si, dans l'évolution de la profession, les traducteurs ont eu à acquérir « le sens des affaires » et à faire valoir le caractère professionnel de leur travail, il leur a aussi fallu parallèlement faire l'« éducation » de ceux qui les alimentent en travaux, leurs clients. On peut dire que ce besoin, déjà ressenti dans les années 40, s'est fait de plus en plus pressant dans les années 60 en raison de l'augmentation constante du volume de traduction, de la multiplication des donneurs d'ouvrage et du nombre croissant de traducteurs indépendants. À titre purement indicatif, mentionnons qu'un relevé de la *Presse canadienne* effectué en 1963 indique que sur 90 entreprises ayant des bureaux à Montréal, 61 % publient des rapports annuels bilingues, et une sur deux produit des rapports distincts, un net progrès par rapport aux décennies antérieures. Toutefois, bien qu'ils fussent conscients de la nécessité de renseigner leurs clients sur les exigences à respecter pour produire des traductions de qualité, les traducteurs indépendants ou les directeurs d'agence ne savaient pas toujours comment faire accepter ces exigences. Il y avait tout un travail d'éducation à entreprendre. À cet égard, l'initiative personnelle d'un membre titulaire de la SDIT mérite qu'on s'y attarde, car elle est exemplaire à tout point de vue.

Lucien Julien a été particulièrement actif dans les milieux de la traduction au tournant des années 60. Diplômé de l'Institut, membre fondateur de la SDIT, qu'il préside en 1961-1962, membre de la STIC et du Publicité-Club de Montréal, il dirige un bureau de traduction publicitaire connu sous la raison sociale de TRANS-ADAPT Limitée. En 1960, ce traducteur-gestionnaire rédige à l'intention de ses clients une brochure d'une vingtaine de pages dans laquelle

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

il consigne le fruit de son expérience des relations avec sa clientèle. Rédigée exclusivement en anglais pour une raison évidente, cette publication originale et bien conçue, la première du genre, s'intitule : *Adapting ENGLISH to FRENCH: 12 Questions Critical to the Adaption of English to the French Market*. En page titre, on peut lire : « ANSWERS to 12 important questions most often asked about translation problems ».

Le traducteur commence par rappeler que 30 % de la population canadienne est d'expression française et, qu'au Québec, les ventes au détail en 1959 ont représenté 3,8 milliards de dollars sur un total de 16 milliards pour l'ensemble du pays. Les grandes agences de publicité doivent donc absolument tenir compte du caractère distinct de la société canadienne-française en adaptant aux particularités de ce marché leurs messages commerciaux. (Trente ans avant les accords du lac Meech, on ne parlait pas encore de la « société québécoise », mais la notion de « société distincte » a toujours été sous-jacente au discours nationaliste québécois. Pour les traducteurs publicitaires, comme pour les membres du Publicité-Club, en tout cas, cette notion avait tout le poids d'un axiome, indépendamment des allégeances politiques.) Le marché québécois se distingue du reste de l'Amérique anglo-saxonne tout autant que de la France. « As an example, écrit Lucien Julien dans son texte d'introduction, we may take the following expression: BEEF STEW. In France, this expression could be translated by *bœuf en casserole*. In Canada, we could translate by *Stew au bœuf* which is incorrect. But RAGOÛT DE BŒUF would be understood by everyone and above reproach. In the following pages, we shall try to explain the difference between translation and adaptation, and give some indication of how ideas originally written in English can be rendered in French. »

Véritable petit traité de traduction, la brochure, qui mériterait d'être mise à jour, réimprimée et diffusée à des milliers d'exemplaires auprès du public, renferme de nombreux exemples concrets ; elle est aussi illustrée de quelques caricatures. En préambule aux douze questions, l'auteur consacre une page aux « TECHNICAL WAYS in which the process of translation may take place » ; il y énonce les sept « procédés de traduction » de la *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, parue deux ans plus tôt, chacun d'eux étant accompagné d'une définition et d'un exemple. Cette brochure est sans doute la première application pratique et professionnelle de l'ouvrage aujourd'hui bien connu de Jean Darbelnet et de Jean-Paul Vinay.

Cet exposé théorique sommaire est suivi des douze questions et de leurs réponses. Celles-ci sont des modèles du genre, tant par leurs qualités didactiques que par la pertinence et la clarté convaincante des exemples choisis. Des citations puisées à diverses sources, dont l'*International Journal of Translation*, *Publicité-Club*, la *Stylistique comparée* et *Babel*, viennent étayer la démonstration. Voici quelques-unes des questions auxquelles cette brochure apporte une réponse utile :

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

1. IF I ASK YOU FOR A GOOD TRANSLATION, DO I GET A LITERAL TRANSLATION OR AN ADAPTATION?
2. SHOULD THE ILLUSTRATION OR LAYOUT BE SENT WITH THE TEXT TO BE TRANSLATED INTO FRENCH?
3. WHY IS IT THAT FRENCH ALWAYS SEEMS TO COME OUT SO MUCH LONGER?
4. DOES THE TRANSLATION OR ADAPTATION FEE INCLUDE PROOF-READING?
5. ARE YOU PREPARED TO BACK UP YOUR TRANSLATION AGAINST CRITICISM?
6. HOW MUCH TIME DO YOU NEED TO TRANSLATE AN ENGLISH TEXT INTO FRENCH?
7. I HAVE OFTEN HEARD THAT ACCENTS ARE NOT NECESSARY ON CAPITAL LETTRES, IS IT TRUE?

Cette dernière question est particulièrement typique du genre de « combat » que les traducteurs ont dû mener afin que les « biscuits salés » de leur traduction ne deviennent pas des « biscuits sales » (aussi peu comestibles que commercialisables), et que les « côtes » ou les « côtés » de leurs textes traduits ne se transforment pas tout bêtement en « cotes » de la Bourse, au risque de faire descendre en vrille celles de leurs entreprises-clients !

Lucien Julien n'a pas été seul, évidemment, à tenter de faire l'éducation des clients. Deux autres cas méritent d'être signalés. Dans une lettre datée du 15 avril 1963 et adressée à un imprimeur de Toronto qui venait de produire une excellente brochure sur les accents français, *The French Accents*, Marcel Paré écrit ceci : « When we [Publicité-Services] started in this field of French copywriting and translation 16 years ago, we had a tough time convincing some printers that accents were a must. Since there are still a few non believers I am sure that your brochure will mark another step forward in the right direction. » Son agence avait largement diffusé cette brochure auprès de ses clients et des imprimeurs.

À la même époque, un autre publicitaire, et ancien président de la STM, Jean-François Pelletier, à qui nous devons, entre autres, des slogans aussi célèbres que « Maîtres chez nous », « C'est l'temps qu'ça change » et « L'équipe du tonnerre » des Libéraux de Jean Lesage, rédigea à l'intention des grandes agences de publicité anglophones un dossier d'information « Extremely confidential » (*Let's Talk Translation*) sur la situation de la traduction publicitaire en langue française faite à Montréal et à Toronto. L'auteur met ses lecteurs en garde contre un type particulier de charlatans, les super-polyglottes omniscients. « Many of us, écrit-il, received recently a letter from ... & Associates, Montréal, claiming the ability to translate 'scientific, technological, legal and commercial texts of medium to high complexity' from English into any one of 29 listed languages including Urdu. But the circular letter, personally signed by Mr. ..., numbered over 10 mistakes in its French

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

version, some of which are unheard of. » Il est possible que ce Pic de la Mirandole des temps modernes ait été plus versé en ourdou, l'une des deux langues nationales du Pakistan, qu'en français, l'une des deux langues officielles de son propre pays !... À côté de tels titans des langues, nourris d'Elsevier enrichis, le bilingue fait figure de béotien ! Mais lequel des deux peut honnêtement prétendre offrir un service de qualité professionnelle ?

Par ces trois exemples d'éducation des clients, on voit que les traducteurs ont eu à lutter sur plusieurs fronts pour faire reconnaître à la fois les exigences de leur profession et les droits les plus légitimes du français. Car, il faut bien le reconnaître, c'est vers cette langue que s'est toujours fait le gros de la traduction au Québec et dans le reste du pays. Au début des années 60, le français écrit émanant des entre-prises privées et des institutions fédérales dans la province est dans une très large mesure une langue traduite. C'est pourquoi on peut affirmer sans l'ombre d'un doute que les traducteurs ont été partie prenante de la sauvegarde de la langue française et qu'ils ont grandement contribué à son épuration. Mais que d'énergie n'ont-ils pas consacrée à faire admettre l'évidence ! Jean-François Pelletier mit pas moins de neuf ans à convaincre son client Procter & Gamble de traduire « regular size » par « format ordinaire » au lieu de « format régulier ». Cette guerre d'usure, qui n'est pas encore terminée — le sera-t-elle jamais ? —, est tout à leur honneur et témoigne de leur haut niveau de professionnalisme. S'ils avaient agi en mercenaires cupides et en broyeurs de mots, ils n'auraient livré que des traductions de complaisance aux qualités douteuses. Au contraire, ils se sont faits les promoteurs d'une langue correcte mise au service de l'efficacité de la communication écrite.

Exerçant un métier qui fait d'eux des observateurs privilégiés de l'évolution linguistique, les traducteurs ont toujours été éminemment conscients de la situation précaire de la langue française parlée et écrite au Québec. Dans l'exercice de leur métier, ils ont l'occasion quotidiennement de constater la vulnérabilité de ce pot de terre par rapport au pot de fer de l'anglais omniprésent. Il ne faut donc pas s'étonner qu'à l'intérieur de leur domaine de compétence, les traducteurs se soient reconnu une forme de responsabilité envers la société. Au Québec, la traduction se double d'une fonction éminemment sociale, d'autant plus que la langue est un élément primordial de l'identité québécoise. Cette « mission sociale », les traducteurs de la STM en étaient conscients dès le début des années 40, mais plus que jamais, dans les années 60, le discours sur la traduction s'arrime sur le discours nationaliste et l'affirmation du fait français. Dans une conférence prononcée en mai 1961 à l'occasion de la remise des diplômes de l'Institut de traduction, Gérard Dagenais n'a pas manqué de rappeler aux jeunes traducteurs en termes on ne peut plus clairs cette dimension de leur profession :

Naguère, le traducteur consciencieux, lucide et courageux était un homme terriblement isolé. Il peut maintenant s'appuyer sur

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la vaste campagne qui bat son plein pour la refrancisation du Québec. Il faut savoir en profiter.

Il est quelquefois très difficile de persuader le patron et son client de la nécessité de substituer un mot nouveau à une expression courante. Il faut, cependant, tenter de le faire chaque fois que le terme en usage est fautif.

La responsabilité du traducteur envers la langue, c'est-à-dire, en somme, envers la nation, n'est pas inférieure à sa responsabilité envers le client. Celui-ci et le traducteur ont la même responsabilité sociale, par-dessus la responsabilité commerciale, et la fin commerciale, ni pour l'un ni pour l'autre, ne peut justifier des moyens qui s'opposent au bien commun.

Rarement l'adéquation entre « traductions de qualité », « refrancisation », « fonction sociale du traducteur », « nation » et « bien commun » a-t-elle été formulée de façon aussi explicite. Il n'a jamais été nécessaire de convaincre les traducteurs québécois qu'une langue est beaucoup plus qu'un simple moyen de communication. Ils savent d'instinct qu'elle est porteuse d'une sensibilité, d'un fonds culturel, d'un patrimoine historique, et qu'elle est l'expression profonde de la société qui la parle. Et cette dimension de la langue est tout particulièrement manifeste en adaptation théâtrale et publicitaire.

Or, ce n'est pas un hasard si les premières initiatives systématiques et importantes d'« éducation » des clients sont venues du côté des traducteurs publicitaires dans la première moitié des années 60. Ce n'est pas un hasard non plus si ces initiatives ont coïncidé avec le début de la Révolution tranquille, ce grand réveil national des Canadiens français du Québec, animés du désir nouveau d'affirmer et de vivre leur caractère distinctif. À partir de cette date, les Québécois — la connotation nationaliste dont se charge ce mot fait son apparition vers 1960 au sein du RIN et en 1963 dans la revue de l'intelligentsia montréalaise, *Liberté* — refusent d'être assimilés à des « Anglais qui parlent français », selon la formule tristement célèbre de George-Étienne Cartier. Ce genre de simplification peut servir les visées de certains politiciens, encore de nos jours, mais les traducteurs savent d'expérience que cette vision de la société québécoise est outrancièrement réductrice, voire méprisante.

En somme, en tentant de renseigner leurs clients sur les particularités de l'exercice de leur métier, les traducteurs ne pouvaient pas éviter de leur faire connaître en même temps les exigences du bon français (la nécessité des accents, par exemple) et celles découlant du contexte socioculturel propre au Québec (« les cordes sensibles » des consommateurs de langue française, leurs goûts, leurs traditions, etc.). Autrement dit, le message que leur livraient les traducteurs était le suivant : bien traduire exige aussi de respecter la mentalité et la culture de la société pour laquelle on traduit, tout autant que la langue parlée par la majorité de sa population. Ne pas tenir compte de cette règle d'or,

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

c'est se faire complice d'une forme subtile et pernicieuse d'impérialisme culturel.

C'est exactement ce que dit à ses clients-annonceurs anglophones Jean-François Pelletier dans le dossier précité qu'il rebaptise *The Trouble with Translation...* en le mettant à jour en 1965 et qu'il distribue à ses frais à une soixantaine de ses clients :

We should mention the silly pack of "Tigers" unleashed in French advertising by Imperial Oil, Procter & Gamble and their many imitators. You may put tigers in tanks and Tide, we shall continue using "lions". Further proof that English and French each have their own separate menagerie of colloquialisms. [...] In North America, the unilingual adman usually thinks and acts as if English were THE advertising language, after which all else must be patterned. English is just another language. French, used fully in its own inimitable way, should prove an equally fantastic sales tool. [...] Superficially all languages are alike — a bunch of words. Essentially, they are deeply different and prove effective only to the extent where these differences are recognized, understood and adroitly put to work. Far from being mere tools of communication, languages actually describe and explain different peoples or cultures, divergent scales of values, contrasting patterns of thought, emotion and habit. Any major language amounts to a way of life.

On voit bien par cet extrait que traduire, c'est servir deux maîtres.

Qu'en est-il de la traduction vers l'anglais ? Nous avons peu parlé jusqu'ici de ceux qui traduisent vers cette langue. Ce groupe discret a laissé peu de traces... peu d'écrits les concernant ou faisant état de leurs problèmes particuliers. Faute de statistiques précises, il est difficile de connaître leur nombre exact. On peut estimer, toutefois, qu'ils représentent vers 1965 de cinq à dix pour cent de l'effectif des sociétés québécoises de traduction. Bon nombre d'entre eux se retrouvent dans la capitale québécoise et travaillent au service du gouvernement provincial. Dans les entreprises de la métropole, on peut considérer l'augmentation du volume de traduction vers l'anglais comme l'indice des progrès du français, langue de travail, et du souci des hommes d'affaires de servir leur clientèle francophone dans sa langue. Faibles dans les années 40 et 50, le volume de travail et l'augmentation du nombre de traducteurs vers l'anglais iront croissant par suite de l'adoption de lois à caractère linguistique.

Par ailleurs, la traduction vers l'anglais dans la province souffre elle aussi des effets de l'amateurisme. Les pseudo-bilingues bien intentionnés ne se contentent pas, semble-t-il, de distiller leur art douteux uniquement vers le

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

français. Leurs traductions boiteuses polluent aussi les écrits en langue anglaise. En 1967, un professeur de l'Université de Montréal, Blake T. Hanna, prononça devant les membres de la Corpo une conférence (demeurée inédite) intitulée « The English-Language Translator » dans laquelle il donna d'éloquents exemples de traduction se situant nettement en deçà de la qualité exigée d'un traducteur professionnel. Les exemples cités sont, de toute évidence, l'œuvre de francophones : « metallic lockers (for cloaks) » au lieu de « metal lockers (for cloakroom) »; « tenders must be made out on the official form » là où on attend « tenders must be submitted on official forms »; « speed controlled by radar » au lieu de « speed checked by radar » (les gallicismes de ce genre pullulent au Québec) ; « to maintain school taxes at a supportable ceiling from the contributor's standpoint » se dit en anglais idiomatique « to maintain school taxes at a reasonable level [from the taxpayer's standpoint] ».

Après avoir très bien décrit la situation problématique des francophones travaillant vers l'anglais et avoir cité des exemples de notions lourdement connotées du point de vue politique qui donnent du fil à retordre aux traducteurs anglophones (« vouloir-vivre commun », « rayonnement de la culture française », « épanouissement de la nation québécoise »), le conférencier dégage les deux conclusions suivantes : « 1) There is, to be sure, an influence exerted by French upon the English spoken in Quebec, just as there is an influence exerted upon French by English. It is up to the competent professional to familiarize himself with these questions. 2) Native French-speaking translators should abandon the field of translation into English. Generally speaking, translation into English is a job for native English speakers, rather than those whose mother tongue is French. French translators are probably in the English translating field for two reasons: shortage of English translators or over-translation. » Il faut dire que même chez les traducteurs professionnels, et tout particulièrement à la STM, on ne reconnaissait pas encore le principe selon lequel le traducteur devrait idéalement traduire vers sa langue maternelle. Ce sera un acquis du début des années 70.

STRUCTURATION ET CHANGEMENT DE NOM

Au début de 1962, Maria Corso-Grossman accède à la présidence de la SDIT et succède à Lucien Julien. Au cours des trois mandats consécutifs de cette traductrice-secrétaire qui travaille dans un important cabinet d'avocats, la SDIT procède à la création d'un prix (une carte de membre titulaire), décerné annuellement au meilleur diplômé de l'Institut. Elle lance aussi un bulletin bimestriel, *Entre nous SDIT*, dans lequel on publie des lexiques bilingues, le compte rendu des soirées d'étude, des offres d'emploi et quelques rares articles. En 1964, à la suggestion de Lucien Forgues, la Société met sur pied ses cinq premiers comités. Elle célébrait, cette année-là, son cinquième anniversaire. Quel contraste avec la STM qui avait constitué une douzaine de comités l'année

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

même de sa fondation ! C'est sans doute en raison de l'augmentation de l'effectif (la SDIT compte alors 127 membres) que l'on sent le besoin de mieux répartir les tâches en formant les comités des offres d'emploi, du bulletin, du secrétariat, du recrutement et de la publicité.

Le 25 janvier 1965, le Conseil inscrit à l'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire un projet de modification du règlement. Il souhaite élargir les cadres de la société afin que le titre de membre titulaire ne soit plus réservé aux seuls diplômés de l'Institut ou à ceux de la SPLEF. Cette ouverture implique logiquement que l'organisme change aussi de nom. Mais d'autres raisons militent en faveur de ce changement. Lucien Forgues les expose clairement dans le tout dernier numéro du *Journal des traducteurs*, celui d'octobre-décembre 1965.

La véritable raison du changement de nom, explique-t-il, est la suivante : la Société, depuis sa constitution en 1959, avait pris un essor intéressant : ses séances d'étude attiraient un nombre de plus en plus grand de personnes — grand merci aux animateurs ; la compilation, dans un bulletin, des expressions discutées aux séances d'étude et de leurs solutions, paraissait fort utile ; la Société devenait un véritable « cercle » d'étude. De nombreux traducteurs, dont la compétence en traduction est établie et reconnue, s'étaient rendu compte du travail sérieux qui s'y accomplissait mais n'osaient demander leur admission à la Société des Diplômés de l'Institut de traduction, parce qu'ils ne détenaient pas de diplôme de l'Institut. Ils se contentaient donc d'assister aux séances d'étude en qualité d'amis de la Société.

Voici une autre raison, moins sérieuse vous en conviendrez, mais amusante toutefois, qui a motivé ce changement. Lorsqu'on demandait à nos membres le nom de l'association à laquelle ils appartenaient, il leur fallait d'abord prendre une longue respiration avant de le dire. Une fois dit, il leur fallait soit le répéter en ponctuant chacun des mots, soit donner une longue explication de la raison d'être de la Société. Évidemment ils le faisaient toujours avec plaisir, mais ils ressentaient quelque amertume lorsqu'on leur demandait après coup ce qu'il fallait faire pour adhérer à l'Institut de traduction.

Pour rebaptiser la SDIT, on eut à choisir entre plusieurs noms : Société des traducteurs du Québec, Cercle des traducteurs, Club des traducteurs, Société canadienne des traducteurs, Amicale des traducteurs, Association des traducteurs. Fait étonnant, l'assemblée refuse d'inclure dans la nouvelle désignation le mot « professionnel », comme le suggérait une personne de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

l'assistance. À la suite d'une longue discussion, les membres retiennent l'appellation bilingue « Cercle des traducteurs — Translators' Club ». Et le sigle ? Le Conseil n'y avait pas pensé. Un membre sauve la situation en suggérant « que la Société n'ait pas de sigle, pas d'abréviation ». Accepté à l'unanimité. La SDIT devint officiellement le Cercle des traducteurs le 3 novembre 1965 par suite de la publication du nouveau nom dans la Gazette officielle du Québec.

La SDIT aura donc existé six ans. Le Cercle, lui, survivra trois ans. Son premier président, Lucien Forgues, auquel succède Marcel Deschamps (deux mandats), poursuit l'œuvre de ses prédécesseurs, mais cherche en outre à multiplier les occasions de rapprochement avec les sociétés sœurs en vue d'une éventuelle fusion.

L'effet du changement de nom et la structuration des activités ne tardent pas à se faire sentir. Au bout d'un an à peine, le président du Cercle peut constater :

Depuis que la Société a changé son nom, il est un fait indéniable : les traducteurs « indépendants et compétents » ont adhéré au Cercle. Le Cercle des traducteurs enrichit ses cadres, il progresse, il ne veut plus s'isoler, il est sorti de sa « tour d'ivoire », il marche parallèlement aux autres sociétés de Montréal, il s'approche d'elles — veuillez croire qu'il en est très heureux — et il s'achemine vers une nouvelle formule : « le regroupement de tous les efforts en traduction » qui mettra fin aux dédoublements, pour ne citer que cette raison, et cela au plus grand avantage de tous. Le Cercle des traducteurs se permet d'exprimer ici ce que pensent et ce que désirent des centaines de personnes appartenant ou non à des associations de traducteurs.

Lucien Forgues fait du regroupement des traducteurs son cheval de bataille personnel et un des objectifs à atteindre par le Cercle. Comme nous le verrons, il a été le principal maître d'œuvre du regroupement historique des traducteurs en 1968.

En trois ans, le Cercle gonfle son effectif de 60 %, le nombre de ses membres passant de 133 à 220. Le bulletin *Entre nous SDIT* n'échappe pas au renouvellement d'image, et il est lui aussi rebaptisé : à partir de janvier 1966, il s'intitule tout simplement *Cercle des traducteurs*. On a publié respectivement six et trois numéros seulement de ces bulletins. Au firmament des périodiques de traduction, *Entre nous SDIT* et *Cercle des traducteurs* ont été deux étoiles filantes.

Tout comme la SDIT, le Cercle organise chaque année plusieurs séances d'étude ; on note toutefois que les sujets abordés se font de plus en plus techniques. Les conférenciers traitent, par exemple, de la terminologie de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

l'automobile, de l'aménagement hydro-électrique, de l'énergie nucléaire, de la comptabilité et de la médecine. Fait important à signaler, à partir de la fin de 1966, les membres de la STQ et ceux du Cercle sont invités et convoqués aux séances d'étude des deux groupes. Ces rapprochements ont été une excellente chose et ont contribué à faire accepter l'idée de la fusion. C'est dans ce même esprit de bonne entente et d'ouverture que le 6 avril 1967, le Cercle invite à un dîner-causerie tous les traducteurs de la région de Montréal au restaurant Butch Bouchard. Le conférencier est Jean-Marie Laurence, chef du Service de linguistique de Radio-Canada et animateur de l'émission télévisée « Langue vivante ». L'allocution de l'éminent linguiste a un grand retentissement et a pour effet de cristalliser le débat entourant le regroupement des traducteurs et la reconnaissance officielle de leur profession. « Le Québec a besoin d'un collège des traducteurs », titre *La Presse*. Il convient de préciser que c'est Lucien Forgues qui, lors d'un déjeuner avec Jean-Marie Laurence quelques semaines auparavant, avait remis au futur conférencier le plan de l'allocution (plan élaboré avec la collaboration de Gisèle Poisson et de Gérard de Jaham) et suggéré de lancer l'idée d'un « collège de traducteurs » en vue d'essayer de déloger les appellations de corporation, de société, d'association et de cercle.

L'organisme professionnel aurait pour rôle d'établir des normes précises en traduction et d'œuvrer à la sauvegarde de la langue française, ces deux objectifs, étant considérés comme indissociables en contexte québécois. Il appartiendrait également à cet organisme d'assurer la qualité de la traduction en délivrant un « permis de traduire » aux personnes ayant réussi les examens de la profession, tout comme le Collège des médecins autorise ses membres à pratiquer. Ce « collège » devrait aussi s'occuper de l'enseignement théorique et pratique de la traduction, soit directement, soit en collaboration avec les universités ou d'autres organismes déjà en place. En complément de cette formation, le conférencier propose qu'on établisse d'étroites relations avec les entreprises, les agences de publicité et les gouvernements en vue de rendre possible l'organisation de stages au cours desquels les nouveaux traducteurs pourraient acquérir l'expérience du métier tout en recevant un salaire. Plusieurs éléments de ce programme d'action sont nouveaux.

Quelques mois plus tard, le principe de la fusion de la STQ, de la CTPQ et du Cercle est accepté à la suite d'intenses négociations. Aux termes de cette entente, ratifiée officiellement au début de l'année suivante, le Cercle des traducteurs cesse d'exister comme entité distincte et autonome. Lors de la dernière réunion de son Conseil d'administration, il est résolu, sur la recommandation des conseillers juridiques, de laisser la constitution du Cercle en veilleuse pendant deux ans, comme mode de dissolution.

Le 30 janvier 1968, date de la fusion, ce sont près de 200 traducteurs et traductrices qui viennent s'ajouter à ceux de la STQ et de la Corpo. À la fermeture de ses livres, le Cercle avait un solde en banque de 1 354 \$, ce qui est étonnant quand on sait que ses membres n'ont jamais eu à verser une cotisation annuelle supérieure à 5 \$. Ces fonds sont déposés dans un compte en

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

fidéicommiss : « Caisse d'organisation de la profession de traducteurs ». Mais avant de rappeler les grandes étapes de ce regroupement historique, il reste à voir quels sont les événements qui ont jalonné l'évolution de la Société des traducteurs du Québec de 1965 à 1968.

SUR LA LANCÉE DE LA STM

Dans la première moitié des années 60 s’amorce au Canada une réflexion en profondeur sur le statut des deux langues officielles. On procède à une redéfinition de la place de la langue française non seulement dans l’appareil fédéral, mais aussi dans les milieux de travail au Québec. Les questions linguistiques, autour desquelles se greffent d’autres revendications de nature sociale, occupent désormais l’avant-scène politique. Plusieurs événements préparent à une réforme linguistique radicale et, parmi ceux-ci, la création, en 1963, de la Commission royale d’enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme n’est certes pas le moindre. L’année suivante, le gouvernement du Québec met sur pied son Service de traduction, tandis que le Bureau fédéral des traductions ouvre une division à Montréal, rendue nécessaire principalement pour deux raisons : le Bureau « Find Far Too Few Can Parlez-vous » (*Financial Post*) et « The Translators Won’t Move to Ottawa » (*The Citizen*). En 1965, le premier ministre Lester B. Pearson caresse un moment l’idée de créer rien de moins qu’un ministère de la Traduction.

Dans les milieux québécois de la traduction, on sent aussi le vent tourner. En 1965, plusieurs signes annoncent des événements importants à venir. Deux groupements professionnels (la SDIT et la STM) changent de nom afin d’élargir leur bassin de recrutement, l’Institut de traduction est intégré à l’Université de Montréal et les Presses de cette même université prennent en charge la publication du *Journal des traducteurs*, rebaptisé *Meta*. Par ailleurs, on assiste au début de la traduction automatique. Le Conseil national de recherches du Canada subventionne deux projets, dont l’un à l’Université de Montréal, CETADOL, dirigé par Guy Rondeau. Le *Journal des traducteurs* consacre tout son numéro de juillet-septembre 1965 à la traduction par machine et à l’informatique : c’est une première dans les annales des publications sur la traduction.

En août de cette même année, que l’on peut considérer comme une année transitoire, une douzaine de traducteurs et de linguistes se réunissent à Stanley House, dans la petite ville gaspésienne de New Richmond, afin de faire l’inventaire des ressources disponibles dans les domaines de la documentation lexicographique et de la terminologie, d’étudier les moyens d’améliorer la coordination des travaux dans ces domaines et, enfin, d’envisager la création d’un centre national de terminologie et de linguistique en vue de faciliter la diffusion de ces travaux.

Pour définir précisément la nature de la documentation en matière de traduction, les participants sont conduits à rappeler les principaux postulats de la traduction, et notamment que « le traducteur doit, dans toute la mesure du possible, traduire a) dans sa langue maternelle, b) dans sa spécialité ». En outre, on estime que « le public en général est insuffisamment préparé à comprendre ce qu’est la traduction et ce qu’elle exige ». On constate aussi que la documentation en matière de traduction repose en grande partie sur la recherche terminologique, dont les résultats commencent à pénétrer dans le

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

grand public grâce aux efforts d'organismes comme le Service de terminologie du Bureau fédéral des traductions, l'Office de la langue française et le Comité de linguistique de Radio-Canada. Une coordination des initiatives s'impose donc pour éviter l'éparpillement et les dédoublements. Pour la première fois, on évoque la possibilité d'établir un protocole de rédaction de fiches terminologiques.

Les invitations à ce colloque important, tenu sous les auspices du Conseil des Arts du Canada, avaient été lancées par la STIC aux principales sociétés de traducteurs et aux grands services de linguistique. Au nombre des participants, qui ont signé en quelque sorte l'acte de naissance de la terminologie comme nouvelle discipline, signalons les noms de Robert Dubuc (Radio-Canada), Mario Lavoie (Service d'information du CDA), Denys Goulet (Centre de terminologie du BDT), Jean-Marie Laurence (Radio-Canada), Henriot Mayer (Surintendant du BDT), Robert Lévesque (Office de la langue française), Émile Boucher (Président de la STIC), Jean Darbelnet (Université Laval), David Fortin (Service de traduction, ministère de l'Agriculture) et Jean-Paul Vinay (Université de Montréal). La STQ y avait délégué Marcelle Brossard.

Traduction automatique, organisation professionnelle, traduction dans les services publics et l'entreprise privée, documentation, terminologie : la profession s'apprête en 1965 à vivre des transformations radicales sur tous les fronts. Parallèlement s'impose de plus en plus le besoin de faire connaître aux clients les exigences de la traduction.

LA SECTION DE QUÉBEC

La doyenne des sociétés de traducteurs au Québec connaît elle aussi des changements qui vont dans le sens de la tendance générale. Le 25 août 1964, lors de la première réunion du Conseil pour l'exercice 1964-1965, un nouvel élu, William Côté, annonce à ses collègues qu'il sera vraisemblablement muté comme traducteur au Service d'édition des manuels de l'armée, dans la capitale québécoise. Dirigé par le major Paul Clavel, ce service, fondé en mai, a pour tâche de traduire et d'éditer les manuels d'instructions militaires. William Côté propose alors, s'il est muté, de former une filiale de la STM à Québec, de travailler à y recruter des membres et de nouer des liens de coopération avec l'Université Laval où, depuis 1963, se donnent des cours de traduction. L'initiateur de ces cours était Jean Darbelnet qui, vingt ans auparavant, avait coordonné ceux de l'Université McGill offerts en collaboration avec la STM.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette offre, qui coïncide avec ses projets d'expansion. La Section de Québec voit le jour à l'automne de 1965. Le Règlement ne prévoit alors aucun nombre minimum de membres pour la formation d'une section. Si la filiale de la STM à Ottawa est mort-née, celle de Québec connaît un essor rapide. William Côté écrit dans son premier rapport : « L'accueil fut tout simplement formidable. » La collaboration du professeur

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Darbelnet lui est acquise, de même que celle du professeur Georges Planel. « J'ai aussi reçu l'appui total, ajoute-t-il, d'un autre traducteur émérite de la région de Québec, le major Paul Clavel. Le concours précieux de ces deux linguistes et celui du major Clavel garantissaient la réussite de la mission. » Un des premiers membres de la Section fut J.-G.-Gérald Belle-Isle, bien connu par ses dictionnaires. Paul-André Fournier fut aussi un des pionniers de la première heure. Trois ans auparavant, ce dernier avait fondé dans la capitale un cabinet privé, le Service de traduction Champlain, spécialisé dans la traduction multilingue et anglaise. Ancien officier qui, pendant la guerre, avait été traducteur et interprète auprès des cours martiales, il collectionnait les dictionnaires et se flattait d'en posséder plus de 170... Pendant vingt-cinq ans, ce polyglotte fut parmi les plus actifs de la Section.

Il est frappant de constater à quel point l'itinéraire professionnel du fondateur de la Section de Québec ressemble à celui du fondateur de la STM. Montréalais issu d'une famille nombreuse, William Côté interrompt ses études après la rhétorique, faute de moyens financiers, et obtient un emploi aux chantiers maritimes de Marine Industries. On se souvient que Joseph LaRivière a parcouru le monde comme soutier à bord de navires marchands. Tout comme ce dernier, William Côté entre dans l'armée, sans grand enthousiasme, toutefois ; il y restera néanmoins 28 ans. Comme son prédécesseur, il est appelé à servir d'interprète lors de la comparution de franco-phones devant des cours martiales, notamment à Kingston. Envoyé en Indochine avec le contingent canadien chargé d'y maintenir la paix, il sert d'interprète à son commandant qui, contrairement à ceux de la Grande-Bretagne, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, est incapable de s'exprimer en français... Il a aussi l'occasion d'être l'interprète du président de la République du Viêt-nam, Ngô Dinh Diêm. Au sein des Forces armées, William Côté était chiffreur, c'est-à-dire qu'il transcrivait des messages dans un code conventionnel et secret ; cette fonction présente une certaine similarité avec la sténographie que pratiquait Joseph LaRivière.

Revenu au pays en 1955, le fondateur de la Section de Québec est de plus en plus attiré par la carrière de traducteur ; il travaille alors au Service des transmissions (c'est-à-dire des communications) de l'armée, où il a fréquemment l'occasion de traduire. Son métier, il l'a appris en autodidacte, comme l'anglais d'ailleurs, ce qui fut aussi le cas de Joseph LaRivière. Désireux de vérifier ses connaissances empiriques, William Côté souhaite, en 1963, s'inscrire à des cours de traduction. La secrétaire de la STM, Andrée Parent, lui conseille de passer d'abord l'examen d'agrément afin de savoir à quel niveau il lui faudra s'inscrire à McGill. Mais, bien qu'il réussisse l'épreuve, il ne peut faire son inscription, puisqu'il est muté à Québec. Par acquit de conscience, il suit néanmoins les cours du professeur Darbelnet à l'Université Laval, en même temps qu'il travaille à l'organisation de la Section de Québec.

Le recrutement se fit facilement, malgré le fait que la Société ne pouvait offrir, la première année, ni séances d'étude ni rencontres sociales. Au bout

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

d'un an, la Section comptait déjà cinquante membres, la plupart ayant été recrutés parmi les diplômés en traduction de l'Université Laval. D'autres provenaient de l'entreprise privée ou du secteur public. L'examen d'agrément, tenu simultanément à Montréal et à Québec à partir de 1966, vint à son tour confirmer le succès de la campagne de recrutement : 45 candidats s'y présentèrent. « Dès cet automne, écrit le fondateur de la Section, nous viserons à dépasser la centaine afin de souligner le fait que l'influence de la Société des traducteurs du Québec s'étend bien à toute la province. Nous travaillons à certains projets pour l'année à venir. Nous essaierons d'organiser quelques séances d'étude et quelques rencontres sociales et d'offrir à nos membres des avantages semblables à ceux que la Société offre à Montréal. »

Et ce qui fut dit fut fait. À partir de l'exercice suivant, William Côté, assisté de Thomas J. Kearns, qui comme lui avait le titre d'administrateur de la STQ pour la région de Québec, organisa annuellement quatre ou cinq séances d'étude, selon la tradition déjà bien établie dans les sociétés québécoises de traduction. Chaque exposé était suivi de travaux pratiques. En 1966-1967, les conférenciers (MM. Darbelnet, Lafleur, Cestre et Gallup, tous professeurs à l'Université Laval), traitèrent de l'art de la traduction, de la stylistique et du système verbal de l'anglais. L'année suivante, les professeurs J.-J. Vassant et Solange Vouvé animèrent eux aussi des séances de perfectionnement ; celles-ci avaient habituellement lieu au Pavillon De Koninck. À la suite des démarches de William Côté auprès des autorités de l'Université Laval, une troisième année fut ajoutée au cours de traduction du soir. C'est un autre exemple de l'étroite collaboration qui a existé entre les milieux professionnels et universitaires.

William Côté, assisté de collaborateurs, a le mérite d'avoir solidement implanté à Québec une Section qui contribua à donner une envergure provinciale à la Société. Pendant les huit ans qu'il siégea au Conseil de la STQ et les six ans qu'il dirigea la Section (1965-1971), il fit régulièrement la navette entre Québec et Montréal. La Société a reconnu l'importance de son apport en lui décernant le titre de membre honoraire.

DE LA STM À LA STQ

Ayant accepté le principe de la fondation d'une section à Québec, le Conseil de la STM fut logiquement amené à modifier le nom de la Société. « Je voyais mal, confia William Côté, comment j'aurais pu aller à Québec demander aux gens d'appartenir à une Société montréalaise de traducteurs. C'était beaucoup me demander ! » Un changement de nom s'imposait donc. Mais ce ne fut pas la seule raison qui motiva cette décision.

Lors d'un colloque tenu à l'Université de Montréal le 7 novembre 1964, Marcel Paré avait présenté une motion en vue de former une commission d'étude ayant pour mandat de déterminer « les moyens à prendre pour obtenir de l'Assemblée législative du Québec par une Loi ou des lettres patentes, ou toute autre formule, l'autorisation pour les traducteurs et interprètes de se

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

constituer en association professionnelle ». Les personnes pouvant faire partie de cette commission et de l'éventuel groupe professionnel devaient consacrer au moins 75 % de leur temps à la traduction (ou à l'interprétation). Dans une lettre datée du 11 janvier 1965 et adressée à Marcelle Brossard, responsable du comité des publications et ancienne présidente de la Société, Roger Moisan précisait que le nombre de membres serait limité à cent et que la cotisation s'élèverait à environ 25 \$, ce qui était deux fois et demie celle que versaient les membres agréés de la STM.

Le Conseil vit dans cette initiative une menace à l'existence même de la Société. Il craignait que le nouvel organisme soit trop sélectif en restreignant l'adhésion aux seuls traducteurs de carrière, qu'il ne respecte pas les droits acquis et qu'il ne tienne aucun compte des critères d'agrément déjà établis. On voyait, en Marcel Paré, Roger Moisan et les autres membres de la Corpo, des « purs et durs ». Or, en ce qui concerne notamment la nécessité de créer un organisme ne regroupant que les traducteurs de carrière, la STM a toujours eu des vues diamétralement opposées à celles de la Corpo et de la STIC. C'était l'eau et le feu.

Pour contrer cette menace et faire obstacle à ce mouvement perçu comme trop radical, les membres du Conseil décident de « prendre les devants » en modifiant le nom de la STM. Ils voulaient ainsi faire en sorte que leur Société soit la plus représentative possible de tous les traducteurs exerçant au Québec. À la réunion du Conseil du 2 février 1965, la secrétaire se voit donc confier la tâche de transmettre au conseiller juridique la résolution suivante :

Il est proposé par Marcelle Brossard, administratrice, appuyé par William Côté, administrateur, et approuvé à l'unanimité, que des démarches soient faites auprès de la Province de Québec pour demander et obtenir que le nom de « Société des traducteurs de Montréal — Montreal Translators' Society » soit changé en celui de « Société des traducteurs du Québec — Quebec Translators' Society ».

Pour être valable auprès des autorités provinciales, une telle résolution devait être ratifiée en assemblée générale. On convoque donc une assemblée extraordinaire pour le 5 mars. Une cinquantaine de membres sont présents. Le texte de la résolution est lu deux fois, après quoi les membres sont invités à faire des suggestions. L'un d'eux propose que le nouveau nom soit « Société canadienne des traducteurs ». Impossible, lui répond-on, il existe déjà une société nationale, la STIC. Un autre intervenant souhaite voir inclure dans la nouvelle désignation le mot « interprète ». À ce propos, Marcelle Brossard fait observer « qu'il s'agit là d'un tout autre domaine et qu'Andrée Francœur s'est déjà occupée de grouper les interprètes ». William Côté précise que la « charte ne fait aucune mention des interprètes » et que la Société ne fait rien « pour promouvoir la profession d'interprète », ce qui était parfaitement exact. Après

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

discussion avec quelques membres de langue anglaise, dont Mary Plaise, l'assemblée modifie l'appellation anglaise qui devient « The Translators' Society of Quebec ». La résolution amendée est ensuite approuvée à l'unanimité. Des lettres patentes supplémentaires portant la date du 15 juillet 1965 et enregistrées le 28 juillet officialisent le nouveau nom de la Société.

Le premier à profiter de ce changement, outre William Côté qui n'a pas eu à convaincre les Québécois d'adhérer à une société montréalaise, est l'imprimeur de la Société, car il a fallu renouveler toute la papeterie : papier à lettres, enveloppes, avis de cotisation, cartes de membre, demandes d'inscription, certificats d'agrément... En février 1964, le Conseil avait passé une commande pour l'impression de mille feuilles de papier à en-tête orné de l'écusson rouge de la STM. Un an et demi plus tard, ce papier à lettres devenait pièce de collection ! Le nouvel emblème est très semblable au précédent ; seul le nom de la STM dans les deux langues a été supprimé.

SUR LA LANCÉE DE LA STM

Les tentatives de rapprochement avec les autres sociétés du Québec mises à part, on peut dire que la STQ d'avant la fusion de 1968 a continué à progresser sur la lancée de la STM. Le changement de nom ne s'est pas accompagné d'une réorientation fondamentale. Le président réélu, Horace Leclerc, dut remettre sa démission en janvier 1966 pour des raisons personnelles. C'est Claire LaRoche-Kahanov qui termina son mandat avant d'être réélue à la présidence trois années consécutives. Elle est la seule, avec Michel Pasquin, à avoir occupé ce poste pendant plus de trois mandats.

Pendant sept ans, Claire LaRoche-Kahanov a suivi des cours d'anglais, de comptabilité, de finance et de droit commercial au collège Sir George Williams (aujourd'hui l'Université Concordia). Elle a aussi obtenu un diplôme en traduction (anglais-français / français-anglais) de l'Université McGill, où elle a en outre étudié l'espagnol pendant trois ans. Cette formation diversifiée l'a bien préparée à occuper divers emplois dans les domaines de l'imprimerie (préparation des devis d'impression), de la comptabilité à la Commission des transports de Montréal, et de l'édition à la Section des publications du Bureau International du Travail (BIT). Elle a aussi mené de front une carrière de traductrice indépendante. Pendant plusieurs années, elle a siégé au Conseil d'administration de la Société des traducteurs et a été responsable des séances d'étude organisées à l'Université McGill à l'intention des traducteurs. À titre de reconnaissance, la Société a inscrit son nom au palmarès de ses membres d'honneur.

Claire LaRoche-Kahanov a d'autres cordes à son arc. Son tempérament artistique l'a amenée à s'intéresser aux beaux-arts, comme plusieurs traducteurs d'ailleurs. Elle s'est inscrite à un cours d'histoire de l'art au Musée des Beaux-Arts de Montréal, et s'est initiée aux techniques de la peinture à l'huile auprès d'un des membres du Groupe des Sept, Arthur Lismer. Elle a participé

LES ALCHIMISTES DES LANGUES

à plusieurs expositions collectives organisées par une association de peintres, dont elle est membre, le « Groupe 80 ». Personne sociable, Claire LaRoche-Kahanov se dévoue dans de nombreuses associations socio-culturelles, notamment l'Association culturelle des femmes de Montréal, la Fédération des femmes du Québec, le mouvement œcuménique « Dialogue Judéo-Chrétien » et le Cercle Bonne Entente, groupe d'étude et de conférences réunissant une vingtaine de francophones et d'anglophones.

De 1965 à 1968, l'effectif de la STQ passe de 430 à 562 membres, soit une progression appréciable de 30 %. Toutefois, le nombre des agrées n'augmente pas au même rythme et se maintient aux environs de 20 % de l'effectif global. En dépit du postulat réaffirmé au colloque de Stanley House selon lequel le traducteur doit traduire prioritairement vers sa langue maternelle, la Société continue d'exiger des candidats à l'agrément qu'ils réussissent l'épreuve avec une moyenne de 70 % dans chacune des langues. C'est ce qui explique le très faible taux de réussite enregistré aux examens. Pour chacune des trois années étudiées, sur 93, 67 et 74 candidats, six, cinq et trois seulement sont reçus, soit respectivement 6,5%, 7,5 % et 4,1 %. Devant ces maigres résultats, on était en droit de se demander si cet examen destiné à reconnaître la compétence à traduire n'était pas un peu trop sélectif. N'était-il pas exagéré d'attendre des candidats qu'ils excellent autant à traduire vers l'anglais que vers le français ? En revanche, la Société n'imposait aucun examen d'admission à ceux qui manifestaient le désir d'en faire partie.

Les activités sont prises en charge par onze comités composés de deux à quatre membres chacun : Examens, Séances d'étude, Réceptions, Langues étrangères, *Journal des traducteurs* (formé de deux sous-comités : Direction et Rédaction), Publicité, S.O.S., Relations extérieures, Recrutement, Bibliothèque et Secrétariat. La Société a son siège social au 418, rue Sherbrooke est. C'est aussi l'adresse de son secrétariat, qui est désert le jour, car elle n'a pas encore les moyens de s'offrir les services d'une secrétaire rémunérée, même à temps partiel. Comme par le passé, la bonne marche du secrétariat repose entièrement sur le bénévolat. Et la tâche est de plus en plus lourde. La présidente écrit dans son premier *Rapport annuel* : « Je ne voudrais pas oublier le travail de M^{lle} Andrée Parent. Dans ses doubles fonctions de Secrétaire-Trésorière, elle a dû passer, pendant plusieurs mois, des soirées entières à travailler pour la société. M^{lle} Parent, qui a aussi représenté la STQ au Comité de rédaction de *Meta*, s'est acquittée de cette tâche avec extrêmement de mérite. » Quant au téléphone, depuis des années il sonnait chez Marcelle Brossard, qui se chargeait de recevoir les appels. À partir de mai 1966, le Conseil le fait transférer au secrétariat ; la permanence téléphonique est alors assurée par la téléphoniste de l'immeuble où sont logés les bureaux de la Société. Par souci d'économie, on refuse l'offre de Bell Canada d'inscrire le nom de la STQ en caractères gras dans l'annuaire téléphonique. Il n'y a pas de petites économies !

La cotisation était demeurée inchangée depuis plusieurs années : elle s'élevait à 10 \$ pour les agrées, à 7,50 \$ pour les membres ordinaires et à 5 \$

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

pour les étudiants. À l'assemblée annuelle de juin 1967, on la fixe à 10 \$ pour tous, à l'exception des étudiants, qui voient la leur portée à 8 \$, tout en continuant à recevoir *Meta*. Au début de 1967, Pierre Champagne rédige un prospectus de six pages, traduit en anglais par les soins de Mary Plaice. Tirée à deux mille exemplaires, la brochure s'ouvre par une introduction générale, où l'on apprend que « la traduction est une source de plaisir et de satisfaction pour celui qui s'y adonne ». La publication renferme aussi des renseignements sur les structures de la STQ, ses activités, ses catégories de membres. « Sont admis dans la catégorie de membres-étudiants, peut-on lire, tous ceux qui suivent les cours de traduction dispensés par l'Université McGill et l'Université Laval. » Et les étudiants de l'Université de Montréal ? Devaient-ils obligatoirement adhérer au Cercle des traducteurs ? Cette exclusion était contraire à l'esprit ayant présidé au changement de nom de la Société.

Il convient de rappeler qu'à l'époque, il y avait une forte polarisation des allégeances : la STM avait toujours entretenu des liens étroits et privilégiés avec l'Université McGill, tandis que la fidélité de l'Institut de traduction, de la SDIT et du Cercle s'exerçait envers l'Université de Montréal. Dans la deuxième moitié des années 60, cette scission s'opéra en outre selon des axes politiques : le groupe de McGill était perçu comme majoritairement de tendance fédéraliste et gagné à la culture anglaise et au bilinguisme de la bonne entente « from coast to coast », tandis que le groupe « affilié » à l'Université de Montréal vibrait plutôt au diapason du mouvement nationaliste, voire indépendantiste, engagé dans la lutte en vue de faire reconnaître la primauté du fait français dans la province. Au cours de cette période mouvementée de l'histoire du Québec, les tensions politiques se manifestaient partout. Les traducteurs n'y ont pas échappé, d'autant plus que les débats se cristallisaient autour des questions linguistiques. On se souvient du mouvement en faveur du « McGill français ». Au moment des longues et difficiles négociations en vue de la fusion des trois sociétés, rapporte Claire LaRoche-Kahanov, certains cherchèrent à discréditer la STQ pour son affiliation à cette université anglophone. Quoiqu'il en soit, les cours de traduction donnés à McGill continuaient d'être très courus. En 1967, pas moins de 500 candidats se présentèrent à l'examen d'admission et de ce nombre, 200 furent acceptés.

FÊTES-CARNAVALS ET SÉANCES D'ÉTUDE

Sur le plan des activités socio-culturelles, on note une diminution de la fréquence des événements à caractère purement social au profit des séances d'étude. Les activités sociales se limitent aux dîners annuels et aux fêtes-carnavals. Les dîners annuels sont l'occasion d'une conférence, de la présentation du palmarès des diplômés en traduction et des nouveaux membres agréés, ainsi que de la remise de la médaille du Gouvernement français et de celle du lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Quant aux fêtes-carnavals, elles ont habituellement lieu en février. Au souper typiquement

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

breton de 1966 succèdent la soirée scandinave de 1967 et le voyage imaginaire au Mexique de 1968. L'année de l'Exposition universelle, le dîner traditionnel de fin d'année eut lieu, comme il se devait, au Pavillon de l'Hospitalité de la Cité du Havre où trois conférenciers traitèrent successivement du thème : « L'homme et les langues ».

Au cours des trois exercices de la période étudiée, le Comité des séances d'étude a organisé respectivement six, sept et huit rencontres, la première étant consacrée à l'étude de l'examen d'agrément, selon une tradition établie par Michel Pasquin. Les membres du Cercle des traducteurs pouvaient aussi assister à ces ateliers qui réunissaient en moyenne une soixantaine de participants. Les animateurs semblent appréciés, car ils reviennent d'une année à l'autre : Henri Lagacé, Jean-François Pelletier, Roy Field, Robert Dubuc, Albert Jordan, Blake T. Hanna, Henri Picquet, Irène Vachon-Spilka. Les séances portent sur l'étude de textes appartenant à des domaines variés, sur des phrases détachées, sur des paragraphes choisis pour leurs particularités stylistiques et, enfin, sur des locutions idiomatiques, sources « d'amusantes discussions ». Toute la matière étudiée à ces séances est consignée dans un recueil d'une quarantaine de pages. Polycopié, ce document est distribué aux membres à la fin de chaque exercice, selon une coutume datant de plusieurs années. La STQ a été fidèle à ses traditions.

EXPO 67, LA FÊTE DES POLYGLOTTES

Statistique Canada avait l'habitude de ranger dans la catégorie « autres » les personnes n'ayant déclaré ni le français ni l'anglais comme langue maternelle lors de ses recensements. En 1966, en réponse à une demande de la Commission Laurendeau-Dunton, Jean Darbelnet propose de désigner ces « autres » du nom d'« allophones ». Sa suggestion fut retenue et, depuis lors, dans le discours linguistique canadien, ce mot forme une trilogie avec « anglophone » et « franco-phone ». En 1988, il recevait une consécration internationale en faisant son entrée dans le *Petit Larousse* : « Se dit de quelqu'un dont la langue maternelle est autre que celle de la communauté dans laquelle il se trouve. »

Au Québec, comme ailleurs au Canada, ce sont généralement des allophones qui assurent la traduction dite multilingue, ou en langues étrangères. Les services de ces spécialistes furent en grande demande durant l'Exposition universelle de 1967 et au cours des trois années qui précèdent. Car les visiteurs étrangers ont afflué par millions sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, théâtre d'une fête grandiose de la culture et de la fraternité. Pour les « lanceurs de passerelles » que sont les traducteurs du Québec et du Canada, « Terre des hommes » fut un véritable pays de cocagne.

Au cours de l'histoire de la STQ, aucun autre événement, en effet, n'a généré à Montréal une masse aussi considérable de traductions en langues étrangères. Le Service de traduction de la Compagnie canadienne de

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

l'Exposition universelle de 1967 (CCEU) avait été créé dès janvier 1964. C'était la première fois dans l'histoire des expositions universelles que le secrétariat de l'organisme chargé de préparer l'événement se dotait d'un tel service pour son propre usage. Son registre officiel des traductions, toutes langues confondues, fait état de quelque 7 200 demandes de la part des six grandes divisions administratives de la Compagnie. Ces demandes ont totalisé 32 117 pages de textes traduits, soit 6 423 400 mots, sans compter les multiples travaux commandés directement par les divisions à des sous-traitants de l'extérieur.

En raison de la diversité des tâches au sein d'un service où l'on devait traduire, dans toutes les grandes langues internationales, des textes administratifs, documentaires, juridiques, techniques et publicitaires, la direction n'avait engagé que des « traducteurs-réviseurs-interprètes multilingues ». Ceux-ci devaient obligatoirement avoir une connaissance approfondie du français et de l'anglais, et pouvoir manier avec autant d'aisance une ou plusieurs des langues suivantes : espagnol, allemand, russe, arabe, portugais, italien.

« Ces polyglottes, rapporte Luc Laforce dans le *Journal des traducteurs*, traduisent toutes les communications urgentes et revisent les traductions de longue haleine confiées aux agences. Ils font office d'interprètes auprès des dirigeants de la Compagnie lors du passage à l'Expo des missions techniques étrangères, aux réunions des commissaires généraux de section à Montréal ou aux conférences qui ont lieu à l'étranger. Enfin, ils jouent le rôle de conseillers linguistiques et à l'occasion ils rédigent des adaptations dans une langue donnée, à partir des éléments d'un texte rédigé dans une autre langue. » En somme, des polyglottes polyvalents. Jusqu'au 28 avril 1967, date où l'Expo ouvrit ses portes aux visiteurs, le volume des communications en langues étrangères alla croissant : les textes pleuvaient. Les délais étaient rigoureux et courts. En outre, les traducteurs travaillaient dans une maison de verre : le pays, voire le monde entier, avaient les yeux braqués sur eux. La moindre imprécision de langage risquait d'être montée en épingle et même de déclencher un incident diplomatique. Les gestionnaires des services de traduction savent qu'il n'est pas facile de concilier qualité, urgence et masse de documents à traduire. À l'impossible nul n'est tenu, sauf le traducteur... C'est une loi universelle de la profession.

Il va sans dire que les membres de la STQ et ceux des autres sociétés de traducteurs ont largement contribué au succès de cette Exposition universelle : la CCEU a fait appel à quelque 180 traducteurs indépendants ou cabinets de traduction et à un nombre aussi élevé d'interprètes de l'extérieur. En février 1967, par exemple, la Compagnie de l'Exposition s'est adressée à la STQ afin de recruter des interprètes pouvant assurer des services dans quatorze langues en prévision d'une quarantaine de spectacles.

Parmi les membres de la STQ qui ont fait partie du personnel du Service de traduction de l'Expo, et qui ont fait honneur à la profession autant qu'à la

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Société, il convient en premier lieu de citer le nom de Luc Laforce, le directeur du Service, qui avait dans sa combinaison linguistique, outre le français et l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le portugais et l'italien. Louis Kokas (allemand, hongrois) faisait aussi partie de l'équipe. Avant d'émigrer en France, puis au Canada, ce docteur en droit occupait un poste élevé dans une banque d'État à Budapest.

Pour sa part, avant d'être intégré au personnel du Service, Robert Henry Humphreys avait joué un rôle important dans la victoire des Alliés au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Les Allemands avaient mis au point un appareil très ingénieux, baptisé ENIGMA, servant à la transmission de messages qu'ils croyaient indécodables. Or, les Britanniques avaient réussi à en percer le mystère. Durant la guerre, Robert H. Humphreys, en sa qualité de *Chief Intelligence Officer for Air*, dirigeait l'équipe ayant la délicate mission de décoder et de traduire les ordres que Hitler donnait à ses généraux sur les champs de bataille et d'en transmettre la teneur à Churchill. En 1945, il fut décoré des mains mêmes du général Eisenhower. Comme on peut le constater par cet autre exemple, les métiers de (dé)chiffreur et de traducteur sont proches parents.

L'équipe de polyglottes chevronnés réunie par les soins de Luc Laforce comprenait aussi Dante Artuso (italien, portugais, arabe) ; André Thévenon, François Alix et Charles Vierbi (espagnol), et Serge Moliavko-Visotzky (allemand, russe). Ce dernier, natif de Lettonie et diplômé en traduction et en interprétation de l'Université de Tübingen, s'est vite fait apprécier comme interprète de grand talent. « Très cultivé, rapporte à son sujet le directeur du Service, de tempérament calme, pondéré, ayant la parole facile, concise, précise », il a accompagné le commissaire général Pierre Dupuy dans ses multiples voyages en Union Soviétique. Par la suite, il est devenu le premier interprète russe-anglais à l'ONU, puis passa au Bureau International du Travail, à Genève. Serge Visotzky révéla un jour un truc d'interprétation qu'il pratiquait couramment : s'il lui arrivait de ne pas saisir un trait d'esprit de la personne qu'il interprétait, il avouait à ses auditeurs ne pas avoir compris la blague, et leur demandait de bien vouloir rire quand même pour faire plaisir à l'orateur. Ceux-ci réagissaient toujours complaisamment.

Par ailleurs, 1967 fut non seulement l'année de l'Exposition universelle de Montréal, mais aussi celle du centenaire de la Confédération canadienne. Le Comité des décorations du Secrétariat d'État attribua à cette occasion cinq médailles du Centenaire à des membres éminents de la profession. Le Conseil de la STIC, dont le président était alors Luc Laforce, fut chargé du choix des lauréats. Paul Patenaude proposa les noms suivants : Émile Boucher, Robert Dubuc, Marcel Paré, Markland Smith et Jean-Paul Vinay. Sa proposition fut acceptée à l'unanimité.

L'année suivante, le président de la STIC présenta au Conseil de la FIT un rapport sur la situation de la traduction au Canada. Dans son exposé, il indique que « l'organisation de la profession y est en pleine gestation », et

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

rappelle à ses collègues étrangers qu'en vertu de la constitution canadienne, « c'est aux sociétés provinciales qu'in-combe la tâche de se constituer en corps professionnels autonomes et exclusifs ». Il constate que « l'organigramme de la profession ne fait que commencer à prendre forme » et qu'il n'y a presque aucun lien entre les diverses sociétés provinciales et même entre celles coexistant à l'intérieur d'une même province.

Cette description de la situation est tout à fait juste. Il y a lieu de préciser, cependant, que depuis une dizaine d'années au moins, une timide volonté de regroupement s'était manifestée épisodiquement chez les traducteurs. À partir de 1963, date des États généraux de la traduction, ce désir se fit de plus en plus pressant et finit par aboutir, en 1968, à l'unification des trois sociétés québécoises. Les pages qui suivent seront consacrées à ce tournant décisif dans l'évolution de la profession au Québec.

L' ANNÉE DE L'UNITÉ

Il faut remonter à 1955 pour relever la première mention d'un projet de fusion de deux organismes de traduction au Québec. Dans les mois qui ont précédé le Premier congrès des traducteurs du 5 novembre, l'Institut de traduction et la Société des traducteurs de Montréal ont envisagé de fusionner, et plusieurs scénarios avaient même été préparés. Ce premier rapprochement officiel devait s'effectuer pendant le congrès, mais il n'eut pas lieu. L'instigateur du projet, le frère Stanislas, revint à la charge en février 1956, en présentant une nouvelle proposition ; le Conseil de la STM fut unanime à la rejeter, car elle impliquait l'obligation pour les membres de la Société de passer l'examen de l'Université de Montréal. On connaît l'indéfectible loyauté qui liait la STM à l'Université McGill. En acceptant cette offre, la STM se serait rendue coupable de lèse-université.

L'unification des sociétés refit surface au Conseil de la STM à la veille des célébrations du Vingtième anniversaire, en 1960. Les grands événements semblent propices aux bonnes intentions. Certains membres souhaitaient que le regroupement se fasse à cette occasion solennelle ou tout au moins que son principe y soit accepté. Mais le président Michel Pasquin se montra sceptique quant aux chances de réussite d'une telle union, car, disait-il, chaque organisme tient à garder son nom, son prestige, ses catégories de membres, ses activités. Et il n'avait pas tort. « Le jour où il sera possible d'obtenir le titre de Fédération, pensait-il, peut-être alors l'unification sera-t-elle acceptée de tous. » Un membre du Conseil, néanmoins, suggéra que la STM profite des célébrations entourant cet anniversaire pour faire les premiers pas vers la formation de la Fédération souhaitée. L'opéra-tion ne fut pas inutile ; elle contribua à préparer les esprits et à faire tomber des barrières, car, il faut bien le dire, les sociétés s'ignoraient. Dans son *Rapport annuel* pour l'exercice 1959-1960, Michel Pasquin écrira : « [...] l'événement a revêtu l'éclat qu'il convenait de lui donner. La participation des sociétés sœurs, STIC, ATIO, IDT, SDIT et CTPQ, par la présence de leur Président et d'un grand nombre de leurs membres à cette journée, a été pour nous une marque d'encouragement qui ne manquera pas de contribuer au rapprochement des différentes sociétés de traducteurs. » On était encore loin de la fusion, mais l'idée d'une union faisait son chemin. Dans les années 60, on est passé progressivement des intentions aux actes.

UN CONGRÈS DÉTERMINANT

L'organisation de la profession fut un des principaux thèmes du deuxième grand congrès des traducteurs canadiens tenu à l'Université de Montréal, le 27 avril 1963. Huit ans s'étaient écoulés depuis le premier. L'année précédente, la STIC, qui s'était donné un rôle de rassembleur, avait pris l'initiative de convier les autres sociétés à deux séances de travail consacrées aux différentes questions devant figurer à l'ordre du jour de ce congrès national. La première de ces séances eut lieu à Ottawa, en mai. On y étudia le projet de Charte du

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

traducteur de la FIT, dont certains articles portaient sur l'organisation de la profession au niveau régional et national. Le Conseil de la STIC exprima le vœu que les diverses sociétés québécoises se regroupent en une association unique ou en une fédération. La deuxième séance préparatoire eut lieu en septembre ; l'organisation professionnelle fut de nouveau à l'ordre du jour, de même que la formation.

De son côté, la SDIT, alors présidée par Maria Corso-Grossman, pesa le pour et le contre de la fusion à sa réunion du 3 septembre 1962, en prévision du congrès. Après avoir longuement fait le tour de la question, le Conseil arriva à la conclusion « qu'il serait plus avantageux pour les membres de ne pas se fondre dans d'autres sociétés et que ceux-ci retireraient plus d'avantages d'un échange d'idées avec les autres sociétés de Montréal ».

Lorsque s'ouvrirent les deuxièmes États généraux de la traduction, toutes les associations étaient présentes. Moins fastueux que son aîné, ce deuxième congrès réunit 170 participants, comparativement à 350 en 1955. À la différence du premier, cependant, plusieurs recommandations de ses commissions débouchèrent sur des gestes concrets. Après de longues délibérations, la commission chargée d'étudier l'organisation de la profession formula les cinq recommandations suivantes :

- a) *Que les traducteurs doivent prendre les moyens de s'organiser et de se faire connaître.*
- b) *Que le moyen le plus efficace est de recourir à des lois spéciales des législations provinciales respectives.*
- c) *Qu'il serait préférable, au lieu de modifier la charte ou la constitution d'une société existante, de demander la constitution d'un organisme nouveau.*
- d) *Que les associations provinciales existantes devront continuer à jouer un rôle actif et même à relever leur prestige en s'occupant du côté intellectuel de la profession et du perfectionnement de ses membres.*
- e) *Que la Société nationale doit travailler à assurer la coordination entre les organismes provinciaux, les normes exigées, la tenue des examens, etc.*

Les recommandations deux, trois et quatre contenaient en germe les éléments de tension qui caractériseront les rapports entre les trois sociétés québécoises jusqu'à leur union, cinq ans plus tard.

La STIC avait appris à ses dépens que l'organisation professionnelle est un champ de compétence provinciale. Elle avait vu s'écrouler comme château de cartes son rêve de constituer un corps professionnel pancanadien. Seule une loi d'une assemblée législative provinciale peut reconnaître une nouvelle profession et lui octroyer des privilèges en retour de certaines garanties. À l'époque, il était encore possible d'obtenir cette reconnaissance par la voie d'un

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

projet de loi d'intérêt privé, communément appelé « bill privé ». L'adoption d'une telle proposition de loi impliquait beaucoup de lobbying ; il fallait se gagner les bonnes grâces des députés du parti au pouvoir et réussir à convaincre le législateur d'accorder les privilèges sollicités. Mais le chef de l'Union nationale, Maurice Duplessis, avait toujours posé comme condition sine qua non que le groupe professionnel qui lui adressait une telle demande ait d'abord fait son unité. Cette exigence fort compréhensible ne changea pas sous le régime libéral. C'est par un projet de loi d'intérêt privé que les comptables agréés avaient réussi à faire reconnaître leur profession en 1947. (Un expert-comptable, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, Raymond Morcel, avait d'ailleurs été invité à décrire l'organisation de cette profession lors de la deuxième journée d'étude de la STIC, en septembre 1962.)

Le congrès d'avril 1963 est donc important, car il marque le véritable point de départ des démarches en vue de la reconnaissance juridique de la profession. C'est aussi à cette occasion que s'est enclenché le long processus qui devait conduire à la fusion. Après avoir approuvé les cinq recommandations, les congressistes, réunis en assemblée plénière, proposèrent la constitution de deux comités d'organisation de la profession, l'un pour le Québec, l'autre pour l'Ontario, les deux seules provinces où il y avait alors des sociétés de traducteurs. Le comité québécois sera aussi connu sous le nom de Comité intersociétés.

Ce comité s'est mis à l'œuvre dans les mois qui ont suivi le congrès. Il regroupait, toutefois, une majorité de membres de la STIC et de la Corpo favorables à la création d'une société réservée aux seuls traducteurs de carrière. Son mandat consistait à mettre en place au Québec une « superstructure », une « supersociété » de traducteurs. Ce plan ne prévoyait pas l'abolition des associations existantes, qui devaient continuer à jouer auprès de leurs membres un rôle de formation et d'animation culturelle.

Or, ce scénario était loin de recueillir l'assentiment général et allait tout à fait à l'encontre des vues de la STQ. Privées de leurs membres agréés, les seuls répondant aux normes de la profession, les sociétés « subsidiaires » seraient composées uniquement de membres ordinaires et d'étudiants. Aux yeux de beaucoup, cette amputation risquait de rendre ces sociétés peu attrayantes et de leur faire perdre leur dynamisme et leur prestige. Cette formule établissait ni plus ni moins deux classes de sociétés de traducteurs. Quel intérêt les agréés auraient-ils d'appartenir à deux groupements professionnels ? À plus ou moins brève échéance, les organismes de formation et d'animation culturelle n'étaient-ils pas menacés de disparaître ? D'aucuns pensaient même que c'était précisément le but visé par les auteurs de ce plan machiavélique. La méfiance ne tarda pas à s'installer.

La doyenne des sociétés, la STQ, qui, rappelons-le, comptait le plus grand nombre de membres, mais aussi le plus grand nombre de membres ordinaires (4 sur 5), envisageait d'un très mauvais œil la perspective de jouer un rôle de second plan. Pour obvier à ce danger, son Conseil, présidé par

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Horace Leclerc, prit les devants et présenta au Comité intersociétés la contre-proposition suivante, en novembre 1965 : « Notre Société serait prête à étudier la possibilité de la création d'un organisme professionnel qui engloberait TOUS les membres des sociétés existantes, tout en maintenant les catégories actuelles de membres, comme cela se fait, nous dit-on, chez les urbanistes, les ingénieurs, etc. »

À cela, par la voix de ses représentants Marcel Paré et Roger Moisan, la Corpo opposait l'argument suivant : l'organisation juridique d'un corps professionnel au sens strict est inconciliable avec l'existence de plusieurs catégories de membres. Celles-ci rendraient impossible la présentation d'un projet de loi à Québec.

Devant la menace qui mettait son existence en péril, la STQ décida alors de conclure une alliance stratégique avec le Cercle des traducteurs, organisme avec lequel elle estimait avoir le plus d'affinités. En s'unissant au Cercle, elle cherchait un allié afin de contrecarrer les desseins du Comité intersociétés. Les deux Conseils d'administration, présidés respectivement par Claire LaRoche-Kahanov et Lucien Forgues, se réunirent le 6 avril 1966. « Comme nos deux sociétés représentent 80 % des traducteurs organisés au Québec, peut-on lire dans le compte rendu de cette réunion historique, et que le nombre de nos représentants au Comité intersociétés est en minorité, ce dernier n'est pas représentatif. »

Comme solution de rechange, les quinze membres présents s'entendent sur la formation d'un comité mixte dont le mandat consistera à « étudier la possibilité d'établir en corporation les traducteurs du Québec avec tous les droits et pouvoirs d'une corporation constituée par une loi provinciale ; ce comité d'étude se composera des membres de chacune des associations existantes en cette province, à savoir la Société des traducteurs du Québec, le Cercle des traducteurs et la Corporation des traducteurs professionnels du Québec, dans une proportion d'un membre de ce comité par 25 membres titulaires ou agréés de chacune de ces associations ». Le texte de la résolution fut transmis au président du Comité intersociétés, Markland Smith, ainsi qu'au président de la Corpo, Marcel Paré, qui n'avait pas été convié à la réunion du 6 avril. Le communiqué officiel de cette rencontre publié dans *Meta* est coiffé du titre : « Un tournant dans l'histoire de la traduction au Québec. »

Cette résolution désavouait en quelque sorte le comité formé au congrès d'avril 1963 et signifiait sa liquidation. Elle consacrait, en outre, un réalignement des forces, favorables cette fois à la STQ. Le rapprochement tactique de la STQ et du Cercle ne mit pas fin pour autant à la guerre froide ni au climat de méfiance qui régnait entre les trois sociétés provinciales, leurs rapports continuant d'être dénués de toute aménité.

LES TROIS SOLITUDES

Pour des raisons historiques, la profession organisée était fragmentée et très

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

polarisée : la STM/STQ gravitait dans l'orbite de l'Université McGill, alors que l'Institut de traduction, la SDIT et le Cercle des traducteurs avaient « pactisé » avec l'Université de Montréal. Quant à la Corpo, elle regroupait principalement des traducteurs de carrière. Ces sociétés concurrentes se montraient jalouses de leur territoire et de leurs traditions ; chacune avait sa conception propre de ce que devait être une association de traducteurs. Les listes de membres ne se transmettaient pas d'une société à une autre, et il fut un temps où une société hésitait à communiquer à ses membres les invitations aux conférences ou autres activités organisées par une société « rivale ». Chaque groupe évoluait plus ou moins en vase clos et ne se souciait aucunement de coordonner son programme d'activités avec celui des sociétés sœurs. Il va de soi qu'il n'existait alors aucun répertoire provincial de traducteurs. Il régnait, en outre, une certaine anarchie dans la désignation des catégories de membres, signe évident du manque d'unité de la profession. On en jugera par le tableau suivant.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

TABLEAU 6

Catégories de membres avant la fusion

Au Québec					
STM	Agréé	Ordinaire	Étudiant	Bienfaiteur	Honoraire
STQ	Agréé	Ordinaire	Étudiant		Honoraire
CTPQ	Actif	Associé			Honoraire
SDIT	Titulaire	Associé		Bienfaiteur	Honoraire
CDT	Titulaire	Associé	Étudiant		Honoraire
Hors-Québec					
STIC	Titulaire	Agréé	Associé	Affilié	Honoraire
ATLFO	Actif	Correspondant		Bienfaiteur	Honoraire
STIO	Titulaire	Associé			Honoraire
ATIO	Titulaire	Associé		D'honneur ¹	Honoraire ²

¹ Le « membre d'honneur » est une personnalité, choisie par le Conseil, qui est exemptée de la cotisation et qui jouit d'une voix consultative seulement dans les délibérations de l'Association.

² Le titre de « membre honoraire » peut être décerné à toute personne, membre de l'ATIO depuis au moins dix ans, qui a rendu des services signalés à l'Association ou à la profession.

Onze catégories distinctes servaient à classer les traducteurs au pays.

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Neuf d'entre elles étaient en usage au Québec, si l'on compte au nombre des sociétés québécoises la STIC, qui admettait des traducteurs individuels et comptait dans ses rangs plusieurs Québécois. Aucun autre corps professionnel ne pouvait se vanter de classer ses membres sous autant d'étiquettes différentes. Toutes ces appellations constituaient une source de confusion. Bien malin qui de l'extérieur aurait pu dire si les titres de membre actif, associé, titulaire et agréé étaient équivalents.

Cela dit, on aurait tort d'exagérer les différences qui pouvaient séparer les trois sociétés québécoises. L'examen attentif des faits révèle que celles-ci se ressemblent au fond beaucoup plus qu'elles se distinguent. En effet, chaque groupement accorde une place importante à la formation et au perfectionnement ; chacun d'eux multiplie les conférences, les séances d'étude ou les ateliers, et entretient des liens étroits avec les milieux universitaires. Aucune des sociétés n'impose d'examen d'admission et, le Cercle mis à part, elles sanctionnent la compétence à traduire au moyen d'un examen d'agrément.

Par ailleurs, aucune société ne dispose d'un secrétariat permanent, faute de moyens financiers ; leur fonctionnement repose essentiellement sur le bénévolat. Les cotisations exigées de leurs membres sont minimales dans chaque cas. Leur bulletin interne, quand elles en ont un, est très artisanal. Autre point commun : les sociétés se ressemblent par leur structure, les comités étant sensiblement les mêmes d'un groupe à l'autre.

Enfin, on ne doit pas sous-estimer le fait que toutes les sociétés sans exception travaillaient à l'avancement de la profession et étaient unies autour du *Journal des traducteurs*, qui faisait figure de terrain neutre. À ses comités de direction et de rédaction siégeaient des représentants de chacune des sociétés. Toutes avaient abonné leurs membres à cet organe d'information qu'elles considéraient avec fierté comme une publication propre à rehausser l'image de la profession. Et les efforts financiers consentis pour maintenir à flot ce « fragile esquif », selon l'expression de Jean-Paul Vinay, sont loin d'avoir été négligeables. Les sociétés avaient d'autant plus de mérite qu'elles étaient pauvres. Il n'est pas exagéré de dire que le *Journal des traducteurs* doit sa survie et son succès à l'œuvre collective des sociétés professionnelles. Sa dette envers celles-ci est grande.

Il était donc dans l'ordre des choses que les trois sociétés québécoises abandonnent leur attitude sectaire et fusionnent, elles qui, en dépit des apparences et sans le reconnaître, partageaient tant de traits communs. Elles étaient sœurs par l'esprit, par leurs structures, par leurs activités et par leurs objectifs généraux.

RAPPROCHEMENTS ET POURPARLERS

Les négociations se sont intensifiées à la suite de la formation du comité mixte en avril 1966 ; elles ont été l'occasion d'une réflexion en profondeur. Les tentatives de rapprochement ont conduit les traducteurs à s'interroger sur la

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

nature exacte de leur statut professionnel. Pour y voir clair, ceux-ci ont tenté de répondre aux questions suivantes posées par Lucien Forgues :

- a) *Quel est le statut professionnel actuel du traducteur ? Quel statut pourrait garantir la profession ?*
- b) *Quelles sont les normes actuelles (que faut-il pour être traducteur et qui peut l'être) et que pourraient être les normes « idéales » ?*
- c) *Quelles sont les ressources « humaines » actuelles dans le domaine de la traduction ?*
- d) *Quelles sont les conditions de travail actuelles et que pourraient-elles être à la suite de l'organisation de la profession ?*

Autre signe que l'organisation de la profession est le grand dossier de l'heure : dans la seule année 1967, pas moins de quatre colloques ont porté sur ce thème et sur la formation. Montréal fut l'hôte de trois de ces rencontres. En outre, les trois sociétés formant le comité mixte réalisèrent un sondage commun auprès de leurs membres afin d'obtenir un tableau fidèle de leurs conditions de travail et de leur situation professionnelle. C'était la première fois qu'une telle enquête était menée à l'échelle de la province.

Si la réflexion s'intensifiait et les séances de négociations se multipliaient, les résultats concrets tardaient à venir, chacune des parties restant sur ses positions. Laborieux et pénibles, les pour-parlers traînaient en longueur. Depuis la formation du comité mixte, il y avait eu un renversement des alliances : le Cercle et la Corpo s'étaient rapprochés et faisaient maintenant front commun en vue d'amener la STQ à accepter des compromis. Mais celle-ci, retranchée derrière son « droit d'aînesse », demeurait intraitable et peu disposée à céder un seul pouce de terrain.

Les négociations achoppaient sur de nombreux points : l'équivalence des diplômes de McGill et ceux de l'Université de Montréal (les premiers étant considérés comme supérieurs par la STQ), les droits acquis des « amis de la traduction », les catégories de membres admissibles sans examen à la nouvelle société, les conditions d'admission des « indépendants », c'est-à-dire les traducteurs n'étant membres d'aucune association, les normes de compétence, la composition du nouveau conseil, la cotisation, le sort des publications existantes, l'utilisation du solde de l'encaisse des sociétés vouées à disparaître. Autant de points litigieux qui alimentaient les longues séances de discussions.

Les négociateurs vécurent deux années de tiraillements improductifs. Chaque groupe, en outre, se rendit à Québec pour se concilier les bonnes grâces du nouveau gouvernement et tenter de se faire accréditer par lui. En 1966, en effet, l'Union nationale dirigée par Daniel Johnson avait reconquis le pouvoir, perdu aux mains des libéraux en 1960. Le titulaire du ministère des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay, avait confié le dossier des traducteurs au

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

directeur de l'Office de la langue française, Maurice Beaulieu. Ce dernier, convoquant tour à tour les trois sociétés, constate que « chacune d'elles essaie de tirer la couverture de son côté ». « Un groupe se disait plus professionnel que les deux autres, rapporte Claire LaRoche-Kahanov avec une pointe d'ironie, et l'autre se disait aussi important que les deux autres. » Le représentant provincial aurait eu, selon cette dernière, un « préjugé favorable » à l'endroit de la Société des traducteurs du Québec.

Les négociations avaient lieu rue Sherbrooke, dans les locaux exigus du secrétariat de la STQ. Les principaux négociateurs étaient les trois présidents — Claire LaRoche-Kahanov (STQ), Robert Dubuc (CTPQ) et Marcel Deschamps (CDT) —, ainsi que Lucien Forgues, Paul Horguelin et Georges Néray. Le vice-président du Cercle, Lucien Forgues, apparaît comme l'éminence grise, comme celui qui, en coulisses, tire les ficelles, propose les compromis acceptables et réussit, malgré les obstacles, à faire progresser le dossier. C'est d'ailleurs à son initiative que, dès son accession à la présidence du Cercle en 1965, le dossier de la fusion était passé au premier rang des préoccupations de cet organisme. Ce thème devint son cheval de bataille. Sa détermination et ses qualités de conciliateur en ont fait le principal maître d'œuvre de l'unification des traducteurs québécois.

Le profil de carrière de Lucien Forgues comporte trois principaux axes : la traduction dans le secteur privé, la participation active au sein des organismes professionnels et un intérêt marqué pour la recherche terminologique. Ce bachelier ès arts du Collège Sainte-Marie fut traducteur technique (russe, anglais, français) à la CIL avant de passer, en 1962, à l'Association canadienne des assureurs comme traducteur adjoint. La même année, il obtient son diplôme de traduction de l'Université de Montréal, de même qu'un diplôme d'étude des langues vivantes de la SPLEF. En 1965, il fait partie du comité de terminologie qui produit un excellent dictionnaire des incendies. Nous savons déjà que Lucien Forgues a été président du Cercle des traducteurs (1966-1967) après avoir été trésorier de la SDIT (1964-1965). En 1968, il devient directeur des Services linguistiques du Canadien Pacifique. Par la suite, il poursuit sa carrière de traducteur-terminologue à la Sun Life et au cabinet Bernard de Vienne Inc., dont il devient un des associés en 1980. En 1984, il choisit de se mettre à son compte et d'exercer la traduction comme indépendant. Il l'est demeuré, sauf pendant un bref intermède de onze mois au cours duquel il a été vice-président aux Ressources humaines chez Multiscript. Lucien Forgues a occupé diverses fonctions au Conseil de la STQ et du CTIC. Il a participé à de nombreuses missions de documentation et de terminologie en France entre 1967 et 1981. Il est coauteur de plusieurs publications bilingues dans les domaines des assurances et des régimes de retraite. Traducteur engagé, il a toujours eu une idée très claire de la direction dans laquelle l'organisation de la profession devait évoluer. Son dévouement et son apport à l'avancement de la cause des traducteurs sont exemplaires.

Nous sommes en octobre 1967. Les négociations piétinent et

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

s'acheminant vers un échec certain. C'est alors que Lucien Forgues téléphone à Robert Dubuc : « J'ai un plan à te soumettre », lui dit-il, et il lui donne rendez-vous dans un restaurant, là où se prennent les décisions capitales de la profession... Devant l'attitude par trop intransigeante des représentants de la STQ, l'ancien président du Cercle ne voyait qu'une seule solution pour dénouer l'impasse : que tous les membres du Cercle et de la Corpo adhèrent en bloc à la STQ. Sa suggestion reposait sur un principe vieux comme le monde et connu de tous les stratèges, grands ou petits : « If you can't beat them, join them. » Son collègue trouve l'idée excellente.

La présidente de la STQ, quant à elle, accueillit cette proposition avec enthousiasme. Son rêve se réalisait enfin : c'est la STQ qui regrouperait tous les traducteurs du Québec. À l'avenir, tout le monde devrait se soumettre à ses critères d'admission. Grâce à Lucien Forgues, le dossier avait fini par débloquer ; Claire LaRoche-Kahanov en retirait une victoire personnelle et la STQ pouvait pavoiser. Il restait à faire l'annonce publique de cet accord de principe.

Ce n'était que justice que cet honneur échût à Lucien Forgues. L'annonce officielle fut faite le 10 novembre 1967 devant les quelque 125 participants à un colloque organisé par les Sections de traduction des universités McGill, Laval et de Montréal, et auquel avaient été invités tous les traducteurs du Québec. Cette rencontre, ménagée en terrain neutre, avait pour but d'évaluer la situation générale de la traduction au Québec et de faire débloquer le dossier de la fusion. Le porte-parole des trois présidents ne pouvait pas souhaiter meilleure tribune. Dans son communiqué, Lucien Forgues informe l'auditoire que « l'idée de fusion est officieusement acceptée par les trois Conseils d'administration, selon des modalités qui sont encore à déterminer. Il est clair, ajoute-t-il, que cette fusion ne saurait se réaliser sans suivre son cycle normal et démocratique, c'est-à-dire sans être adoptée par résolution aux trois Conseils d'administration et ensuite ratifiée par les membres des associations en assemblée générale extraordinaire. »

Dans les semaines qui suivirent, chacune des deux sociétés qui se sabordaient fit ratifier par ses membres le principe de son intégration à la STQ : le Cercle, le 4 décembre, la Corpo, le 20. La fusion officielle eut lieu le 30 janvier 1968. Selon les modalités de fusion convenues, les membres titulaires du Cercle adhéraient à la STQ avec le titre de membres agréés, tandis que les autres devenaient membres ordinaires ou étudiants, selon le cas. Quant aux membres non diplômés en traduction de la Corpo, ceux dont la compétence était reconnue furent intégrés avec le rang d'agréés sur recommandation officielle du Conseil de la Corporation. La cotisation, qui comprenait l'abonnement à la revue *Meta*, fut fixée à dix dollars pour les agréés et à huit pour les membres ordinaires et les étudiants. Les soldes d'encaisse du Cercle (1 354 \$) et de la Corpo (782 \$) furent versés dans une caisse spéciale destinée à couvrir les frais de dissolution ou les démarches juridiques devant conduire à la reconnaissance professionnelle. Enfin, un membre du Cercle (Lucien

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

Forgues) et un de la Corpo (Robert Dubuc) accédèrent au Conseil de la STQ. La période de reconstruction *post-bellum* n'étant guère propice aux réjouissances et aux mondanités, il n'y eut aucune réception spéciale pour sceller l'union des trois sociétés. À l'image même des traducteurs, la fusion s'est réalisée dans l'ombre.

Avant la fusion, la STQ comptait 562 membres. L'unification gonfla cet effectif de 285 nouveaux venus. En 1966-1967, la Société s'était dotée d'un nouveau comité afin d'alléger la tâche du secrétariat. Le rôle du comité des membres, c'est son nom, consistait à envoyer les avis de cotisation, à tenir le fichier à jour et à établir les cartes de membres. Les abonnements à *Meta* faisaient aussi partie de ses attributions. À la suite de la fusion, ce comité acquit toute sa raison d'être et ne connut guère de répit.

Les distinctions de groupes étant abolies et forte de ses 847 membres, la STQ pouvait désormais se considérer comme le porte-parole autorisé de l'ensemble de la profession au Québec. Unis et solidaires, tous les traducteurs allaient pouvoir s'attaquer à un projet commun : la reconnaissance du statut professionnel. Ils venaient de tourner une page importante de leur histoire, comme l'a très bien vu Robert Dubuc :

Les historiens qui se pencheront sur l'évolution de la traduction au Québec, écrit le nouvel administrateur de la STQ dans le Rapport annuel de 1967-1968, marqueront l'année 1968 comme l'année de l'unité. Ce regroupement de nos forces vives dans un même corps, cette canalisation de nos objectifs vers le même objectif constitue le plus grand progrès jamais accompli au Québec par la profession. Nous ne pouvons bâtir que dans l'unité. Il importe donc maintenant de traduire dans les faits les conséquences de cette unité. Il faut avoir la largeur de vues nécessaire pour oublier ses préjugés, faire taire ses animosités et liquider ses complexes de supériorité ou d'infériorité. L'important c'est que tout le monde pousse à la roue pour édifier une profession dont les normes élevées garantiront au public le meilleur service possible, dans le respect rigoureux de nos deux principales langues de travail. Cette voie, par l'unité, nous est maintenant ouverte. C'est à nous de la garder libre.

À treize ans d'intervalle, cette exhortation faisait écho au vœu exprimé en 1955 par Pierre Daviault à l'occasion du congrès du 5 novembre : « Il est désirable que nos différentes associations se rapprochent dans le dessein ultime d'une fusion complète, propre à maintenir notre prestige professionnel. Toutefois, il faudra procéder avec prudence et sagesse pour ne froisser qui que ce soit, ni gêner les intérêts locaux des différents groupes. » Les traducteurs avaient fait le pari de l'unité. Et ils avaient gagné. La profession tout entière en sortait grandie et fortifiée.

CONCLUSION

Au cours de la période turbulente s'étendant de 1955 à 1968, les milieux de la traduction au Québec ont poursuivi leur effort en vue de distinguer les simples « traduisants » des traducteurs de métier. Dans leur tentative visant à consolider la profession, il leur est apparu nécessaire d'établir des normes de compétence et de les faire respecter. L'image du traducteur en dépendait. Une association confère dignité à une profession et le prestige de celle-ci est fonction de la rigueur de ses exigences. « Il faut commencer par être respectable si l'on veut être respecté », avait rappelé Paul Horguelin au fameux colloque du 10 novembre 1967, à l'Université de Montréal.

Or, depuis une quinzaine d'années, plusieurs groupements cherchaient, à leur manière, à donner aux traducteurs cette cote de respectabilité. Malheureusement, des divisions internes compromettaient la réalisation de cet objectif. Il existait, en effet, entre les sociétés un antagonisme larvé, une hostilité sourde qui, il faut le reconnaître, n'a cependant jamais dégénéré en guerre ouverte. Les relations entre les membres des diverses « factions » de la profession ont toujours été très civilisées et les divergences de vues n'ont jamais donné lieu à d'épiques échanges d'invectives sur la place publique ! La Guerre des Trois n'a pas eu lieu...

Au milieu des années 60, les mentalités avaient évolué ; l'époque des sociétés d'étude et des cercles culturels était révolue. Une majorité de traducteurs souhaitait voir naître un organisme fort, capable de défendre les intérêts de la profession. Mais ces intérêts étaient divergents ; il s'agissait d'ordonner dans l'unité des points de vue différents. Pour que le regroupement se matérialise, il fallut, outre plusieurs colloques et journées d'étude, la détermination et tout le doigté d'un Lucien Forgues, ainsi que la bonne volonté et l'ouverture d'esprit des Conseils élus des trois sociétés concernées. En outre, à la source du mouvement d'unification qui prit de l'ampleur vers 1965, il y avait le désir partagé par tous de voir la profession dotée d'un statut juridique. Sans cet élément catalyseur, l'union n'aurait peut-être pas eu lieu. Pour parvenir à imposer sa crédibilité, il est souhaitable qu'une profession digne de ce nom se donne un cadre juridique. Il était donc indispensable que les traducteurs réalisent l'unité avant d'aller frapper à la porte du législateur.

Les pressions venaient de l'intérieur, mais aussi de l'extérieur. Depuis quelque temps, en effet, le gouvernement du Québec avait suspendu une épée de Damoclès au-dessus de la tête des traducteurs. Cette menace, on pouvait la formuler en ces termes : « Si les traducteurs ne s'entendent pas et ne s'organisent pas, le gouvernement verra à les organiser très prochainement. » Québec était prêt à adopter un projet de loi à cette fin. N'était-il pas logique qu'exerçant tous le même métier, les traducteurs appartiennent à un seul et même groupe professionnel et qu'ils se prennent eux-mêmes en mains ?

Aux membres du Cercle réunis en assemblée générale extraordinaire de ratification de l'accord de fusion, Lucien Forgues déclare : « Il fallait choisir un groupe qui était prêt à accepter le très lourd fardeau d'une adhésion en

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

masse. Nous avons tout simplement songé au groupe qui compte le plus grand nombre d'années d'existence, qui possède déjà un local, un secrétariat semi-permanent, un service télé-phonique, une bibliothèque, une activité professionnelle et sociale, mais qui dorénavant, avec l'aide de tous les nouveaux adhérents, concentrera son énergie sur une activité de plus en plus professionnelle. » Bien que les négociations aient été tendues et difficiles, la fusion s'est faite dans l'intérêt commun. Les traducteurs ont su faire de nécessité vertu. Leur alliance circonstancielle n'était nullement un mariage contre nature.

L'unification présentait de très nombreux avantages. Elle abolissait les distinctions de groupes et préparait le terrain à une éventuelle reconnaissance juridique de la profession ; elle mettait de l'ordre dans les catégories de traducteurs en ramenant celles-ci à quatre seulement (agrés, ordinaires, étudiants et honoraires) ; elle mobilisait un bloc imposant de traducteurs, ce qui était de nature à consolider leur image et à susciter l'adhésion des « indépendants » ; elle facilitait la création d'un secrétariat permanent ; elle assurait la collaboration des trois grandes universités du Québec ; elle mettait fin à la dispersion des énergies en réduisant substantiellement le nombre de comités, de réunions et de publications ; elle rendait possible l'établissement d'un répertoire provincial ; elle assurait la création d'un comité de terminologie, domaine qui commençait à avoir vent en poupe ; elle dotait le groupe d'une source de revenus appréciables ; et, enfin, elle permettait de faire converger les demandes et les offres d'emploi vers une seule et même adresse. La fusion fut donc une opération à la fois de consolidation et de rationalisation.

Les traducteurs du Québec ont pris leur « virage professionnel » un an avant le « virage linguistique national » de 1969, consacré par l'adoption de trois lois à caractère linguistique : la *Loi sur les langues officielles* du gouvernement Trudeau, la *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* (Loi 63) et la *Loi sur les langues officielles* adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Ayant unifié leurs forces, les traducteurs n'ont pas tardé à tenter de se faire reconnaître par le législateur. Avant la fin de 1968, le comité de coordination soumit sa proposition de loi. Approuvée par le Conseil, celle-ci fut ratifiée par les membres le 5 octobre. On y demandait l'exclusivité du titre de « traducteur agréé ». Ce fut le début d'une longue guérilla auprès des pouvoirs publics ; nous aurons l'occasion de suivre en détail l'évolution de ce dossier capital.

L'année du regroupement historique des traducteurs a aussi été celle d'innovations importantes dans les domaines de l'enseignement et de la terminologie. En enseignement, on a assisté à la création, à l'Université de Montréal, du premier programme de baccalauréat spécialisé en traduction (d'une durée de trois ans et offert de jour), et à l'inauguration par le Secrétariat d'État d'un programme de bourses d'études universitaires en traduction, un précédent. En terminologie, André Clas, directeur du Département de linguistique et de langues modernes de l'Université de Montréal, se voit confier

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

la coordination d'un projet de banque de terminologie. Ce projet faisait suite au vœu exprimé au colloque de Stanley House. À bien des égards, donc, 1968 fut une année charnière dans l'évolution de la traduction au Québec.

Parallèlement, au sein de la société québécoise, le français poursuivait la reconquête de ses droits légitimes. Cette lutte se déroulait sur tous les fronts simultanément : linguistique, social, politique et économique. Le Québec vivait sa tumultueuse entrée dans la modernité, amorcée au lendemain de la victoire de l'équipe de Jean Lesage. Un groupe d'indépendantistes, dont l'une des figures dominantes fut le traducteur et interprète André d'Allemagne, fonde, en 1960, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), tandis que Jean-Paul Desbiens publie ses « insolences », qui révèlent brutalement les lacunes de notre système d'éducation en même temps que la pauvreté des moyens d'expression des clientèles scolaires. Les ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation voient le jour respectivement en 1961 et 1964. René Lévesque fonde le Parti québécois en 1968. La même année, le gouvernement met sur pied la Commission Gendron « pour faire enquête et rapport sur la situation du français comme langue d'usage au Québec », tandis que Michel Tremblay crée *Les Belles-sœurs*, pièce qui inaugure la nouvelle dramaturgie québécoise. Les traducteurs d'œuvres théâtrales étrangères se mettent à adopter le « style Tremblay » ; une nouvelle manière de traduire pour la scène fait son apparition et est mise au service de la promotion d'une langue « joualissante » qui se prétend « authentiquement québécoise ». Cette période fertile fut en outre rythmée par les vagues d'attentats du Front de libération du Québec (FLQ), le « Samedi de la matraque » qui ponctua la visite de la Reine, l'Expo 67 et le fameux cri « Vive le Québec libre » du général de Gaulle.

Sur le front linguistique, situés aux avant-postes, les traducteurs poursuivaient leur patient redressement de la langue et contribuaient à tenir en échec le « franglais » et les calques serviles pourvoyeurs d'anglicismes. C'est en 1967 que le journaliste-traducteur Gérard Dagenais fait paraître son fameux *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Malgré son rigorisme et son intransigeance à l'égard des canadianismes de bon aloi, cet ouvrage a beaucoup contribué à l'épuration de la langue parlée et écrite au Québec. Dans son avant-propos, l'auteur énonce le programme d'action qu'il s'est tracé et qui fut aussi, il est permis de l'affirmer, celui des traducteurs : « Le fonds français est encore vivant au Canada. Il est comme un feu sous la cendre et son faible éclat est visible. Il peut être ranimé. Mais il ne suffit pas pour y réussir de se servir du tisonnier d'un nationalisme incertain et d'apporter dans l'âtre, de génération en génération, du bois sec sorti du bûcher des manuels d'enseignement positif. Il faut prendre la pelle et sortir de la cheminée l'épaisse couche de cendre formée par le mauvais bois brûlé pendant un siècle de séparation complète de la mère patrie culturelle puis pendant un siècle d'anglicisation massive. Ce *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* est en premier lieu un coup de pelle dans cette cendre chaude. » Un peu plus loin, on peut lire sous la plume de l'auteur : « Ce

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

dictionnaire n'est pas un ouvrage de traduction. Il y est cependant beaucoup question d'anglais, du vocabulaire anglais et de la syntaxe anglaise. Il est devenu impossible de restaurer le français au Québec sans s'occuper en même temps de désangliciser le langage. » Le monument lexicographique légué par Gérard Dagenais, et pour lequel il fut décoré de la Légion d'honneur, ne pouvait être que l'œuvre d'un homme rompu à la pratique de la traduction. La parution de cet ouvrage en 1967 n'est pas non plus sans signification.

Au fur et à mesure que la lame du nationalisme déferle sur le Québec, plus on reconnaît aux traducteurs un rôle important et plus on prend conscience de leur influence déterminante sur la langue écrite. On n'hésite pas à leur faire porter une responsabilité sociale. En 1962, le directeur de l'Office de la langue française, Jean-Marc Léger, affirmait dans un discours (« L'état de la langue, miroir de la nation ») que « les traducteurs québécois ont été de véritables promoteurs du patrimoine linguistique et qu'ils sont de plus en plus conscients de leurs responsabilités sociales, cherchant à les préciser ». En 1967, c'est au tour de Jean Darbelnet de rappeler, au congrès du 10 novembre sur l'organisation de la profession, l'importance de la traduction en regard de l'immense effort de revalorisation du français. L'amélioration de la traduction lui apparaissait de toute évidence comme une composante essentielle de cet effort. En octobre de l'année suivante, l'OLF alla même jusqu'à consacrer tout un colloque à ce thème : « Présence de la traduction dans le milieu et statut du traducteur ».

Qu'il s'agisse de promotion du bilinguisme au palier fédéral ou de re francisation au Québec, il est frappant de constater que le traducteur est toujours placé sur la ligne de front. Il faut se rendre à l'évidence : au Canada, l'instrument clé de l'application de toute politique linguistique est le traducteur. La qualité linguistique semble passer par sa plume. Jean Darbelnet considère même son travail comme une « œuvre de salut public » : « [...] une communauté linguistique qui veut garder sa langue et qui comprend le danger des traductions médiocres, écrit cette voix autorisée dans *Culture vivante*, est prête à donner aux traducteurs les moyens intellectuels, matériels, juridiques même, de travailler à ce qu'il n'est pas exagéré d'appeler une œuvre de salut public. »

Pour désangliciser le langage, on a beaucoup misé au Québec sur le spécialiste de la communication relayée qu'est le traducteur, mais celui-ci devait aussi compter sur la compréhension et sur la collaboration de ses clients anglophones. À partir des années 60, les traducteurs éprouvent le besoin de renseigner leurs clients sur les conditions d'exercice de leur métier. Au colloque de Stanley House, les participants n'avaient pas manqué de rappeler les conditions socio-linguistiques particulières au Canada, où la majorité des traductions s'effectuent vers le français. On avait aussi déploré le fait que les anglophones ne s'intéressaient pas à ce processus. « L'incompréhension des Canadiens anglais à l'égard du métier de traducteur, a-t-on constaté, se manifeste notamment par une hésitation à accorder, dans les bureaux, les

LES ALCHEMISTES DES LANGUES

crédits nécessaires aux fins de la documentation, et parfois aussi par l'imposition de normes de vocabulaire arbitraires, non conformes au français universel. On suggère une “ éducation ” du public anglophone par l'établissement d'un code doctrinal rappelant les principes régissant la traduction et par la défense des intérêts professionnels des traducteurs. » D'abord ressenti comme une nécessité par les traducteurs publicitaires, le besoin d'informer les clients sur les contraintes de la traduction n'a pas tardé à s'étendre à tous les secteurs où s'exerce cette activité.

En somme, nous pouvons affirmer qu'à la fin des années 60, les traducteurs avaient acquis une existence comme groupe professionnel et qu'ils avaient même conquis une certaine respectabilité au sein de la société québécoise en pleine mutation. Leur réputation de spécialistes de la langue et de la communication s'est consolidée à la faveur de la vaste opération de refrancisation entreprise dans la province. Ce projet de société leur fut doublement profitable : il a multiplié les postes de traducteurs et raffermi leur prestige. Les traducteurs ont su mettre fin au régime des trois solitudes, même si pour y arriver, il leur fallut conclure un mariage de raison. Cette unification est survenue à point nommé, car les questions linguistiques vont passer au premier plan de l'actualité politique durant les années 70, période au cours de laquelle la profession connaîtra une expansion phénoménale sans précédent. Désormais regroupés sous une même bannière, les traducteurs vont s'employer à affirmer leur professionnalisme. Quelles formes prendra cette affirmation, troisième grande étape de l'évolution de la profession au Québec ? C'est ce que nous allons voir dans les pages qui suivent.